VIE

DU VÉNÉRABLE

ANTOINE M. ZACCARIA

FONDATEUR

DE LA CONGRÉGATION DES CLERCS RÉGULIERS
DE SAINT-PAUL, DITS BARNABITES,

PAR

LE R. P. ALEXANDRE TEPPA,
de la même Congrégation;

TRADUCTION DE L'ITALIEN.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE TOURNON, 29.

1863

BIOGRAPHIES

DE

RELIGIEUX BARNABITES.

II.

VIE DU V. ANTOINE-MARIE ZACCARIA.

VIE

DU VÉNÉRABLE

ANTOINE M. ZACCARIA

FONDATEUR

DE LA CONGRÉGATION DES CLERCS RÉGULIERS
DE SAINT-PAUL, DITS BARNABITES,

PAR

LE R. P. ALEXANDRE TEPPA,
de la même Congrégation;

TRADUCTION DE L'ITALIEN.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE TOURNON, 29.

1863

DÉCRET

PAR LEQUEL

LE SOUVERAIN PONTIFE PIE IX

déclare

L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DU VÉNÉRABLE ANTOINE-MARIE ZACCARIA.

C'est toujours avec une admirable providence que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ envoie des ouvriers dans sa vigne suivant le besoin des temps. C'est ainsi que le seizième siècle vit fleurir dans l'Église de Dieu un très-grand nombre d'hommes animés du zèle le plus ardent pour le salut des âmes et ornés de toutes les vertus héroïques. Parmi eux on doit compter le vénérable serviteur de Dieu Antoine-Marie Zaccaria, fondateur de la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, vulgairement appelés Barnabites.

Il naquit l'an de la Rédemption 1502, à Crémone, d'une illustre famille. Il était encore au berceau quand il perdit son père. Il étudia d'abord la médecine; ensuite, mieux inspiré, il embrassa l'état ecclésiastique. Pour n'avoir point, suivant le conseil de l'Apôtre, à s'occuper des affaires du siècle, il fit donation à sa mère de

son riche patrimoine. Alors il se consacra tout entier au salut des âmes, et s'appliqua avec une ardeur incroyable non-seulement par son exemple, mais encore par ses prédications et ses écrits, à faire revivre dans le clergé l'amour de la discipline, et, parmi les fidèles, les bonnes mœurs et la pratique des sacrements. Se faisant tout à tous, il rechercha les moyens de ramener tout le monde dans le droit chemin. Pour obtenir ces heureux résultats et pour en assurer la durée, il s'adjoignit quelques compagnons et fonda l'Institut des Clercs réguliers, qui dans la suite furent appelés Barnabites, la congrégation dite des *Mariés*, et un nouvel ordre de religieuses qui prirent le nom d'Angéliques. Il remplit en peu de temps une longue course; car, épuisé de fatigue, il mourut à l'âge de trente-six ans, le 5 juillet 1539.

Il laissa une telle réputation de sainteté, que immédiatement après sa mort on lui décerna les honneurs des autels; bien plus, saint Charles Borromée célébra la sainte messe devant son image. Lorsqu'en 1634 parurent les décrets d'Urbain VIII qui défendaient de rendre un culte public aux serviteurs de Dieu qui n'étaient pas en possession de ce culte depuis cent ans, les Clercs réguliers de Saint-Paul, dociles aux ordres du Souverain-Pontife, retirèrent des autels l'image de leur fondateur, et cessèrent de l'honorer publiquement. Ils ne présentèrent point alors la cause au Saint-Siége, parce que les décrets d'Urbain VIII semblaient exiger à l'avenir des preuves directes pour les canonisations. Mais dès que Benoît XIV eut décrété, en 1741, qu'à défaut de preuves directes, les preuves subsidiaires seraient admises, les Barnabites déployèrent le plus grand zèle et la plus grande activité pour rechercher les preuves de ce genre. Mais par le malheur des temps, ce ne fut qu'en 1805 que fut terminée l'enquête ordinaire, en vertu de laquelle Pie VII signa, l'année suivante, l'introduction de la cause. Alors les questions relatives à l'absence de tout culte, à la réputation de sainteté, à l'examen et à la discussion des documents, ayant été favorablement réso-

lues, on put procéder à l'examen des vertus héroïques. Il y eut à ce sujet, le 8 mars 1825, une réunion *anté-préparatoire* dans le palais du cardinal Vidoni, alors rapporteur de la cause; puis, le 26 avril 1831, dans le palais apostolique du Quirinal, une réunion *préparatoire* à laquelle assistèrent les Révérendissimes Cardinaux préposés à la sacrée Congrégation des Rites. Enfin, le 18 juin 1833, dans une assemblée générale tenue au palais du Vatican en présence de Grégoire XVI, les Révérendissimes Cardinaux et les Consulteurs donnèrent leurs suffrages.

Grégoire XVI ne se prononça pas; mais il laissa dans les actes de la sacrée Congrégation un écrit qui ne pouvait être ouvert que par ordre de son successeur, et dans lequel il déclarait expressément que son silence ne pouvait ni ne devait porter préjudice à la cause, attendu qu'il n'y avait rien dans les actes qui fût en soi un empêchement à la conclusion de cette même cause.

Lorsque Sa Sainteté Pie IX, par la divine Providence Souverain-Pontife, a été instruit de cet état de choses, il a repris par lui-même toute la procédure. Après avoir mûrement pesé l'écrit laissé par Grégoire XVI, il a fait examiner avec le plus grand soin non-seulement les actes du procès, mais encore les suffrages tant des Révérendissimes Cardinaux que des Consulteurs qui avaient été presque unanimes à demander la déclaration des vertus héroïques du vénérable serviteur de Dieu Antoine-Marie Zaccaria. Ensuite, après avoir adressé à Dieu de ferventes prières, le Souverain-Pontife n'a pas voulu différer plus longtemps de faire connaître son sentiment.

C'est pourquoi Sa Sainteté a pensé que ce jour où l'Église célèbre la Purification de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, serait admirablement choisi pour déclarer les vertus héroïques du vénérable serviteur de Dieu Antoine-Marie Zaccaria, fondateur de la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, qui non-seulement fut un dévot serviteur de cette Vierge Immaculée, mais encore s'efforça de tout son pouvoir de pro-

pager et de faire naître dans les cœurs cette dévotion salutaire. Ayant donc fait appeler le Révérendissime Cardinal Louis Lambruschini, évêque de Porto, Sainte-Rufine et Civita-Vecchia, préfet de la sacrée Congrégation des Rites et rapporteur de la cause, et le promoteur de la foi soussigné, qui en cette occasion remplace le R. P. Joseph-Gaspar Fatati, secrétaire de la sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté, après avoir pieusement offert à Dieu le saint sacrifice dans l'église archiépiscopale de Gaëte, conformément au décret de Benoît XIV, en 1741, a décrété solennellement *qu'il est constant que le vénérable serviteur de Dieu Antoine-Marie Zaccaria, fondateur de la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, vulgairement appelés Barnabites, a pratiqué les vertus au degré héroïque, et qu'il y a lieu de poursuivre la cause, c'est-à-dire de procéder à la discussion des quatre miracles dont la preuve est requise pour la béatification.* Sa Sainteté a ordonné de publier ce décret et de l'insérer dans les actes de la sacrée Congrégation.

Donné à Gaëte le 2 février 1849.

L. Cardinal LAMBRUSCHINI,
Évêque de Porto, Sainte-Rufine et Civita-Vecchia,
Préfet de la sacrée Congrégation des Rites.

A M. Frattini, promoteur de la Foi.

A

SON ÉMINENCE RÉVÉRENDISSIME

LE CARDINAL LOUIS LAMBRUSCHINI,

ÉVÊQUE DE PORTO, SAINTE-RUFINE ET CIVITA-VECCHIA,

SECRÉTAIRE DES BREFS PONTIFICAUX,

PRÉFET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES ET BIBLIOTHÉCAIRE

DE LA SAINTE ÉGLISE.

Si, malgré les difficultés de ces temps si hostiles au Saint-Siége, la congrégation des Barnabites eut, il y a quatre ans, le bonheur de voir authentiquer par le Vicaire de Jésus-Christ les vertus héroïques du vénérable Antoine-Marie Zaccaria, son principal fondateur, elle le doit d'abord à l'incomparable bénignité de notre bien-aimé Pontife Pie IX et ensuite à Votre Éminence, qui, dans la charge de Préfet de la sacrée Congrégation

des Rites, et en qualité de rapporteur de la cause, a montré par le fait la grande dévotion qu'elle avait pour le serviteur de Dieu. C'est donc pour moi un devoir de dédier à Votre Éminence la nouvelle Vie du Vénérable que je vais publier; et je suis heureux de pouvoir illustrer mon livre par le nom d'un Cardinal qui sera éternellement vénéré non-seulement dans mon Ordre, dont il est une des plus belles gloires, mais aussi dans l'Église, à laquelle il rend depuis tant d'années de si éminents services dans les charges les plus difficiles et les plus importantes. Veuillez donc, Éminence, accueillir avec votre bonté ordinaire mon pauvre travail comme une offrande qui vous est due, comme un témoignage de cette profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur de me dire,

De Votre Éminence,

le très-humble et très-dévoué serviteur,

A.-M. TEPPA, *Barnabite.*

Turin, le 20 février 1853.

PRÉFACE DE L'AUTEUR [1].

Parmi les hommes qui, au commencement du seizième siècle, se distinguèrent le plus en Italie par leur sainteté et leur zèle apostolique, on remarque surtout le vénérable Antoine-Marie Zaccaria, fondateur de la congrégation des Barnabites, ou Clercs réguliers de Saint-Paul. Il fut surnommé le Précurseur de saint Charles dans la réforme du clergé et du peuple de la Lombardie. Dans une vie qui atteignit à peine trente-six ans et demi, il acquit une si grande réputation de sainteté que, pendant près d'un siècle, l'opinion publique lui donna le titre de Bienheureux. Plusieurs écrivains, à différentes époques, ont raconté

[1] Le P. Teppa, très-connu en Italie pour ses proses élégantes, ses charmants dialogues sur les livres défendus et surtout pour ses ouvrages ascétiques, ne doit pas être non plus tout à fait inconnu de nos lecteurs; la France a accueilli avec bienveillance son *Amour pour Jésus enseigné par Marie*, traduit par M. l'abbé De Valette; Paris, chez A. Bray, rue des Saints-Pères, 66, 1861; et chez le même éditeur *Jésus parlant au cœur des Enfants de Marie*, dont on compte déjà cinq éditions; il existe même une seconde traduction de cet ouvrage, sans le nom de l'auteur, sous le titre de *Jésus aux serviteurs de Marie*, chez Gaume, rue Cassette, 6. (*Note de l'éditeur.*)

ses vertus; mais ces divers écrits laissent toujours quelque chose à désirer, soit à cause du but que se proposaient les auteurs, soit surtout à cause du peu de documents qu'ils possédaient. Le P. Gabutius observe, en effet, dans son *Histoire de la Congrégation des Barnabites*, que « nos pre« miers Pères, plus appliqués à bien faire qu'à « décrire leurs actions, nous ont laissé bien peu « de souvenirs de leur vie édifiante et, par « conséquent, de celle du vénérable Zaccaria. » Mon amour filial pour notre bien-aimé Père, le désir de répondre aux vœux ardents de mes confrères, surtout d'un ancien ami, qui est maintenant mon supérieur, tels sont les motifs qui m'ont porté à écrire cette nouvelle vie. Mon livre est loin d'être parfait, cependant il sera suffisant pour tous ceux qui désirent, sur notre Vénérable, un ouvrage fidèle et complet; car je ne me suis pas contenté de lire tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour sur le même sujet, mais j'ai consulté encore avec beaucoup de soin tous les divers manuscrits qui se trouvent à Rome, dans les archives de l'Ordre et les actes de la béatification du serviteur de Dieu. Pour être plus agréable au lecteur, je me suis permis parfois d'insérer quelques digressions ou suppléments quand le sujet paraissait l'exiger[1]. J'ai tâché aussi de reproduire tous les passages remarquables des écrits de notre bien-aimé Père, ce

[1] Nous croyons devoir déclarer ici que, du consentement de l'auteur, nous avons pris sur nous d'abréger certains passages et de retrancher quelques détails que nos lecteurs n'auraient pu assez goûter, éloignés comme ils sont des lieux où le vénérable Zaccaria exerça son zèle apostolique. (*Note de l'éditeur.*)

qui m'a paru être le meilleur moyen de faire connaître son esprit véritable. Dans les faits que je rapporte, j'ai mis tout le soin possible pour distinguer le vrai du faux, le certain de l'incertain. Je ne crains pas de m'être trompé dans les faits principaux; car, outre que tous les premiers biographes du Vénérable sont unanimes sur ces mêmes faits, ils ont encore été examinés et discutés avec soin et judicieusement dans le procès de la béatification. Quant à quelques particularités de moindre importance, j'ai fait mon possible pour y rester toujours dans le vrai. Je déclare d'abord que je n'ai jamais osé rien affirmer sans m'appuyer sur quelque autorité, bien que je me sois abstenu, comme d'une chose inutile (excepté pour ce qui regarde les miracles), de couvrir mon livre de citations que peu de lecteurs auraient le moyen et moins encore l'envie de vérifier. Quoique les premiers biographes du Vénérable n'aient sans doute pas été des hommes infaillibles et qu'ils aient pu errer dans certains détails, j'ai cru cependant devoir me fier à eux, à cause de leur très-grande sincérité. Quant aux faits sur lesquels ils ne sont point d'accord, je prends sur moi de suivre l'opinion d'un seul, lorsque aucune autorité ni raison solide ne s'y opposent. Et, dans le cas où je ne vois aucune raison de préférer une opinion à une autre, je me contente de rapporter les divers sentiments des auteurs, tout en me faisant un devoir de faire remarquer les raisons qui me paraissent suffisantes pour adopter une opinion que je crois certaine ou plus probable qu'une autre.

C'est en suivant cette méthode que je crois avoir pris tous les moyens de faire une vie, non-seulement complète, mais encore très-fidèle, du Vénérable Zaccaria. Je m'estimerais heureux si mon style était à la hauteur de mon sujet, parce qu'en rendant plus attrayante la lecture de l'ouvrage, il produirait peut-être plus d'imitateurs de la vie si édifiante du serviteur de Dieu. Mais il est difficile d'atteindre à cette perfection de style que réclament ces sortes d'ouvrages, c'est-à-dire d'avoir un langage pur, sans recherche, une élocution simple, naturelle, pleine de grâce et de dignité, dénuée de toute affectation. Mais, de toute manière, j'aurai reçu le prix de mon travail si je parviens à faire connaître davantage le serviteur de Dieu et à faire naître dans mes lecteurs un plus grand zèle pour la gloire de Dieu et pour leur propre sanctification.

VIE

DU

V. ANTOINE-MARIE ZACCARIA

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I.

Naissance d'Antoine-Marie Zaccaria. — Innocence et sainteté de son enfance.

La sainteté des enfants est presque toujours une récompense de la piété des parents et le fruit d'une bonne éducation maternelle. C'est un fait d'expérience, et rien ne nous semble plus rationnel; car, bien que Dieu ne soit tenu par aucune nécessité absolue de distribuer ses dons aux hommes, et qu'il puisse, selon sa volonté, faire paraître en qui il veut les richesses de sa bonté, nous pouvons dire cependant qu'en général il ne s'éloigne jamais des lois qu'il a lui-même établies dans l'ordre de la

grâce comme dans l'ordre de la nature. De même qu'un terrain produit des fruits d'autant plus abondants et meilleurs qu'il est plus fertile et mieux cultivé, de même aussi la grâce de Dieu produit ordinairement des vertus d'autant plus admirables qu'elle trouve l'âme mieux disposée pour la recevoir et plus apte à la faire fructifier.

S'il est des parents qui puissent espérer des enfants doués d'un bon naturel et disposés par Dieu lui-même à bien recevoir ses dons, ce sont certainement ceux qui, par leur piété et leurs œuvres de charité, attirent sur leur famille les bénédictions du ciel. Aucune culture n'est plus utile ni plus efficace pour former le cœur des enfants que celle qu'ils reçoivent dès leur bas âge de leurs parents, et surtout de leur mère; car, mieux que personne, la mère peut exercer sur l'esprit de son enfant cette douce autorité qui vient de l'amour maternel, et, plus que personne, elle est capable de découvrir dans son cœur et d'extirper les germes naissants des passions mauvaises. Cette vérité nous est suffisamment démontrée dans la personne d'Antoine-Marie Zaccaria, qui dut aux soins de sa pieuse mère les rapides progrès qu'il fit dans la vertu, dès les premières années de sa vie.

Il naquit entre le 15 octobre et le 15 décembre de l'année 1502 à Crémone, et sept mois seulement après sa conception. Ce fut le premier et unique enfant qu'Antoinette Pescaroli donna à son époux Lazare Zaccaria, illustre patrice de Crémone. La

joie de ce bon père ne fut pas longue; une mort prématurée l'enleva à son enfant et à son épouse qui n'avait encore que dix-huit ans. Malgré sa jeunesse et les espérances qu'elle pouvait avoir, Antoinette ne songea point à un second mariage; mais, prévoyant presque les desseins de Dieu sur son enfant et les fruits de sainteté qu'il produirait, elle s'appliqua à remplacer auprès de lui son époux et à donner l'exemple de toutes les vertus qui doivent orner la veuve vraiment chrétienne. Se regardant désormais comme morte au monde, elle s'adonna, selon le conseil de l'apôtre saint Paul, à une vie humble et cachée; la prière, les jeûnes, les œuvres de charité firent ses délices; une seule pensée l'occupa tout entière : faire croître de plus en plus son cher enfant dans la crainte du Seigneur et la pratique des vertus. Elle ne tarda pas à recueillir les fruits de sa sollicitude maternelle, car le jeune Zaccaria montra bientôt un cœur docile, droit, porté à la piété et à la compassion pour les pauvres. Ces qualités, que fortifiait en lui l'infusion de la grâce divine dont il était singulièrement prévenu, donnèrent dès lors un heureux présage de la sainteté remarquable à laquelle il devait parvenir plus tard.

Les enfants aiment généralement à imiter tout ce qu'ils voient faire. Antoine Marie se montrait donc empressé à suivre les exemples de sa mère, se joignant à elle dans les prières du matin et du soir; en outre, il se retirait souvent seul à l'écart devant

une image de Marie; et là, pour se rendre propice la Reine du ciel dont il portait le nom et dont il désirait si ardemment la protection, il récitait à genoux les prières qu'il avait apprises. Bientôt Antoine voulut, à l'exemple de sa mère, prolonger ses exercices de piété, et il se levait avant le jour pour vaquer à la prière. On le vit aussi dès lors s'adonner aux jeûnes et aux autres mortifications avec tant d'ardeur, que sa mère, qui ne voulait pas cependant qu'il en fît plus que ne le comportait son âge, eut assez de peine à modérer sa ferveur. Son plus grand bonheur était aussi de fréquenter les églises et d'assister à la célébration des divins mystères qu'il s'efforçait de représenter lorsqu'il était de retour à la maison. Aspirant dès ce moment au ministère apostolique, il recueillait avec avidité la parole de Dieu et répétait à ses domestiques tout ce qu'il en avait retenu, non par amusement puéril, mais avec un ton sérieux qui montrait véritablement qu'il exprimait les sentiments de son cœur. Les vérités de notre sainte religion faisaient sur son esprit une impression profonde, et il comprit bientôt que l'unique ambition de l'homme ici-bas doit être d'aimer, de servir Dieu et de faire des œuvres qui lui méritent la vie éternelle. Bien qu'il fût encore dans l'enfance, on pouvait cependant dire de lui, comme du jeune Tobie, qu'il n'y avait rien de puéril dans ses actions. Non-seulement il n'importunait pas sa mère en lui demandant sans cesse les amusements communs aux enfants de son

âge, mais les délices et les vanités du monde lui étaient déjà en horreur. Il aurait voulu être toujours vêtu simplement, et sa mère lui faisait une véritable peine quand elle le revêtait des riches habits que réclamait la noblesse de sa condition.

Mais ce qu'il y avait peut-être en lui de plus admirable, c'était sa tendre compassion pour les pauvres. Il pouvait dire en toute vérité, avec Job, que cette vertu avait grandi avec lui. Excité surtout par l'exemple de sa mère, il était heureux quand elle le faisait dépositaire de ses abondantes aumônes. Il courait au devant des pauvres et leur distribuait ses dons avec une grâce charmante. Il priait souvent sa mère de lui retrancher quelque chose de sa nourriture et de le réserver pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Rencontrait-il sur sa route un pauvre pèlerin ou un mendiant, il le conduisait à sa mère, afin qu'elle lui donnât l'hospitalité ou au moins quelques aliments pour sa subsistance. Comme il revenait un jour seul de l'église, il trouva un pauvre presque nu; la vue d'une si grande misère le toucha tellement de compassion, que, par un mouvement spontané, il quitta sur-le-champ le riche habit qu'il portait et le lui donna. Réfléchissant ensuite sur ce qu'il venait de faire, deux sentiments contraires s'élevèrent dans son esprit; d'un côté, il était tout joyeux d'avoir couvert la nudité de Jésus-Christ dans la personne de ce pauvre; de l'autre, il craignait d'être blâmé par sa mère pour un acte qui paraissait trop peu en har-

monie avec son âge. Pénétré de ces deux sentiments, il se hâta d'aller vers sa mère pour lui raconter ce qu'il venait de faire, et tout disposé à bien recevoir le châtiment qu'il avait pu mériter. Antoinette était bien éloignée de regarder comme une faute un si bel acte de vertu; non-seulement elle ne blâma pas son enfant, mais elle le loua, au contraire, avec les sentiments d'une mère vraiment chrétienne. Antoine profita de cette circonstance pour demander à sa mère, comme une grâce, de lui retirer ses riches habits et de lui en donner de plus communs. Sa demande fut exaucée, et, encouragé par cette approbation, il renouvela plusieurs fois dans la suite l'acte de charité qu'il venait d'accomplir.

Il est inutile sans doute de dire que ce fut avec tout l'éclat de l'innocence et de la vertu que le jeune Antoine-Marie se disposa à s'approcher pour la première fois du pain des anges. Qui pourrait dire quelles furent la sainte allégresse et la ferveur de cette âme encore vierge? Il est certain que le divin Sauveur, la trouvant si bien disposée, dut y répandre alors plus que jamais les douceurs de sa grâce et l'embraser tout entière du feu sacré de son amour. Aussi, à partir de ce moment béni, le saint jeune homme progressa tellement dans l'amour et la dévotion envers la divine eucharistie, qu'il fut dans la suite l'un des premiers et des plus ardents promoteurs de l'adoration perpétuelle.

CHAPITRE II.

Le jeune Zaccaria étudie les humanités à Crémone, et la médecine à Padoue.

Comme le lis de l'innocence ne peut bien se conserver qu'au milieu des épines d'une vie mortifiée et laborieuse, il importe à celui qui veut le garder dans tout son éclat d'éviter la mollesse et l'oisiveté. Ce fut cette pensée qui anima constamment la mère d'Antoine-Marie, dans la sage éducation qu'elle donna à son fils. Parvenu à l'âge d'étudier les lettres, Antoine fut placé dans un collége où il se distingua bientôt par son intelligence précoce, son assiduité à l'étude et la pureté de ses mœurs; ce qui lui concilia l'estime et l'admiration de ses maîtres ainsi que l'affection de ses condisciples.

La noblesse de son origine et l'éclat de ses succès, ne furent point pour lui un motif de s'enorgueillir et de mépriser ses condisciples; fidèle aux recommandations de sa mère, il veilla seulement à ne pas trop se familiariser avec ceux qui ne lui paraissaient pas véritablement vertueux et de mœurs irréprochables. Grâce à cette précaution, à son assiduité à la prière et à une vie mortifiée, il eut le bonheur d'échapper aux périls du jeune âge, et de garder son âme tellement unie à Dieu, qu'on ne remarqua en lui aucune imperfection notable. On croit communément qu'il conserva toute sa vie

son innocence baptismale. Un témoin contemporain affirme « que. dès son enfance, le jeune Zac« caria portait sur son visage une certaine grâce « extérieure dont le Seigneur le favorisait; de telle « sorte que tous ceux qui le voyaient et qui savaient « le soin qu'il mettait à vivre loin du monde et des « plaisirs sensuels, le vénéraient déjà comme un « religieux. »

Lorsqu'il eut terminé à Crémone ses études littéraires, Antoine, n'inspirant plus de crainte pour sa vertu, fut envoyé d'abord à Pavie pour y faire sa philosophie, puis, en 1520, à l'université de Padoue pour y étudier la médecine. La principale raison qui le détermina à étudier la médecine fut, à ce qu'il paraît, le désir de se rendre utile à ses semblables en exerçant un art pour lequel, d'ailleurs, il avait de l'attrait et qui répondait à la noblesse de sa naissance. La médecine était, en effet, à cette époque, la profession la plus honorable, surtout à Milan et à Crémone, où les nobles l'exerçaient presque exclusivement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Antoine-Marie ne s'appliqua nullement à cet art dans l'espoir du gain, parce qu'il était suffisamment doté des biens de la fortune et qu'il ne songeait point à courir après les richesses. Il avait déjà pris la résolution de vivre pour Dieu seul en restant dans le célibat, et, de jour en jour, il sentait croître en lui le mépris du monde et l'amour de la pauvreté évangélique. Au mois d'octobre 1520, n'ayant encore que dix-huit ans, il renonça à toute

possession des biens de la terre, et fit à sa mère donation de tout ce qui pouvait lui revenir; il se réserva seulement le capital de cent livres impériales, pour que l'acte de donation fût valide, désirant recevoir désormais de sa mère, à titre d'aumône, ce qui lui serait nécessaire pour vivre.

C'est après s'être affranchi ainsi de tous les soucis que procurent les biens terrestres, qu'Antoine-Marie partit pour étudier dans l'université de Padoue. On doit aisément comprendre à combien de dangers se trouvait exposée l'innocence d'un jeune homme d'une naissance illustre, étudiant en médecine, vivant libre et indépendant, au milieu de la corruption des mœurs qui existait alors. Mais, bien que livré à lui-même, il sut se prémunir et vivre saintement à Padoue, comme il avait vécu jusqu'alors à Crémone sous la tutelle de sa mère. La fréquentation des sacrements et la pratique de la mortification furent les moyens qui lui assurèrent la persévérance. La prière et l'étude faisaient toutes ses délices; il ne fréquentait que l'église et l'école, et n'avait pour amis qu'un petit nombre de jeunes gens vertueux. On peut même dire qu'il n'en eut qu'un seul, dans la personne de Séraphin Aceti de Fermo, qui fut, dans la suite, chanoine régulier de Latran, se distingua par son zèle dans la prédication, et excella comme écrivain dans des ouvrages ascétiques. L'amour de la vertu forma entre ces deux jeunes gens une liaison étroite que la mort seule devait rompre; Antoine-Marie était heureux quand il pou-

vait parler à cœur ouvert à son ami et s'entretenir avec lui de Dieu et des choses qui concernaient leur avancement spirituel. Séraphin, de son côté, conçut pour Antoine une si grande estime, qu'il ne cessa de le considérer comme son maître et son père dans la vie spirituelle, et qu'il en parlait publiquement comme d'un saint.

CHAPITRE III.

Antoine-Marie renonce à la médecine et se dispose à l'état ecclésiastique.

Antoine-Marie termina son cours à l'université de Padoue, et fut reçu docteur en médecine vers l'année 1524, la vingt-deuxième de son âge. Il revint à Crémone, sa ville natale, avec l'intention d'employer, surtout pour les pauvres, les ressources de l'art qu'il venait d'étudier. Mais Dieu, qui l'avait destiné à guérir les maladies de l'âme plutôt que celles du corps, changea tellement son cœur, que le jeune docteur ajourna d'abord ses projets, et finit ensuite par y renoncer complétement. Certains écrivains disent que, voyant les nombreuses erreurs qu'on peut commettre dans le traitement des maladies, il craignit de devenir parfois la cause de la mort d'autrui, et que, par délicatesse de conscience, il se détermina à quitter une profession si dangereuse. Il est possible que Dieu se servit de ce motif pour s'attacher entièrement son serviteur;

de même qu'il se servit des dangers que l'on rencontre dans le barreau pour appeler à une vie plus parfaite saint André Avellino et saint Alphonse de Liguori; bien que l'on puisse exercer la profession d'avocat et de médecin, non-seulement sans péché, mais encore avec fruit pour sa propre sanctification. Le motif le plus puissant sur le cœur du jeune Antoine pour le porter à renoncer à la médecine fut le désir de se rendre plus agréable à Dieu et de parvenir plus facilement à la perfection, en s'adonnant entièrement à la piété et à l'étude des saintes Écritures, pour être en mesure de travailler un jour au salut des âmes dans l'état ecclésiastique. Cependant la sublimité de cet état et la sainteté qu'il réclame le faisaient parfois hésiter dans sa détermination; il craignait toujours, dans sa grande humilité, d'en être indigne. Dans cette perplexité, il ne cessa de recourir au Père des lumières, le conjurant de lui manifester plus clairement sa divine volonté. Les ministres sacrés ayant été établis par Dieu lui-même pour être les interprètes ordinaires de sa volonté, Antoine-Marie pensa qu'il devait aussi s'adresser à l'un d'eux pour lui demander conseil.

Il y avait alors à Crémone un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, nommé le P. Marcel, qui jouissait d'une grande réputation de savoir, de prudence et de sainteté. Antoine-Marie lui exposa ses doutes et lui demanda le secours de ses prières et de ses conseils. Dans le but de mieux se faire connaître et de se conduire en tout selon ses inspira-

tions, il le prit désormais pour son directeur. Le Père, en homme habile et expérimenté, découvrit bientôt la volonté de Dieu sur le jeune Antoine-Marie. La pureté des mœurs, le détachement du monde, le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qu'il remarqua dans son pénitent, lui persuadèrent facilement qu'il était destiné au sacerdoce. Antoine, qui regardait la volonté de son directeur comme l'expression de celle de Dieu même, se soumit en toute humilité à sa décision, renonça pour jamais à la médecine, et commença de suite l'étude de la théologie. Il s'appliqua avec une ardeur admirable à cette étude, qui lui donnait l'occasion de mieux connaître et de mieux aimer Dieu, et le disposait à travailler pour sa plus grande gloire au salut des âmes. Les Épîtres de saint Paul surtout faisaient le sujet de ses études de prédilection ; il savait y trouver les raisons les plus capables de faire naître dans son propre cœur et dans celui des autres un ardent amour pour Jésus crucifié. Comme il alliait à l'amour de l'étude une grande pureté de mœurs, et qu'il était en outre doué de talents supérieurs, il se distingua promptement par des progrès très-sensibles dans la science comme dans la vertu.

D'après les conseils et l'invitation du P. Marcel, Antoine-Marie commença à réunir, tous les jours de fête, des jeunes gens de famille noble, dans l'église de Saint-Vital, appelée dans la suite Saint-Giroldo. Là, il leur faisait tantôt une lecture édifiante, tantôt,

quoiqu'il fût encore laïque, de petites conférences sur la vie spirituelle, et il savait si bien unir la profondeur des pensées à l'onction de la parole que non-seulement il attirait ces jeunes gens qui laissaient volontiers leurs divertissements pour venir l'entendre, mais encore une foule de personnes de tout âge et de toute condition, qui se pressaient autour du nouveau prédicateur.

Les habitants de Crémone devaient, en effet, être ravis d'admiration, en voyant un jeune laïque, d'une famille noble, un docteur en médecine travailler avec tant de zèle à la gloire de Dieu et au salut du prochain; si vertueux qu'il prêchait par l'exemple plus encore que par la parole; si humble que, malgré son savoir, il ne dédaignait pas d'enseigner aux petits enfants les principes de la foi; si charitable enfin, qu'il n'avait consenti à reprendre l'administration de ses biens qu'afin de pouvoir en disposer en faveur des pauvres.

CHAPITRE IV.

Antoine-Marie est promu aux ordres. — Sa ferveur sacerdotale.

Sous la conduite du P. Marcel dont il suivait ponctuellement les conseils, Antoine-Marie allait de vertu en vertu, partageant ses moments entre l'étude et les œuvres de charité; cependant il portait toujours l'habit séculier. Lorsqu'il crut son élève déjà mûr pour le ministère apostolique, le savant

religieux voulut qu'il revêtît l'habit clérical, et se disposât à recevoir graduellement les ordres sacrés et enfin le sacerdoce. A l'approche d'une fonction si sublime, Antoine-Marie trembla; la pureté et la sainteté de vie que réclame une si haute dignité, et dont il se jugeait bien éloigné, effrayait son humilité. Il ne fallut rien moins que la volonté de son directeur, qu'il respectait comme la volonté de Dieu même, pour le déterminer à franchir les barrières du sanctuaire. On croit, sans pouvoir le préciser avec une entière certitude, qu'il fut ordonné prêtre en 1528, à l'âge de 26 ans environ. Pour se préparer à l'ordination, il redoubla d'ardeur pour la prière et la mortification. Croyant avec raison que la pureté de cœur du prêtre ne doit pas être inférieure à celle des anges, il voulut purifier sa conscience par une confession générale, comme s'il eût mené jusqu'alors une vie déréglée. Mais Dieu fit connaître combien était angélique la sainteté de son serviteur, lorsque celui-ci offrit, pour la première fois, le saint sacrifice.

Les nouveaux prêtres avaient alors l'habitude de célébrer leur première messe avec pompe, et au milieu d'une musique des plus mélodieuses; elle était suivie d'un festin splendide dans la maison du nouvel ordonné. Antoine-Marie entrevoyant dans cette fête plutôt une vanité mondaine qu'une pieuse réjouissance, et comprenant parfaitement la sainteté de l'action qu'il allait accomplir, désira de s'entretenir seulement avec son Dieu, et refusa toute so-

lennité extérieure. Mais Dieu le consola d'une manière bien plus honorable. Tandis qu'il offrait la sainte victime, avec un visage angélique, brûlant d'amour et baigné de larmes, tout absorbé dans la conviction de son propre néant, et la méditation du grand mystère de l'autel, on le vit entouré tout à coup d'une lumière céleste et d'une multitude d'anges qui, formant un cercle, assistaient respectueusement à l'auguste sacrifice. Le bruit de ce prodige, qui se répandit aussitôt dans Crémone, accrut encore la réputation de sainteté qu'Antoine-Marie s'était déjà acquise aux yeux de tous, et contribua à lui mériter le nom d'*homme angélique*, d'*ange de Dieu* qu'on lui donna vulgairement dans la suite.

A peine Antoine-Marie se vit-il ainsi revêtu de la dignité sacerdotale, qu'il oublia, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, tout ce qu'il avait fait jusqu'alors pour Dieu, et regarda désormais comme un devoir de faire de plus grandes choses pour la gloire du divin Maître et le salut des âmes. Médiateur entre Dieu et les hommes, il s'appliqua à paraître devant les yeux de son Seigneur, toujours plus saint et orné de toutes les vertus. Ministre et coopérateur de Jésus-Christ dans le soin du salut des âmes, on ne le vit jamais négliger aucune œuvre qui pût contribuer au bien du prochain. Il célébrait tous les jours la sainte messe avec une ferveur si admirable que son visage en paraissait tout enflammé et bien souvent baigné de larmes. Ses prières étaient

plus longues et plus fréquentes qu'auparavant, et il y paraissait tellement recueilli et absorbé en Dieu qu'on l'aurait cru ravi en extase. Tout le temps qu'il ne donnait pas à la prière et à l'exercice du saint ministère était consacré à l'étude de la théologie. Bien qu'il y eût déjà fait de sensibles progrès sous la direction du P. Marcel, il ne cessa pas néanmoins de s'y perfectionner, convaincu de l'impuissance de celui qui veut enseigner aux autres la vérité, quand il n'est pas lui-même suffisamment pourvu de la doctrine qu'il enseigne; de cette manière il acquit une grande réputation, par l'étendue de sa science ecclésiastique. Se reconnaissant débiteur envers tout le monde, il s'efforçait par ses œuvres de charité de gagner tous les hommes à Jésus-Christ en se faisant tout à tous à l'exemple de l'Apôtre. Dans ce but il continua tous les jours de fête à tenir, dans l'église Saint-Vital, les pieuses réunions dont nous avons déjà parlé. Il était aussi constamment occupé à écouter les confessions des nombreuses personnes qui s'adressaient à lui; car les uns ouvraient leur cœur au repentir sous l'influence de sa prédication énergique, et les autres étaient attirés vers lui par la réputation de ses rares vertus. Il visitait souvent les malades dans les hôpitaux et les détenus dans les prisons, apportant aux uns et aux autres le baume de la consolation, non-seulement en les exhortant à supporter patiemment leurs maux, mais encore en leur distribuant des secours de tout genre.

Sa maison devint, pour ainsi dire, l'asile des pauvres et l'hôtel des pèlerins envers lesquels il pouvait se montrer d'autant plus libéral, qu'outre la faculté que la charité de sa mère lui avait déjà accordée de disposer des biens paternels auxquels il avait renoncé, il pouvait encore dépenser quelques autres biens dont une tante venait de le faire héritier. Mais les pauvres n'étaient pas seuls à fréquenter sa demeure : des personnes de toute qualité, les riches du pays et les étrangers, attirés par l'odeur de sa sainteté, s'adressaient à lui comme au père et au bienfaiteur de tous. Les uns venaient lui demander conseil pour la direction de leur âme, les autres voulaient être consolés dans leurs afflictions, d'autres enfin lui réclamaient divers actes de charité. Bon et affable envers tous, il accueillait tout le monde avec un cœur de père, secourait selon son pouvoir et renvoyait chacun consolé. Il ne refusait pas non plus de se charger parfois des détails longs et fastidieux des affaires temporelles, dès qu'il s'agissait d'œuvres de bienfaisance pour les pauvres veuves et les orphelins ; car il avait gravé profondément dans son esprit ces paroles de l'apôtre saint Jacques : « La religion et la piété pure et sans « tache aux yeux de Dieu notre Père consiste à « visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et à se conserver pur de la corruption du « siècle présent (I, 27).

Vers l'an 1527, il fut nommé avec d'autres personnes exécuteur testamentaire pour un orphelin.

Les autres personnes venant à faire défaut, Antoine-Marie se chargea seul d'un pareil fardeau dans l'intérêt de l'orphelin, et montra tant de sollicitude qu'il parvint à purger l'héritage en question des charges nombreuses dont il était grevé.

CHAPITRE V.

Son zèle pour la prédication, et le fruit qu'il opère dans la ville de Crémone.

Notre prêtre zélé ne montra peut-être nulle part une charité plus vive et plus féconde que dans la prédication; aussi l'avantage que la ville de Crémone en retira fut immense. Cette cité se trouvait alors dans l'état le plus déplorable, tant à cause des guerres continuelles dont elle fut le théâtre de 1499 à 1533, que par les changements fréquents de gouvernement qu'elle avait eus à subir.

Au milieu de tant de vicissitudes et du fléau de la guerre, la ville de Crémone, déchirée de plus en plus par les dissensions intestines, était tombée non-seulement dans une grande misère et une décadence presque complète, mais elle se trouvait encore en proie à une corruption profonde et voyait le flambeau de la foi sur le point de s'éteindre dans son sein. Plus le mal spirituel était grand, plus Antoine-Marie s'efforçait d'y porter remède, principalement au moyen de la prédication. C'est dans ce but, qu'outre les réunions qu'il

tenait dans l'église de Saint-Vital, il saisissait toutes les occasions d'instruire le peuple et de le ramener dans les voies du salut. Son langage n'était ni trop étudié, ni fleuri, mais simple, naturel, énergique et chaleureux, comme on peut le voir dans le petit nombre de discours qu'il prononça sur le Décalogue. Le style en paraît négligé; mais sous cette écorce on aperçoit bientôt l'esprit apostolique et l'on ressent une onction, une énergie qui ne se trouvent que dans les écrits des saints. Il possédait cette éloquence forte, victorieuse, qui provenait de son zèle ardent, de ses méditations profondes sur les vérités éternelles, de la lecture assidue de l'Écriture sainte et surtout des Épitres de saint Paul. C'est pourquoi sa parole avait quelque chose de la force et de la vertu qui caractérisent le grand Apôtre. Quand il prêchait sur la laideur du péché, sur le prix de la vertu, sur la nécessité de la pénitence et l'obligation d'aimer Dieu, ainsi que sur les récompenses et les peines de la vie future, qui étaient ses arguments les plus familiers, il parlait avec une abondance telle qu'il en paraissait entraîné. On voyait aisément qu'il n'était inspiré ni par l'art, ni par le désir de plaire, mais qu'il s'exprimait avec conviction, uniquement préoccupé de l'utilité de ses auditeurs. On croyait entendre la parole d'un ange plutôt que celle d'un homme. C'est aussi le nom que lui donnaient ceux qui allaient l'entendre, lorsqu'ils se disaient les uns aux autres : *Allons entendre l'ange de Dieu.* Bientôt

l'église de Saint-Vital ne put suffire à contenir la multitude des personnes de toute condition qui accouraient à ses conférences.

Comme Antoine-Marie unissait la force de la parole à celle de la prière et d'une grande pureté de mœurs, Dieu bénissait son ministère et lui faisait opérer d'admirables fruits de conversion. C'est ainsi que plusieurs malheureux qui vivaient dans l'esclavage du péché, les uns dans le vice impur, les autres dans une haine invétérée, d'autres dans l'usure et les injustices, émus et repentants en entendant la parole de l'homme de Dieu, venaient à ses genoux détester leurs fautes au milieu de leurs sanglots, et embrasser une pénitence exemplaire, pour réformer leur conduite. Plusieurs, qui jusque-là vivaient dans l'indifférence et l'oubli de leur salut éternel, s'adonnèrent à la fréquentation des sacrements et ne reculèrent devant aucun moyen de gagner le ciel. On vit encore beaucoup de personnes qui, après avoir entendu le serviteur de Dieu, sentirent naître en leur cœur le désir de servir Dieu plus fidèlement, en renonçant au monde pour se retirer dans le cloître; ou du moins résolurent de mener une vie humble, pénitente et entièrement consacrée aux œuvres de charité et de religion. Et pour dire en peu de mots le grand bien qu'Antoine-Marie fit à la ville de Crémone, il suffit de reproduire le témoignage de l'historien crémonais Arisi. Le P. Zaccaria, dit-il, dut à ses œuvres de charité *d'être appelé d'une voix*

unanime le père de la patrie. En outre, la comtesse Torelli de Guastalla affirme que la ville de Crémone subit un changement complet dans ses mœurs, grâce au zèle du serviteur de Dieu. Il est aisé de conclure que la vertu devait briller en lui du plus vif éclat, pour que sa prédication fût si féconde. On s'étonne encore davantage d'un si grand succès, quand on considère que ce fut seulement dans l'espace des deux années que le vénérable Zaccaria opéra ce changement dans la ville de Crémone qui l'avait vu naître et grandir.

CHAPITRE VI.

Antoine-Marie forme le dessein de fonder une congrégation de prêtres.

La ville de Crémone ne devait pas être la seule à profiter de la charité bienfaisante d'Antoine-Marie. Dieu réservait à son zèle un plus vaste champ dans la populeuse cité de Milan, où il lui avait déjà préparé d'illustres auxiliaires pour la réforme des mœurs. Au milieu de ces continuels travaux pour le salut du prochain, le serviteur de Dieu avait expérimenté plusieurs fois combien était petit le nombre des véritables ouvriers évangéliques pour recueillir l'abondante moisson qui s'offrait alors; car, hélas, à cette époque, la plupart des prêtres, selon l'expression d'Ézéchiel, ne se montraient sensibles, à l'exemple des autres hommes, qu'aux

intérêts grossiers de la terre. Beaucoup d'entre eux se trouvaient dans le sanctuaire, sans y avoir été appelés par Dieu, ne recherchant que les honneurs et les dignités et ne se proposant nullement le service de Dieu et le salut des âmes. Tels ils étaient entrés dans le sanctuaire, tels ils y demeuraient; ignorants, ambitieux, présomptueux et livrés à une licence qui allait jusqu'à l'oubli de toute réserve. De là nulle sollicitude pour le troupeau qui leur était confié; la prédication était négligée ou profanée par de vains et frivoles ornements; ou bien, ce qui est pis encore, elle se trouvait avilie et contredite par la vie scandaleuse du prédicateur; les fonctions sacrées se faisaient sans dignité, la maison du Seigneur était abandonnée et les lois de l'Église méprisées. De là encore l'ignorance, la superstition et la licence des mœurs dans le peuple qui n'avait que du mépris pour ces pasteurs infidèles, quand il ne s'autorisait pas de leurs scandales publics pour excuser sa conduite et donner un air de bienséance et d'honnêteté à sa propre corruption. L'usage des sacrements était devenu si rare, que quiconque faisait son devoir pascal se croyait un chrétien très-fervent. Les ordres religieux différaient peu du clergé et du peuple; les cloîtres d'hommes et de femmes avaient ouvert leurs portes à l'esprit du monde, qui s'y était introduit avec le relâchement de la discipline et les autres graves désordres qu'il entraîne à sa suite; c'était un sujet de scandale pour les séculiers et de gémis-

sements pour l'Église. Celui qui connaît un peu l'histoire de ces temps ne trouvera certainement pas d'exagération dans notre récit. On sait trop comment Luther tira de cette universelle dépravation un prétexte spécieux pour l'étrange réforme de l'Église qu'il voulut opérer, et comment le saint concile de Trente pourvut à la réforme des mœurs par plusieurs canons pleins de sagesse. C'est encore pour cette raison que Dieu suscita alors tant d'hommes éminents par leur sainteté, tels que saint Gaëtan, saint Ignace de Loyola, saint Philippe de Néri, saint Charles Borromée, saint Jérôme Émilien, saint Joseph Calasance et tant d'autres, afin que par leur zèle et leurs salutaires institutions, ils rétablissent la discipline ecclésiastique et ranimassent la piété parmi les fidèles.

C'était donc avec une douleur profonde qu'Antoine-Marie sentait l'extrême besoin qu'il y avait de remédier à de si grands désordres non-seulement à Crémone, mais encore dans les autres villes de la Lombardie. Rempli d'un zèle infatigable pour le bien spirituel du prochain, il examina en lui-même s'il ne trouverait pas le moyen de s'adjoindre quelques prêtres fervents qui, menant avec lui une vie humble, pénitente et laborieuse, s'appliqueraient ardemment et de toutes leurs forces à procurer la plus grande gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Sentant croître de plus en plus le désir de cette institution à mesure qu'il en voyait mieux la nécessité et les précieux avantages, il ne cessa d'a-

dresser à Dieu de ferventes prières pour la réalisation de cette œuvre, si toutefois une telle inspiration venait du ciel. Dieu exauça les prières de son serviteur en l'appelant d'une manière miraculeuse à réaliser son dessein là où l'institution projetée était plus nécessaire et devait être plus fructueuse. Parmi toutes les villes de la Lombardie qui, à cette époque, étaient tombées dans une grande dépravation de mœurs, il n'en existait peut-être pas de plus corrompue que Milan. Cette ville, comme la plus importante de toutes, devait, en effet, se ressentir plus que les autres des maux causés par les incursions militaires et les fréquents changements de gouvernement. Elle avait aussi, comme plus peuplée et plus riche, des attraits plus séduisants pour le vice. En outre, la peste qui sévit deux fois dans cette ville lui enleva le tiers de ses habitants. Pour comble de maux, l'église de Milan resta plus de cinquante ans sans pasteurs, puisque Hippolyte Ier et Hippolyte II d'Este, qui se succédèrent sur le siége archiépiscopal, dans un intervalle de neuf ans, en furent presque constamment absents. Le clergé, abandonné à lui-même, loin de s'attacher par ses vertus à rehausser la majesté du culte divin et à réformer les mœurs du peuple, secoua tout frein de la discipline ecclesiastique et tomba dans une si grande dépravation de mœurs, que l'on disait alors proverbialement : qu'il suffisait de se faire prêtre pour être damné. Il existait cependant à Milan une confrérie que l'on nommait confrérie de

l'*Éternelle-Sagesse* et qui se composait d'un assez grand nombre de personnes de toute qualité, surtout d'ecclésiastiques. Le but de cette confrérie était de faciliter la pratique de la vertu par les œuvres de piété qui s'y faisaient et par l'exercice de la charité envers le prochain. Elle avait été fondée, ou plutôt rétablie (puisque, d'après quelques-uns, saint Bernardin de Sienne en avait été le fondateur) par Jean Antoine Bellotti de Ravenne, abbé commandeur de Saint-Antoine de Grenoble, homme d'une piété remarquable; c'est grâce à son zèle que l'oratoire de l'Éternelle-Sagesse fut quelque temps illustré par des hommes aussi éminents par leur dignité que par leur vertu; il suffit de nommer parmi ceux-ci Jean-Ange Médicis et Michel Ghisilieri, élevés tous les deux dans la suite sur la chaire de saint Pierre, l'un sous le nom de Pie IV et l'autre sous le nom de Pie V. Mais cette pieuse confrérie, privée pour diverses raisons de ses principaux soutiens, commençait aussi à tomber en décadence : elle était donc loin de pouvoir suffire à la réforme du clergé et du peuple de Milan. Pour opérer cette réforme, il ne fallait pas moins que le zèle infatigable et toute l'autorité de saint Charles Borromée. Cependant, afin qu'il pût conduire à bon terme, comme il le fit, la culture projetée de cette vigne choisie, mais alors toute ravagée et pleine de ronces, il fallait que quelqu'un vînt défricher un peu le terrain et lui préparer des ouvriers évangéliques. Le vénérable Zaccaria paraît donc avec raison avoir

été élu de Dieu pour ce ministère, ce qui lui a mérité à juste titre le nom de *Précurseur de saint Charles*.

Il paraît convenable de rapporter ici une prédiction dont plusieurs écrivains ont parlé. Elle fut faite par la célèbre servante de Dieu, Archangèle Panigarola, religieuse du monastère de Sainte-Marthe, à Milan, qui reçut de Dieu plusieurs dons surnaturels et mourut, en 1525, en grande réputation de sainteté. Il existait chez les premiers Pères de notre congrégation une constante tradition, d'après laquelle cette pieuse vierge aurait prédit la réforme prochaine du diocèse de Milan, par le moyen surtout des Clercs réguliers de Saint-Paul, que devait établir le vénérable Zaccaria. Voici, en effet, ce qu'on trouve mentionné dans un volume de ses lettres autographes. Écrivant, au mois d'août de l'année 1516, au cardinal de Saint-Malon, qui demeurait alors à Rome, elle déplore le malheureux état du diocèse de Milan, dont il était lui-même douloureusement affecté; puis, parlant des remèdes que Dieu, d'après ses espérances, allait apporter aux maux de ce diocèse, elle lui raconte deux visions qu'elle a eues à ce sujet au mois de juin, l'une le 21, l'autre la nuit de la Nativité de saint Jean-Baptiste, où elle entendit le précurseur de Jésus-Christ tenir au cardinal le langage suivant: « Rassure-toi et prends courage : bientôt le peuple « de Dieu, qui a séjourné si longtemps dans un « désert affreux et couvert de ronces, sera intro-

« duit dans une terre où coulent le lait et le miel : « je te verrai, au milieu de tout l'épanouissement « de ton cœur, bénir le Seigneur pour les nom- « breux et signalés bienfaits dont il aura comblé « son peuple. » Frappée de cette vision, la pieuse vierge attendait avec une sainte confiance l'accomplissement des promesses célestes, qu'elle croyait avec certitude devoir bientôt se réaliser. Deux ans après, c'est-à-dire le 2 novembre de l'année 1518, elle se mit à déplorer dans une autre lettre la dissolution générale des mœurset l'affaiblissement de la discipline dans la plus grande partie des monastères de religieuses. Ce qui l'affligeait surtout, disait-elle, c'était de ne pas voir de ministres propres à remédier comme il convenait à tant de maux; car les membres du clergé tant régulier que séculier avaient perdu l'esprit de leur vocation, et l'oratoire de l'Éternelle-Sagesse était déchu de sa première ferveur. C'était toutefois avec assurance qu'elle disait en terminant : *Bientôt le Seigneur enverra de plus saints ministres.* Bien que cette prédiction, quelle qu'elle soit, puisse s'appliquer indifféremment et d'une manière générale à tous les dignes ecclésiastiques séculiers et réguliers qui, du temps de saint Charles et dans la suite, déployèrent le plus grand zèle pour la réforme du diocèse de Milan; cependant, en réfléchissant sérieusement, on se convaincra facilement que les Clercs réguliers de Saint-Paul, établis par le vénérable Zaccaria, sont indiqués ici plus spé-

cialement qu'aucun autre ordre de Clercs réguliers. Ils furent, en effet, les premiers et même les seuls qui, pendant plus de trente ans, existèrent à Milan, où leur congrégation prit naissance peu d'années après la mort de la sœur Panigarola; les autres n'y furent introduits que par saint Charles Borromée. Archangèle, parlant en outre des ministres que Dieu ne devait pas tarder d'envoyer à son Église désolée, désignait spécialement l'oratoire de l'Éternelle-Sagesse, où le Seigneur voulut qu'Antoine-Marie trouvât les deux premiers compagnons qui le secondèrent dans la fondation des Clercs réguliers de Saint-Paul.

CHAPITRE VII.

Ap clé comme directeur spirituel de la comtesse Torelli de Guastalla, Antoine-Marie se rend à Milan.

La divine Providence, qui dispose sagement toutes ses œuvres et les conduit avec douceur à leur terme, se sert parfois de moyens en apparence peu convenables et contraires même au but proposé, pour montrer plus clairement que tout le bien que l'homme fait provient de la bonté de Dieu, à qui seul toute la gloire en doit être rapportée.

Le Seigneur sembla se plaire à réaliser de cette manière le projet salutaire qu'il avait inspiré à son serviteur Antoine-Marie d'instituer une congrégation de prêtres pour la réforme des mœurs. Tandis

que le vénérable Zaccaria avait les yeux fixés sur Crémone, où il espérait trouver des compagnons pour l'œuvre projetée, Dieu l'appela à utiliser ses fatigues dans d'autres villes, où il trouva non-seuseulement la facilité d'établir la congrégation des Clercs réguliers, mais encore l'opportunité de fonder un nouvel ordre de religieuses qui, par leur exemple, pussent exciter les autres à la vertu et leur servir de modèle. Dieu se servit pour cela d'une pieuse veuve, la comtesse Louise Torelli, princesse de Guastalla.

Plusieurs personnes, et spécialement le P. de Crêma, de l'ordre des Frères prêcheurs, son directeur et homme d'une grande sainteté de vie, lui avaient parlé avec beaucoup d'éloges du zèle et de la sainteté du vénérable Zaccaria, dont elle avait probablement connu la mère à Crémone. Elle se proposa donc de le prendre pour son aumônier et son conseiller, puis, dans la suite, pour son directeur, dans le cas où elle serait privée du P. de Crêma. Se trouvant à Crémone en 1530, elle vint entendre notre vénérable qui prêchait dans l'église de Saint-Vital et voulut même s'entretenir avec lui de choses spirituelles. Elle en fut si grandement édifiée et si bien confirmée dans son projet, qu'elle le pria de l'accompagner à Guastalla pour la conduire, elle et sa famille, dans les voies du salut. A cette proposition, Antoine-Marie ne manqua pas de s'excuser, alléguant qu'il ne pouvait abandonner les âmes dont Dieu lui avait confié le soin à Cré-

mone, pour procurer le bien d'une seule famille. Mais Louise lui répondit qu'il ne s'agissait pas seulement d'une famille; qu'il pourrait, s'il le voulait, employer très-utilement son zèle pour le bien de la population de Guastalla, qui en avait peut-être plus besoin que celle de Crémone; c'était donc un double bienfait qu'elle le suppliait très-ardemment de lui accorder. C'est alors qu'Antoine-Marie, pour mettre un terme aux nouvelles instances de la comtesse, lui dit : qu'il se croyait appelé de Dieu à accomplir une œuvre d'un plus grand prix pour le bien des âmes; il se proposait de fonder un nouvel ordre de Clercs réguliers qui s'appliqueraient tout entiers non-seulement à leur propre perfection, mais encore au salut du prochain. Loin de se laisser vaincre par ces paroles, la comtesse y trouva un motif pour redoubler ses instances; et elle dit au vénérable que, bien loin de vouloir le détourner d'un si saint projet, elle était disposée à le seconder dans tout ce qu'elle pourrait pour qu'il le mît à exécution. C'est dans le désir de contribuer au salut du prochain, disait-elle, qu'elle s'était déterminée à consacrer une bonne partie de ses revenus pour l'entretien de jeunes personnes pauvres, afin de les soustraire aux périls du monde et de les porter à la vertu, ajoutant qu'elle en avait déjà quelques-unes à Milan et qu'elle se proposait de les placer sous la direction du P. de Crêma. Mais comme ce religieux ne pouvait lui continuer ses soins, elle se voyait obli-

gée de chercher un autre prêtre zélé pour le remplacer; d'ailleurs, qu'en s'établissant à Milan, où elle se proposait aussi de se rendre, rien ne l'empêcherait, tout en s'occupant d'elle et de sa famille, de travailler en même temps à la fondation qu'il avait en vue. Antoine-Marie ne crut pas devoir mépriser ces raisons et pensa qu'elles cachaient peut-être un dessein de la divine Providence, qui voulait lui donner en même temps l'occasion de travailler au salut d'un plus grand nombre d'âmes et de réaliser plus facilement le projet qu'il avait conçu. Mais, avant de se décider, il consulta et fit consulter Dieu dans l'oraison. Persuadé par lui-même et par les conseils du P. de Crêma que c'était réellement la volonté de Dieu, Antoine-Marie prit le parti d'accompagner la comtesse à Guastalla vers la fin de l'année 1530; mais auparavant ils se rendirent à Milan avec le P. de Crêma.

Pendant son séjour dans cette ville, il fréquenta l'oratoire de l'Éternelle-Sagesse, mentionné plus haut; bien qu'il se tînt soigneusement caché, le bruit de ses vertus et du grand bien qu'il opérait à Crémone ne tarda pas à se répandre parmi les membres de la confrérie. Comme prêtre, il fut invité à adresser quelques paroles à la pieuse assemblée; répondant avec bonté au désir qu'on avait de l'entendre, il ne put s'empêcher, sous l'influence du saint zèle dont il était animé, de manifester à son auditoire l'esprit de la divine sagesse et la charité si vive qui parlaient en lui. Après ce discours,

les membres de la confrérie eurent pour lui encore plus d'estime et de vénération ; quelques-uns commencèrent même à lier avec lui une sainte amitié, afin de mieux profiter de ses conseils et de ses exemples pour le bien de leurs âmes. Au nombre de ceux-ci se trouvèrent deux nobles Milanais, Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia, tous les deux d'une piété remarquable. Comme nous aurons souvent occasion d'en parler, parce qu'ils ont été les premiers et les principaux compagnons du vénérable Zaccaria, il n'est pas hors de propos de donner ici un aperçu de leur vie édifiante.

CHAPITRE VIII.

Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia.

Barthélemy Ferrari naquit à Milan vers la fin de l'année 1499 ou dans les premiers jours de l'année 1500, de Louis Ferrari, chevalier milanais de très-noble famille, et de Catherine Castiglioni, dame d'une grande vertu. Il eut deux frères, François et Basile; le premier était beaucoup plus âgé que lui, le second l'avait précédé de quatre ans seulement. Barthélemy n'avait encore que deux ans quand il perdit presque en même temps son père et sa mère. Son frère aîné, François, le prit quelque temps, ainsi que son autre frère Basile, sous sa tutelle. Mais François étant mort peu de temps après,

les deux enfants furent enfin confiés à la sollicitude d'un de leurs proches qui les fit élever convenablement. Quant à Barthélemy, on peut dire qu'il n'eut presque pas besoin de maître pour son éducation, tant il se distinguait déjà par la pureté et la gravité de ses mœurs. Rien de puéril ne paraissait dans son enfance; l'étude et les exercices de piété faisaient toutes ses délices. Ce fut à l'âge de dix-huit ans qu'il résolut d'aller étudier le droit à Pavie; mais il fut obligé auparavant de partager l'héritage avec son frère Basile qui, déjà chanoine de Sainte-Marie de Falcorina, voulait transférer son domicile à Rome. Le sénat de Milan donna en cette circonstance à Barthélemy un témoignage bien honorable de l'estime qu'il avait pour lui. Comme il était mineur, il devait, selon les lois, faire administrer ses biens par un tuteur; mais le sénat, qui connaissait la sagesse de sa conduite et la maturité de son jugement, lui laissa l'ample faculté de se gouverner librement lui-même, sans dépendre d'aucun tuteur. A Pavie, où il demeura quelques années, il fut pour tous ses condisciples un modèle de vertu et d'assiduité à l'étude. Quelques-uns, excités par son exemple et ses paroles, devinrent plus chrétiens dans leurs mœurs. Beaucoup d'autres plus dissolus tentèrent, soit ouvertement, soit par des piéges occultes, de l'entraîner dans la voie dangereuse du vice; mais leurs efforts ne servirent qu'à donner un nouveau lustre à la vertu de Barthélemy. Voyant que la circonspection qu'il avait employée

jusqu'alors ne suffisait pas pour le mettre à l'abri des dangers du monde, il embrassa un genre de vie plus austère et plus retirée. Il pensa dès lors à quitter totalement le cours de droit, où il entrevoyait plus de périls pour son âme que d'avantages pour son esprit. Il crut aussi entendre une voix intérieure qui l'exhortait à échanger les avantages temporels que le monde lui offrait dans la profession d'avocat contre les récompenses inestimables et éternelles qu'il pouvait obtenir dans le ciel, en s'appliquant uniquement au salut de son âme. Il abandonna donc sans hésiter son cours de droit et revint à Milan, où, sous la direction de Mgr Bellotti, dont nous avons déjà parlé, il fit quelques jours de retraite afin d'obtenir de Dieu plus de lumière sur l'état de vie qu'il devait embrasser. Déterminé enfin, d'après les conseils de son directeur, à se consacrer entièrement au service de Dieu dans l'état ecclésiastique, il revêtit l'habit clérical. Cette détermination fut, de la part du monde, l'objet de nombreux commentaires. Les uns la raillaient et la regardaient comme un effet de la légèreté et de la mélancolie ; les autres la louaient comme une œuvre généreuse et sainte et y voyaient même un grand bien pour l'Église de Dieu. Quant à Barthélemy, tout occupé de sa propre sanctification, il ne s'importait nullement des jugements des hommes ; il s'adonnait à l'oraison, à la mortification et à la fréquentation des sacrements. Comme il sentait croître de plus en plus dans son cœur le désir de travailler et de

souffrir pour Dieu, il ne tarda pas à s'employer au salut des âmes. Il vint plusieurs fois au secours des jeunes personnes dont la vertu était en danger. Il visitait les malades dans les hôpitaux, les exhortait à la patience et les servait avec tant de charité que les infirmiers en étaient ravis d'admiration. Il ne négligeait aucune occasion de donner de salutaires leçons aux pécheurs, et principalement à ceux qui blasphémaient le saint nom de Dieu, bien qu'il s'attirât souvent leur colère. Il fit preuve d'un zèle plus grand encore en instruisant les petits enfants dans la doctrine chrétienne. Cet enseignement était alors presque entièrement négligé dans les églises. Après l'avoir rétabli dans sa propre paroisse avec la permission et le concours de son curé, il alla enseigner le catéchisme tantôt dans une église, tantôt dans une autre, et engagea peu à peu les autres curés à suivre cet exemple. Mais ce fut surtout pendant la peste qui ravagea Milan en 1524 que la charité de Barthélemy se montra véritablement héroïque; car le préfet de santé ayant désigné pour servir de lazaret une propriété que Barthélemy possédait hors de la ville, celui-ci s'estima très-heureux que ce lieu fût destiné à une fin si charitable. Il crut voir en cela un dessein de Dieu qui voulait confier spécialement à sa sollicitude les pauvres malades qui y seraient amenés. C'est dans cette pensée qu'il allait chaque jour les visiter, les assister et pourvoir à tous leurs besoins. Ce n'était point assez pour sa charité, car il parcourait encore

les maisons particulières de la ville pour porter secours aux pestiférés qui s'y trouvaient disséminés çà et là et auxquels il donnait lui-même tous les soins possibles, malgré le péril qu'il encourait pour sa propre vie. A peine l'épidémie eut-elle cessé qu'il survint une affreuse disette pendant laquelle bon nombre de personnes périrent de faim ; le cœur de Barthélemy fut si douloureusement ému à la vue de la misère du prochain et des offenses dont Dieu était l'objet, que sa santé, déjà affaiblie par les fatigues et les privations, dépérissait d'une manière sensible. Dans le dessein d'apaiser autant qu'il était en lui la colère divine, il se levait la nuit pour prier, suppliant tous les saints et surtout la Mère de Dieu d'intervenir auprès de la miséricorde divine pour la cessation du fléau ; il se rendait à l'église de très-bon matin pour y entendre une ou plusieurs messes. Il allait ensuite visiter les pauvres délaissés auxquels il faisait l'aumône, souvent au delà de ses moyens. Afin d'être en mesure de soulager abondamment les pauvres, il se contentait, pour sa nourriture, de quelques aliments grossiers et, pour tout vêtement, d'une tunique en drap très-commun ; il n'avait gardé à son service qu'un seul domestique. Ses parents et ses amis ne manquèrent pas de lui faire de sérieux reproches sur son genre de vie ; ils s'en plaignirent même à son frère Basile, qui lui écrivit de Rome à plusieurs reprises pour le détourner de cette ferveur qu'il appelait excessive. La réponse de Barthélemy était la même pour tout le

monde, il répondait à tous qu'il lui était beaucoup plus agréable de souffrir lui-même un peu que de voir ses frères mourir de faim.

Barthélemy Ferrari trouva un ami digne de lui dans la personne de Jacques-Antoine Morigia, qui, cependant, était entré plus tard que lui dans la voie de la perfection. Il descendait de l'ancienne et noble famille des Morigia de Milan. Ce fut vers la fin de l'année 1497, ou au commencement de 1498, qu'il naquit de Simon Morigia et d'Orsina Bazzi. Après la mort de leur père, Jacques-Antoine et son frère aîné, Paul, demeurèrent sous la tutelle de leur mère. Ce fut un malheur pour Jacques-Antoine ; car sa mère ne sut apprécier en lui que les qualités qu'on doit le moins estimer. Cet enfant montrait en effet un excellent naturel, une conception prompte et vive, un cœur candide et aimant, de telle sorte qu'il aurait fait d'admirables progrès dans la vertu non moins que dans la science, s'il avait eu le bonheur de recevoir une bonne éducation. Il se distinguait par les saillies de son esprit, par des manières enjouées et agréables, par une figure qui avait conservé tous ses charmes, bien qu'une fois en jouant il se fût blessé avec la pointe d'un couteau la prunelle de l'œil droit. Comme Orsina, malgré son veuvage, s'adonnait à toutes les vanités mondaines, elle n'aimait et n'admirait dans son enfant que ce qui lui paraissait devoir plaire au monde. Elle faisait peu de cas de la piété, de la vertu et même du savoir. C'est pourquoi si son fils

obtint quelques succès dans les lettres, les mathématiques et l'architecture, il les dut plutôt à ses dispositions naturelles qu'aux soins qu'elle prit de son instruction. Du reste, se conformant aux sentiments et aux exemples de sa mère, Jacques-Antoine se livra aux passe-temps du monde, et s'y montra avec tant de recherche pour sa personne qu'on le nommait communément Morigia le beau, Morigia le galant. Les historiens de sa vie affirment néanmoins unanimement qu'au milieu de ces vanités et de ces tentations fortes, il conserva toujours, outre le respect qu'il devait à sa mère, un certain sentiment d'honnêteté qui lui faisait éviter avec horreur tout discours contre les bienséances. Jacques-Antoine persévéra dans ce genre de vie oisive et vaine, sans vertus et sans vices, du moins notables, sans but fixe et comme un vaisseau privé de gouvernail, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, où Dieu l'appela à une vie plus utile et plus chrétienne d'une manière aussi simple que miséricordieuse. Notre jeune homme faisait parfois une visite de politesse à quelques-unes de ses proches qui vivaient dans le monastère de Sainte-Marguerite à Milan. Ces bonnes religieuses saisissaient cette occasion de s'entretenir avec lui de choses spirituelles, et l'exhortaient à s'approcher du sacrement de pénitence. Elles lui conseillèrent même de s'adresser à leur confesseur, Jean Bono, Crémonais, qu'elles louaient comme un homme d'un profond savoir et d'une vertu consommée. Jacques-Antoine se moqua d'abord de cette

proposition, mais les religieuses le déterminèrent enfin à se confesser. Tel fut le commencement de sa conversion. L'abbé Bono gagna bientôt son esprit et son cœur, et, après l'avoir entendu deux ou trois fois en confession, il fut touché de pitié en voyant se perdre au milieu des vanités du monde un jeune homme doué de si belles qualités et si capable de devenir un grand serviteur de Dieu. Il se prit donc un jour à l'émouvoir par une vive et affectueuse exhortation, en lui démontrant le néant de tous les biens du monde comparés à ceux de l'éternité, qu'il pouvait espérer, si, pendant qu'il en était temps encore et que Dieu lui en offrait la grâce, il s'appliquait désormais au service d'un si bon et d'un si grand maître. Cette exhortation réveilla Jacques-Antoine comme d'une léthargie; il fut touché de componction, rougit de sa folie passée et demanda un jour pour prier et consulter Dieu sur le parti qu'il avait à prendre. Pendant ce bref délai Dieu l'éclaira et le fortifia si bien par sa grâce, que le lendemain il déclara à son directeur qu'il voulait à tout prix renoncer aux vanités du siècle et employer désormais ses jours au service du Seigneur; et il se mit, en effet, tout de suite à l'œuvre. Il est facile de comprendre ce que produisit dans la ville de Milan la résolution inattendue de Morigia; tous s'en étonnaient et disaient qu'il ne persévérerait pas dans sa nouvelle détermination. Sa mère fut la première à le blâmer. Car le changement de son fils était la condamnation de sa vanité,

que l'âge n'avait point diminuée. Mais Jacques-Antoine, qui s'était véritablement consacré à Dieu, laissa parler le monde et devint dès lors un tout autre homme. Agrégé à l'oratoire de l'Éternelle-Sagesse, il en suivit tous les exercices avec une grande ferveur, et mena une vie sainte et exemplaire sous la direction de Mgr Ladini, qui présidait à l'Oratoire. Il renonça pour toujours aux réjouissances mondaines ; il faisait ses délices de secourir le prochain, de visiter les églises, de fréquenter les sacrements et de lire des livres de piété. Il passait plusieurs heures du jour et de la nuit dans la méditation des vérités éternelles et spécialement de la passion du divin Rédempteur, dont le souvenir lui faisait verser des larmes sur son aveuglement passé.

C'était à son avocate spéciale, sainte Marie-Magdeleine, qu'il avait recours, dans l'espoir qu'elle serait pour lui auprès de Jésus crucifié une médiatrice aussi compatissante que puissante, s'il la suivait dans les œuvres de la pénitence, comme il ne l'avait que trop suivie dans la vanité et l'amour du siècle. Il repassait dans son esprit avec une satisfaction particulière tous les passages de l'Évangile qui parlaient d'elle. Ce qu'il admirait surtout, c'est la force d'âme vraiment héroïque avec laquelle cette sainte se présenta à Jésus-Christ en pénitente au milieu d'un festin, et s'exposa au mépris d'un pharisien superbe. Pour lui, voulant l'imiter en quelque manière, il paraissait souvent avec un habit très-

pauvre dans les mêmes lieux où il avait coutume de paraître autrefois somptueusement vêtu. Il serait allé plus loin si son directeur, dont il aimait à dépendre en tout, ne s'y fût opposé. Mais, aux actes d'humilité qu'il ne pouvait faire en public, il demanda et obtint de substituer en particulier d'autres œuvres de pénitence. Il mortifiait son corps par le jeûne, le cilice, la discipline et par un sommeil aussi court que pénible, tantôt sur la paille ou les planches, tantôt sur une chaise, ou même sur la terre nue. C'est en persévérant avec une ferveur de plus en plus grande dans ce genre de vie que Jacques-Antoine se vit entouré de la haute estime des personnes les plus sensées et les plus graves de la ville. On lui offrit la riche abbaye de Saint-Victor al Corpo. Ses parents et ses amis le supplièrent de de ne pas laisser échapper une si belle occasion de s'enrichir et de faire du bien à sa famille, lui représentant que les terres de ses parents confinaient à celles de l'abbaye, qu'il aurait ainsi plus de moyens de satisfaire sa charité et son zèle pour la gloire de Dieu, en employant les revenus considérables de ce bénéfice, partie pour le soulagement des pauvres, partie pour la reconstruction de l'église en ruines; que, d'ailleurs, s'il ne voulait pas conserver pour lui-même l'abbaye qu'on lui offrait, il pourrait la céder ensuite à son frère Paul. A toutes ces instances, Jacques-Antoine répondit qu'il n'avait pas l'intention d'enrichir sa famille avec les biens de l'Église, que les pauvres se-

raient secourus d'une autre manière par Dieu leur père, qu'un autre pourvoirait à l'église de Saint-Victor, et qu'il ne jugeait opportun en aucune façon d'accepter une abbaye avec la pensée de la céder ensuite. Sur son refus, sa famille fit conférer le bénéfice à son frère Paul. A la mort de ce dernier, qui arriva bientôt après, l'abbaye fut confiée aux mains des moines du Mont-Olivier, qui firent reconstruire l'église et bâtirent à côté un magnifique monastère, selon le plan tracé par Jacques-Antoine lui-même. Ce serait ici le lieu de parler de son dévouement pour le service des malades, du zèle avec lequel il exhorta le peuple à la pénitence, lorsque la peste ravagea pour la seconde fois Milan, en 1530. Mais ce que nous avons dit suffit pour faire connaître la vertu des deux premiers compagnons du vénérable Zaccaria.

CHAPITRE IX.

Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia prêtent leur concours à Antoine-Marie pour fonder une congrégation de Clercs réguliers. — Antoine-Marie s'établit à Milan.

Unis par une sainte amitié, Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia s'entretenaient souvent, non sans douleur, de la corruption générale des mœurs qui régnait alors à Milan. Pleins de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ils cherchaient les moyens de remédier à un si grand

mal, et ils finissaient presque toujours par convenir que le premier et le principal remède devait être la vie sainte et le zèle des ecclésiastiques. Mais plus ils étaient convaincus de l'importance et de la nécessité d'un tel remède, plus il leur paraissait difficile à trouver, vu la dépravation presque universelle du clergé. Tandis qu'ils déploraient ainsi les maux de leur patrie et adressaient à Dieu de ferventes prières, afin que Celui qui peut tout procurât à son Église de dignes ministres, Antoine-Marie arriva à Milan. Dès que Barthélemy et Jacques-Antoine se furent intimement liés avec lui, ils commencèrent à s'entretenir de la grande pénurie où se trouvait Milan de prêtres zélés qui, par tous les moyens possibles, vinssent à bout de rétablir le culte divin et de procurer le salut des âmes.

C'est alors qu'Antoine-Marie leur manifesta le désir qu'il avait depuis quelque temps de s'adjoindre, pour l'utilité tant du clergé que du peuple, quelques prêtres animés d'un même esprit, affranchis de tout soin temporel et vivant sous une même règle, uniquement occupés du service de Dieu et du salut des âmes. Il fit comprendre sans difficulté à ses deux amis l'avantage qui résulterait pour l'Église d'une semblable institution. Une plus grande facilité pour s'occuper de sa propre sanctification et du salut du prochain en se dérobant aux soucis du siècle, l'émulation et le mutuel appui qui devraient se trouver parmi des prêtres menant le même genre de vie et aspirant au même

but, le bon exemple qui serait donné par là aux autres ecclésiastiques, telles furent les raisons que Barthélemy et Jacques-Antoine surent facilement saisir et apprécier. Comme ils songeaient déjà l'un et l'autre à embrasser l'état ecclésiastique et qu'ils se proposaient uniquement de travailler à leur sanctification et au salut du prochain, ils sentirent bientôt naître en eux le désir ardent de s'unir à Antoine-Marie pour former la congrégation qu'il avait projetée. Après s'être entretenus plusieurs fois de ce dessein et avoir adressé à Dieu de ferventes prières, ils résolurent, de concert avec le Vénérable, de mettre la main à l'œuvre et de jeter au plus tôt à Milan même les fondements de la nouvelle congrégation. Il s'éleva alors une sainte contestation entre Antoine et ses compagnons, pour savoir qui d'entre eux devait avoir la principale direction de l'œuvre. Chacun, par humilité, refusait la prééminence. A la fin, Antoine-Marie dut céder aux instances de ses deux amis qui voulurent absolument lui donner le premier rang, parce qu'il était prêtre et plus expérimenté qu'eux dans les choses spirituelles. C'est ainsi que Dieu commença à réaliser les désirs et les espérances de son serviteur en lui faisant trouver d'une manière si inespérée deux compagnons pour l'aider à exécuter ses pieux desseins. Ceci eut lieu en l'année 1530, et fut le commencement de la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul. Mais comme Antoine-Marie devait alors se rendre à Crémone, et ensuite à Guastalla,

selon la promesse qu'il en avait faite à la comtesse Torelli; les trois compagnons convinrent ensemble de se préparer à accomplir leur dessein en priant Dieu d'une manière toute particulière et en mettant ordre à leurs affaires temporelles pour n'avoir plus à y penser.

Pendant les quelques mois qu'Antoine-Marie dut séjourner à Crémone, il continua ses exercices de piété et de charité envers le prochain, prêchant, confessant et travaillant de toutes manières au salut des âmes. Son zèle pour le bien spirituel de ses concitoyens était d'autant plus ardent qu'il allait bientôt s'éloigner d'eux et porter à d'autres les soins de son ministère. Après avoir mis, pour ainsi dire, la dernière main à son apostolat à Crémone, il fit le voyage de Guastalla avec la comtesse Torelli qui revint de Milan au commencement de septembre de l'année 1530. On ne saurait décrire la joie qu'elle éprouvait d'avoir rencontré un homme aussi célèbre qu'Antoine-Marie. Elle l'accueillit comme un ange que Dieu lui envoyait pour lui servir de guide à elle et à tout son peuple dans la voie du salut. La haute estime qu'elle avait conçue pour lui s'accrût encore, à mesure qu'elle pût connaître de plus près ses vertus et le sage discernement qu'il montrait dans les choses spirituelles aussi bien que dans le maniement des affaires temporelles. C'est pour cela qu'elle voulut le mettre tout de suite au courant de son genre de vie et des œuvres de charité qu'elle voulait entreprendre, afin de se con-

duire d'après les inspirations de sa sagesse. Bien qu'elle eût près d'elle le P. de Créma, son directeur, elle n'osait pourtant rien faire d'important, sans prendre auparavant l'approbation d'Antoine-Marie.

Mais celui-ci ne pouvait borner son zèle à procurer uniquement le bien spirituel de la comtesse et de sa famille. Il entreprit donc à Guastalla, comme il l'avait fait à Crémone, des exercices publics de religion, se montrant infatigable pour catéchiser les enfants, annoncer la parole de Dieu, administrer les sacrements, introduire et encourager les pratiques salutaires de la piété et les œuvres de la charité chrétienne. Il en résulta un immense avantage pour la population, au sein de laquelle on vit bientôt refleurir le goût de la piété et la pureté des mœurs. On accourait en foule vers Antoine-Marie, soit pour être instruit de la loi de Dieu, soit pour déposer à ses pieds le fardeau du péché, soit enfin pour être dirigé dans la voie de la vertu. Il n'oubliait pas toutefois les fils spirituels qu'il avait engendrés à Jésus-Christ à Crémone. Tantôt il leur écrivait, tantôt il les visitait en personne et s'efforçait par tous les moyens de les confirmer dans leurs saintes résolutions.

Cependant Milan était le continuel objet de sa pensée. Il soupirait après le moment et cherchait les moyens d'établir la congrégation des prêtres dont il avait arrêté le plan avec Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia. Dans ce dessein, il tira

parti de l'avantage qu'il avait de s'entretenir souvent avec le P. de Créma, pour s'inspirer des conseils d'un homme si éclairé et si expérimenté dans les choses divines, qui, depuis plusieurs années, était confesseur de Saint-Gaëtan Tiene, dont il avait été le principal conseiller dans l'institution des Clercs réguliers théatins.

Suivant sa promesse, la comtesse Torelli aidait aussi le vénérable Zaccaria dans l'établisement de sa congrégation. C'est dans ce but, dit-on, qu'elle fit venir de Milan à Guastalla Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia, qui séjournèrent quelque temps auprès d'elle. Sous la direction du P. de Créma et d'Antoine-Marie, la comtesse avait fait en peu de temps de tels progrès dans la vertu qu'elle résolut de vendre ses biens et d'en employer le prix en œuvres de charité. Après avoir réglé et bien disposé toutes choses, elle adopta les mesures nécessaires pour la bonne administration de ses terres et, en 1531, ou au plus tard, en 1532, elle alla, accompagnée du P. de Créma et d'Antoine-Marie, se fixer à Milan avec toute sa famille. Elle habita d'abord, avec les jeunes filles qu'elle avait commencé à recueillir, dans une maison qu'elle possédait près de la basilique de Saint-Ambroise. Mais la vente de ses biens ayant rencontré beaucoup d'obstacles, elle se vit obligée de faire plusieurs voyages à Guastalla, où elle emmenait toujours le P. de Créma, tandis que le vénérable Zaccaria s'occupait de la direction des jeunes filles et de la fondation de sa congrégation.

CHAPITRE X.

De nouveaux compagnons se joignent à Antoine-Marie. Le pape Clément VII approuve la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul.

On remarque ordinairement dans l'ordre de la grâce les mêmes phénomènes que dans l'ordre de la nature; ainsi, il arrive souvent que les œuvres les plus belles et les plus durables ont des commencements petits et faibles et n'arrivent à leur perfection que graduellement et après avoir triomphé de bien des obstacles. Tous les ordres religieux, à leur origine, paraissent faibles, mal affermis; puis, ils croissent peu à peu au milieu d'une foule de contrariétés, se développent et se consolident enfin. Tel a été le sort de l'Église elle-même à son berceau; Jésus-Christ, son divin fondateur, la compare à un grain de sénevé, qui est d'abord la plus petite des plantes, mais qui croît ensuite et surpasse par son élévation tous les arbrisseaux, à un tel point que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches. Persuadés qu'une telle disposition est l'ordre de la divine Providence, les saints fondateurs des ordres religieux s'inquiétaient peu que les œuvres, qu'ils avaient méditées pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, eussent un commencement faible et n'atteignissent pas tout de suite à la perfection. Pleins de confiance dans la bonté et la

puissance du Seigneur, qui les avait inspirés, ils s'efforçaient de donner des fondements stables et profonds à l'édifice qu'ils se proposaient d'élever. Plus ils voyaient de difficultés et de périls pour leur entreprise, plus ils se sentaient encouragés à poursuivre leur dessein. Telles étaient les dispositions d'Antoine-Marie. Il ouvrit à Milan une école de perfection chrétienne pour tous ceux qui voudraient s'adresser à lui; il leur faisait souvent des conférences et leur donnait les mêmes exercices spirituels qu'il avait établis à Crémone et à Guastalla. Les premiers qui y assistèrent furent ses deux amis, Ferrari et Morigia, qui étaient heureux de le voir enfin fixé à Milan. Ils se réunissaient tous les jours pour s'occuper de choses spirituelles et spécialement de l'établissement de la nouvelle congrégation. Dès ce moment, l'amitié des trois compagnons devint plus étroite et plus forte que jamais. On aurait dit qu'ils n'avaient qu'une même pensée et une même volonté. Antoine-Marie ne décidait rien, n'entreprenait rien sans avoir demandé préalablement l'approbation de ses deux compagnons. De leur côté, ceux-ci accueillaient toujours avec une extrême satisfaction tout ce qu'il leur proposait, parce qu'ils le vénéraient comme leur père et leur maître.

Antoine-Marie voulut alors terminer ses affaires temporelles. Sa mère, autant qu'il est permis d'en juger, avait jusqu'ici refusé d'accepter la donation qu'il lui avait faite, en 1520, de tout son avoir, et,

depuis cette époque, il avait acquis encore de nouveaux biens; c'est pourquoi il renouvela son testament le 4 décembre 1531, et constitua de nouveau sa mère héritière de tous ses biens; il regardait comme un devoir de piété filiale de pourvoir largement à ses besoins, d'autant plus qu'il ne pouvait douter du saint usage qu'elle ferait de ses richesses. Libre enfin de tout soin temporel, Antoine-Marie se livra entièrement à l'exécution de l'œuvre qu'il méditait.

Barthélemy Ferrari ne tarda pas de venir partager son habitation et sa manière de vivre. Peu de temps après, Jacques de Caseï et l'abbé François Lecchi, tous deux Milanais, poussés par le désir d'une plus grande perfection, vinrent aussi se joindre au vénérable Zaccaria, qui les avait touchés par ses paroles et par ses exemples. Mais, bien qu'on puisse dire avec raison qu'ils suivirent le genre de vie du Vénérable pour les exercices de piété et les œuvres de charité envers le prochain, il est certain qu'ils n'habitèrent avec lui qu'au mois d'octobre 1533, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Jacques Morigia, sans qu'on sache pourquoi, différa son entrée dans la Société jusqu'à la fin de l'année 1534, bien qu'il prît part, dès le commencement, à tous les travaux et à toutes les délibérations de ses compagnons.

C'est ainsi que le vénérable Zaccaria jeta les fondements de cette vie régulière qu'il avait le dessein d'établir et qu'il cherchait à perfectionner tous les

jours de plus en plus. Chacun n'avait pour toute règle que son aimable et sage direction. Antoine-Marie voulait que ses compagnons se distinguassent avant tout par l'humilité, la pauvreté d'esprit, l'abnégation d'eux-mêmes et la pratique de l'oraison. C'était avec une admiration véritable que l'on considérait la vie pauvre et mortifiée que menaient ces hommes d'une si haute naissance, l'humilité que manifestait leur maintien et la ferveur avec laquelle ils se livraient au service de Dieu et aux œuvres de charité envers le prochain. Comme leur réputation de sainteté se propageait de plus en plus dans la ville de Milan, on accourait en foule tous les jours aux conférences spirituelles et aux exercices religieux donnés par Antoine-Marie; en sorte que sa maison devint bientôt trop étroite pour contenir la multitude des auditeurs; le bien qui s'opérait était en rapport avec l'affluence des fidèles. Antoine-Marie avait une telle grâce dans ses discours et raisonnait avec tant de savoir et de ferveur sur les choses spirituelles que personne n'allait une fois l'entendre sans devenir meilleur, ou au moins sans avoir le désir de revenir l'écouter. Peu content de ce qu'il faisait dans l'intérieur de sa maison pour procurer le bien du prochain, il commença encore à exercer à Milan ses œuvres accoutumées de charité envers les pauvres et les malades. Il annonçait aussi, selon l'occasion, la parole de Dieu dans les églises publiques et administrait les sacrements, n'omettant jamais rien de ses austérités accoutumées, de

son assiduité à la prière, malgré les travaux et les fatigues du saint ministère. A l'imitation de l'Apôtre, il châtiait son corps et le réduisait en servitude, afin qu'après avoir prêché aux autres, il ne fût point réprouvé lui-même. Comme les occupations multipliées de la journée ne lui laissaient pas tout le temps qu'il aurait désiré pour l'oraison, il y consacrait une bonne partie de la nuit. Une telle manière de vivre excitait au plus haut point l'admiration de ses compagnons qui ne pouvaient comprendre qu'un homme d'un si faible tempérament pût supporter de si grandes fatigues sans accorder même à son corps le peu de repos que réclame la nature. Pour lui, quand il pouvait reposer son âme en Dieu et la fortifier dans l'oraison, il ne songeait guère à réparer les forces de son corps. C'était principalement au milieu du silence de la nuit qu'il appelait la rosée des bénédictions célestes sur la vigne qu'il commençait de cultiver, et puisait dans la prière une nouvelle vigueur pour les fatigues du lendemain. Voyant ses travaux produire chaque jour des fruits de salut plus abondants, il ne pouvait, dans son humilité profonde et son extrême confusion, se rassasier de rendre grâce à la bonté divine, qui daignait, par son ministère, faire refleurir la religion et la pureté des mœurs dans les âmes.

Antoine-Marie fit par ses exemples une impression si profonde sur l'esprit de ses collègues, qu'ils éprouvèrent aussi, tout en travaillant à leur propre sanctification, un désir ardent de procurer le salut du

prochain, chacun selon ses forces. Le samedi saint de l'année 1531, Barthélemy Ferrari, d'après le conseil d'Antoine-Marie et du P. de Créma, reçut l'onction sacerdotale; mais, à l'exemple de saint Ignace de Loyola, il différa encore quelque temps de célébrer sa première messe. Témoin du progrès que faisait dans le genre de vie nouvellement adopté le petit troupeau qu'il avait réuni, Antoine-Marie crut qu'il ne devait plus hésiter à demander au Souverain Pontife l'autorisation de le constituer en ordre religieux, et de lui donner les règles particulières les plus propres à obtenir le but qu'il s'était proposé. Ce fut donc vers la fin de l'année 1532, qu'après s'être concerté avec ses compagnons et avoir recommandé à Dieu le succès de l'affaire, il chargea Barthélemy Ferrari d'écrire à ce sujet à son frère Basile qui était alors secrétaire du Pape Clément VII. Basile rédigea lui-même la supplique au nom de son frère, d'Antoine-Marie et des autres disciples de ce dernier, et la présenta au Pontife qui l'accueillit avec bonté. Le 18 février 1533 Clément VII donna le bref d'approbation perpétuelle par lequel il autorisait Barthélemy Ferrari et Antoine-Marie à se réunir avec d'autres confrères pour vivre en communauté en se liant par des vœux; quant à eux, ils devaient faire leurs vœux entre les mains de l'évêque de Milan; pour les autres, ils devraient les faire entre les mains de l'un d'entre eux, ou du supérieur. Ils pouvaient enfin se donner une règle et la changer à volonté, selon que le besoin des temps

l'exigerait. Voilà comment l'autorité apostolique pourvut à l'institution canonique du nouvel ordre des Clercs réguliers.

CHAPITRE XI.

Le vénérable Zaccaria donne à ses compagnons l'habit religieux. — Constitutions de la congrégation.

Dès qu'Antoine-Marie vit son dessein approuvé avec tant de bienveillance par le vicaire de Jésus-Christ, il eut d'autant plus de courage pour l'accomplir que de nouveaux compagnons manifestèrent le désir de se réunir à lui.

Au mois de septembre de l'année 1533, il loua une petite maison à côté de l'église de Sainte-Catherine, près de la porte du Tésin, dans l'intention d'y joindre quelques autres maisons voisines, ce qu'il fit peu après avec l'autorisation du duc de Milan. C'est ainsi qu'il put recevoir pour vivre en communauté (outre les PP. Ferrari, Lecchi et Caseï) le P. Morigia et quatre autres disciples qui furent : Camille de Néri, Denis del Sesto, François Crippa et Melchior Soresina, tous issus des plus illustres familles de Milan. Secondé par ses huit confrères, Antoine-Marie jeta les fondements de la vie religieuse en commun. Les voyant tous fermes dans leur résolution, il les admit, l'année suivante 1534, a prendre l'habit régulier qu'il avait pris lui-même. Il était conforme à celui que portaient les Clercs

séculiers de la Lombardie, mais plus simple et plus pauvre. Les premiers qui le reçurent des mains d'Antoine-Marie furent : Jacques de Caseï, le 10 juin ; Barthélemy Ferrari et François Crippa, le 20 août ; Jacques-Antoine Morigia, le 24 du même mois; Camille de Néri, le 29 novembre; Denis del Sesto, le 25 décembre, et Melchior Soresina, au commencement de l'année 1535. François Lecchi, avant peut-être d'avoir pris l'habit, sortit de la congrégation au mois d'octobre 1534 pour cause de maladie et n'y rentra qu'au mois de février 1543. Quelques-uns d'entre eux conservèrent leurs noms ; d'autres le changèrent, comme le P. Soresina qui fut appelé Jean-Baptiste, et le vénérable Morigia qui, en prenant l'habit, fut appelé Paul-Baptiste, bien qu'il continuât ensuite de porter le nom de Jacques-Antoine.

Dès que le nouvel ordre des Clercs réguliers fut canoniquement institué, les compagnons du vénérable Zaccaria pensèrent qu'il devait, conformément au pouvoir qu'il en avait reçu du Pape, commencer à tracer des règles pour le gouvernement de la congrégation. Antoine-Marie condescendit à leur désir ; mais comme il s'agissait d'une affaire extrêmement importante, il leur ordonna d'abord à tous d'adresser à Dieu des prières spéciales, afin qu'il l'éclairât et lui fît découvrir ce qui contribuerait le plus à sa gloire et à la sanctification des âmes. Il voulut ensuite connaître l'avis non-seulement de ses compagnons, mais encore de quelques autres religieux renommés par

leur prudence et la sainteté de leur vie, surtout du P. de Créma, par lequel il se fit tracer une espèce de plan de constitutions qu'il se proposait de développer plus tard. Aidé de prières et de conseils, Antoine-Marie mit peu à peu par écrit un petit nombre de règles conformes à la manière de vivre qu'il avait déjà introduite. On ignore l'époque précise où elles ont été composées. Il est très-probable qu'il ne les a pas écrites toutes de suite, et qu'il les a, au contraire, développées peu à peu pour les perfectionner de plus en plus, selon l'inspiration divine et les leçons de l'expérience, pendant le peu de temps qu'il survécut à l'établissement de la congrégation. Il n'aimait pas, en effet, à multiplier et à changer les règles. C'est à ce sujet qu'il écrivit dans ses constitutions : « Rappelez-vous, « mes frères, que les saints ordres religieux, si bien « dirigés par le Saint-Esprit dans les siècles passés, « se sont relâchés depuis par les additions multi- « pliées des règles et des statuts de ceux qui, n'ayant « pas le même esprit que leurs pères, ont intro- « duit des règles ou des coutumes aussi relâchées « qu'ils l'étaient eux-mêmes. » C'est pour cette raison qu'il ne voulut jamais donner ses règles ni en totalité, ni d'une manière formelle, ni même, comme on a coutume de dire, les publier capitulairement. Il voulait avant tout que la pratique en démontrât l'utilité. Ses constitutions sont écrites dans un style clair et simple, mais avec cette chaleur et cette douce onction qui sont le propre des saints.

Dans les dix-neuf chapitres qui les composent, elles contiennent ce qu'il y avait de plus important pour l'institution religieuse d'un ordre naissant et restreint encore à une seule maison. Bien que ce travail paraisse incomplet, il est facile pourtant d'y découvrir la sublime perfection de vie à laquelle aspirait Antoine-Marie. Il place, en effet, pour fondement de la vie religieuse un renoncement total à tout ce que le monde estime par le moyen d'une extrême pauvreté et d'un continuel exercice d'humilité et d'abnégation de soi-même. Ses religieux, selon lui, doivent mener une vie angélique, entièrement consacrée au culte de Dieu et à l'imitation de Jésus-Christ. Tout ce qu'il ordonne doit être pris et observé à la lettre. S'il est besoin, dit-il, de faire quelque changement, réduction ou addition aux règles, ce ne doit pas être pour le relâchement, mais, au contraire, pour le bien de la discipline en particulier et de la Congrégation en général.

Bien que les règles écrites par Antoine-Marie n'aient jamais été publiées par lui d'une manière formelle, il est certain néanmoins que ses compagnons, même après sa mort, s'étudièrent toujours à s'y conformer en tout. Seulement, ils ne purent jamais se résoudre à accepter, comme règle immuable, un point de pauvreté que le vénérable Zaccaria, animé du même esprit que saint Gaëtan Tiene, avait établi, à savoir que la congrégation ne pourrait jamais posséder de biens immeubles, ni avoir aucun revenu. De là vint qu'on hésita pen-

dant plusieurs années à publier d'une manière définitive ces constitutions, jusqu'à ce qu'après une longue expérience le chapitre général tenu en 1552 jugeât à propos, dans l'intérêt de la congrégation, de décréter qu'elle pourrait à l'avenir accepter pour la communauté des biens immeubles et des revenus annuels. Ce fut alors qu'avec les constitutions du vénérable fondateur, de beaucoup augmentées, on fit de nouvelles constitutions qui furent approuvées, au nom du pape Jules III, par monseigneur Marini, visiteur apostolique. De ce moment la congrégation commença à se gouverner par des règles écrites. Mais comme elle ne tarda pas à se développer, même hors de Milan, il devint nécessaire de faire d'autres règles et d'autres décrets qui se succédèrent selon le besoin des temps. Recueillies et réunies en un seul corps vers l'an 1578, ces règles formèrent les constitutions plus complètes en vigueur maintenant. Elles sont divisées en quatre livres et ont été décrites dans un latin très-élégant par le vénérable Charles Bascapé, sur la demande du P. Pierre Besozzi, qui était alors général de l'Ordre. Ces constitutions examinées d'abord avec le plus grand soin dans le chapitre général tenu à Milan au mois de novembre 1578, sous la présidence de saint Charles Borromée, délégué apostolique, le furent aussi par tous les religieux de la congrégation d'après l'ordre du même saint; elles furent ensuite approuvées unanimement dans le chapitre général de l'année suivante 1579, présidé encore

par saint Charles, et définitivement confirmées par le pape Grégoire XIII dans la bulle du 4 novembre de la même année.

CHAPITRE XII.

Quelle perfection de vie Antoine-Marie introduisit parmi ses premiers disciples.

Avant de parler d'une manière plus particulière de la vie que menaient les compagnons du vénérable Zaccaria, et des œuvres qu'il entreprit avec leur concours pour la réforme du clergé et du peuple de Milan, il convient de rappeler le besoin pressant qui se faisait sentir alors, d'employer des moyens puissants et énergiques, pour opposer une forte digue à la corruption générale des mœurs. Quand le mal est extrême les demi-moyens sont nuls. Pour celui qui se prépare à l'entreprise si difficile de la réforme des mœurs, il ne suffit pas d'être doué d'une vertu médiocre, il faut absolument qu'il soit animé d'un grand zèle pour la gloire de Dieu, qu'il soit entièrement mort au monde, afin que ni les difficultés, ni les fatigues, ni les contradictions des hommes ne puissent l'arrêter dans l'exécution de son projet; il faut enfin que l'exemple de sa vie soit la confirmation certaine de sa doctrine. Telles étaient les qualités qu'Antoine-Marie désirait voir dans ses compagnons. Pour fondement de la vie religieuse, il posa d'abord la pauvreté tant dans la nourriture

que dans les vêtements. Les herbes, les légumes ordinaires, le lait, de petits poissons et quelques fruits, tels étaient les aliments journaliers. On mangeait quelquefois de la viande, mais seulement aux grandes fêtes et encore de la plus grossière, bien souvent même c'étaient des morceaux qu'on a coutume de rejeter. La boisson n'était pour l'ordinaire que de l'eau pure ou colorée seulement avec un peu de vin.

La pauvreté du vêtement égalait la frugalité de la table ; car bien qu'il ne différât pas pour la forme de celui que portaient communément les autres prêtres, il était cependant d'une étoffe tout-à-fait simple et grossière, éloigné de toute recherche ou superfluité ; la soie en était sévèrement bannie. Pour tout le reste, on aurait dit qu'ils manquaient même du nécessaire. Les religieux n'avaient aucun revenu fixe, et ils n'en voulaient point avoir. Ils vivaient en partie des aumônes que leur donnait la comtesse de Guastalla et en partie de ce que chacun avait apporté pour subvenir aux besoins de la communauté. Bien qu'ils ne fussent point encore liés par des vœux, ils mettaient pourtant tout en commun. Personne n'avait sur les autres le privilége de garder quelque chose en particulier. On pouvait dire d'eux avec raison, ce que l'on disait des premiers chrétiens, « qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, qu'au-« cun n'appelait sien ce qu'il possédait, mais que « tout était commun entre eux. » Du reste on remarquait chez eux une admirable propreté, princi-

palement dans ce qui concernait le culte divin pour la majesté duquel tous montraient le plus grand zèle.

Antoine-Marie voulait qu'à la pauvreté se joignissent aussi comme des sœurs inséparables l'humilité du cœur et la mortification de la chair. Mais il se montrait moins exigeant pour celle-ci, se contentant de prescrire en commun ce qui suffisait pour bannir toute délicatesse, et laissant à l'esprit et à la ferveur de chacun de rechercher des mortifications extraordinaires.

Il n'était pas besoin vraiment qu'Antoine-Marie prescrivît à ses disciples des mortifications extraordinaires, mais plutôt qu'il les modérât, tant était grande l'ardeur avec laquelle ils cherchaient à crucifier leur propre chair, la macérant par les jeûnes, les veilles, les cilices, la discipline et autres austérités. Cependant il exigeait de tous, d'une manière continue et plus stricte, le renoncement à leur volonté propre et la mortification de tout sentiment d'estime personnelle. Il désirait qu'ils s'exerçassent toujours à l'humilité, afin de n'être étrangers à aucun genre d'humiliation. C'est dans ce but qu'il établit, entre autres choses, comme une règle, que chacun servirait à table à son tour. Indépendamment de ce que quelques-uns voudraient faire de plus pour mieux s'exercer à l'humilité, tous devaient se prêter aux offices les plus bas de la maison, comme de servir les malades et d'aider à la cuisine, etc. Une autre pratique ordinaire et très-utile,

non-seulement pour l'acquisition de l'humilité, mais encore de toutes les autres vertus, c'était le chapitre des coulpes qu'il avait coutume de tenir presque tous les jours. Là, les religieux se présentaient tour à tour, et humblement prosternés, ils s'accusaient, en présence de leurs confrères, des fautes qu'ils avaient commises dans l'observance commune, ou bien ils faisaient connaître quelque mauvaise inclination de leur âme, afin qu'on leur indiquât les moyens de s'en corriger; dans leur humilité, ils priaient même leurs frères de les avertir charitablement, s'ils avaient remarqué en eux quelques défauts, et demandaient le secours de leurs prières. Chacun, après en avoir reçu l'autorisation du supérieur, remplissait ce devoir avec autant de modestie que de charité. C'est dans un tel exercice que tous puisaient un secours très-puissant pour progresser dans la connaissance et l'abnégation de soi-même, pour réprimer tout sentiment d'orgueil, et enfin pour se dépouiller du vieil homme et se revêtir du nouveau. Tous se soumettaient avec plaisir à l'aimable et charitable critique des autres. De là vint qu'ils s'estimèrent et s'aimèrent entre eux de plus en plus. C'était à qui rechercherait les offices les plus bas et les plus fatigants pour soulager ses frères. On rivalisait de zèle dans l'observance la plus exacte de la discipline et dans le soin le plus scrupuleux d'éviter même les fautes les plus légères.

Une autre réunion suivait ou remplaçait le cha-

pitre des coulpes, c'était celle des conférences spirituelles, que le vénérable Antoine-Marie, à l'exemple des anciens moines, faisait ordinairement presque tous les jours pour exciter la communauté à l'acquisition de la perfection religieuse. Aussitôt que les religieux s'étaient tous réunis à l'heure prescrite, on commençait un entretien familier sur la vie spirituelle. Le Vénérable désirait que cet entretient se fît tantôt sur les moyens les plus efficaces pour l'acquisition des vertus et l'extirpation des vices; tantôt sur les obstacles qui se présentent dans la voie de la perfection et sur la manière de les surmonter; tantôt sur les causes ou sur les marques de l'amélioration ou de la dépravation des mœurs. Chacun disait à son tour, et selon sa science et son expérience, ce qu'il pensait sur le sujet de la conférence, non avec des termes recherchés, ni en maître pour faire parade de son esprit, mais brièvement, simplement, et n'ayant en vue que son profit personnel et celui de ses frères. Après que tous avaient donné leur avis, Antoine-Marie, qui présidait la conférence, tirait une courte conclusion des choses dites par chacun et terminait par une exhortation à la vertu. Il était dans cette circonstance vraiment admirable; ses paroles brèves et simples avaient le don d'émouvoir chacun sur ses imperfections ou ses défauts; tous demeuraient pénétrés de componction et pleins du désir de devenir meilleurs. Convaincu de l'immense avantage qui résultait de ces réunions, Antoine-Marie écrivit dans ses cons-

titutions ces mémorables paroles : « Sachez, mes « frères, que votre édifice spirituel s'écroulera dès « que vous renoncerez à cette sainte réunion; si « vous la continuez, au contraire, avec amour et « empressement, plutôt que par l'effet de la cou- « tume, tout vous sera toujours prospère. »

Quant aux exercices de piété de chaque jour, les pères récitaient le divin office tous ensemble, et matin et soir ils consacraient un temps considérable à l'oraison. Ceux qui étaient prêtres célébraient tous les jours la sainte messe, les autres faisaient la sainte communion. Antoine-Marie leur adressait une courte exhortation pour mieux les disposer à recevoir avec fruit le pain des anges. Le reste du temps était consacré soit aux œuvres de charité, soit à l'étude de la théologie et des saints canons, soit à la lecture des Livres saints et spécialement des Épîtres de saint Paul, pour lequel ils avaient une dévotion particulière. La vie que menaient les disciples du vénérable Zaccaria était telle, en un mot, qu'eu égard surtout à la noble origine de quelques-uns d'entre eux, quiconque les connaissait ne pouvait s'empêcher de les admirer et d'être porté au bien par leur exemple. On les regardait comme autant de modèles de perfection, et le nom d'anges sous une forme humaine leur était publiquement donné.

CHAPITRE XIII.

Conférences spirituelles pour les ecclésiastiques. — Congrégation des mariés. — Prédication d'Antoine-Marie et de ses compagnons à Milan.

Grâce aux vertus éminentes et à la vie exemplaire des compagnons du vénérable Zaccaria, les œuvres qu'ils entreprenaient pour le salut des âmes ne pouvaient manquer de produire les plus heureux fruits.

En instituant une nouvelle congrégation de Clercs réguliers, Antoine-Marie s'était proposé, avant tout, de travailler à la réforme des mœurs du clergé et du peuple de Milan. D'abord pour faire revivre dans les ecclésiastiques l'amour de leur propre perfection et le zèle de la gloire de Dieu, il les invita aux conférences spirituelles qu'il avait coutume de tenir avec ses compagnons. Ce moyen réussit parfaitement. Bientôt un grand nombre de prêtres distingués se montrèrent empressés à fréquenter ces conférences, attirés par le désir de participer à l'esprit des nouveaux religieux dont la vie sainte était pour tous un sujet de grande édification. Au nombre des plus assidus se trouvaient monseigneur Ladini, qui remplissait à Milan les fonctions de l'archevêque alors absent; l'inquisiteur Melchior Crivelli, qui devint dans la suite évêque de Tagaste; et le célèbre prédicateur Séraphin de Fermo, condisciple

et ami du vénérable Zaccaria, et qui affirmait avoir retiré de ces conférences un grand avantage pour son âme, et une nouvelle ardeur pour la prédication de la parole de Dieu. Selon quelques auteurs, ces conférences furent fréquentées aussi par Michel Ghisilieri, saint Pie V, lorsqu'il exerçait, en qualité de simple religieux, les fonctions d'inquisiteur à Milan. Mais ces ecclésiastiques et d'autres de ce mérite, étaient des hommes à pouvoir donner aux autres plus d'édification qu'ils n'avaient eux-mêmes besoin d'en recevoir dans ces conférences spirituelles, dont on voyait accroître chaque jour l'utilité et la renommée, grâce à la rare piété et au profond savoir de ceux qui s'y réunissaient. Des ecclésiastiques moins fervents y accouraient aussi, et en revenaient changés d'une manière admirable. En entendant ces entretiens humbles, simples, inspirés seulement par la charité, où celui qui parlait n'avait en vue que son bien spirituel et celui du prochain, tous sentaient leur cœur doucement ému ; et excités par une sainte émulation à ressembler aux plus parfaits, ils se retiraient toujours avec la résolution de vivre plus saintement. C'est ainsi que l'on vit sortir de cette école de piété une foule d'ecclésiastiques de tout rang qui, par l'exemple de leur vie et par l'ardeur de leur zèle, contribuèrent puissamment dans la suite à accroître dans les âmes le règne de Dieu.

Antoine-Marie ne fut pas moins utile aux hommes qui vivaient dans le siècle. Il établit pour eux, dans un oratoire approprié pour cela, une congrégation

qui prit le nom de congrégation *des mariés*. C'était principalement aux jours de fête qu'on y faisait des conférences spirituelles semblables à celles qui avaient lieu pour les ecclésiastiques. On y pratiquait aussi d'autres exercices de piété, tous propres à diriger dans la perfection convenable à leur état ceux qui s'y rendaient. Chacun d'eux acquérant une connaissance plus parfaite de soi-même et de ses devoirs, se réformait et réformait sa famille d'après les règles de la vie chrétienne, d'où il résultait un notable avantage, non-seulement pour les familles particulières, mais encore pour la société elle-même ; car leur intégrité et la régularité de leur conduite les faisaient rechercher des magistrats pour l'administration des hospices et pour d'autres emplois. Quelques-uns d'entre eux travaillaient avec tant d'ardeur à leur propre sanctification, en s'exerçant constamment aux œuvres de mortification, d'humilité, de charité et de toutes les autres vertus chrétiennes, qu'ils rivalisaient, dans leur état laïque, avec les religieux cloîtrés les plus fervents. Ils étaient puissamment aidés par les zélés compagnons du vénérable Zaccaria, qui montraient toujours une grande charité et une grande patience, en exhortant, avertissant, corrigeant et dirigeant chacun selon son besoin particulier, n'excluant personne de leur sollicitude paternelle. Mais on admirait surtout le fruit qu'Antoine-Marie produisait au milieu de ces pieux associés par ses avertissements et les exhortations touchantes qu'il adressait à chacun

d'eux dans les conférences spirituelles. Car notre Vénérable s'entendait si bien dans les choses de Dieu et possédait un tel discernement des esprits, qu'il connaissait parfaitement les remèdes les plus propres à tous les genres de maladies spirituelles et aux besoins de chacun en particulier; et tous ceux qui lui demandaient conseil recevaient des réponses si opportunes, qu'on y reconnaissait tout de suite l'homme véritablement animé de l'esprit de Dieu.

Outre le soin particulier qu'Antoine-Marie et ses religieux donnaient, dans leur communauté, aux ecclésiastiques et aux laïques qui s'y rendaient en grand nombre, ils s'employaient encore activement à la prédication de la parole divine et à l'administration des sacrements dans une église publique. Comme il avait besoin d'ouvriers apostoliques, Antoine-Marie força Jacques-Antoine Morigia à recevoir la prêtrise, peu de temps après avoir pris l'habit religieux. Morigia accepta, par obéissance et pour répondre aux vœux unanimes de ses confrères, un honneur que son humilité lui eût fait refuser, et, après s'y être préparé longuement, il célébra sa première messe le jour de l'exaltation de la sainte Croix de l'année 1535. Dans leurs prédications, les religieux prenaient ordinairement pour sujet de leurs discours, l'explication des Épîtres de saint Paul, non-seulement pour les utiles enseignements qu'elles contiennent, mais encore pour satisfaire la dévotion qu'ils avaient tous pour ce grand apôtre. Comme à cette époque la prédication de la parole

de Dieu était surtout altérée par des ornements vains et outrés, et qu'on y cherchait plutôt à faire parade d'esprit qu'à être utile aux auditeurs, Antoine-Marie voulait la rappeler à son véritable but, qui est d'instruire les fidèles et de les porter à l'observation de la loi divine. Il désirait qu'elle fût simple dans sa forme, mais solide par la doctrine et véritablement animée de l'esprit de Dieu. Nous avons suffisamment parlé plus haut de l'onction avec laquelle notre Vénérable annonçait la parole divine; disons maintenant un mot du fruit que firent pareillement par leur prédication Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia.

Le vénérable Ferrari, qui avait toujours été de mœurs très-pures, était d'un caractère doux, paisible et d'une physionomie aimable; son élocution était pleine de majesté et de grâce. Bien qu'il n'eût pas la prétention de briller par l'élégance du style et l'éloquence, il parlait cependant avec tant de clarté, de savoir, de douceur et de force qu'il ravissait ses auditeurs, et qu'on les entendait parfois s'écrier en revenant de l'entendre : « Qui donc pourrait mieux dire? » Le vénérable Morigia, au contraire, pour réparer le scandale de sa vie mondaine se montrait très-austère pour lui-même, ce qui le portait également à agir avec un peu plus de sévérité que de douceur envers les autres; il ne consentit à prêcher que pour obéir au vénérable Zaccaria. Loin de chercher en quelque manière à plaire à son auditoire, il était attentif à ne rien faire qui

pût lui concilier son estime et sa bienveillance, dans la persuasion qu'il n'avait pas besoin d'un pareil moyen pour rendre efficace la parole divine. Il avait souvent à la bouche ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Nous parlons non pour plaire aux « hommes, mais à Dieu qui voit le fond de nos « cœurs, ne recherchant nullement la gloire au- « près des hommes, ni auprès de vous, ni auprès « des autres. » Ses raisonnements aboutissaient presque toujours à ces deux maximes importantes, mais peu propres à plaire : « Aimer la croix, haïr « la chair. » Néanmoins la ferveur de l'esprit qui parlait en lui et la vertu de sa vie exemplaire étaient telles, que même des personnes distinguées accouraient en foule pour l'entendre avec vénération, et s'en retournaient pénétrées de repentir pour leurs fautes et bien résolues de changer de vie. Dieu bénissait d'une manière si providentielle les travaux du vénérable Antoine-Marie et de ses compagnons qu'ils produisaient de jour en jour des fruits plus abondants. Des hommes qui jusque-là s'étaient adonnés au vice, et dont le salut était presque désespéré, revenaient à Dieu avec un véritable repentir et commençaient une vie régulière et chrétienne. Quelques-uns, peu contents d'une vertu ordinaire, se consacraient totalement à Dieu en embrassant l'état ecclésiastique ou religieux; ou bien, s'ils ne pouvaient suivre ce conseil de perfection, ils s'appliquaient à devenir parfaits, tout en conservant la position qu'ils occupaient dans le siècle. Ils s'adonnaient à

la piété et surtout à la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, de telle sorte qu'on leur appliquait ce qui a été dit des premiers chrétiens. « Ils persévéraient dans la doctrine des apô-« tres, dans la communion de la fraction du pain « et dans la prière. » (Act. II, 12.) Malgré leurs occupations multipliées et leurs fatigues parfois si lourdes, les nouveaux religieux et surtout leur supérieur, le vénérable Zaccaria, éprouvaient une bien douce consolation en voyant se réaliser de plus en plus, par la miséricorde de Dieu, les espérances de réforme qu'ils avaient conçues.

CHAPITRE XIV.

Œuvres de charité envers les malades dans les hôpitaux. — Actes de mortification publique pour rappeler les âmes à la pénitence.

Toutes ces œuvres importantes ne suffisaient pas au zèle d'Antoine-Marie et de ses compagnons. Comme ils s'étaient proposé de faire du bien à tous autant qu'il serait en leur pouvoir, ils commencèrent à visiter les hôpitaux, et y épuisèrent envers les malades tous les secours qu'impose la charité non-seulement pour le soulagement des âmes, mais encore pour celui du corps. Il était beau de voir ces charitables religieux disséminés çà et là au milieu des malades, s'efforçant par leurs paroles affectueuses de les consoler, de les

exciter à la résignation et à la patience, de les préparer au repentir de leurs fautes et à la réception des sacrements. Un malade se trouvait-il en danger de mort, il était consolé et assisté jusqu'à son dernier soupir. Les religieux poussaient la charité jusqu'à faire eux-mêmes les lits des malades, panser leurs plaies et leur rendre les services les plus bas; et cela avec une si grande humilité et satisfaction intérieure, qu'il était aisé de comprendre qu'ils regardaient comme une gloire de servir Jésus-Christ dans la personne de ses membres souffrants. Tandis qu'ils se conciliaient ainsi l'affection et la reconnaissance des malades qui se montraient de plus en plus dociles à leurs exhortations, les religieux s'attiraient aussi par là l'estime et la vénération des autres personnes de la ville, qui admiraient avec étonnement un si grand prodige d'humilité et de mortification dans des hommes d'une naissance illustre. Ils acquirent une si grande renommée dans le soin des malades, que saint Philippe de Néri envoya, en 1539, de Rome à Milan son célèbre disciple Bonsignor Cacciaguerra, pour apprendre du vénérable Barthélemy Ferrari la manière de bien soigner les malades dans les hôpitaux.

Mais ce qu'on doit le plus admirer, est le zèle avec lequel Antoine-Marie s'efforça de ramener dans la voie du salut ceux qui avaient eu le malheur de s'en écarter depuis longtemps et qui ne fréquentaient plus la maison du Seigneur. Pour ra-

mener les pauvres brebis égarées, pour les retirer de leur longue habitude du péché et de leur profonde léthargie, Antoine-Marie comprit qu'il fallait se dévouer à leur recherche. A l'énergie de la parole il joignit la vertu de l'exemple, si capable de toucher les cœurs. Brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il ne pouvait contenir le feu qui le consumait intérieurement. Un crucifix à la main, il sortait dans la ville, parcourait les rues et les places publiques, et au milieu de la foule que la nouveauté du spectacle attirait, il prêchait les opprobres, les souffrances de Jésus-Christ, et la nécessité de la pénitence dont il donnait lui-même l'exemple. Comme il avait communiqué sa ferveur à ses disciples, quelques-uns d'entre eux s'arrêtant au milieu d'une place ou au coin d'une rue, s'efforçaient, par cette éloquence que le cœur seul inspire, de flétrir le vice et de montrer combien le monde est digne de mépris. Quelques-uns, animés d'une sainte haine contre leur vanité et leur orgueil d'autrefois, se rendaient dans les lieux les plus fréquentés de la ville, couverts d'un vêtement des plus pauvres et souvent même en lambeaux, afin de s'exposer aux insultes et aux railleries de la foule, et ils allaient jusqu'à s'étendre à terre pour être foulés aux pieds par les passants. D'autres, avec leur habit de mendiant, se tenaient à la porte des églises et demandaient l'aumône, ou bien se chargeaient avec joie et comme de simples portefaix des fardeaux qu'on leur donnait à porter. D'au-

tres ayant une lourde croix sur l'épaule, se rendaient à la cathédrale, et là, en présence de tout le peuple, ils imploraient à haute voix la miséricorde divine. Ces actes de mortification publique et d'autres de ce genre étaient également pratiqués par les laïques de qualité désireux d'une plus grande perfection. De leur côté les femmes que dirigeait le Vénérable, tout en gardant la modestie qui convient à leur sexe, ne se montraient pas moins animées de l'esprit de pénitence. Plusieurs d'entre elles, après avoir quitté leurs parures mondaines, concevaient un tel mépris d'elles-mêmes et des choses du monde, que, pour signaler un fait en particulier, elles paraissaient parfois en public une grosse corde au cou à la manière des criminels, afin de se mortifier elles-mêmes pour l'amour de Jésus-Christ.

Tous ces exercices d'humilité et de pénitence que pratiquaient le vénérable Zaccaria et ses compagnons servaient d'abord à les raffermir de plus et plus dans la vertu, et, d'un autre côté, ils ne pouvaient manquer de produire dans ceux qui en étaient témoins l'effet salutaire qu'Antoine-Marie s'était proposé. La nouveauté de la chose, le rang élevé des personnes qui s'abaissaient à de si grands actes d'humilité, l'ardeur et la sincérité du zèle qu'ils manifestaient dans leurs paroles et dans leurs actions offraient un spectacle tel, que les hommes les plus dissipés ne pouvaient fermer les yeux, ni demeurer indifférents au point de ne pas écouter,

du moins par curiosité, ce que disaient ces nouveaux prédicateurs sur les places et dans les rues. Comme ils entendaient des discours solides, éloignés de toute ostentation et pleins de vérités propres à toucher les cœurs, sous l'influence de la grâce qui opérait en eux, ils sortaient de leur coupable apathie, se repentaient et changeaient de vie en s'adonnant sincèrement à une pénitence austère. On disait avec vérité que la ville de Milan sortait alors des ténèbres où elle avait été ensevelie depuis longtemps, et renaissait aux rayons nouveaux de la grâce céleste.

CHAPITRE XV.

Cruelle persécution contre les Clercs réguliers de saint Paul. — Exhortation d'Antoine-Marie à ses religieux.

Mais on s'étonnerait avec raison que l'ennemi du salut fût demeuré oisif en présence des fruits prodigieux et de jour en jour plus abondants qu'il voyait naître à Milan sous les auspices de la nouvelle congrégation établie par le vénérable Zaccaria. Exaspéré par la perte et la honte que lui causaient ces zélés serviteurs de Dieu, il excita contre eux une violente persécution, faisant entrevoir à quelques personnes comme une folie, et, à d'autres, comme un scandale intolérable, ce qui, dans ces religieux, était l'effet de leur grand amour pour Jésus-Christ et de leur zèle ardent pour le salut des âmes. Il n'est pas donné à tous, assurément, de comprendre

ce que peut produire dans un cœur tout épris de l'amour de Jésus-Christ le désir sincère de lui ressembler, de compenser en quelque sorte toutes les offenses qui lui sont faites chaque jour, et d'embrasser dans ce but les humiliations et la croix. On admire sans doute les exemples donnés en ce genre par un saint François d'Assise, un bienheureux Jean Colombini et plusieurs autres saints; mais on considère de tels exemples comme extraordinaires et propres seulement à certaines époques, mais non pas comme possibles et convenables dans d'autres temps. Les actes d'humilité et de pénitence qu'Antoine-Marie et ses religieux pratiquaient en public parurent donc à quelques personnes comme l'effet d'un esprit aliéné ou au moins hypocrite. Elles ne pouvaient s'expliquer comment des personnages si distingués se rendaient si méprisables aux yeux du monde. Une rumeur générale se répandit dans toute la ville; les parents et les amis des religieux témoignèrent plus de mécontentement et d'indignation que les autres, croyant qu'il s'agissait même dans cette affaire de l'honneur de leur famille. Cette rumeur augmentant chaque jour, aucun des religieux ne pouvait désormais paraître en public sans que la population le raillât et le tournât en ridicule, tantôt par des sarcasmes et des huées, tantôt en le sifflant et en lui faisant d'autres outrages de ce genre. A l'exemple des apôtres, les disciples du vénérable Zaccaria étaient dans la jubilation et s'estimaient heureux d'avoir été trouvés

dignes de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Fidèles enfants de la sainte Église, ils se récrièrent seulement contre l'injuste épithète de *pélagiens* qu'on leur donnait aussi publiquement, et qui pouvait les faire croire infectés de cette hérésie. Ce qui leur était encore très-sensible, c'était de voir même des ecclésiastiques condamner leur genre de vie comme un scandale, et leur doctrine comme une nouveauté périlleuse pour l'honneur et la sainteté de la religion. Certains ecclésiastiques blâmaient, entre autres choses, ce genre de prédication simple, sans ornements, mais efficace dont les nouveaux religieux se servaient surtout dans les exhortations qu'ils faisaient dans les rues et sur les places publiques. Quelques-uns, sous l'apparence de zèle, en vinrent même jusqu'à déclamer et invectiver en chaire contre le nouvel institut. Un prédicateur, entre autres, s'oublia au point qu'un jour il représenta les Clercs réguliers de Saint-Paul comme la ruine et la peste de la ville, et excita ses auditeurs à aller les brûler dans leur propre demeure. Au milieu de toutes ces contradictions, loin de se laisser abattre, Antoine-Marie, joyeux et calme, mettait en Dieu une confiance d'autant plus grande, que les persécutions des hommes allaient toujours croissant. Il savait que la vertu se révèle dans l'adversité, et que les consolations de l'assistance divine surabondent à proportion des obstacles. Tous ses compagnons n'étaient pas doués de la même fermeté d'esprit ; quelques-uns commençaient à se décourager en voyant

les difficultés et les contradictions se multiplier. Mais ils furent saisis d'une crainte encore plus grande quand ils virent qu'un ecclésiastique, soit de son propre mouvement, soit à l'instigation d'autres personnes, mit tout en œuvre pour la destruction de la congrégation naissante. Pour arriver à son but, il présenta contre eux des pamphlets au sénat de Milan, à l'archevêque, ainsi qu'au tribunal du saint-office de Milan et de Rome. Il disait que la tranquillité publique avait été troublée par la nouveauté de ces religieux; que plusieurs personnes, excitées par eux, perdaient le sentiment de leur dignité personnelle et s'exposaient à la risée du peuple, dans des humiliations et un extérieur pénitent qu'on n'avait jamais vus; qu'il y avait danger qu'ils ne nuisissent à la pureté de la foi sous de fausses apparences de piété, d'autant plus qu'ils avaient déjà introduit publiquement diverses pratiques, qui, loin de conduire à la vraie et solide piété, ne servaient qu'à fomenter la superstition. Antoine-Marie, craignant que les plus faibles de ses compagnons ne pussent soutenir l'épreuve et n'abandonnassent l'institut, priait Dieu de protéger ses serviteurs et d'apaiser la tempête suscitée contre eux par la puissance de l'enfer. Il n'oubliait rien pour consoler ses frères; il les exhortait souvent à ne pas perdre courage, mais à se confier entièrement au Seigneur, qui est toujours plus près de nous pour nous secourir, lorsqu'il nous semble plus éloigné.

Le jour de la fête de saint François d'Assise, tous

les religieux se trouvant réunis pour la conférence spirituelle, Antoine-Marie leur adressa l'allocution suivante, qui mérite d'être rapportée : « *Nos stulti* « *propter Christum,* nous sommes insensés pour l'a- « mour de Jésus-Christ, disait en parlant de lui, des « autres apôtres et de leurs prosélytes, l'incompa- » rable ministre de Jésus-Christ, saint Paul, notre « chef et maître. Il n'y a donc pas lieu pour nous « de nous étonner et de craindre, ô mes chers fils « et frères en Jésus-Christ, si maintenant nous « sommes en butte à divers piéges du démon ou « aux assauts visibles et aux calomnies des mon- « dains. Le disciple n'est point au-dessus du maître, « ni le serviteur au-dessus de son Seigneur. S'ils « m'ont persécuté, disait notre Seigneur et Maître, « ils vous persécuteront aussi. Le monde ne peut « manquer de vous haïr. Si vous étiez du monde, « le monde aimerait ce qui serait à lui. Vous serez « heureux lorsque les hommes vous chargeront de « malédictions, qu'ils vous persécuteront et qu'ils « inventeront toute espèce de calomnies contre « vous, à cause de moi. Réjouissez-vous alors et « tressaillez de joie, parce qu'une grande récom- « pense vous est réservée dans les cieux. Ce sont « ces choses et d'autres semblables, comme vous le « savez, que notre Sauveur et Maître céleste nous « prédit devoir arriver, afin que nous n'en soyons pas « surpris comme de choses nouvelles et inatten- « dues. Lui-même les a confirmées par son exemple, « afin que nous ne craignions pas de les sup-

« porter, comme si elles étaient intolérables. C'est « pourquoi ceux qui nous persécutent se nuisant à « eux-mêmes, nous sont utiles et nous font mériter « la couronne de gloire immortelle, tandis qu'ils « provoquent contre eux la colère divine ; loin de « les haïr et de les détester, nous devons plutôt les « aimer, prier pour eux, ne pas nous laisser vaincre « par le mal, mais vaincre le mal par le bien, et « par les bienfaits de notre charité accumuler sur « leurs têtes des charbons ardents, afin que, témoins « de notre patience et de notre douceur, ils de- « meurent confus de leur iniquité, et, pleins de « repentir, n'aspirent désormais qu'à craindre et « aimer Dieu de plus en plus. Pour nous, puisque « Dieu dans sa miséricorde nous a choisis au milieu « du monde, malgré notre indignité, pour le servir « dans la justice et la sainteté, marchons de vertus « en vertus, obtenons par la patience des fruits « abondants de charité; nous glorifiant non-seule- « ment dans l'espérance de la gloire des enfants de « Dieu, mais même dans les tribulations, sachant « que l'affliction produit la patience, la patience « l'épreuve, et l'épreuve l'espérance; or, cette es- « pérance n'est point trompeuse. Mais quoi, mes « enfants, est-ce une chose bien surprenante que « le monde nous méprise et nous poursuive comme « insensés pour Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ « lui-même, fils de Dieu et la sagesse de Dieu, a « voulu pour l'amour de nous passer pour un in- « sensé, souffrir le sarcasme et le mépris ! L'apôtre

« saint Paul, sur les traces duquel nous avons en-
« trepris de marcher, ce grand docteur des nations,
« se propose lui-même, ainsi que les autres apôtres,
« pour sujets de dérision, lorsqu'il dit : Nous sommes
« insensés pour l'amour de Jésus-Christ ; on nous
« persécute et nous le souffrons ; on nous maudit, et
« nous bénissons. Sommes-nous donc plus sages
« que les apôtres ? Sommes-nous, ou voulons-nous
« être plus privilégiés que Jésus-Christ ? Y a-t-il
« quelqu'un d'entre nous qui pense être sage ? Si
« quelqu'un est sage de cette manière, qu'il de-
« vienne fou pour devenir vraiment sage. Consi-
« dérez, mes frères, votre vocation, vous dirai-je
« avec l'Apôtre, et voyez combien parmi vous il y a
« peu de sages selon la chair, peu de puissants et
« peu de nobles. Mais Dieu a choisi les moins sages
« selon le monde pour confondre les sages ; il a
« choisi les faibles selon le monde, pour confondre
« les puissants ; il a choisi les plus vils et les plus
« méprisables selon le monde, et ce qui n'était
« rien, pour détruire ce qui est grand. Considérez,
« dis-je, votre vocation. Si nous voulons l'exami-
« ner attentivement, nous reconnaîtrons facilement
« qu'elle réclame de nous, qui avons commencé à sui-
« vre, bien que de loin, les traces des saints apôtres
« et des autres chevaliers du Christ, que nous ne re-
« fusions point de partager leurs souffrances en sup-
« portant toujours les mêmes épreuves, épreuves bien
« plus légères que ne le furent les leurs. De même
« qu'il fut un temps où l'Église catholique, loin de

« succomber sous les horreurs des persécutions les « plus terribles, croissait au contraire de jour en « jour, ainsi cette bien faible partie d'elle-même « ne sera pas détruite par les rigueurs qu'elle « souffre. Elle s'augmentera, au contraire, si nous « résistons; elle deviendra plus forte malgré les maux « nombreux qui viennent l'assaillir. C'est à travers « le feu et l'eau que les saints martyrs, les glorieux « confesseurs et tous les saints de Dieu, se sont « frayé la route qui les a conduits au ciel. Tous « ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ « ont à supporter la tribulation. Considérez uni« quement, sans parler des autres, saint François « dont nous célébrons aujourd'hui la fête, afin que « nous n'ayons aucune peine à imiter les vertus qu'il « nous est si doux de célébrer. C'est en lui que « brille, comme dans un miroir, un exemple très« remarquable de piété chrétienne, de profonde « humilité et surtout d'ardente charité. Comme il « fut prompt à souffrir les opprobres ! avec quelle « force ne triompha-t-il pas de lui-même et du « monde ! Avec quelle confiance n'endura-t-il pas « les injures ! Combien était grande sa joie au milieu « des mépris ! Comme il était disposé à souffrir « tout ce qu'il y a de plus cruel, pour l'amour de « Jésus-Christ. Tous les opprobres étaient à ses « yeux comme des perles précieuses que le ciel lui « envoyait. Il estimait beaucoup plus les injures « que les louanges ; il aimait mieux souffrir avec « Jésus-Christ que se réjouir avec le monde. Mainte-

« nant il occupe au ciel un trône d'autant plus élevé « et plus glorieux, qu'il fut ici-bas plus humble et « plus abject à ses propres yeux et aux yeux des « autres. Imitons donc ce grand saint, mes frères « bien-aimés. N'hésitons pas à suivre dans sa vie et « ses mœurs celui que nous honorons religieusement « aujourd'hui, et que nous comblons de louanges. « Concluons enfin avec l'Apôtre, que c'est par la « patience que nous devons courir dans cette car- « rière qui nous est ouverte; jetons les yeux sur Jé- « sus, comme sur l'auteur et le consommateur de la « foi, qui, au lieu de la vie tranquille et heureuse « dont il pouvait jouir, à souffert la croix, en mé- « prisant la honte et l'ignominie. Afin de ne pas « vous décourager et de ne pas tomber dans l'a- « battement, pensez souvent en vous-mêmes à Celui « qui a souffert une si grande contradiction de la « part des pécheurs qui se sont élevés contre lui. « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre « votre sang en combattant contre le péché. Mon- « trons-nous donc en toutes choses comme des mi- « nistres de Dieu, recommandables par une grande « patience dans les maux, dans les nécessités pres- « santes, dans les afflictions extrêmes, dans les « prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans « les veilles, dans les jeûnes; par la pureté, par la « science, par une douceur persévérante, par les « armes de la justice pour combattre à droite et à « gauche dans l'honneur et l'ignominie, dans la « mauvaise et la bonne réputation, ne nous in-

« quiétant pas de passer pour des séducteurs, « pourvu que nous soyons toujours sincères et « véridiques. Puisque nous nous glorifions d'a-« voir pour père et maître un si grand apôtre, « efforçons-nous aussi de reproduire dans nos « mœurs et notre vie sa doctrine et ses exemples. « Il serait peu convenable, en effet que, sous un si « grand chef, nous fussions des soldats paresseux « ou de lâches déserteurs, et que les enfants d'un « père si illustre vinssent à dégénérer. »

Antoine-Marie dit ces paroles et d'autres semblables avec tant de ferveur, de zèle, de force et d'onction, que tous ses compagnons émus et hors d'eux-mêmes se jetèrent à ses pieds, les larmes aux yeux, et protestèrent que ni les mépris, ni les injures, ni les contradictions de toutes sortes, ne les éloigneraient jamais de leur pieux projet, et qu'ils répandraient même au besoin leur sang pour l'amour de Jésus-Christ. Après s'être donné le baiser fraternel, ils se promirent mutuellement de se montrer parfaitement obéissants à Antoine-Marie pour tout ce qu'il leur ordonnerait. Le P. Sorésina, qui était présent à ce discours, affirmait depuis, même dans sa vieillesse la plus avancée, qu'il l'avait toujours gardé tellement gravé dans son esprit qu'il lui suffisait d'y penser pour se sentir porté à une nouvelle ferveur; et il ne pouvait en parler sans être attendri jusqu'aux larmes. Il disait qu'il y avait vu un trait de ressemblance avec ce qui arriva lorsque saint Pierre adressa la parole au cen-

turion Corneille et à sa famille : « Pierre parlait en-« core lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux « qui l'écoutaient. (Act. X.) » Ce discours si efficace ne pouvait être fait dans un moment plus opportun; le lendemain, en effet, le sénateur Gabriel Casati, délégué par le président du sénat de Milan, Jacques-Philippe Sacco, commença une enquête minutieuse sur les Clercs réguliers de Saint-Paul. Peu de jours après, Jean-Marie Tonso, vicaire général de l'Archevêque, en fit autant, ainsi que Melchior Crivelli, préfet de la sainte inquisition à Milan. On eut beau multiplier les examens et les recherches sur le compte de ces religieux, on ne trouva que des preuves d'une saine doctrine, d'une vie irréprochable, merveilleuse par l'esprit de pauvreté, le mépris du monde, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Frappé d'un pareil rapport fait en plein sénat, le président Sacco regretta de s'être trop hâté de prêter l'oreille aux accusations dont ces hommes de Dieu étaient l'objet, et comme s'il eût été éclairé par l'esprit d'en haut, il prononça avec véhémence ces paroles de la Sagesse : « Insensés « que nous étions! leur vie nous paraissait une folie « et leur fin honteuse, et cependant les voilà élevés « au rang des enfants de Dieu et leur partage est avec « les saints. » Il conclut en ces termes : « Prenons « garde que le temps ne vienne où ces mêmes pa-« roles seront tournées contre nous à notre confu-« sion. » Ce fut par cette allocution qu'il imposa silence au sénat. Convaincus pleinement de la fausseté

des accusations qui accablaient les Clercs de Saint-Paul, les juges renoncèrent à toute poursuite.

Le sénateur Casati eut ensuite tant d'affection et d'estime pour ces religieux qu'il voulut être agrégé à la congrégation de laïques, dirigée par eux, et devenir leur enfant spirituel. Le même dénoûment eut lieu pour les investigations faites par le vicaire général Tonso et l'inquisiteur Crivelli qui, bientôt, présentèrent à la sacrée congrégation de Rome un rapport des plus satisfaisants, et tant qu'il vécut, Crivelli fut l'un des plus assidus aux conférences spirituelles que faisait le vénérable Zaccaria avec ses confrères. En 1543, lorsqu'il se rendit à Rome pour s'y faire sacrer évêque de Tagaste, le pape Paul III le fit appeler et l'interrogea sur les Clercs de Saint-Paul. Dans un rapport plein d'éloges sur leur conduite, Crivelli fit connaître au Saint Père tout ce qu'ils faisaient pour le bien des âmes, et ajouta qu'on pouvait appliquer à chacun d'eux ce que Dieu dit de son serviteur Job : *vir simplex et rectus*, *c'est un homme simple et droit*. « L'Église, ré« pondit le pape, a besoin de tels hommes, car les « hommes de savoir et de prudence surabondent. » C'est ainsi que, par la grâce de Dieu, tous les efforts des méchants contre les Clercs de Saint-Paul devinrent impuissants devant les tribunaux tant civils qu'ecclésiastiques. Si cette persécution ne fut pas entièrement éteinte, elle fut du moins fortement assoupie, soit par cet incident, soit par le langage tenu par le président Sacco et rendu immédiatement

public dans Milan. De plus, le prêtre qui avait calomnié nos pères mourut la même année, après avoir humblement demandé pardon au vénérable Antoine-Marie et à ses compagnons des outrages si injustes qu'il leur avait faits. Tourmenté par les remords, il ne trouva la paix et le repos que dans cet acte de réparation.

CHAPITRE XVI.

Antoine-Marie obtient de Paul III la confirmation de sa congrégation.

La tempête suscitée par le démon contre le nouvel institut se trouvant ainsi apaisée, Antoine-Marie continua avec plus de ferveur et d'activité l'œuvre commencée de la réforme des mœurs, au moyen de tous les exercices de piété et de charité qu'il avait d'abord introduits. Cependant il jugea à propos de céder aux conseils de certains hommes graves qui le prièrent avec instance de vouloir, au moins pour quelque temps, modérer les pénitences et les mortifications publiques de ses confrères, afin de ne pas scandaliser les faibles. Dieu dédommagea son serviteur du mal souffert dans la dernière persécution, en bénissant les œuvres de son zèle, en multipliant ses compagnons et en lui faisant conquérir un plus grand nombre d'âmes. Afin d'assurer l'avenir de son institut, il adressa, en 1535, une supplique au pape Paul III pour qu'il

daignât, par son autorité apostolique, confirmer son ordre approuvé déjà deux ans auparavant par Clément VII, et le déclarer soumis à l'autorité immédiate du Saint-Siége. Le pape, par une bulle du 24 juillet 1535, condescendit avec bienveillance à ces deux demandes. Il n'accorda pourtant alors que pour cinq ans l'exemption de l'autorité de l'ordinaire; mais en 1543, à la prière du P. Ferrari, il rendit ce privilége perpétuel par une bulle du 1er décembre. Dans la bulle du 24 juillet 1535, le pape avait approuvé aussi le dessein que le vénérable Zaccaria avait formé de donner à la première église de l'ordre le nom de son protecteur spécial, l'apôtre saint Paul; et c'est ainsi que prit naissance la dénomination de Clercs réguliers de Saint-Paul, qui fut aussi confirmée par le même pontife dans sa bulle de 1543; et, sans parler ici de tous les priviléges qu'il leur accorda, il leur permit de jouir de tous ceux qui avaient été déjà accordés et qui le seraient dans la suite, aux chanoines réguliers de Latran.

Voilà comment le nouvel ordre, que le monde avait d'abord si injustement calomnié, obtint du Vicaire de Jésus-Christ une approbation si solennelle, ainsi que des priviléges extraordinaires. Dieu rendait par là plus stable et plus fort cet ordre naissant, que les puissances de l'enfer auraient voulu anéantir dès son berceau. Bien que Dieu ne cessât point d'accorder à son Église d'autres puissants secours, surtout par le moyen d'autres ordres religieux très-

illustres, destinés à féconder de leurs sueurs un champ plus vaste et à recueillir, par conséquent, une plus riche moisson, ce Dieu de bonté ne regarda pas néanmoins comme superflu le concours que devait prêter sur plusieurs points, dans l'Église, l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, soit pour faire refleurir la piété au milieu des catholiques, soit pour défendre la foi contre les hérétiques.

C'est ici le lieu de faire une observation qui a été faite déjà par le cardinal Deluca et par d'autres écrivains sur les circonstances particulières dans lesquelles prit naissance et fut confirmé par le Saint-Siége l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul. C'est en l'année 1530, mémorable par la diète d'Augsbourg où, à l'instigation diabolique de Luther et de ses partisans, tant de princes et de peuples se confirmèrent dans leur apostasie de la vraie foi, que Dieu voulut que les vénérables Antoine-Marie Zaccaria, Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia se réunissent pour la création d'un nouvel institut religieux, destiné non-seulement à raviver la piété parmi les catholiques, comme il fit en Italie, mais encore à combattre les hérésies de l'époque, comme il fit en France, en Autriche et en Suisse. Puis, outre que l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul fut d'abord approuvé par Clément VII, la même année que Henri VIII, roi d'Angleterre, commença à montrer sa perfidie, source de tant de maux pour l'Église, ce fut en 1545 que Paul III le confirma, et presque le même

jour que, par un décret solennel, il condamnait le mariage illégitime de ce prince avec Anne Bolen, et le déclarait excommunié pour sa révolte obstinée contre le Siége de Rome. Ce fut encore cette année que la ville de Genève, après avoir chassé son pasteur légitime, se révolta contre l'Église romaine et devint la métropole de la secte de Calvin. Ce malheureux apostat publia d'abord à Bade ses nouvelles doctrines, et vint ensuite en Italie, sous un faux nom, avec le dessein d'infecter de son hérésie la cour de Ferrare, où les Clercs de Saint-Paul se rendirent quelques années après, sur l'invitation de la cour elle-même, pour y rétablir, comme ils le firent en effet, la discipline régulière dans certains cloîtres très-relâchés, et réformer en même temps les mœurs des séculiers. Quelques Pères d'une grande vertu et d'un profond savoir allèrent ensuite dans la principauté de Genève, combattirent l'hérésie de Calvin avec un zèle vraiment apostolique et gagnèrent un grand nombre d'âmes. C'est ainsi que se vérifia la prédiction que leur avait faite saint François de Sales, lorsqu'en les appelant pour fonder un collége à Annecy, il écrivait au P. Juste Guérin : « Venez ici sans crainte, votre établisse-« ment sera très-utile et très-fructueux non-seu-« lement à notre ville d'Annecy, mais encore à tout « le diocèse de Genève. » Tous ces faits donnent à conclure que Dieu, par une providence toute particulière, suscitait et inspirait l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, afin qu'il compensât en partie

les pertes si considérables qui, à cette époque, affligeaient son Église.

CHAPITRE XVII.

Le vénérable Zaccaria établit les religieuses Angéliques de Saint-Paul.

Parmi les maux que l'hérésie occasionna dans l'Église, du temps d'Antoine-Marie, le ravage qu'elle fit dans les monastères fut des plus regrettables. En Allemagne, beaucoup de religieuses perverties par les hérétiques abandonnaient le cloître, déposaient le voile et ne gardaient plus la fidélité qu'elles avaient promises à Jésus-Christ leur époux. Quant à l'Italie et aux autres contrées où l'hérésie n'avait pu produire de si monstrueux effets, il était cependant rare d'y trouver des monastères où se maintînt la discipline et où l'esprit du monde n'eût pas encore pénétré. A Milan surtout, la longue absence des archevêques fut cause qu'on ne trouvait plus ni l'observance des règles, ni l'esprit religieux dans les monastères de cette ville. Dieu, qui avait suscité son serviteur Antoine-Marie pour commencer et poursuivre la réforme du clergé et du peuple de Milan, au moyen de l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, voulut encore se servir de lui pour la création d'un nouvel ordre de religieuses qui, parvenues à une haute perfection, devaient être des modèles et des instruments pour la réforme des autres. Sur l'invi-

tation de la comtesse de Guastalla, le vénérable Zaccaria avait pris la direction des jeunes filles qu'elle avait réunies à Milan. Les voyant assez nombreuses et bien résolues d'embrasser l'état religieux, il persuada à la comtesse de s'adresser au Souverain-Pontife pour obtenir la faculté de fonder un nouvel ordre de religieuses qui professeraient une parfaite observance. Le pape Paul III accueillit favorablement la demande de la comtesse, et par une bulle du 15 janvier 1535 il accorda l'approbation demandée, se réjouissant de ce que, au commencement de son pontificat, le ciel faisait naître ce jardin, petit à la vérité, mais choisi de jeunes vierges ; il y voyait comme un heureux présage d'une multitude d'autres que Dieu ferait fleurir dans la suite pour la consolation de son Église. L'approbation obtenue, on se hâta de chercher un lieu propice pour la fondation du nouveau monastère. Comme des difficultés sans cesse renaissantes entravaient la réalisation de ce projet, Antoine-Marie ordonna à cette pieuse assemblée de vierges d'adresser à Dieu des prières spéciales, afin de parvenir à trouver le lieu où sa divine majesté voulait être servie par elles. La volonté de Dieu ne tarda pas à se faire connaître d'une manière qui parut étrange au premier abord, mais qui dans la suite fut envisagée comme un prodige. Antoine-Marie arrêta sa pensée sur un lieu auquel personne n'eût jamais songé ; ce fut sur quelques petites maisons rapprochées de la paroisse de Sainte-Euphémie, qui de

temps immémorial, étaient un rendez-vous pour la débauche, les jeux et les scènes scandaleuses. Il employa tout le soin et toute la prudence possibles en commençant à traiter cet achat, ne laissant nullement entrevoir l'usage auquel il le destinait. Par ce moyen il conclut le marché en peu de jours, et dut par là causer une grande rage au démon qui se vit tout à coup chassé de ces lieux où il avait si longtemps régné en maître. Dès que l'on sut que ces maisons étaient destinées à la fondation d'un monastère, de grands murmures se firent entendre et quelques-uns des vendeurs s'efforcèrent même de briser le contrat. Ainsi s'accomplit la prophétie faite, quelques années auparavant, par le bienheureux Amédée, religieux franciscain. Passant un jour devant ces maisons, il soupira d'abord douloureusement à la pensée des nombreux péchés dont elles étaient le théâtre; puis reprenant subitement la sérénité de son visage, il s'écria : « Béni soit Dieu, car le « temps viendra où ces maisons, maintenant re- « paire des démons, seront choisies pour être l'ha- « bitation sainte de vierges sacrées et le séjour dé- « licieux des anges. » Le vénérable Antoine-Marie se hâta donc de disposer ces maisons pour l'usage d'un monastère, en y ajoutant un petit oratoire dédié à saint Paul. Ce fut au commencement d'octobre de l'année 1535 que la comtesse, suivie des jeunes aspirantes, fit son entrée dans le nouveau monastère, qui fut béni solennellement le jour de Noël de la même année, par monseigneur Mazza,

recteur de Sainte-Marie de la Scala, spécialement délégué à cet effet par le Souverain-Pontife. Au mois de janvier suivant, il fut placé sous la protection et le vocable de saint Paul apôtre.

La bulle pontificale concernant ce nouvel institut portait, entre autres choses, qu'on y suivrait la règle de saint Augustin, que des constitutions particulières seraient écrites conformément aux saints canons, et seraient remises aux religieuses par l'Archevêque lui-même ; que six ou huit religieuses de l'un des trois ordres de saint Augustin, de saint Dominique ou de saint Benoît, seraient choisies pour instruire les postulantes sur l'observance régulière, et qu'on leur donnerait un confesseur particulier. Dix des plus estimables religieuses dominicaines du monastère de Saint-Lazare se rendirent en effet, le 5 février 1536, dans le nouveau couvent; mais sauf une seule, Bona de Castiglione, qui resta dans le monastère de Saint-Paul, où elle prit le nom d'Angélique Françoise, les neuf autres, forcées par leurs parents, qui ne voyaient pas favorablement le nouvel institut, se crurent obligées d'en sortir. Cet incident, en ôtant un appui à Antoine-Marie, augmenta son travail et son mérite et lui laissa la direction des nouvelles religieuses, bien qu'il ne fut définitivement nommé leur confesseur qu'en 1536, le jour des saints apôtres Pierre et Paul. Il s'acquitta de cette charge avec tant d'assiduité et une si grande sollicitude, qu'on fut vraiment étonné du bien qu'il y fit malgré les soins

qu'exigeait de lui l'ordre des Clercs réguliers, qui n'était pas encore parfaitement affermi. Jugeant quelques-unes de ces jeunes personnes assez éprouvées dans la vertu, le vénérable Antoine-Marie leur fit prendre l'habit religieux, semblable à celui des dominicaines, le 26 février 1536. La comtesse Torelli leur donna quelques règles spéciales, mais il est hors de doute que ces règles ont été écrites sous l'inspiration d'Antoine-Marie, car la comtesse ne faisait rien sans l'avis de son directeur.

L'ordre était donc fondé; les religieuses se réunirent en chapitre pour délibérer sur le nom qu'elles devaient prendre. Après que chacune eut donné son opinion, Agnès Baldironi, jeune personne de seize ans, exprima le désir qu'on les nommât *Angéliques,* afin que ce nom les fît souvenir constamment de la vie tout angélique qu'elles devaient mener. Cette proposition, qui paraissait venir du ciel, fut accueillie avec joie par toutes les autres religieuses qui, avec l'approbation du vénérable Antoine-Marie, prirent le nom d'*Angéliques de Saint-Paul*, qui leur fut comfirmé plus tard par le pape Paul III, en 1545, quand, par son bref du 6 août, il leur accorda, entre autres priviléges, d'être soumises uniquement à la direction et à la visite du supérieur des Clercs de Saint-Paul.

Afin que la perfection religieuse se maintînt dans le nouvel institut, Antoine-Marie n'admettait les religieuses à la profession qu'après les avoir longtemps éprouvées par l'abnégation d'elles-mêmes;

conduite que tinrent, dans la suite, les supérieurs des Clercs réguliers de Saint-Paul qui se succédèrent dans la direction du monastère. C'est pourquoi plusieurs durent garder un certain nombre d'années l'habit de novice avant d'être admises à faire leurs vœux. Le renoncement à soi-même était l'étude principale que le vénérable Antoine-Marie recommandait à ces religieuses, pour se rendre conformes à leur époux crucifié; il ne cessait de les y exercer lui-même jusqu'à ce qu'il les vît entièrement dépouillées de toute volonté propre et du désir d'être estimées. C'est dans ce but qu'il établit parmi elles les conférences spirituelles qu'il avait déjà établies parmi ses religieux. Il y assistait très-souvent, et tandis qu'il enflammait les religieuses d'amour pour la vertu, il les avertissait de leurs défauts avec une autorité toute paternelle et les exerçait à divers actes d'humilité et de mortification, surtout lorsqu'elles donnaient le moindre signe d'orgueil ou de vanité. Il punissait également les plus petits manquements contre l'obéissance ou la pauvreté, et toutes ces vertueuses filles s'empressaient de se montrer dociles aux leçons salutaires de leur père. Il les excitait avec tant de ferveur à l'imitation de Jésus crucifié, que les mots *pour l'amour de Jésus crucifié, pour imiter Jésus crucifié*, et autres semblables, étaient devenus les mots usuels et familiers par lesquels les religieuses s'excitaient mutuellement à embrasser les souffrances et la croix. L'humilité et l'abnégation étaient encore

les deux exercices qu'il leur recommandait pour se purifier de plus en plus, avant d'approcher de leur époux, par la sainte communion. Il étudiait avec soin les inclinations et les dispositions de chacune d'elles, afin de proportionner ces exercices à leur besoin et à leurs forces. Éclairé par l'esprit de Dieu d'une manière toute spéciale, il connaissait les défauts de ses religieuses comme s'il eût vécu parmi elles. Grâce à ses soins persévérants et généreux il vit bientôt leur monastère devenir un modèle de perfection. L'exactitude et la charité présidaient à toutes les fonctions ; la discipline régulière y était parfaitement observée. Un ordre admirable que rien ne troublait se faisait remarquer partout, et le silence était scrupuleusement gardé. La pauvreté était si grande parmi elles que leurs vêtements mêmes étaient communs; leur nourriture se composait de légumes très-ordinaires. Cependant malgré tout cela, ces ferventes religieuses étaient animées d'un si grand esprit de mortification, qu'en allant à table elles pensaient plutôt à se mortifier encore qu'à réparer leurs forces épuisées; elles prenaient même si peu de ces mets grossiers qu'on s'étonnait comment elles pouvaient vivre. Beaucoup d'entre elles, non contentes de passer plusieurs jours de la semaine au pain et à l'eau, sévissaient encore contre leur corps avec les cilices, la discipline et d'autres instruments de pénitence. Le Vénérable avait soin cependant de modérer l'excès de leur ferveur en s'opposant à ce qu'aucune religieuse

pratiquât des pénitences extraordinaires au delà des prescriptions de la règle, s'il n'en avait d'abord lui-même bien éprouvé l'esprit. A l'amour de la mortification elles joignaient l'amour de la prière. Comme le temps destiné par la règle à cet exercice leur paraissait trop court, la plus grande partie se levaient avant l'heure prescrite afin de s'entretenir plus longuement avec Dieu. Il y en avait qui, absorbées par les joies célestes de la prière, oubliaient le repos nécessaire à leur corps et passaient presque toute la nuit en oraison, malgré la rigueur de l'hiver. Elles employaient le temps que leur laissait l'oraison aux diverses fonctions de la maison, s'abstenant de tout travail manuel qui aurait pu flatter la curiosité ou la vanité d'autrui. On peut donc dire avec vérité que leur vie répondait pleinement à leur nom d'Angéliques, et c'est à juste titre aussi qu'on pouvait appliquer à leur maison qui avait été habitée si longtemps par des personnes mal famées, ces paroles de l'apôtre : *Où il y a eu abondance de péché, il y a eu ensuite surabondance de grâce.* Antoine-Marie ne tarda pas de faire fructifier cette même grâce dans les autres monastères de Milan, où il envoyait quelques Angéliques des plus vertueuses et des plus éprouvées pour ranimer la piété et la ferveur. La bonne odeur des vertus du monastère de Saint-Paul se propageant de plus en plus au dehors, plusieurs jeunes personnes de familles nobles de Milan et des autres villes de la Lombardie demandaient d'y être admises. Dans la seule

année 1536, Antoine-Marie donna l'habit à vingt-quatre postulantes, et après deux ans et demi le couvent des Angéliques comptait quarante religieuses parmi lesquelles on doit citer Julie Sfondrati, tante de Grégoire XIV, qui fut d'un grand secours aux Clercs réguliers de Saint-Paul par les abondantes aumônes qu'elle leur fit avant sa profession.

Ces religieuses persévérèrent pour la plupart dans l'esprit primitif qu'elles avaient reçu du vénérable Zaccaria, de telle sorte qu'au temps même de saint Charles Borromée, c'est-à-dire trente ans après leur institution, elles méritèrent un honorable témoignage de la part des ecclésiastiques délégués par le saint archevêque pour la visite des monastères de religieuses. Ils avouaient qu'ils n'avaient vu, à cette époque, aucun autre monastère qui, dans toutes les observances de la vie religieuse, se rapprochât plus de l'excellence de la perfection, que le monastère des Angéliques de Saint-Paul. Voilà pourquoi saint Charles en choisit un grand nombre pour leur confier l'administration de plusieurs monastères qui avaient besoin de réforme. Il avait même l'habitude de les proposer pour modèle aux autres couvents, et, quand il se voyait obligé de publier un nouveau règlement de discipline pour les religieuses, il le donnait d'abord aux Angéliques, leur exprimant le désir qu'elles fussent les premières à l'observer, afin que les autres suivissent plus aisément leur exemple. La haute estime qu'il avait pour elles le portait à les visiter souvent et à les exciter

par ses paroles à une plus grande perfection, ne manquant pas de leur donner au besoin, non-seulement le secours de ses conseils, mais encore celui de son autorité. Pour leur laisser un souvenir de sa bienveillance particulière, il leur légua, à sa mort, un tableau représentant le Calvaire, qui lui était particulièrement cher et devant lequel il faisait habituellement ses prières.

CHAPITRE XVIII.

Élection du premier supérieur des Clercs réguliers de Saint-Paul, — Nouvelles calomnies auxquelles ils sont en butte ainsi que les Angéliques.

Revenons maintenant au vénérable Antoine-Marie. La comtesse de Guastalla, après avoir établi le monastère des Angéliques près de Sainte-Euphémie, fit don aux Clercs réguliers de Saint-Paul, de la maison où elle avait jeté les fondements de ce couvent, à côté de Saint-Ambroise. Le vénérable Antoine-Marie s'y transporta avec ses compagnons vers la fin de 1535; il y disposa en l'honneur de saint Paul un petit oratoire qui devint une église publique en 1542, et il y continua les mêmes exercices qu'il faisait auparavant. Une fois que les Clercs réguliers de Saint-Paul furent ainsi établis dans cette nouvelle habitation, le vénérable Zaccaria, soit pour se décharger de ses fonctions qui alarmaient son humilité, soit pour se conformer pleinement à la

bulle de Paul III, pensa qu'il ne devait plus différer la nomination capitulaire du supérieur. Il avait jusqu'alors administré cette petite famille avec la seule supériorité que sa qualité de fondateur et sa charité paternelle lui avaient méritée aux yeux de ses compagnons, qui ne l'appelaient plus que le Père, lui obéissaient en tout, comme à un père, et l'entouraient du plus profond respect. Ses religieux étant donc réunis en chapitre, il leur dit qu'il voyait la nécessité où se trouvait la congrégation d'avoir désormais un supérieur légitime pour la gouverner; que la prééminence qu'il avait exercée, bien qu'indignement, sur eux, avait été uniquement l'effet de leur humilité; car il ne la méritait point et il n'y avait aucun droit; que grâce à Dieu, les affaires de l'institut ayant été conduites à bon terme, et promettant la stabilité et l'accroissement, il ne pouvait plus conserver aucune espèce d'autorité, sans agir contre la volonté expresse du souverain pontife qui, dans la bulle d'approbation de l'ordre, leur avait accordé le pouvoir d'élire régulièrement un supérieur qui les gouvernât avec une autorité légitime; il les priait donc de procéder sans retard à une pareille élection. A ces mots, tous les pères attendris déclarèrent unanimement que, s'ils devaient nommer un supérieur, ils ne pouvaient choisir personne de plus digne qu'Antoine-Marie lui-même, qui jusque-là avait été à la fois pour eux un père charitable et un maître accompli. Mais le Vénérable, qui se jugeait indigne de cet honneur et qui aimait beaucoup plus

à obéir qu'à commander, ne ménagea ni les prières ni les raisons pour se faire oublier, et il agit de telle manière qu'il parvint, en effet, à les déterminer à ne pas compter sur lui. Après leur avoir recommandé d'implorer, pendant trois jours, par des prières spéciales les lumières du Saint-Esprit pour une sage élection, il réunit trois fois le chapitre afin de bien examiner les qualités que l'on doit trouver dans un supérieur. A la dernière réunion, il fit connaître publiquement son suffrage (comme cela se pratiquait jusqu'au concile de Trente qui imposa le vote secret), disant : que celui qu'il estimait le plus apte à la charge de supérieur était le P. Morigia. Celui-ci fit aussi tout ce qu'il put pour décliner cet honneur, en exagérant son indignité, mais les pères furent unanimes à le nommer et l'obligèrent d'accepter. Ainsi fut nommé régulièrement, le 15 avril 1536, le premier supérieur de l'Ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, sur l'instance du vénérable Antoine-Marie. Après l'élection du père Morigia, le vénérable Zaccaria eut un peu plus de liberté pour s'occuper des Angéliques et des œuvres de charité qu'il avait entreprises. Cependant, tant qu'il vécut, il ne cessa jamais d'avoir la principale part dans le gouvernement de l'ordre. Le P. Morigia conserva toujours pour lui toute la vénération qu'il lui avait témoignée au commencement de l'institut. Il n'entreprenait jamais rien de grave et d'important sans son conseil, voulant, dans l'administration générale de l'ordre, dépendre du vé-

nérable Antoine-Marie, qui, sans avoir le nom de supérieur, se voyait néanmoins par là dans la nécessité d'en porter en grande partie la charge. Le père Morigia voulut que deux choses fussent réservées d'une manière spéciale au Vénérable en sa qualité de fondateur. La première fut de présider aux conférences spirituelles pour y définir les choses proposées et y donner les pénitences. La seconde, plus importante encore, consistait dans la pleine autorité d'admettre les novices à la prise d'habit.

Cependant, les deux nouveaux instituts des Clercs réguliers et des Angéliques se virent encore en grand danger, car la persécution qui s'était élevée deux ans auparavant recommença plus forte que jamais, non-seulement à cause des raisons dont nous avons déjà parlé, mais encore à cause de l'irritation des parents de la comtesse de Guastalla, à la vue des dépenses que lui occasionnaient toutes ses œuvres pies. Frustrés par là dans leur espoir d'hériter un jour de ses biens, et poussés par la soif de l'or, ils vomirent contre elle et les deux instituts toute espèce d'injures. Ils reprirent et augmentèrent les premières calomnies répandues au sujet des œuvres d'Antoine-Marie. Ils écrivirent en secret au Pape Paul III, lui disant, sans désigner personne : « Qu'il venait de s'introduire à Milan « certains conciliabules de quelques nobles de l'un « et de l'autre sexe, qui avaient embrassé par le con- « seil du frère Baptiste de Créma déjà mort, une « secte où se trouvaient une foule d'hérésies con-

« damnées par l'Église, principalement celle des « Béguines et des Pauvres de Lyon. » Ces rumeurs déterminèrent le Pape à expédier un bref à Mgr Moroni, évêque de Modène, qui demeurait alors à Milan, et au P. Thomas de Beccadelli, provincial des Frères prêcheurs en Lombardie. Ils avaient mission de s'informer scrupuleusement du fait en question et de punir au besoin les coupables. On ne sait quel dénoûment eut ce bref. Il n'en eut peut-être aucun, car, pour mettre fin à toutes ces calomnies et à toutes ces persécutions contre les Clercs réguliers et les Angéliques, la comtesse de Guastalla, avec l'approbation des vénérables Zaccaria et Morigia, demanda aux tribunaux ecclésiastiques de reprendre le procès commencé au sujet des deux instituts, puis interrompu en 1534, pour en venir à une sentence définitive. Lorsque le bref pontifical arriva, les procès étaient déjà recommencés depuis le 20 juin. La cause fut examinée par les mêmes juges qu'auparavant, c'est-à-dire par l'inquisiteur Crivelli, le vicaire Tonso et le sénateur Casati, non plus par chacun d'eux séparément, comme la première fois, mais par tous trois réunis ensemble. Après avoir examiné l'affaire pendant plus d'un an, ils rendirent leur sentence le 10 août 1537; ils déclarèrent les deux instituts entièrement innocents de tous les délits qui leur étaient imputés, et ils envoyèrent à Rome de solennelles attestations de la sainteté des Clercs de Saint-Paul et des Angéliques, dont ils firent le plus grand éloge.

CHAPITRE XIX.

Antoine-Marie entreprend une mission à Vicence, fruit qu'il en retire. — Il se dispose à acheter l'église de Saint-Barnabé et à faire les vœux solennels.

Les deux instituts du vénérable Zaccaria ne sortirent pas seulement victorieux et triomphants des mains de leurs persécuteurs ; mais, ce qui est plus admirable, c'est que pendant qu'ils étaient sur le point de périr à Milan sous les coups de la calomnie, la renommée de leur sainteté se propageait de plus en plus dans les autres villes de la Lombardie. Dieu l'ordonnait ainsi, afin que les Clercs réguliers de Saint-Paul, fussent appelés à opérer aussi, dans les autres villes, cette réforme des mœurs à laquelle on tentait vainement de mettre obstacle à Milan. Le diocèse de Vicence était alors administré par le Cardinal Nicolas Ridolfi, non moins illustre par sa piété que par sa naissance, et fort zélé pour la discipline ecclésiastique. Ayant appris tout ce qu'Antoine-Marie et ses compagnons opéraient à Milan pour le salut des âmes, et combien devenait florissant sous leur direction le monastère des Angéliques de Saint-Paul, il eut le désir de se servir des uns et des autres pour le bien de son diocèse, spécialement pour la réforme de deux monastères de femmes, où la discipline paraissait très-relâchée. Il pria donc le vénérable Antoine-Marie,

de se rendre à Vicence, avec quelques-unes de ses religieuses les plus expérimentées, afin de lui venir en aide pour la réforme projetée de ces monastères. Cette demande inattendue surprit le vénérable Zaccaria, qui jusqu'alors avait regardé la seule ville de Milan comme suffisante à son apostolat et à celui de ses compagnons. Mais voyant la volonté de Dieu dans cet appel, d'où pouvait résulter le plus grand bien pour le salut des âmes, il crut ne devoir pas le négliger. Après avoir adressé au ciel de ferventes prières, selon son usage, et pris conseil de ses religieux, il accepta la mission qu'ils jugèrent conforme au but de leur vocation. Dieu a suscité notre ordre, disait-il, non-seulement pour que ses membres embrassent héroïquement la croix, les souffrances et les opprobres de Jésus-Christ, mais encore pour qu'ils travaillent au salut des âmes et ramènent à sa première vigueur la piété chrétienne sur le point de périr. Ce fut vers la fin de mai 1537 que le vénérable Zaccaria, accompagné de quelques-uns de ses religieux et de quelques Angéliques, se rendit à Vicence. La réforme dont il s'occupa d'abord fut celle du couvent des *Converties,* qui était, à ce qu'il paraît, l'objet principal de la mission. Cette maison se composait de femmes qui avaient mené dans le monde une mauvaise vie et qui se trouvaient là pour faire pénitence de leurs désordres passés. Dans les commencements elles se soumirent volontiers à la règle de la maison, mais, leur première ferveur passée, elles avaient résolu de sortir du

couvent, causant ainsi un grand scandale au peuple. Ce ne fut que grâce à ses efforts persévérants, à ses vives exhortations et au secours que lui prêtèrent les Angéliques, que le vénérable Antoine-Marie parvint à changer complétement les cœurs de ces pauvres brebis égarées. Afin de rendre stable le bien qu'il avait opéré dans ce couvent, il fit venir encore quelques Angéliques auxquelles il donna la direction des converties, selon le désir de l'évêque et des autres administrateurs de la maison.

Après avoir travaillé avec tant de succès à la réforme des converties, il fut invité pareillement à réformer un monastère de vierges, appelées religieuses de Saint-Sylvestre qui, négligeant complétement l'observance de la règle, s'étaient abandonnées à toutes sortes de vanités et de licences peu en harmonie avec la perfection de leur état. Les vertus et le zèle du Vénérable triomphèrent bientôt de tous ces obstacles, et ramenèrent parmi ces religieuses la plus exacte discipline. Mais Antoine-Marie ne borna pas là son zèle et sa grande charité; s'estimant, à l'instar de l'Apôtre, débiteur envers tous, il voulut aussi selon ses moyens travailler pour le bien de tous. Après avoir réglé le temps qu'il devait donner à ses différentes œuvres de charité, il commença par établir à Vicence tous les exercices de piété qu'il avait introduits à Milan et surtout les conférences spirituelles. Ces exercices plurent beaucoup par leur nouveauté aux habitants de cette ville, et ils contribuèrent puissamment à ramener

un grand nombre de personnes à la pratique des vertus chrétiennes. Parmi celles-ci se trouvèrent Nicolas Aviani, patricien de Vicence et avocat célèbre; Jean Melsi, noble Udinais et lieutenant du gouverneur de Vicence; Jérôme Marta, chevalier de Trévise et membre distingué du barreau, et Jean-Baptiste Caïmo, prélat Milanais. Ce fut en cultivant les germes de vertus, qui étaient le fruit du zèle et des exhortations du vénérable Zaccaria, qu'ils parvinrent tous à un si grand désir de perfection qu'ils quittèrent le monde dans la suite, et entrèrent dans l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul dont ils furent l'ornement et le soutien. Le même bien s'opéra parmi les dames de la ville; plusieurs d'entre elles renoncèrent à la vanité pour adopter un genre de vie plus conforme à la sainteté de l'Évangile. D'autres, excitées par l'exemple de la comtesse Torelli, et ravies de la sainte conversation des Angéliques, abandonnèrent leurs parents et leurs biens et se retirèrent à Milan pour se consacrer entièrement à Dieu dans le monastère de Saint-Paul.

En un mot, la mission de Vicence fut utile à tout le monde, et elle raviva tellement partout la piété chrétienne que cette ville semblait renaître. Beaucoup de haines invétérées s'éteignirent, beaucoup de liens coupables furent rompus; on vit plus d'équité dans les contrats, plus de largesses dans les aumônes, et une fréquentation plus grande des sacrements. Je ne veux point passer ici sous silence le pieux usage que le vénérable Zaccaria introduisit à

Vicence, comme il l'avait déjà fait à Crémone et à Milan, d'exposer avec toute la solennité possible le très-saint sacrement à l'adoration des fidèles, pendant quarante heures. Le vénérable Zaccaria ne fut pas cependant le seul à travailler à cette mission. Comme il dut l'abandonner un mois après l'avoir entreprise, il envoya pour la diriger le P. Ferrari qui la continua pendant près de deux ans avec un fruit toujours plus grand. On peut dire néanmoins que le P. Ferrari et les autres ne firent que cultiver ce qu'avait semé le vénérable Zaccaria, qui, malgré son absence, ne cessa de concourir encore au succès de cette œuvre, soit en écrivant fréquemment à ses fils spirituels pour les exciter à continuer de marcher dans la voie du salut, soit surtout en exhortant le P. Ferrari à poursuivre sa mission avec autant d'ardeur que de confiance. C'est ce que nous voyons dans une lettre qu'il lui adressa ainsi qu'aux autres religieux qui étaient avec lui, le 8 octobre 1538. « De quoi pourriez-vous douter, « mes très-chers? n'avez-vous pas vu dans cette « entreprise qu'il ne vous a jamais manqué de « pain pour donner aux nécessiteux? Il n'y a « rien de plus certain et qui donne plus de foi, « que l'expérience. Soyez assurés que Jésus cru- « cifié précédera et accompagnera non-seulement « toutes vos paroles, mais encore vos intentions, « avant que vous parliez et lorsque vous parlerez. « Saint Paul disait qu'il allait jusqu'à la limite « marquée par Jésus-Christ. A vous, Jésus crucifié

« vous a promis, pour mesure de vos forces, d'ar-
« river à transpercer les cœurs jusqu'à la moelle.
« Ne voyez-vous pas qu'il vous en a lui-même ou-
« vert les portes de ses propres mains? Qui vous
« empêchera donc d'y entrer et de les changer to-
« talement, au point de les renouveler et de les orner
« de vertus? Personne, ni le démon, ni les hommes.
« Ne vous laissez pas arrêter par les difficultés
« que vous pourriez rencontrer dans la prédication,
« ou dans les autres œuvres. Car de même que
« l'ignorance disparaît de plus en plus à mesure
« que l'on fréquente l'école, et que le fer devient
« luisant sous la main de l'ouvrier, ainsi on se per-
« fectionne par la pratique, dans les choses spiri-
« tuelles. Saint Paul ne fut pas dans le commence-
« ment ce qu'il devint dans la suite; il en est ainsi
« des autres. Soyez certains que vous n'élèverez sur
« le fondement de l'apôtre saint Paul, ni paille, ni
« bois, mais de l'or et des pierres précieuses, et que
« les cieux répandront tous leurs trésors sur cha-
« cun de nous. Je vous embrasse, mes très-chers,
« et je me réjouis devant le Seigneur de la per-
« fection des sentiments qui vous animent. Oh! si
« j'étais présent, rien ne m'empêcherait de vous
« presser contre mon cœur et de vous prodiguer
« toutes les marques de ma tendresse? Mais,
« ô mon Dieu, remplacez-moi. Fils chéri, ce far-
« deau que vous portez, je le porte avec vous, sans
« que peut-être vous vous en aperceviez. Je ne
« puis m'empêcher d'être à toute heure avec vous

« parce que mon cœur ne saurait être que là où se « trouve le vôtre. Soyez sûr que vous ne vous trom- « perez en rien; cette liberté très-étendue que « nous vous avons donnée doit être pour vous la « certitude du plus heureux succès. » C'est ainsi que le serviteur de Dieu contribuait par ses conseils aux bons résultats de cette mission, à laquelle il ne pouvait plus prendre une part active.

De retour à Milan, Antoine-Marie s'occupa encore, pendant les deux dernières années de sa vie, à conduire les Angéliques dans la voie de la perfection. Il reprit avec une nouvelle ardeur les conférences qu'il avait établies pour les ecclésiastiques comme pour les laïques de la ville, et travailla également à l'avancement de la congrégation dite des Mariès, ainsi qu'à toutes les autres œuvres qu'il avait entreprises. On se demandait avec étonnement comment, ayant une santé qui s'affaiblissait de jour en jour, il pouvait suffire à des fatigues si grandes, à des occupations si multipliées. Afin de perpétuer à Milan les œuvres qu'il avait commencées avec tant de succès, il songea aux moyens d'assurer la prospérité de l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul. La maison qu'ils habitaient alors n'était nullement propre à une communauté, soit à cause de son peu d'étendue, soit parce qu'elle n'avait pas d'église publique. Antoine-Marie chercha donc un lieu plus convenable pour y établir, d'une manière stable, son ordre qui se développait de plus en plus. On lui avait offert dans ce but une ancienne église

dédiée à saint Barnabé, qui se trouvait hors de la porte Tosa, dans un lieu retiré et paisible, et cependant peu éloigné de la ville, de manière que les religieux pouvaient jouir entièrement de la solitude, et les habitants fréquenter facilement leur église. Le vénérable Zaccaria jugea ce lieu très-propre à ses desseins et s'apprêta à en faire l'acquisition avec d'autant plus de joie que l'église portait le nom de saint Barnabé, illustre compagnon de saint Paul dans l'apostolat. Mais il mourut avant la conclusion de cette affaire; car les Clercs réguliers n'y furent définitiment établis qu'en 1547. Voilà quelle fut l'origine du nom de *Barnabites*, qu'on leur donne encore généralement aujourd'hui. Le peuple commença alors à les appeler du nom de leur église qui, bien que dédiée ensuite non-seulement à saint Barnabé, mais encore à saint Paul, continua pourtant d'être désignée communément sous le nom de Saint-Barnabé.

Une autre chose que le vénérable Zaccaria eut grandement à cœur, à son retour de Vicence, fut la profession de ses vœux solennels qu'il avait différée jusqu'alors, afin d'être plus libre et plus calme pour la faire. Pour mieux se disposer à une si grande action, il voulut renoncer avec un abandon parfait et absolu à tous les droits qu'il pouvait encore avoir sur ses biens temporels. Ce fut dans cette pensée qu'il donna, le 9 juillet 1537, au P. Morigia les pouvoirs nécessaires pour vendre certaines propriétés qu'il possédait dans la ville et le territoire de Milan.

Cependant nous ne savons pas avec certitude si la mort lui laissa le temps de faire ses vœux.

CHAPITRE XX.

Seconde mission d'Antoine-Marie à Guastalla. — Lettres à ses fils spirituels.

La comtesse Torelli, après avoir supporté pendant plusieurs années, avec une patience admirable, les vexations iniques de ses parents, était enfin parvenue à vendre ses biens à Ferrand Gonzague, frère du marquis de Mantoue. Bien que d'un côté elle fût satisfaite de voir réalisé le désir qu'elle avait depuis longtemps de vendre ses biens afin d'en employer le prix en bonnes œuvres; d'un autre côté elle craignait que le changement de seigneurie ne déplût à ses vassaux dont elle était très-aimée, et ne fît naître quelque émeute. Pour préparer ses peuples à recevoir avec la soumission convenable leur nouveau seigneur et pour apaiser quelques troubles, elle réclama l'intervention d'Antoine-Marie soit à cause de son habileté naturelle à traiter les affaires les plus difficiles, soit à cause de la grande vénération que l'on manifestait généralement pour lui à Guastalla. Le vénérable Zaccaria, qui ne reculait devant aucune œuvre de charité, se rendit donc à Guastalla vers la fin de mai 1539. Il y fut accueilli comme un ange de paix et avec beaucoup d'affection et de respect par tous les habitants. Il

ordonna aussitôt des prières publiques pour implorer le secours du ciel, comme il avait coutume de le faire dans les choses importantes. Prédications, conférences spirituelles, administration des sacrements, il ne négligea aucun moyen d'opérer le salut des âmes. Aussi on ne ne saurait dire avec quelle avidité et quelle docilité les paroles du serviteur de Dieu furent accueillies par tous les habitants de cette ville, et quels fruits ils en retirèrent, surtout après le fait merveilleux qui suit.

Le père, se promenant un jour sur les bords du Pô, rencontra un jeune homme qui venait vers lui du côté opposé. Antoine-Marie l'ayant salué et l'ayant regardé très-attentivement, lui dit d'un ton bienveillant et affectueux : « Je voudrais, ô mon fils, « vous voir rentrer en vous-même et songer au « salut de votre âme. Vous savez bien, en effet, « que rien n'est plus fragile et plus incertain que « la vie humaine. Mon cœur me dit que Dieu vous « appellera beaucoup plus tôt que vous ne pensez.» Ce jeune homme était alors en parfaite santé et si robuste qu'il ne pensait nullement à mourir bientôt. Néanmoins, ébranlé par cet avertissement inattendu et comme entraîné par une force irrésistible, il voulut immédiatement régler l'état de son âme, en faisant au serviteur de Dieu l'humble aveu de ses fautes avec un repentir sincère. Qu'il fut heureux de n'avoir point différé d'un seul instant sa conversion ! Le lendemain, il périt d'un accident. Ce fait, qui fut bientôt connu de toute la ville, ac-

crût d'une manière considérable la vénération que l'on avait pour le serviteur de Dieu, et contribua beaucoup à ramener les pécheurs, même les plus endurcis.

Le peuple courait en foule vers le vénérable Zaccaria comme vers un homme plein de l'esprit de Dieu, soit pour l'entendre parler des choses spirituelles, soit pour lui faire l'aveu de ses fautes. Le Vénérable, bien qu'il fût très-faible, à cause de ses fatigues continuelles, recevait tout le monde avec bonté et se donnait à chacun avec les entrailles de la charité la plus paternelle, pour l'aider à se réconcilier avec Dieu. Mais tandis qu'Antoine-Marie travaillait ainsi avec tant de zèle au bien spirituel du peuple de Guastalla, les membres de ses deux ordres et ses autres enfants spirituels de Milan, ne pouvant supporter plus longtemps l'éloignement de leur père, le sollicitaient de hâter son retour et le priaient de vouloir, en attendant, les consoler par ses lettres, qui semblaient en quelque sorte le rendre présent au milieu d'eux, à cause du don merveilleux qu'elles avaient d'émouvoir et d'enflammer les cœurs. Répondant à tous avec une grande bonté, il donnait à chacun les avis et les instructions qu'il jugeait nécessaire pour lui faire aimer davantage la vertu. Il nous est resté trois de ces lettres, où l'on peut voir exprimée au naturel sa tendre charité et cette paternelle sollicitude qu'il avait pour le bien de tous ses enfants en Jésus-Christ. Nous ne pouvons nous empêcher de rap-

porter la dernière qui fut écrite, le 20 juin, à Bernard Omodeï et à son épouse Laure Rossi, personnages distingués autant par la noblesse de leur origine que par leur piété remarquable. Ils étaient membres de la congrégation des Mariés et s'appliquaient à acquérir la perfection sous la direction d'Antoine-Marie. Cette lettre est une des dernières œuvres du serviteur de Dieu.

« Illustre frère, et, puisque vous le voulez, mon « fils chéri, je vous salue et me donne à vous tout « entier dans Jésus-Christ. Ayant reçu votre lettre, « j'y réponds, ou plutôt je vous dirai à vous et à « madame Laure que je désire qu'en vous donnant à « Jésus-Christ vous ne soyez pas accessibles à la tié- « deur, car vous ne deviendrez jamais spirituels si « vous vous laissez aller à ce vice; mais que vous « croissiez toujours dans la vertu. Le tiède ou l'hy- « pocrite évite les péchés graves dans sa conduite; « mais il se plaît à commettre des péchés légers, « ou n'éprouve aucun remords de conscience pour « les petites fautes. Il s'abstient de blasphémer ou « d'outrager gravement le prochain; mais il n'est « pas trop affecté s'il se met un peu en colère, ou « si, en voulant maintenir son droit, il refuse de « céder à autrui. Évite-t-il, par exemple, de dire « du mal du prochain, il ne regarde pas comme un « grand péché de parler tout le jour, se permettant « du moins souvent des paroles inutiles et oiseuses. « Il ne mange pas trop, il ne se remplit pas de vin « comme le font les ivrognes; mais il aime cepen-

« dant à manger sans nécessité toute espèce de « friandises. Il s'abstient de la sensualité vicieuse « de la chair; mais les conversations mondaines et « d'autres amusements frivoles ont des charmes pour « lui. S'il lui plaît de rester deux heures en prières, «les distractions et les compagnies absorbent « le reste de sa journée. Les honneurs ne sont pas « l'objet de ses recherches; mais s'ils lui sont ac« cordés ou s'il est loué, il en tire vanité. Dites pour « tout le reste ce que j'ai dit pour certaines choses, « et tirez cette conclusion, que l'hypocrite ou le « tiède ne retranche de lui que le plus gros, tout « en retenant ce qui est plus petit. Il abhorre ce qui « est illicite; mais il veut tout ce qui est licite. Il « met un frein à la sensualité de l'action; mais la « sensualité de la vue lui plaît. Il veut le bien, mais « il ne le veut pas tout entier. C'est ainsi qu'il veut « se modérer en partie, ne voulant pas se modérer « en tout; je ne dis pas tout d'un coup et en peu « de temps, mais pas même à diverses reprises et « en beaucoup de temps. Celui qui veut devenir « spirituel fait le contraire; il commence lui-même « à retrancher quelque chose, et quand il a retranché « une chose un jour, un autre jour il en retran« che une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il « ait coupé jusqu'au vif. Voici comment il procède: « il retranche d'abord de lui-même les paroles nui« sibles, puis les inutiles, puis il ne dit plus que des « choses bonnes et utiles. On le voit renoncer aux « paroles et aux manières irritantes, pour ne plus

« avoir que des paroles et des manières douces et « humbles. Il fuit les honneurs, et quand ils viennent, non-seulement il n'y trouve aucun plaisir, « mais il recherche encore le blâme et les humiliations pour s'en réjouir. Non-seulement il « s'abstient de l'acte légitime du mariage; mais « pour avoir plus de mérite et accroître encore sa « chasteté, il renonce à toutes les choses qui peuvent flatter la sensualité. De plus, il veut prier « non-seulement pendant deux heures, mais il veut « encore, dans la journée, élever souvent son cœur « à Dieu. Vous devez raisonner sur les autres « choses comme je viens de raisonner sur celles-ci. « Bonne madame Laure, et vous, cher monsieur « Bernard, recevez mes paroles et pensez-y avec le « même sentiment qui me porte à vous les adresser. « Je ne vous dis pas, en effet, de faire tout en un « jour; mais je vous dis que mon désir serait que vous « fussiez attentifs chaque jour à faire quelque chose « de plus, à retrancher chaque jour quelque chose « relativement à la convoitise et à la sensualité, « même dans ce qui est permis. Agissez ainsi pour « progresser dans la vertu, diminuer les imperfections et fuir le danger de tomber dans la tiédeur. « Ne pensez pas que l'amour que je vous porte, ni « que les qualités dont vous êtes doués puissent me « faire souhaiter que vous soyez des saints ordinaires. « Vous êtes à même de devenir de grands saints si « vous le voulez, comme je le veux et le désire « moi-même, pourvu que vous vouliez croître en

« vertu et que vous rendiez plus belles, à Jésus cru-
« cifié, les faveurs et les grâces que vous en avez
« reçues. Je vous prie, par la tendresse et par l'amour
« que j'ai pour vous, de chercher à me complaire
« en cela. Je connais, en effet, le comble de la per-
« fection, je sais l'abondance des grâces, je com-
« prends le fruit que Jésus crucifié veut vous accor-
« der et le but vers lequel il se propose de vous
« conduire. Bonne madame Laure, et vous, aimable
« monsieur Bernard, ne considérez point la per-
« sonne de celui qui vous tient ce langage, mais
« considérez l'affection que je vous porte. Considé-
« rez combien je brûle du désir de votre perfection.
« Considérez ce cœur que je vous montre à décou-
« vert. Je suis prêt à répandre mon sang pour
« vous, pourvu que vous fassiez cela. Sachez que je
« serais navré de douleur si je pouvais supposer que
« vous ne suivrez pas mes conseils, non-seulement
« en cela, mais encore dans d'autres choses plus
« grandes et telles qu'en ont jamais pu faire un
« saint et une sainte. Persuadé que vous voulez être
« fidèles à Jésus crucifié, je vous écris cette lettre
« bien plus avec le cœur qu'avec la plume, vous
« suppliant d'y bien réfléchir, de la lire souvent,
« toutes les semaines si vous le jugez à propos. Je
« vous assure que si votre attention s'y concentre,
« elle vous tiendra lieu de toute espèce de livres.
« Elle deviendra pour vous un livre qui, mis en pra-
« tique avec celui du bien doux souvenir de la croix
« de Jésus-Christ, vous conduira à une grande per-

« fection. Je ne vous ai adressé aucune parole qui « ne renferme en elle-même quelque chose qui, si « vous vous en pénétrez, ne puisse vous être d'une « très-grande utilité et vous rapporter un gain con- « sidérable. Puisqu'il ne m'est pas permis de vous « écrire aussi souvent que je le désirerais, vous me « ferez plaisir si vous ne perdez pas cette lettre, « parce que j'espère en Jésus-Christ que toutes les « fois que vous la lirez, vous la trouverez toujours « nouvelle. Excellente madame Laure, ayez com- « passion de moi si je ne puis vous satisfaire comme « je le voudrais, à cause de la lassitude où je me « trouve. Je vous recommande en même temps votre « perfection et celle de M. Bernard : d'un autre « côté, monsieur Bernard, je vous recommande la « vôtre et la sienne. Je suis débiteur envers l'un et « l'autre, et je veux de mon côté que la dette ne « soit jamais payée. Recommandez-moi à vos en- « fants bien-aimés. Que Jésus-Christ vous bénisse. « Guastalla, le 20 juin 1539. Votre frère en Jésus- « Christ et un autre vous-même, ANTOINE-MARIE, « prêtre. »

Lorsque Antoine-Marie écrivait cette lettre, il commençait déjà à ressentir les premières atteintes de la maladie qui allait promptement le conduire au tombeau. C'est ainsi que le serviteur de Dieu, en approchant du terme de sa course, jetait les plus vives flammes de cette ardente charité dont son âme était tout embrasée. On pouvait lui appliquer à juste titre cette parole de l'Évangile : *la*

bouche parle de l'abondance du cœur. Il aurait voulu rendre tout le monde, et surtout ses fils spirituels, semblables à lui, c'est-à-dire aspirant tous à la plus haute perfection. Plusieurs entrèrent véritablement dans cette voie; les époux désignés plus haut furent de ce nombre, selon qu'il paraît l'espérer dans sa lettre. C'est en suivant les préceptes de leur père spirituel qu'ils persévérèrent jusqu'à la fin dans l'exercice des vertus chrétiennes, sous la direction des Clercs réguliers de Saint-Paul. Afin qu'on priât pour eux après leur mort, ils choisirent pour lieu de sépulture l'église de Saint-Barnabé et laissèrent un legs perpétuel aux religieux, comme un témoignage de bienveillance. Ils leur avaient déjà fait un don plus précieux en leur donnant leur fils chéri qui, transplanté dans la maison du Seigneur comme un rejeton d'un arbre fécond, donna dans la suite les meilleurs fruits de vertus religieuses. Ce fut le P. Paul Omodeï, l'un des religieux les plus exemplaires qu'ait eus, dans les premiers temps, l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul.

CHAPITRE XXI.

Maladie et mort du vénérable Zaccaria.

Les fatigues qu'Antoine-Marie s'était imposées pour le plus grand bien de la ville de Guastalla, devinrent aussi funestes à sa santé qu'elles furent

utiles aux habitants de cette ville. Faible de complexion, accablé de fatigues, exténué par les rigueurs de ses mortifications, succombant sous l'effort de son zèle vraiment apostolique qui s'était proposé de ne refuser ses secours à personne, il tomba bientôt dans une telle langueur et une telle défaillance, qu'il fut victime de sa trop grande charité. Aux premières atteintes de la fièvre, il ne tarda pas à connaître qu'il touchait au terme de son pèlerinage. Comme la distance de Guastalla à Milan, où il aurait désiré mourir, était trop grande, il demanda à être porté à Crémone, chez sa mère, disant ouvertement qu'il mourrait dans le Seigneur, dans l'octave des saints apôtres Pierre et Paul. D'après le conseil du P. Ferrari, le célèbre Bonsignor Cacciaguerra s'était alors rendu à Guastalla pour avoir une entrevue avec le vénérable Zaccaria, qui désirant vivement garder près de lui un homme si expérimenté dans les voies de Dieu, le pria de l'accompagner chez sa mère. Ils partirent donc ensemble pour Crémone et laissèrent dans les larmes les habitants de Guastalla, qui appelèrent sur notre Vénérable toutes les bénédictions du ciel. Inutile de dire qu'il fut accueilli avec une grande affection et soigné dans sa maladie avec tous les soins possibles par sa mère qui l'aimait tant. Sa santé parut d'abord se rétablir un peu, de sorte que les médecins espéraient pouvoir le sauver. Mais le serviteur de Dieu, qui savait bien que tous les soins qu'on employait pour prolonger ses jours étaient inutiles, loin de s'occuper de la santé

de son corps, ne pensa plus qu'à se préparer soigneusement au dernier passage. Il était tout absorbé dans l'oraison et ne parlait plus que de Dieu et du bonheur de mourir dans son amour. Le mieux que l'on avait remarqué en lui ne tarda pas à disparaître, la fièvre redoubla et la maladie fit des progrès alarmants. A la première nouvelle de la maladie d'Antoine-Marie, les PP. Ferrari et Sorésina, de même que Séraphin de Fermo, accoururent à Crémone. Leur présence causa une grande joie au serviteur de Dieu; il leur ouvrit son cœur avec une pleine confiance, leur révéla les violents combats qu'il venait de soutenir contre l'ennemi infernal, et comment, avec l'aide de Dieu, il en avait complétement triomphé. Il leur dit ensuite, qu'après avoir retrouvé le calme de l'esprit, il avait vu l'apôtre saint Paul priant Dieu de lui accorder le prolongement de ses jours pour le plus grand avantage de l'ordre récemment fondé; mais que les autres apôtres avaient fait une prière toute différente et lui avaient obtenu de Dieu la grâce de pouvoir enfin s'en aller avec eux dans le ciel. Il se réjouissait donc de sortir au plus tôt de ce misérable exil. Il ajouta que Dieu lui avait révélé ce qui devait arriver à l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, les rudes épreuves qu'il aurait à subir, l'immense avantage qu'il en retirerait. Puis, avec des paroles chaleureuses et pleines de l'esprit de Dieu, il recommanda instamment la discipline religieuse, la concorde et la charité fraternelle, le soin de cultiver toujours et d'accroître

par-dessus tout, dans les cœurs, la crainte de Dieu. Ses autres amis et fils spirituels, qui étaient venus recevoir la dernière bénédiction de leur *Bienheureux Père,* comme ils l'appelaient, furent aussi très-attendris et très-édifiés en l'entendant parler avec conviction de la vanité du monde, de la brièveté et des misères de cette vie, des récompenses et des peines qui, d'après la nature de nos œuvres, nous sont destinées dans l'autre vie. Il ne cessait de les exhorter à aimer Dieu, à le servir et à opérer toujours le salut de leur âme. Dès qu'il les eut congédiés et leur eut donné sa dernière bénédiction, il resta seul avec sa mère, ses deux disciples et Séraphin de Fermo. Réduit à l'extrémité, il tourna vers Dieu toutes ses pensées; à chaque instant, il faisait entendre des paroles affectueuses, de ferventes aspirations de foi, de confiance et d'amour. Voyant sa mère qui se tenait debout près de lui, plongée dans la douleur et poussant de profonds gémissements : « Ah ! cessez de pleurer, dit-il, douce mère, « bientôt vous jouirez avec moi de cette gloire éternelle, où j'espère maintenant entrer. » Ces paroles que nous pourrions bien appeler une prédiction, furent la plus douce consolation que put recevoir alors cette mère affligée, dont les larmes coulèrent plus abondantes à cause de la joie unie à la douleur. Convaincue que les paroles de son fils étaient pour elle un oracle du ciel, elle ne douta pas de sa mort prochaine. Douée de vertus comme elle l'était, elle soupirait ardemment après le ciel et attendait

la fin de son pèlerinage qu'elle ne tarda pas, en effet, de terminer saintement.

Le vénérable Antoine-Marie puisa ainsi des consolations ineffables dans la présence et les prières des trois personnes qui lui furent les plus chères dans cette vie : de sa mère à qui il devait ses premiers et ses plus sensibles progrès dans la vertu ; de Séraphin de Fermo qui, depuis sa jeunesse, avait toujours été son ami ; et du P. Barthélemy Ferrari, qui avait été son premier et inséparable compagnon dans les œuvres qu'il avait entreprises à Milan. Après avoir souffert avec une patience admirable pendant sa maladie, et avoir reçu avec une très-grande dévotion les derniers sacrements, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 5 juillet 1539, le samedi après midi, au moment même où l'on entonnait dans l'église les premières vêpres de l'octave des saints Apôtres, selon qu'il l'avait prédit. Il avait vécu à peine trente-six ans et demi.

Cette vie paraît trop courte, à en juger par le cours ordinaire et par le grand bien que son prolongement aurait pu produire encore ; mais si on la juge par les œuvres, ce qu'Antoine-Marie a fait en si peu de temps pour la gloire de Dieu et le salut des âmes aurait suffi pour remplir la plus longue vie. Dieu, qui regarde plutôt l'intention et la ferveur de nos œuvres que la longueur du temps, se montra content de tout ce qu'avait fait jusqu'alors pour lui son fidèle serviteur, et ne voulut point lui faire at-

tendre plus longtemps sa récompense. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une particularité dont le P. Bonsignor Cacciaguerra fait mention dans le récit de sa propre vie, qu'il composa sous le nom d'un pèlerin, par l'ordre de son confesseur, probablement saint Philippe de Néri. Venant donc à parler du vénérable Antoine-Marie qu'il avait accompagné à Crémone, il dit que : « la maladie s'étant « aggravée, il (le pèlerin lui-même) fit le matin « oraison pour le salut de cette âme, s'offrant au « Seigneur pour souffrir dans sa personne toute « espèce de tribulations, et il fut exaucé. Le pèlerin « fut pris en effet, le jour suivant, d'une fièvre vio- « lente qui dura quinze jours. Il souffrait horrible- « ment, ne pouvant être assisté par les personnes « de la maison qui furent occupées autour du ma- « lade jusqu'à sa mort; le soir même où arriva cette « mort, il vit que cette âme était sauvée; deux fois « l'assurance lui en fut donnée. » Voilà les propres paroles de ce célèbre serviteur de Dieu. C'est lui (ou le P. Séraphin de Fermo qui jouissait aussi d'une grande réputation de sainteté) qui, dit-on, après que le vénérable Zaccaria eut rendu sa belle âme à Dieu, s'écria d'une voix forte : *Crémone, si tu savais qui aujourd'hui vient de quitter la vie. Oh ! quelle perte !...* La douleur l'empêcha de continuer.

CHAPITRE XXII.

Funérailles d'Antoine-Marie à Crémone. — Translation et incorruptibilité de son corps.

La nouvelle de la mort du vénérable Zaccaria ne fut pas plus tôt répandue dans la ville que tous les habitants en manifestèrent unanimement leur profonde douleur. Plusieurs se rappelaient encore avec plaisir la candeur et la pureté de mœurs de sa jeunesse ; d'autres, les pieux sermons qu'il faisait dans l'église de Saint-Giroldo, n'étant encore que séculier. D'autres publiaient sa grande charité envers les pauvres et les affligés. Tous louaient à l'envi les exercices de piété qu'il avait introduits, l'onction de ses prédications et la sagesse de ses conseils dans la direction des âmes. Tout le monde enfin d'exalter la sainteté de sa vie et de vanter le bien qu'il avait fait dans Crémone.

Le lendemain de sa mort, c'est-à-dire le dimanche, il fut porté avec beaucoup de pompe et accompagné d'un nombreux cortége de citoyens dans l'église paroissiale de Saint-Donat, où l'on fut étonné de voir un si grand concours de peuple qui s'empressait de rendre les derniers devoirs au serviteur de Dieu, que tous, d'une voix unanime, proclamaient *Saint*. L'évêque voulut assister aussi à ses funérailles. Pendant deux jours on exposa son

corps pour satisfaire la foule qui ne cessait de se presser pour le vénérer. On lui baisait respectueusement les mains ou la tête; on lui faisait toucher des chapelets ou des médailles; quelques-uns ne purent même s'empêcher de couper quelque morceau de ses vêtements pour le conserver comme une relique précieuse. La chose en vint à un tel point, que l'on fut obligé de le renfermer dans un cercueil en bois, où il demeura jusqu'à ce qu'il fût transporté à Milan. Dans plusieurs pays par où cette précieuse dépouille dut passer, les populations, attirées par la grande réputation de sainteté d'Antoine-Marie, sortaient en foule des villages et des châteaux pour venir le vénérer. Le clergé et le peuple venaient au-devant de lui en procession, la croix en tête, et chantant des cantiques d'allégresse, comme ils auraient fait pour honorer les reliques d'un saint. La population de Castiglione se distingua spécialement dans ce devoir de piété.

A peine son corps fut-il arrivé à Milan que tous les religieux de son ordre et ses autres enfants spirituels témoignèrent, d'une manière indescriptible, leurs regrets de se voir privés d'un père si vénéré, bien qu'ils se sentissent consolés par l'espérance d'avoir désormais dans le ciel un protecteur auprès de Dieu. Les Clercs réguliers de Saint-Paul, qui n'avaient encore ni demeure stable, ni une église où ils pussent enterrer leurs morts, se déterminèrent alors à le placer dans l'église de Saint-Paul des Angéliques. Mais comme on ne pouvait y enter-

rer à cette époque, vu que l'église était en construction, il fut déposé dans le monastère et mis provisoirement sous l'autel d'une chapelle située sous le chœur des religieuses, où il demeura pendant plus de vingt-six ans, se conservant intact et sans corruption. Voici ce qu'écrivit une Angélique presque contemporaine : « Les religieuses qui se « trouvèrent alors dans le monastère affirmaient « que chacune d'elles éprouva une douleur si vive « et versa des larmes si abondantes, qu'elles « croyaient succomber et mourir avec leur père « spirituel qu'elles aimaient beaucoup plus que « leurs pères selon la chair. Indépendamment de « leur grand amour filial et de leurs larmes, ce fut « avec le plus profond respect, la plus tendre dévo- « tion qu'elles accueillirent ce bien cher trésor du « corps de leur bienheureux Père. Après l'avoir « vénéré dans son cercueil, elles coupèrent les cor- « des qui l'attachaient, se les mirent autour du cou « par piété et dévotion. » C'est de là, comme on le pense, que vint l'usage tout particulier de ces religieuses, et approuvé dans la suite par le souverain Pontife, de porter constamment une petite corde au cou en signe de mortification pour imiter Jésus crucifié. Ensuite elle ajoute que les religieuses ouvraient de temps en temps le cercueil : « Elles « vénéraient le bienheureux, le couvraient de leurs « larmes, lui baisaient les pieds. Non-seulement il « ne leur inspirait pas d'horreur, comme ont cou- « tume de le faire les corps morts, mais c'était

« encore pour elles une grâce et une consolation « bien grande de le voir, de le vénérer. Elles con- « tinuèrent ainsi, jusqu'à ce qu'un ordre général « émané de Rome défendît de laisser sur terre les « corps morts. » Ce fut à l'époque de la constitution de Saint Pie V, publiée en 1566. Le corps du serviteur de Dieu fut alors enterré au pied de l'autel sous lequel il était resté jusqu'à ce temps-là, et demeura ainsi près de cent ans, c'est-à-dire jusqu'en 1664. Lorsqu'on voulut, à cette époque constater de nouveau l'état de ce saint corps, on ne trouva que les ossements, parce que la grande humidité avait, dans ce long espace de temps, consumé tout le reste. Enlevées de ce lieu humide, les saintes reliques furent renfermées dans un cercueil couvert de laiton, et placées près du même autel, dans une niche surmontée de cette simple inscription : *Beati Antonii-Mariæ Zaccariæ Congregationis sancti Pauli institutoris ossa.* Elles y reposèrent jusqu'à l'année 1810, où le Pape Pie VII permit qu'on introduisit régulièrement la cause de la béatification du serviteur de Dieu. C'est alors que les saintes reliques furent, à la demande du chapitre métropolitain, transférées dans la cathédrale de Milan, et placées à l'entrée de la chapelle souterraine de saint Charles. Cette place correspond parfaitement à la mission qu'avait exercée pendant sa vie Antoine-Marie, de préparer au grand archevêque la voie des réformes merveilleuses que celui-ci opéra ensuite dans le clergé et le peuple de Milan.

Antoine-Marie était d'une taille moyenne, d'une complexion saine et vive, mais peu robuste; il avait un visage plein de dignité, plutôt long que rond, un air grave et majestueux qui révélait la sainteté intérieure. Ses yeux étaient grands et un peu saillants; ses sourcils et ses cheveux noirs, sa barbe médiocrement longue, son teint un peu brun. Après sa mort, son corps, exposé dans l'église de Saint-Donat, excitait la dévotion de tous les assistants par la majesté qu'il respirait encore. Mais ce qui le faisait vénérer par tous, c'était surtout cette gravité, cette grâce singulière qui provenaient de ses actions, de ses paroles et de ses mœurs pleines de candeur et de sainteté. De là cet empire souverain, je dirai presque absolu, qu'il exerçait immédiatement sur l'esprit et sur le cœur de quiconque s'adressait à lui une seule fois. Il n'était, pour ainsi dire, plus possible à personne de s'éloigner de ses conseils et de lui refuser l'amour qu'il inspirait. De là encore vint cette autorité qu'il conserva, même après la mort, sur ses enfants spirituels qui, à son seul souvenir, se sentaient portés à pratiquer la vertu et à éviter les actions qu'il aurait désapprouvées, s'il eût vécu. Je voudrais bien à présent pouvoir peindre dignement l'âme d'Antoine-Marie. Mais comme l'intérieur de l'âme ne peut être connu que par les actes extérieurs, après avoir raconté la vie du serviteur de Dieu, je m'efforcerai maintenant de mettre sous les yeux du lecteur ses vertus et ses rares

qualités, afin que, comme dans un tableau, on puisse y voir d'une manière conforme à la vérité le portrait de son âme. Tel est le sujet du livre suivant.

LIVRE SECOND

CHAPITRE I.

Humilité du vénérable Antoine-Marie.

D'après tout ce que j'ai dit jusqu'ici de la vie d'Antoine-Marie, on peut se convaincre aisément que Dieu le suscita spécialement pour commencer en Lombardie cette grande réforme que vinrent achever, quelque temps après, l'autorité et le zèle de saint Charles Borromée. Ce fut dans ce but qu'il fonda l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, appelés par la suite Barnabites, qui, d'après leur constitution, doivent précisément, *en renonçant au siècle et en se consacrant entièrement à Dieu, se devouer au salut des âmes*. Lorsque le Seigneur choisit un homme pour fonder un ordre religieux, il ne lui donne pas seulement la lumière nécessaire pour l'exécution de ce projet, mais il le rend le parfait modèle du genre de vie qu'il l'appelle à instituer, afin que ses disciples, instruits par les exemples aussi bien que par les paroles de leur fondateur, puissent régler leur vie sur la sienne. Tel fut le serviteur de Dieu, Antoine-Marie;

car si l'on considère attentivement ses actions, on verra évidemment qu'il fut un homme orné de toutes les vertus religieuses et tout à fait digne d'être proposé comme le modèle d'un parfait religieux. Désirant faire ici un résumé des vertus principales du serviteur de Dieu, je me bornerai à démontrer qu'il renonça véritablement au monde pour se consacrer entièrement au service de Dieu et se dévouer au salut des âmes.

Avant tout, il importait que celui qui se proposait de détacher les ecclésiastiques de l'amour désordonné des choses du monde, afin de les rendre plus zélés pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, fût lui-même totalement détaché de tout ce que le monde estime et désire. Il en fut ainsi; car c'est en toute vérité qu'Antoine-Marie pouvait dire avec l'Apôtre qu'il avait renoncé à tout, et qu'il regardait comme méprisables toutes les choses de la terre, afin de gagner Jésus-Christ, pour l'amour duquel il était crucifié au monde. Il n'y a dans le monde, selon l'expression de saint Jean, que concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie, c'est-à-dire amour des plaisirs, des richesses et des honneurs. Antoine-Marie, au contraire, aima l'humilité, la pauvreté, la chasteté et la mortification de la chair.

L'humilité fut tellement enracinée dans son esprit, dès ses premières années, qu'elle semblait être en lui plutôt un don du ciel que le fruit de ses nobles efforts. On a vu combien il aimait, encore

enfant, à être vêtu simplement; on a vu que ses succès dans ses études ne lui inspirèrent jamais le moindre sentiment de vanité. S'il eût ambitionné l'honneur que l'on peut tirer de la science, il aurait eu un vaste champ pour se le procurer dans l'exercice de l'art médical où il avait été reçu docteur. Mais il préféra l'humilité de la croix à la la gloire du monde, et abandonna la médecine pour le sacerdoce. Il fallait certainement un esprit supérieur à toute recherche de la gloire mondaine pour le déterminer, encore séculier, à enseigner le catéchisme aux enfants et à faire des conférences religieuses dans l'église de Saint-Giroldo. Il montra encore le peu de cas qu'il faisait des applaudissements des hommes, lorsque devenu prêtre, bien loin de suivre la coutume qui existait alors d'annoncer la parole divine avec une éloquence affectée, il procéda tout autrement, sans s'occuper des critiques qu'il s'attirait et qui, en effet, ne lui manquèrent pas. Ne recherchant que la gloire de Dieu et le bien des âmes, il adopta une manière de prêcher simple, mais des plus efficaces par la solidité des raisonnements et la force de la vérité clairement démontrée. Loin de désirer un honneur quelconque, il ne cherchait qu'à être méprisé, et embrassait avec une joie extraordinaire les opprobres et les persécutions. Qu'il nous suffise de rappeler à ce sujet les humiliations publiques auxquelles il se livra, à Milan, avec ses disciples, les railleries de toutes sortes et les cruelles persécu-

tions qu'il eut à subir. Assurément des hommes qui avaient foulé aux pieds le monde et envisageaient, comme le comble de la gloire, l'ignominie de la croix de Jésus-Christ, étaient seuls capables d'offrir à toute une ville un spectacle aussi inouï. Il fallait être doué d'une humilité héroïque pour supporter avec patience ces invectives qu'un prédicateur fameux et d'un ordre illustre se permettait en chaire contre eux, presque tous les jours de fête, excitant même le peuple à incendier leur maison. Mais, à l'imitation des apôtres, ils s'estimaient heureux d'avoir été trouvés dignes de souffrir les injures pour l'amour de Jésus-Christ. C'était Antoine-Marie qui ranimait le courage de ses disciples, car pour lui, il n'y avait point d'humiliations qu'il ne crût mériter, vu la basse opinion qu'il avait de lui-même. On voit se révéler ici admirablement ce qui est le propre de tous les saints, c'est-à-dire que plus ils sont grands aux yeux de Dieu, plus ils sont vils à leurs propres yeux. Malgré l'innocence de sa vie, malgré les vertus éclatantes qu'il possédait, malgré tous les dons célestes dont il fut comblé, il ne cessait de s'appeler et se croyait véritablement un très-grand pécheur, le dernier et le plus indigne de tous. De même qu'il entendait avec plaisir faire l'éloge des vertus d'autrui; de même il ne pouvait souffrir qu'on le louât lui-même sans rougir et montrer le déplaisir qu'il en éprouvait intérieurement. De là vint qu'il recommandait instamment à tous ses compagnons de l'aider, par leurs prières, à

se corriger de ses imperfections. Son grand esprit d'humilité lui faisait regarder comme un insigne bienfait d'être repris de ses défauts, et désirer d'être employé aux fonctions les plus abjectes de la maison, comme si elles lui eussent été dues plutôt qu'à tout autre, et que le pire en tout dût constamment être choisi pour lui. Quand il se préparait à dire la sainte messe, il prenait de préférence les ornements sacerdotaux les moins précieux. Bien qu'il fût vénéré, à juste titre, par ses compagnons comme un père et un maître, il considérait néanmoins tous les autres comme ses supérieurs et prenait conseil d'eux pour les moindres choses. Quelle humilité ne montra-t-il pas encore quand il fit nommer le premier supérieur de son ordre !

Il n'est donc pas étonnant que Antoine-Marie, si passionné pour l'humilité, l'ait toujours recommandée à tous avec beaucoup d'instance, et ait pu l'inspirer véritablement aux autres en s'en montrant un admirable modèle. L'exercice qu'il recommandait surtout et qu'il imposait à ses enfants, principalement dans les conférences spirituelles, c'était précisément celui de l'humilité. C'est pourquoi, quand Antoine-Marie se mit à parcourir les rues de Milan pour s'y livrer à des humiliations publiques et à la pénitence, il n'eut pas besoin d'exciter ses compagnons à le suivre, car ils accouraient d'eux-mêmes vers lui pour le prier de leur accorder une semblable grâce. C'est ainsi que le vénérable Père fut obligé, vu leur grand désir de souffrir, de leur

permettre quelques-unes des mortifications publiques dont j'ai parlé dans le premier livre.

CHAPITRE II.

Son esprit de pauvreté.

Compagne et nourrice de l'humilité, la pauvreté d'esprit est si nécessaire pour acquérir la perfection chrétienne que, d'après l'Évangile, celui qui ne renonce pas, du moins en esprit, à tout ce qu'il possède, ne peut être disciple de Jésus-Christ (Luc, XIV, 33). De même qu'Antoine-Marie méprisa toujours la vaine gloire du monde, de même il ne se laissa jamais éblouir par la splendeur des richesses, mais il en tint, au contraire, son cœur constamment éloigné. Bien qu'il fût, selon sa condition, largement pourvu de biens temporels, il commença pourtant dès l'enfance à dédaigner les commodités de la vie. Il montra combien son cœur était détaché des choses terrestres, surtout lorsque, à peine âgé de 18 ans, il fit à sa mère donation de tout son avoir, se contentant de recevoir à l'avenir de sa tendresse maternelle ce dont il avait besoin pour vivre. A son retour de Padoue, sa mère voulut néanmoins qu'il administrât les biens paternels, auxquels vinrent s'ajouter d'autres biens par voie d'héritage; mais il ne renonça pas pour cela à sa manière humble de vivre, et comme s'il n'eût été que l'administrateur des biens des pauvres, il dis-

tribuait en aumônes, du consentement de sa charitable mère, tout ce qui excédait leurs communs besoins, et sa maison était l'asile des pauvres et des orphelins. C'est donc pendant qu'il était encore dans le siècle et près de sa mère, qu'Antoine-Marie commença à pratiquer la pauvreté d'esprit. Mais lorsqu'il fonda l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, il songea qu'il devait avant toute chose poser comme fondement de sa vie apostolique un grand esprit de pauvreté, selon le conseil de Jésus-Christ. Il voyait, en effet, d'un côté une multitude d'ecclésiastiques plus épris de l'amour des richesses que de l'amour de Dieu. Il n'ignorait pas de l'autre que les partisans du monde, tout avides qu'ils sont pour eux-mêmes des richesses, exigent des prédicateurs de l'Évangile un complet détachement des biens terrestres. Excité par le désir d'imiter de la manière la plus parfaite la pauvreté de Jésus-Christ, et par la nécessité qu'il voyait d'opposer un exemple puissant et extraordinaire à la cupidité qui dominait un si grand nombre d'ecclésiastiques, Antoine-Marie s'imposa à lui-même, ainsi qu'à ses compagnons, une pauvreté si rigoureuse qu'elle pouvait rivaliser avec celle des instituts religieux les plus austères.

Animé d'un esprit semblable à celui de saint Gaëtan Tiene, il voulut avant tout que ses religieux vécussent en s'appuyant uniquement sur la divine Providence, qui ne laisse jamais manquer du nécessaire celui qui met en elle sa confiance. De là vint

qu'il défendit de recevoir en aucune façon des propriétés, des revenus annuels, des héritages. Nous ne le voyons pas, il est vrai, défendre, comme saint Gaëtan, de demander l'aumône au besoin; ce qu'il ne permit toutefois que pour la nourriture du jour seulement; mais il fut, sous d'autres rapports, plus rigide encore que ce saint. Ainsi, il défendit expressément qu'on acceptât des aumônes avec obligations de messes ou d'offices, désirant qu'on priât sans nul intérêt en faveur des morts. Il ordonna que l'argent de la maison serait déposé entre les mains d'un seul Père, qui serait rigoureusement puni s'il ne l'employait dans l'espace d'un mois, soit pour les besoins de la communauté, soit en aumônes. Il décida pareillement qu'on ne s'approvisionnerait point de vivres pour plus d'un mois, et qu'on ne pourrait faire une nouvelle provision que deux jours avant la consommation de la première. Mais ce qui est encore plus fort, il défendit d'emprunter de l'argent ou des vivres et d'acheter quelque chose à crédit, sauf le seul cas de nécessité pour un malade. Et cela, disait-il, afin que nos frères sachent qu'il est de la pauvreté d'avoir peu, comme aussi il est de l'esprit de cette vertu de se contenter de peu et de choses très-ordinaires. Il s'attacha, en effet, si fortement à ce principe, précisant tout ce qui a rapport à la nourriture, au vêtement et à l'habitation, qu'il n'était pas possible d'aller plus loin. « Que vos maisons, écrivait-il, « soient si pauvres, qu'on puisse les appeler plutôt « des chaumières de village que des maisons;

« qu'elles soient dépourvues de sculptures et de « peintures. Qu'on se serve contre l'humidité et le « froid de paillassons et de planchers ordinaires et « non polis. Que les meubles de la maison soient « en si petit nombre et si ordinaires, qu'ils soient « réellement et apparaissent être semblables à « ceux que l'on trouve chez les habitants des « champs. Que le vêtement soit de laine, d'un prix « très-bas, et façonné de manière à pouvoir servir « à plusieurs. Que l'on donne à chacun indistincte-« ment ce qui lui est nécessaire pour la nourriture « et le vêtement. Nous serons heureux, concluait-il, « pourvu que nous soyons tellement animés de « l'esprit de pauvreté, que nous consentions à être « non des pauvres à qui certaines choses abon-« dent, mais à qui une foule de choses nécessaires « manquent. S'il arrive que quelques-uns déplorent « leur pauvreté et veulent la diminuer, ne les écou-« tez pas, regardez-les, au contraire, comme les « ennemis de la pauvreté de Jésus-Christ, qui a voulu « être dénué de tout. » Telle fut la pauvreté d'Antoine-Marie et de ses compagnons. Mais parce que, à moins d'un miracle, des religieux continuellement occupés au ministère extérieur n'auraient pu vivre longtemps au milieu d'une pauvreté si rigoureuse, lorsque, en 1552, on publia canoniquement les constitutions des Clercs réguliers de Saint-Paul, on dut tempérer un peu et rendre plus supportable cette pauvreté établie par Antoine-Marie.

CHAPITRE III.

De sa chasteté et de sa mortification.

Après avoir vu combien Antoine-Marie fut étranger à l'orgueil de la vie et à la concupiscence des yeux, pour connaître parfaitement son renoncement complet au monde et à ses convoitises, il reste à voir quel frein il mit à la concupiscence de la chair. D'après l'opinion commune, le serviteur de Dieu conserva sa pureté virginale jusqu'à la mort. Il convenait, en effet, qu'une si belle vertu brillât d'un éclat particulier dans celui qui devait conduire à Jésus-Christ un essaim de vierges choisies. Ce serait en vain qu'il aurait tenté de lutter contre la licence effrénée des mœurs qui régnait alors dans tous les membres de la société, si la chasteté n'eût été sa principale gloire. On voit jusqu'à quel point il était jaloux de cette vertu angélique par la sévérité avec laquelle il voulait que ses compagnons fussent chastes. «Quiconque, écrivait-il dans ses Con-
« stitutions, sera surpris une fois dans ses paroles,
« dans ses écrits, gestes ou actions, je ne dis pas à
« se souiller d'impureté, mais encore à y penser à
« dessein, sera irrévocablement expulsé de la con-
« grégation. De plus, que le même sort soit réservé
« à celui qui ne veut pas progresser dans la vertu
« de chasteté, en évitant tout ce qui lui est con-
« traire; de telle sorte que le corps et l'esprit ces-

« sent, autant qu'il est en lui, d'être tourmentés.
« Jugez pourtant que vous devez agir avec discré-
« tion en pareille occurence. Il ne faudrait pas le
« renvoyer si ces tourments provenaient du dé-
« mon ou de la permission divine. On verra qu'il
« est tenté par le démon ou par la permission di-
« vine quand il mettra volontairement un frein à la
« gourmandise, fuira la vanité et l'oisiveté, devien-
« dra tout à fait humble et désirera véritablement
« et de tout son cœur se conserver chaste de corps
« et d'esprit. Qu'on redoute, au contraire, en lui
« une négligence volontaire si l'on ne remarque pas
« ces signes. » Si Antoine-Marie se montrait si exigeant envers les autres, combien, à propos d'une vertu si délicate, ne devait-il pas être sévère pour lui-même? Le P. Mazenta dit de lui qu'il obtint la réputation d'un saint auprès de tous ceux qui le connurent « dans son enfance très-pure, dans son ado-
« lescence très-chaste et dans sa jeunessee exempte
« de fautes, embellie jusqu'à la mort par la fleur
« sans tache de la virginité. »

Cette éclatante vertu d'Antoine-Marie excite encore une plus grande admiration, quand on considère qu'il vivait dans un siècle très-corrompu, qu'il était issu d'une riche et noble famille, qu'il était d'un tempérament vif et ardent, qu'il possédait un cœur très-aimant, et qu'il se trouva exposé dans la plus belle fleur de sa jeunesse aux plus grands périls de séduction, lorsqu'il étudiait la médecine dans l'université de Padoue, loin des yeux de sa

mère et jouissant de la plus entière liberté. Il sut cependant se conserver si pur, que non-seulement on ne se permit pas le plus léger soupçon sur sa vertu, mais il mérita encore que pendant sa vie, comme après sa mort, on lui décernât d'une voix unanime le titre glorieux d'*Ange*. De là est venu, dans la suite, l'usage d'orner presque toujours son image d'une fleur de lis, symbole de son angélique pureté.

Mais ce qui est encore plus frappant, c'est que Dieu lui-même voulut, en quelque sorte, rendre témoignage à cette belle vertu de son serviteur, non-seulement en conservant après sa mort son corps intact et incorruptible pendant plusieurs années, mais encore par un acte prodigieux de modestie qui se produisit deux fois sur ses restes. Tandis que l'on se préparait, selon l'usage, à l'ensevelir, on laissa à découvert une partie de son corps que la pudeur demandait à voiler; soudain le mort étendit la main pour se couvrir, comme s'il n'eût pu endurer, même après sa mort, que sa pudeur virginale fût blessée; ce qui montrait combien il avait été délicat sur ce point pendant sa vie. Le même fait se renouvela plus tard lorsque le supérieur général des Clercs réguliers de Saint-Paul eut le désir de voir et de vénérer le corps de son bien-aimé Père. Ce fait, quelque extraordinaire qu'il soit, ne doit pas paraître invraisemblable, car on rapporte un prodige pareil dans la vie de saint Philippe de Néri.

Tout ce qui vient d'être dit sur la pureté virginale d'Antoine-Marie suffit pour nous faire comprendre avec quel soin il devait garder ses sens et mortifier sa chair, puisque l'expérience nous apprend que le lis de la pureté veut être gardé au milieu des épines de la mortification. Pour parler plus particulièrement de l'amour qu'Antoine-Marie avait pour la mortification de la chair, il suffira de rappeler d'abord, qu'il n'eut pas plus tôt, dès son enfance, compris le prix de la vertu et aspiré du fond de son cœur aux biens célestes, qu'il commença une lutte acharnée contre les désirs de la chair, mortifiant son goût, se levant avant le jour pour faire oraison, fuyant l'oisiveté et toutes les délicatesses qui peuvent flatter les sens. Il n'est donc pas douteux qu'il dut fortifier en lui cet esprit de mortification à mesure qu'il se vit exposé à de plus grands périls et qu'il progressa dans l'amour de la vertu. Le régime de vie austère qu'adopta Antoine-Marie, après qu'il eût établi l'Ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, nous fait connaître assez la sévérité avec laquelle il traitait son corps. Instruit à l'école du grand apôtre des nations, il savait trop bien que « ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair « avec ses passions et ses désirs déréglés (Gal. v. 24). » Comme il cherchait à imiter le zèle de cet apôtre en procurant le salut des âmes, prêchant à tous Jésus-Christ crucifié, il regarda comme une chose nécessaire de pratiquer aussi lui-même ce que saint Paul disait de sa propre personne : « Je traite

« rudement mon corps et je le réduis en servitude, « de peur qu'ayant prêché aux autres je ne sois « réprouvé moi-même (I Cor. IX. 27). » Ce fut donc pour éviter tout ce qui était capable de satisfaire les sens, qu'il voulut embrasser cette vie pauvre dont il a été déjà question. Il est certain que lors même qu'il n'aurait rien ajouté à son genre de vie ordinaire, on ne pouvait appeler mortification légère celle qui était la conséquence nécessaire d'une si rigoureuse pauvreté.

Pour mieux connaître de quel esprit de mortification était animé Antoine-Marie, voyons ce qu'il prescrivit dans ses constitutions, au sujet du jeûne et de la nourriture. Il ne permettait aux religieux bien portants de manger de la viande qu'aux principales fêtes de l'année. Les malades n'avaient l'usage de la viande que dans le cas où leur estomac ne pouvait supporter d'autre nourriture ; mais la permission devait s'arrêter là. Quant au vin particulier et exquis, non-seulement il ne tolérait pas qu'on en fît dans la maison, mais il s'opposait encore à ce qu'on en acceptât du dehors, si ce n'est pour quelque malade quand le médecin l'ordonnait. De peur que cette rigueur dans la mortification ne vînt à s'affaiblir sous quelque prétexte, soit en particulier, soit en général, il défendit d'accepter comme présents les choses dont on ne faisait aucun usage parmi eux; que si les choses données en présent étaient d'usage dans la communauté, il ordonna qu'elles seraient distribuées indistincte-

ment à tous les religieux, lors même que le présent aurait été fait à un seul en particulier. Ils ne devaient également manger jamais hors de la maison, à moins qu'un évêque ou une autre personne d'autorité les astreignît à cela. Il voulait que le jeûne se prolongeât depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, et, pendant le reste de l'année, qu'il fût obligatoire le mercredi et le vendredi. Inutile de dire qu'Antoine-Marie était le premier à observer rigoureusement ce qu'il prescrivait aux autres. Car, dans ses constitutions, il ne fit que confirmer par écrit ce que ses religieux observaient déjà en suivant son exemple. Il était encore beaucoup plus sévère pour lui-même que pour les autres, car ses jeûnes étaient si fréquents et sa nourriture si limitée, qu'il semblait jeûner continuellement. Cette manière de vivre excite au plus haut degré l'admiration, quand on considère la faiblesse de son tempérament, les fatigues continuelles qui épuisaient ses forces, pour le rétablissement desquelles il ne prenait la nuit qu'un bien court repos, dormant mal à l'aise, souvent même sur une planche nue. De plus il meurtrissait sa chair par de durs cilices et par la discipline, surtout quand une nouvelle calamité venait alarmer la sainte Église, ou qu'il voyait quelque âme en danger de se perdre. En un mot, il ne cessa jamais de lutter contre la concupiscence de la chair, usant envers lui-même de la plus grande sévérité, et ne s'accordant jamais rien qui pût flatter les sens. Les rudes mortifications que l'épuisement de

ses forces et le poids des fatigues ne pouvaient lui faire adoucir, il les mitigeait néanmoins quelquefois par discrétion et par condescendance aux besoins de ses inférieurs. Il les voyait parfois à table, tellement émus par l'abondance des consolations célestes et par l'amour de l'austérité dont il leur donnait l'exemple, que quelques-uns goûtaient à peine à la nourriture, et que d'autres s'en seraient tout à fait abstenus, si le serviteur de Dieu ne se fût relâché un peu de son abstinence accoutumée pour les exciter par là à satisfaire aux besoins de leurs corps. C'est ainsi que tout rempli de la divine charité il condescendait à leur faiblesse, comme le ferait une mère pour ses tendres enfants.

CHAPITRE IV.

Antoine-Marie se consacre tout à Dieu en s'appliquant à l'abnégation de lui-même et à l'oraison.

Antoine-Marie, dont le renoncement à toutes les choses du monde était si parfait, pouvait bien dire avec le psalmiste : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, « et que désiré-je sur la terre, sinon vous, ô Dieu, qui « êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour toute « l'éternité. » On ne saurait trouver véritablement aucun moment de sa vie qui ne fût entièrement consacré au Seigneur. Nous avons vu, en effet, que dès son enfance, il faisait ses délices de fréquenter les églises, d'assister assidûment aux offices divins, de

s'occuper de choses pieuses, d'abréger son sommeil et de se lever même avant le jour pour s'entretenir avec Dieu dans l'oraison. Dans sa jeunesse, il s'appliqua uniquement à plaire à Dieu, sans laisser affaiblir sa piété ni par l'étude des lettres et des sciences, ni par les exemples dangereux qu'il avait sous les yeux dans l'université de Padoue. Mais cette vie, toute consacrée à la piété, que mena Antoine-Marie dès son enfance et dans son adolescence, n'était qu'une préparation à cette consécration plus entière qu'il fit à Dieu de lui-même, lorsque, renonçant à la carrière de la médecine, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, et lorsque cinq ans après il fonda l'Ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul. Il n'eut plus alors d'autre pensée que de chercher à plaire à Dieu et de s'efforcer, par tous les moyens possibles, de le faire aimer et servir aussi par les autres. Afin de devenir un digne ministre de l'Évangile, il se livra avec ardeur à l'étude des Livres saints, où il puisa cette science solide qui rendit, dans la suite, son éloquence si persuasive, et donna tant de prix à ses conseils. Le soin qu'il avait d'orner son esprit de connaissances utiles le cédait encore à celui d'orner son âme de toutes les vertus, et principalement de l'amour divin, en purifiant son cœur de toute affection qui n'était pas sainte, s'appliquant pour cela à une continuelle abnégation de lui-même. Il n'ignorait pas que Dieu exige une sainteté particulière de ses ministres, auxquels il dit plus qu'à personne : « Soyez

saints, parce que je suis saint. » (Lev. xi. 44.) Il regardait comme un devoir d'obligation d'accomplir de son mieux le conseil donné par Jésus-Christ lui-même à ses disciples. « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait. » (Matth. v. 41.) Bien que toute sa jeunesse eût été sans tache, il se croyait néanmoins dans la nécessité de se purifier de plus en plus pour se rendre plus agréable aux yeux du Seigneur. Il se rappelait sans cesse à lui-même ce qu'il voulut dans la suite graver dans l'esprit des novices, c'est-à-dire « la nécessité d'embrasser le « lis de la chasteté, de manière à se croire coupable « d'un adultère spirituel toutes les fois qu'ils au- « raient placé leur amour autre part qu'en Dieu, qui « est un Dieu jaloux et qui défend tout autre amour « que le sien. » Aussi ne négligeait-il aucun moyen pour se vaincre lui-même et combattre ses désirs dans tout ce qui n'était pas pleinement conforme au bon plaisir de Dieu. « La victoire sur moi-même, « écrivait-il au père de Créma, je me serai obligé « de la montrer par des faits, non par des paroles.» Sa fermeté et sa constance en ce point étaient telles, que, dès qu'il s'apercevait être tombé dans quelque défaut, même très-léger, il n'y retombait pas une seconde fois. «De même, avait-il coutume de dire, que « celui qui heurte une seconde fois contre la même « pierre est insensé; de même je trouve dénué « de jugement celui qui, après une correction, « tombe dans la même faute. »

Grâce à cette vigilance et à cette persévérante

abnégation de lui-même, le vénérable Antoine-Marie parvint à un si haut degré de perfection que quiconque le fréquentait ne pouvait découvrir en lui l'ombre d'un défaut ou d'une imperfection. Seul il trouvait toujours en lui-même quelque chose à corriger. On remarquait chez lui une si grande pureté d'esprit et un si grand empire sur toutes ses passions, que rien ne le troublait plus, et il n'ouvrait plus son cœur qu'au pur amour de Dieu et au parfait accomplissement de sa sainte volonté. Le mépris, les calomnies, et toutes les persécutions par lesquelles on tenta de détruire son Ordre, ne purent jamais altérer le repos et la sérénité de son âme, qui, semblable au rocher au milieu des tempêtes, demeurait toujours ferme et résignée, se conformant parfaitement à la volonté divine avec une entière confiance dans la protection du Ciel. Bien qu'il parût quelquefois sévère dans la correction, et dans la punition des fautes, surtout quand la gloire de Dieu ou la discipline régulière était compromise, il n'agissait pourtant jamais sous l'influence de la colère, mais uniquement par un effet de zèle, autant qu'il était nécessaire pour faire disparaître les fautes et produire l'édification commune.

Après sa propre sanctification, il mettait tous ses soins à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous avons vu dans le livre précédent tout ce qu'il fit dans ce but. Quiconque considérera l'ardeur croissante qu'il mettait dans ses actions, la véhémence dont ses sermons étaient animés, le bien

qu'il opéra, les fruits nombreux et étonnants qu'il recueillit dans le temps si court de son apostolat, ne pourra s'empêcher de reconnaître que le zèle de la gloire de Dieu le consumait véritablement tout entier. Mais il ne se contentait pas, dans tout ce qui concernait la gloire de Dieu, de montrer une grande ferveur et un courage toujours nouveau, il exigeait encore que tous ses religieux fussent animés des mêmes sentiments. De là vient qu'il était l'ennemi déclaré de la tiédeur, comme nous le voyons dans plusieurs de ses écrits. Il ne pouvait supporter que l'on fît quelque chose par habitude ou par routine, selon sa propre expression. Ses religieux l'entendaient souvent répéter ces paroles de Jérémie : « Malheur à l'homme qui fait l'œuvre de Dieu « négligemment. » Il était si uni à Dieu qu'il paraissait ne savoir parler et ne pouvoir s'occuper d'aucune autre chose. On ne l'entendit jamais tenir de discours inutiles, et il ne permettait en aucune façon à ses religieux de s'occuper des bruits du monde et de s'entretenir de choses frivoles. Un frère convers, revenant du dehors, se permit une fois, malgré la rigoureuse défense du Vénérable, de raconter je ne sais quelles nouvelles du monde ; le serviteur de Dieu, pour le mortifier et donner en même temps un avertissement aux autres, lui infligea une pénitence publique, ajoutant que de tels discours étaient déplacés sur les lèvres des religieux. Il désirait qu'ils s'entretinssent constamment des choses de Dieu ou de l'état de leur âme. C'est

ainsi qu'il agissait lui-même, car on le voyait parfois après le repas ouvrir quelque livre de piété, en lire un passage et le commenter ensuite pendant la récréation, de telle sorte que ceux qui se trouvaient avec lui en retiraient du profit et de la consolation. De là cette facilité prodigieuse, qu'on observait en lui, de se recueillir immédiatement pour l'oraison dans tous les temps, au milieu des occupations, et pour ainsi dire à son gré. L'oraison était son grand refuge dans tous ses besoins, son soulagement et son soutien dans tous ses travaux. Ce n'est pas seulement au commencement de ses actions qu'il se mettait en oraison pour prendre conseil de Dieu et lui demander son secours ; il avait encore recours à ce puissant moyen après avoir agi, comme pour se reposer et renouveler ses forces. Sa grande sollicitude pour le salut des âmes ne lui laissait pas assez de temps pendant le jour pour s'entretenir avec Dieu, comme il l'aurait désiré ; il y suppléait pendant la nuit, qu'il consacrait en grande partie et parfois même tout entière à cet entretien si précieux. Il avait dans ces moments une si grande ferveur et une telle confiance dans la bonté divine, qu'on remarquait à la manière dont il parlait ensuite de l'oraison, que ses prières n'avaient pas été vaines. C'est ainsi qu'il disait affectueusement dans une lettre à l'un de ses fils spirituels. « Bien-aimé fils en Jésus-
« Christ, pourquoi êtes-vous si pusillanime et si
« peureux ? Ne savez-vous donc pas que nous ne
« pouvons vous abandonner ? Vous savez par expé-

« rience quel appui vous est donné. Nous avons « prié Jésus crucifié, nous ne voulons aucune fa- « veur qui ne puisse être partagée avec vous et ne « soit commune pour nos âmes. » Mais ce qui lui rendait plus douces les longues heures qu'il passait en oraison, c'étaient surtout la méditation et la contemplation des choses célestes dans lesquelles il était si absorbé qu'il paraissait ravi en extase. Toutes ses belles et saintes œuvres que j'ai rapportées suffisent pour montrer quels effets salutaires dut produire en lui ce commerce intime avec Dieu. C'est pourquoi je ne parlerai ici que d'un seul qui me paraît le plus grand.

CHAPITRE V.

De son amour pour Jésus-Christ et de sa dévotion pour Marie et l'apôtre saint Paul.

Je crois pouvoir affirmer avec raison que le principal fruit que Antoine-Marie recueillit de ses nombreuses méditations, fut une connaissance approfondie de Jésus-Christ et un amour tout-à-fait cordial envers lui. Rien ne paraissait faire plus d'impression sur son esprit et son cœur que Jésus crucifié. C'était le modèle auquel il s'efforçait de se conformer, soit en opérant de grandes choses, soit en souffrant pour la gloire de Dieu. C'était le livre dont il voulait surtout suggérer l'étude aux siens. « Nous exhortons et voulons, leur disait-il dans ses

« Constitutions, que chacun de vous aime et étudie,
« autant que possible, la science qui enseigne à faire
« des livres, bien qu'on n'ait encore reçu aucune
« teinture des lettres, plutôt que d'acquérir la seule
« science extérieure dans les livres des autres. C'est
« en imitant véritablement Jésus crucifié que vous
« atteindrez ce but. » Il leur recommandait, dans ses discours familiers, de songer, en convertissant les âmes, à faire aimer surtout Jésus crucifié, parce que, disait-il, un amant de Jésus crucifié déteste et exècre tout ce qui est contraire à une vie chrétienne. Quant à lui, c'était exactement la marche qu'il suivait. L'amour et l'imitation de Jésus crucifié étaient le but principal et la règle continuelle qu'il proposait aux Angéliques dans la pratique de la vertu. Dans ses lettres, le Vénérable ne fait que rappeler à tous moments, pour ainsi dire, Jésus crucifié, avec des sentiments remarquables d'amour et de confiance, accompagnés du vif désir de le voir aimer et imiter par tous. Écrivant aux Angéliques, il se réjouit avec elles de ce qu'elles désirent souffrir pour Jésus crucifié et recherchent à conduire les âmes vers Jésus méprisé. Pour stimuler plus fortement en cela leur zèle, il veut qu'elles se rappellent toute la générosité, toute la grandeur d'âme que leur demande saint Paul pour Jésus crucifié, ainsi que pour les peines et les humiliations, en sorte qu'elles ne se considèrent point comme les filles de ce grand apôtre, si elles n'éprouvent un vif désir de suivre ses préceptes. Il écrivait une

autre fois : « Dites-leur donc que saint Paul leur « prêche Jésus-Christ crucifié dans tous les sens ; « il s'agit non-seulement de Jésus-Christ en lui-« même, mais en tant qu'il est crucifié en elles-« mêmes. Priez-les de bien méditer cette parole. » En un mot, Jésus-Christ crucifié était l'objet dont le vénérable Antoine-Marie ne se lassait pas d'entretenir tout le monde, parce qu'il l'avait constamment dans son esprit et dans son cœur. Il mettait toujours au commencement dè ses écrits ces initiales : JC. XC. †, comme pour se rappeler à lui-même et rappeler aux autres Jésus-Christ crucifié.

C'est à lui que l'on doit probablement, au moins en partie, l'usage introduit alors, dans plusieurs églises de Milan, de sonner la cloche chaque vendredi, à trois heures après midi, pour exciter les fidèles à des sentiments de componction, en leur rappelant comment, à pareil jour et à pareille heure, le divin Rédempteur expira sur la croix pour le salut du genre humain. C'est à lui, comme nous l'avons vu, qu'on doit l'institution ou au moins la propagation des quarante-heures, en quoi il communiqua son zèle et sa dévotion à ses disciples. Aussi, quand ils prirent possession de l'église de Saint-Barnabé, ils y établirent l'usage d'exposer très-solennellement le très-saint sacrement pendant les trois derniers jours du carnaval, ce qu'ils firent ensuite dans toutes les autres églises qu'ils furent appelés à desservir. Mais la dévotion que le vénérable Antoine-Marie avait le plus à

cœur d'exciter envers Jésus-Christ dans le saint sacrement, était la fréquente communion, si négligée alors. Il ne recula devant aucun moyen pour porter les fidèles à se nourrir le plus souvent possible de ce pain céleste. Grâce à ses pieux efforts et à ceux de ses religieux, on ne se contenta plus de regarder comme un acte de haute piété la seule communion pascale; un grand nombre de personnes commencèrent à s'approcher de la table sainte plusieurs fois l'année et même tous les jours de fête, sans parler des personnes pieuses qui communiaient presque tous les jours. Il employait cependant tous les moyens nécessaires pour empêcher que l'on ne communiât fréquemment par habitude et sans les dispositions convenables. Une grande pureté de conscience, la pratique constante de la vertu, l'humilité et la mortification étaient, selon lui, formellement exigées. Quand il administrait lui-même la très-sainte eucharistie, il faisait préalablement une courte allocution, afin d'exciter davantage les fidèles à recevoir, avec une foi vive et un ardent amour, le pain de la vie éternelle. Il paraissait alors si embrasé de l'amour divin, que bien souvent ni lui ni ses auditeurs ne pouvaient retenir leurs larmes. On le voyait également fondre en larmes pendant la sainte messe, qu'il célébrait tous les jours, et à laquelle il se préparait en excitant en lui les sentiments de la plus ardente charité. Ceci n'étonne point quand on se rappelle que l'amour pour Jésus-Christ dans le saint sacre-

ment fut constamment le plus doux sentiment de son cœur. C'est dans le jeune âge où l'on a coutume de rechercher surtout les fausses jouissances des plaisirs du monde, qu'il trouvait ses délices à s'entretenir avec son bien-aimé Jésus dans le saint sacrement.

A l'ardent amour que le vénérable Antoine-Marie avait pour Jésus-Christ, il joignait une tendre et filiale dévotion pour sa divine Mère, la très-sainte Vierge. Cette dévotion pour Marie se manifesta réellement de si bonne heure chez lui, que l'on dirait qu'il la suça avec le lait de sa mère. Ce fut dès ses plus tendres années qu'il commença à honorer la sainte Vierge avec un respect affectueux, l'aimant, la vénérant dès lors comme sa tendre Mère et Maîtresse. Devenu prêtre, il ne priait jamais Dieu, il ne montait jamais à l'autel pour y offrir le saint sacrifice, sans implorer, par des prières ferventes et spéciales, la protection de Marie. Quelle autre chose que la dévotion envers la Reine des vierges a pu lui inspirer un si grand amour pour la pureté virginale, et le conserver exempt de toute souillure au milieu de tant de périls? Il s'efforçait d'inspirer à tout le monde l'amour et la dévotion pour Marie, soit dans ses entretiens particuliers, soit dans ses conférences publiques. Il proposait aux séculiers l'amour de Marie comme un motif puissant pour les exciter à la pratique de la vertu, et il le suggérait à ses religieux comme un moyen des plus efficaces pour avancer dans la perfection.

Antoine-Marie eut aussi pour l'apôtre saint Paul une dévotion toute particulière dont il voulut laisser un monument durable dans son dernier testament du 14 décembre 1531. Il fonda à perpétuité dans l'église de Saint-Donat, à Crémone, une messe qui devait se dire à un autel dont le patronage appartenait à la famille Zaccaria, et qu'il jugea à propos d'appeler : *Autel de la conversion de saint Paul.* Ce qui montre qu'avant même d'instituer les Clercs réguliers de Saint-Paul, il avait déjà voué à cet apôtre un culte tout particulier. Cette dévotion commença et s'accrut peut-être en lui, par la lecture des épîtres de ce grand saint, dont il faisait tellement ses délices, qu'on l'entendait bien souvent en réciter en son particulier des passages entiers, qu'il déclamait avec une satisfaction et une ferveur extraordinaires. C'était dans ces épîtres qu'il puisait ordinairement le sujet et les arguments les plus concluants de ses sermons et des exhortations qu'il faisait dans les conférences spirituelles. Il introduisit également chez les Clercs réguliers de Saint-Paul l'usage d'expliquer au peuple, les jours de fête, les épîtres de leur saint protecteur. Il proposait continuellement ce grand apôtre pour modèle à ses religieux, ainsi qu'aux Angéliques ; mais il se le proposait surtout à lui-même, cherchant à l'imiter dans son généreux mépris du monde, dans la grande énergie avec laquelle il supportait toutes sortes de peines et d'opprobres pour l'amour de Jésus-Christ, et dans son zèle infatigable pour le salut des âmes.

J'ai maintenant à parler, d'une manière toute particulière, de ce zèle dont le vénérable Antoine-Marie fut doué pour le bien des âmes, de ce zèle qui le caractérisait pour ainsi dire tout entier. Je compléterai par là le tableau que j'ai entrepris de tracer des vertus admirables dont le serviteur de Dieu donna l'exemple à tous ses enfants.

CHAPITRE VI.

Zèle du vénérable Antoine-Marie pour le salut des âmes.

Quiconque aime véritablement Dieu ne peut s'empêcher d'aimer son prochain. De même que l'on ne peut rien faire de plus avantageux au prochain que de l'aider à acquérir le souverain bien, c'est-à-dire, le salut éternel, de même, selon l'expression des saints Pères, l'on ne peut faire au Seigneur une offrande plus agréable que de coopérer au salut des âmes. Antoine-Marie, qui s'était entièrement consacré au service de Dieu, comprit trop bien cette vérité pour avoir quelque chose de plus à cœur que de procurer, par tous les moyens possibles, le bien spirituel du prochain. Ce fut dans ce but que non-seulement il entra dans la carrière ecclésiastique, mais encore qu'une fois promu au sacerdoce, il abandonna sa mère pour aller à Milan, où Dieu avait ouvert un vaste champ à son zèle pour le salut des âmes. A bien examiner ce que fit le vénérable Zaccaria et ce qu'il souffrit pour le bien

spirituel du prochain, on dirait que sa sollicitude pour l'intérêt des âmes le mettait en quelque sorte hors de lui-même, tant il travaillait avec ardeur, sans jamais se reposer, tant il s'efforçait de mettre en usage tout ce qui pouvait contribuer à réaliser ses projets de charité. Il avait déjà commencé à donner une preuve de son zèle, avant même de revêtir l'habit clérical, lorsqu'il se mit tous les jours de fête à enseigner le catéchisme et à faire de pieuses conférences dans l'église de Saint-Giroldo, dans le but surtout d'éloigner les jeunes gens de noble condition des spectacles et autres passe-temps si dangereux du monde. Devenu prêtre, il consacra sa vie entière au salut des âmes et aux œuvres de charité. On le voyait tour à tour enseigner aux enfants et aux personnes simples la doctrine chrétienne, prêcher à tous la parole divine, entendre de nombreuses confessions, donner tous les jours des conférences spirituelles, tantôt à ses religieux et à d'autres ecclésiastiques, tantôt aux Angéliques et aux séculiers qui composaient la congrégation des Mariés. Il visitait les malades dans les maisons particulières et dans les hôpitaux, ainsi que les prisonniers. Il se montrait toujours prêt à entendre les personnes qui venaient en grand nombre demander ses conseils. Malgré tous ces travaux nombreux et pénibles, Antoine-Marie croyant toujours faire peu, eu égard au bien beaucoup plus grand qu'il aurait désiré faire, ne négligeait aucune occasion favorable pour se rendre de plus en plus utile à ses frères.

Tant il est vrai que la véritable charité ne dit jamais : C'est assez. Toutes les fois qu'il avait à parler à quelque personne du dehors, après quelques instants d'entretien, il amenait insensiblement le discours sur les choses de Dieu ; et cela avec un tel succès que sa conversation était non-seulement très-utile, mais agréable encore à tous ceux avec lesquels il parlait. Son zèle ardent pour le salut des âmes le portait encore à faire imprimer et à répandre le plus possible les meilleurs livres. C'est aussi dans ce but qu'il renouvela l'usage des pénitences et des mortifications publiques, à l'imitation de saint François d'Assise et d'autres saints, afin d'exciter à la componction les cœurs endurcis dans l'habitude du péché ; ce qu'il obtint en effet plusieurs fois, malgré les calomnies affreuses et les cruelles persécutions que lui attirait un si grand acte d'humilité. En particulier, il ne cessait de prier Dieu pour les besoins spirituels du prochain.

La divine Providence permit même qu'il montrât, après sa mort, par un miracle, combien son cœur était embrasé de zèle pour le salut des âmes. Le P. Baptiste Soresina raconte : que se trouvant, une année après la mort du serviteur de Dieu, en mission à Vérone, il fut un soir appelé pour confesser un criminel condamné à mort. Connaissant les nombreux forfaits de cet homme et craignant de ne pouvoir l'exciter à se repentir sincèrement, il se montra peu disposé à se rendre à l'appel qui lui était fait. Il prit donc le parti d'attendre jusqu'au

matin et alla se reposer comme à l'ordinaire. Tandis qu'il prenait ainsi son sommeil, il entendit la voix bien connue du Vénérable qui le réprimandait en ces termes : Hé bien ! Baptiste, est-ce là la charité que saint Paul t'a enseignée, peux-tu négliger ainsi cette âme? Ces paroles causèrent une si grande confusion au Père, qu'il ne put reposer un seul instant pendant tout le reste de la nuit. Dès le point du jour, qu'il avait attendu avec anxiété, il se hâta de courir à cet infortuné et le disposa avec la grâce de Dieu à bien mourir.

Tout en prodiguant ses soins aux malades, aux prisonniers, et aux autres personnes qui en avaient le plus besoin, Antoine-Marie coopéra à fonder à Milan la maison de refuge de Sainte-Valérie, pour y recueillir les femmes qui voulaient renoncer à leur mauvaise vie. Afin d'opérer plus promptement et plus facilement la grande réforme qu'il voulait faire à Milan, il s'appliqua particulièrement à changer l'esprit des ecclésiastiques et des pères de famille, dans la pensée que ceux-ci, devenus meilleurs, répandraient partout la piété chrétienne. Les Angéliques furent, après les ecclésiastiques et les pères de famille, l'objet de ses soins les plus assidus. Cette communauté lui était très-chère, non-seulement à cause de la sainteté des vierges qui la composaient, mais encore par le bien immense qu'elles pouvaient faire aux âmes, tant par leurs prières et leurs mortifications que par le dévouement dont elles faisaient preuve, dans la réforme

des religieuses et des personnes de leur sexe, et dans l'éducation des jeunes filles. Ecrivant à l'une des Angéliques qui se trouvait avec le père Ferrari à la mission de Vicence, il lui disait : « Gardez-vous « de perdre votre temps en frivolités, en pensant « à vous-même ; quand vous vous croiriez un « démon, quand vous penseriez être, non pas dans « l'eau, mais au milieu du feu, n'y faites pas atten- « tion. Que toute votre sollicitude se porte vers les « personnes qui vous sont confiées et que Jésus- « Christ vous confiera à l'avenir. » Grâce aux continuels travaux d'Antoine-Marie, et au secours que lui prêtèrent ses religieux, on ne saurait dire combien d'âmes furent retirées de la perdition, combien furent ramenées à une vie plus vertueuse et même conduites dans la voie de la plus haute perfection. Sans parler des monastères de femmes où il établit l'esprit primitif de la règle, il fit encore refleurir généralement la piété chrétienne, tant à Crémone et à Milan qu'à Guastalla et à Vicence. Il aurait donné sa vie pour procurer aux âmes, non-seulement le bonheur éternel, mais encore leur avancement dans la vertu. S'il ne répandit pas son sang pour le salut du prochain, c'est parce que Dieu ne lui en donna pas l'occasion ; son ardente charité l'exposa néanmoins à beaucoup de persécutions, et les fatigues excessives qu'il s'imposa pour le salut des âmes abrégèrent ses jours, de sorte qu'on peut dire qu'il mourut martyr de son zèle. Il s'oubliait tellement, lorsqu'il s'agissait de soulager ses frères, et

leur misère lui inspirait tant de pitié qu'on disait de lui à Crémone, que son cœur était l'asile de la compassion comme sa maison était le refuge des pauvres. Il lui arriva plusieurs fois, au confessionnal, d'être si touché du malheureux état de quelques pécheurs, qu'il en pleurait amèrement, et qu'à l'exemple de saint Ambroise il excitait en eux par ses larmes des sentiments de repentir et de componction. Quand il voyait un pécheur troublé par quelque faute dont il s'était rendu coupable, il l'accueillait avec une grande bonté, l'embrassait et le consolait si affectueusement, que celui-ci s'en retournait entièrement changé et satisfait. En un mot, le serviteur de Dieu avait pour tous une si grande charité, qu'il pouvait réellement dire avec l'Apôtre : « Qui est « faible, sans que je le sois avec lui? qui est scan« dalisé sans que je brûle? » (II Cor. XI, 29.)

C'est pour prouver l'ardeur de son zèle que je tiens à reproduire intégralement, en terminant ce chapitre, une lettre que le serviteur de Dieu écrivit, peu de jours avant sa mort, au P. Jean-Baptiste Sorésina, l'un de ses plus chers disciples, pour le reprendre d'un manquement à l'obéissance. On voit avec quelle tendresse il manifeste sa douleur, avec quelle douce persuasion et quelle affectueuse énergie, il l'engage à changer de conduite.

« Fils chéri en Jésus-Christ, salut; je ne puis « m'empêcher, après avoir reçu votre lettre, de « vous saluer et de vous écrire deux mots : mon « plus grand désir a toujours été de vous voir croître

« de plus en plus dans la vertu. Quand je m'a-
« percevais que vous n'aviez pas complétement ré-
« pondu à mes désirs, bien que vous eussiez agi
« par ignorance, par simple inadvertance et non
« par malice, il me semblait recevoir un coup de
« poignard dans le cœur. C'était bien pis encore
« quand il s'agissait d'une faute commise envers les
« autres, parce que les fautes de ce genre m'affec-
« tent plus que celles dont on se rendrait coupable
« envers moi; de même que j'éprouve aussi plus de
« satisfaction des actes de vertu exercés envers les
« autres que de ceux que vous exerceriez envers
« moi-même. Cela tient à ce que vous montrez une
« plus grande vertu lorsque vous faites preuve de
« cette noble obéissance qui conserve la même fer-
« veur aussi bien en l'absence du supérieur qu'en sa
« présence. Saint Paul était heureux de pouvoir dire
« qu'il avait la certitude d'être dans le vrai au sujet
« de Timothée et de Tite. C'est ainsi que ma joie
« sera à son comble si les autres vous trouvent sou-
« mis avec simplicité, fervent et zélé pour le bien
« du prochain, ne vous laissant nullement dominer
« par la crainte des passions ou des tentations, tou-
« jours ferme dans la vertu, soit que vous soyez
« tourmenté, flatté ou dans le calme. Oui, mon cher
« fils, ma joie sera à son comble si l'on vous trouve
« tel que je vous ai peint. En agissant autrement,
« vous me causeriez le plus grand chagrin; vous
« me donneriez la mort. Je suis profondément af-
« fligé d'apprendre que vous n'avez pas avec votre

« supérieur cette simplicité que vous avez avec moi, « et que vous agissez au contraire par ruse. Voilà « le glaive de douleur qui m'a transpercé le cœur et « qui serait allé même plus loin, si j'y avais ajouté « foi entièrement. Hélas! comment qualifier votre « conduite, s'il en était ainsi? De qui pourrais-je « me glorifier, si vous étiez réellement coupable « d'une ielle faute, vous que je porte dans mon « cœur comme celui qui doit me combler de joie? « Que je serais à plaindre, si tous mes fils cher- « chaient si peu à me contenter! Il eût mieux valu « pour moi ne les avoir jamais engendrés, s'ils de- « vaient dégénérer dans la suite. Que faisais-tu, ô « Denis et toi, Tite, avec ton Paul? Bien loin d'agir « ainsi, vous portiez toujours en vous-même l'amour « et la présence de votre père, vous n'aspiriez qu'à « le contenter. Hélas! mon sort n'est pas le même. « Encore si c'eût été un autre qui m'eût trompé! « Mais le Père Baptiste à qui j'ai confié tout le tré- « sor que je possède! ah! il me serait trop dur s'il « en eût agi ainsi envers moi. Je vous le dis et je « le déclare devant Jésus-Christ : Vous pouvez, si « vous le voulez, me faire vivre heureux, vous pou- « vez me remplir de joie. Montrez-vous, non-seule- « ment sous mes yeux, mais envers tous, plein de « franchise et de simplicité. Que gagnerez-vous à « me tourmenter? A quoi bon courir à votre perte « et m'affliger en même temps? Quel avantage reti- « reriez-vous en perdant tout le fruit de vos pro- « grès? Je vous promets que Jésus crucifié vous ren-

« dra tel, que les autres fils de saint Paul seront « saintement jaloux de vous, pourvu que vous vou- « liez me contenter, pourvu que vous vouliez me « voir toujours dans les autres. Jusqu'à ce que « vous soyez tout-à-fait changé, que vous me voyiez « toujours dans tous vos supérieurs, et dans leurs « personnes comme dans la mienne, Jésus-Christ « pasteur des âmes; que vous soyez franc, humble, « que vous agissiez envers moi et envers les autres, « comme vous agiriez envers Jésus-Christ même, « je ne serai pas content de vous. Je prierai Jésus « crucifié de m'appeler à lui pour que je n'éprouve « plus jamais pareilles afflictions. Si désormais vous « vous oubliez, vous me donnerez lieu de croire tout « le passé. Le passé, le présent et l'avenir me feront « conjecturer que Jésus-Christ veut que je meure « en laissant des enfants dégénérés. C'est assez, car « j'ai la certitude que bien que vous vous soyez ou- « blié, et que vous ayez pu pécher par malice, il « n'en sera plus ainsi désormais, et que vous vous « montrerez dans la suite simple et franc envers le « P. Jacques-Antoine, comme avec tous les autres. « Faites-le, je vous en supplie, parce que toute ma « joie dépend de vous et de tous les autres. Hu- « miliez-vous sous la main de tous, faites constam- « ment du gain dans la compagnie des autres. Évi- « tez une trop grande solitude si vous voulez que je « croie votre humilité inspirée par la charité et par « le désir de m'obéir, plutôt que par une sorte de « dépit concentré dans votre cœur. Rappelez-moi

« au bon souvenir de mon bien-aimé M. Denis, du « fidèle Jean-Jacques, de l'humble François, de l'a- « mant des souffrances Jean-Antoine, de mes excel- « lents amis Jean-Antoine et Pierre-Thomas, du « laborieux M. Camille, de l'ardent M. Righetto et « du candide M. Conrad. Saluez de même MM. Phi- « lippe et Janico, M. Modeste et son épouse, M. « Bernard et ses enfants, et tous les autres ; deman- « dez pour moi la bénédiction aux révérends pères « supérieur et Barthélemy, auxquels je n'écris pas, « parce que Jésus-Christ leur écrira dans le cœur. « Je n'ai rien à leur recommander, parce que tout « pèse sur leurs épaules. Que Jésus-Christ me fasse « trouver en vous une entière satisfaction.

« Guastalla, 12 juin 1539.

« Votre Père en J.-C. ANTOINE-MARIE. »

Quiconque lira cette lettre avec un peu d'attention ne pourra s'empêcher d'y reconnaître, jusque dans les salutations, cet esprit de charité dont, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, était plein le vénérable Antoine-Marie, et par lequel il se faisait tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

CHAPITRE VII

Instructions du vénérable Antoine-Marie sur la tiédeur.

Le lecteur trouvera bon, je pense, que je complète ce que j'ai dit du zèle du vénérable Antoine-Marie, en présentant le résumé d'un petit nombre

d'écrits qui nous sont restés du serviteur de Dieu, et qui font connaître son esprit dans la direction des âmes. J'ajouterai même quelques-uns de ses écrits, qui ont pour but spécial de maintenir l'esprit religieux dans l'ordre qu'il a fondé. Pour cela, j'aurais pu me servir d'un opuscule très-estimé, réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Sentences remarquables du vénérable Antoine-Marie*, opuscule [1] qui a même été traduit en français et en latin. J'ai cru ne pas devoir m'en servir d'abord, parce que j'ai jugé inutile de reproduire en entier un ouvrage déjà très-répandu, puis, parce qu'il ne m'a pas semblé bon de n'en reproduire qu'une partie. Je n'ai donc consulté que les écrits qui n'ont jamais été publiés ou qui sont peu connus : tels que certaines lettres, quelques discours sur le Décalogue, et les Constitutions.

Comme le vénérable Antoine-Marie était tout de feu pour le service de Dieu, il aurait désiré trouver la même ardeur dans les autres, spécialement dans ceux qui étaient sous sa conduite. Tous ses efforts tendaient à bannir d'eux la tiédeur qu'il appelait : *Une peste et le plus grand ennemi de Jésus crucifié, dans les temps modernes.* Il reconnaissait que c'était la tiédeur qui portait quelques âmes à se contenter d'observer les préceptes, sans se préoccuper des

[1] Cet opuscule fut publié à Paris, en 1600, sous le titre d'*Œuvres spirituelles du Bienheureux P. Antoine-Marie Zaccaria;* réimprimé à Lyon en 1625, il fut intitulé : *les hautes Maximes de la vie spirituelle.* Nous espérons en donner bientôt une nouvelle traduction française. (*Note de l'éditeur.*)

conseils évangéliques. Parlant de ces chrétiens dans un de ses discours sur le Décalogue, il s'exprime ainsi : « Quelques-uns disent, il n'est pas néces-« saire de faire tant de bien ni tant de choses. Cer-« taines choses sont de nécessité, d'autres de conseil, « et plutôt superflues que nécessaires. Il n'est pas « nécessaire de tant prier, de tant s'humilier, de « tant affliger son corps par des austérités, de dis-« tribuer son bien aux pauvres, et de se donner tant « de peines pour les choses spirituelles. Oh ! les mal-« heureux ! ils ne voient pas le grand danger où ils « sont, non-seulement de ne pas suivre les conseils, « mais encore de ne pas observer les commande-« ments. C'est ce que l'expérience nous enseigne. « Considérez ceux qui communient une fois l'an et « disent : à quoi bon tant de confessions ? Il me « suffit de me confesser une fois l'année. Vous les « verrez blasphémer et pécher mortellement. Ceux, « au contraire, qui communient souvent ne sont « pas exposés au même danger, parce qu'ils ne « tombent pas si souvent et se relèvent plus promp-« tement. Concluez-donc et dites : Les conseils doi-« vent être suivis, au moins en esprit, par quicon-« que veut éviter de transgresser les préceptes. Ce « langage est-il le mien ? Non, c'est celui de Salo-« mon lui-même. *Qui néglige les petites choses,* « *dit-il, tombera insensiblement.* Voulez-vous ne « pas tomber dans l'eau ? Évitez de vous en appro-« cher. Voulez-vous ne pas enfreindre les précep-« tes ? Observez les conseils. Voulez-vous ne pas

« commettre des péchés mortels? Fuyez les véniels.
« Voulez-vous encore fuir les véniels? Renoncez à
« ce qui est licite et permis. Gardez-vous de dire :
« Je ne veux pas faire tant de bien; parce qu'en agis-
« sant ainsi vous vous mettez en péril. Dites-moi :
« désirez-vous une partie de la santé ou la santé tout
« entière? Ne désirez-vous pas de la fortune autant
« que vous pouvez en avoir et même plus que vous ne
« pouvez en avoir? Désirez-vous un peu ou beaucoup
« de science? Il en est de même pour vos autres
« désirs. Chacun aspire au but autant qu'il peut. Le
« but de votre volonté est le bien, vous le désirez
« infini et non borné. Oh! le malheureux! Dieu n'a-
« t-il pas abandonné pour vous tous les biens, tous
« les honneurs, toute la santé? Qu'a-t-il pu faire
« qu'il n'ait fait, comme il le dit lui-même? Vou-
« driez-vous donc le servir, l'aimer, l'honorer d'une
« manière limitée, sans rien faire de plus? Ne par-
« lez plus ainsi. Non-seulement vous dégradez l'ins-
« tinct naturel que Dieu vous a donné, et vous ne
« lui témoignez pas la reconnaissance que vous lui
« devez; mais vous vous nuisez encore à vous-
« même, parce que vous ne progressez pas dans les
« voies de Dieu. Or, ne pas progresser dans la voie
« de Dieu c'est reculer. »

Le vénérable Antoine-Marie exigeait à un degré plus élevé, dans ses religieux, ce désir insatiable de la perfection, qu'il s'appliquait à faire naître dans le cœur de tout le monde. C'est pour cela que dans ses Constitutions, s'adressant au maître des novices

il lui disait : « Enseignez aux novices le véritable « amour de Dieu et le désir d'une entière perfec« tion. Que servirait-il à quelqu'un d'avoir un grand « nombre de vertus, s'il manquait d'une seule ? Que « lui servirait-il de les avoir toutes et de ne pas « chercher à les porter à leur perfection? Les servi« teurs de Dieu méritent assurément d'être forte« ment blâmés, lorsqu'ils disent : il nous suffit de « servir Dieu jusque-là. Élevez-vous tant que vous « pourrez, vous serez toujours débiteur. J'aime « cependant à vous rappeler que nous ne devons pas « désirer et chercher le degré le plus haut de la per« fection, pour devenir supérieurs aux autres, mais « plutôt pour nous mettre nous-mêmes sous les « pieds des autres. Plusieurs sont tombés pour « avoir aspiré, sans humilité, au degré le plus élevé, « et tandis qu'ils reprochaient aux autres de ne pas « entrer dans la même voie. »

Cependant le désir de la perfection nous serait tout à fait inutile, s'il ne nous inspirait pas une prompte et ferme résolution d'exécuter ce que Dieu veut de nous. Beaucoup manquent trop souvent de cette résolution. Si nous voulons connaître les causes de l'irrésolution, les maux qu'elle produit dans l'exécution du bien, la manière de la bannir, il nous faut lire ce que le Vénérable écrivait, avec autant de sagesse que d'humilité, aux PP. Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia, probablement après avoir commencé à s'occuper avec eux de la fondation de l'ordre des Clercs réguliers

de Saint-Paul : « Mes très-chers et bien honorés « frères, que Dieu qui est immuable, et toujours « prêt à prodiguer tous ses dons, vous sauve et vous « accorde, selon le vœu de mon âme, la constance « et la fermeté dans vos bonnes actions et dans vos « pieux désirs! Dieu, mes chers amis, a fait, il est « vrai, l'homme, quant à l'esprit, léger et chan- « geant, afin qu'il ne demeure pas dans le mal, « qu'il ne s'arrête pas dans le bien, après l'avoir « trouvé, mais qu'il passe d'un bien à un plus grand « bien, d'un plus grand bien à un autre meilleur, « d'une vertu à une autre, et cela progressivement, « jusqu'à ce qu'il parvienne au degré le plus émi- « nent des vertus. Mais, infortunés que nous sommes ! « pourquoi employer dans le bien l'instabilité et « l'irrésolution que nous devrions avoir seulement « pour le mal ? Il m'est arrivé plusieurs fois d'être « frappé d'étonnement, en considérant l'irrésolution « si grande qui règne dans mon âme depuis tant « d'années. J'aurais certainement depuis longtemps « extirpé cette mauvaise racine, si j'avais médité « profondément sur les maux qu'elle cause. D'abord « elle paralyse les progrès de l'homme, qui, placé « entre deux aimants, n'incline ni vers l'un ni « vers l'autre. D'un côté, envisageant l'avenir, « il ne fait pas le bien présent ; puis, de l'autre, « il ne peut s'occuper des biens futurs en s'arrêtant « dans le présent. Savez-vous à qui il ressemble ? « A celui qui veut aimer deux choses contraires. « Quiconque, dit le proverbe, poursuit deux lièvres,

« voit fuir l'un et échapper l'autre. Il est certain « que l'homme ne fait jamais rien de bien tandis « qu'il est irrésolu et incertain. L'expérience le dé- « montre assez sans que j'apporte ici d'autres preu- « ves. L'homme irrésolu, semblable à la girouette, « est toujours inquiet, et ne saurait jamais vivre « heureux, même au sein des plus grandes jouis- « sances; il s'attriste facilement, s'irrite, et se mon- « tre avide de consolation. Cette mauvaise herbe de « l'irrésolution naît du peu de lumière divine, car « l'Esprit-Saint pénètre subitement le fond des « choses et ne s'arrête point à la surface ; l'homme « au contraire qui ne pénètre pas le fond des « choses, ne sait quel parti prendre. Cette irréso- « lution est la cause et l'effet de la tiédeur, parce « que l'homme tiède délibérant sur quelque chose « fait une foule de raisonnements, sans se déter- « miner d'après les bonnes raisons, et sans pré- « ciser jamais le parti qu'il doit prendre. Vous « doutiez d'abord de la longueur d'un doigt, vous « doutez maintenant de la longueur d'un bras. « C'est ainsi que l'homme tiède devient irrésolu, « et que l'homme irrésolu se refroidit et tombe « dans la tiédeur. Quiconque voudrait énumérer « les causes et les mauvais effets de l'irrésolution, « n'en viendrait pas à bout dans une année. N'y « aurait-il d'autre mal que l'hésitation, ce serait « encore trop assurément, parce que l'homme est « inactif tant qu'il hésite. On a deux moyens pour « éviter ce vice; le premier se présente à nous

« quand nous sommes forcés à l'improviste de faire « ou d'interrompre quelque action; car c'est alors « que nous devons élever notre esprit vers Dieu « pour obtenir le don de conseil. Je m'explique : « se présente-t-il une chose subite et imprévue, « qui réclame une détermination, élevons notre « esprit vers Dieu pour le prier de nous inspirer ce « que nous devons faire. Si nous suivons l'inspira- « tion divine, nous ne nous tromperons pas. L'autre « moyen consiste à nous présenter, lorsque nous « en avons le temps et l'opportunité, au directeur « de notre âme, pour exécuter ou laisser, d'après « son conseil, ce que nous voulons faire. Si nous « ne prenons garde à cette mauvaise herbe, mes « chers amis, elle produira en nous les plus tristes « effets, c'est-à-dire, la négligence qui est entière- « ment contraire à la voie de Dieu. L'homme qui « a une affaire importante à traiter doit y réfléchir « sérieusement, et lorsqu'il a bien médité et pris « un sage conseil, il ne doit pas hésiter à l'exécuter. « Voici ce qu'exige surtout la vie spirituelle, la « promptitude et le zèle. Le prophète Michée s'ex- « primait ainsi : *O homme, quelle chose Dieu ré- « clame-t-il de toi? il veut que tu fasses justice et « miséricorde, et que tu te hâtes d'aller à ton Dieu.* « L'apôtre saint Paul disait : *Ne soyez point lâches « dans votre devoir.* L'apôtre saint Pierre donne le « conseil suivant : *Efforcez-vous d'affermir votre « vocation par les bonnes œuvres.* Il dit : Effor- « cez-vous. Ces efforts, cette prompte détermi-

« nation pour le bien se trouvent recommandés et « loués dans une foule de passages de l'Écriture. « O mes amis, je vous le dis en vérité, cette irré- « solution a produit en moi une telle négligence, « une telle lenteur dans mes actions, que je ne suis « jamais à même de commencer une chose, ou du « moins je la traîne en longueur sans jamais la ter- « miner. Songez, songez souvent que ces frères à « qui Jésus-Christ donna pour conseil de laisser « les morts ensevelir les morts, le suivirent immé- « diatement. Ce fut aussi sans délai que Pierre, « Jacques et Jean, dès qu'ils furent appelés, suivi- « rent courageusement Jésus-Christ. Je pourrais « multiplier les exemples, mais, en réfléchissant, « vous verrez par vous-mêmes que les vrais amants « de Jésus-Christ se sont montrés, à notre grande « honte, fervents, diligents et nullement pares- « seux. Courage, mes frères, levez-vous mainte- « nant; venez avec moi, je veux que nous extir- « pions ensemble ces mauvaises plantes, si toute- « fois elles se trouvent en vous; si elles ne sont « pas en vous, venez m'aider parce que je leur ai « donné place dans mon cœur. Travaillez avec « moi, pour l'amour de Dieu, afin que je puisse « les déraciner et imiter notre Sauveur qui fut « inaccessible à l'irrésolution, en obéissant jusqu'à « la mort, et courut à l'opprobre de la croix pour « éviter toute négligence et mépriser toute honte. « Aidez-moi au moins par vos prières. Hélas! mes « chers amis, à qui est-ce donc que j'écris? A

« ceux qui agissent tandis que je parle; c'est mon « amour pour vous qui m'a déterminé à vous « écrire ces lignes. Allons, allons, mes frères, si « quelque irrésolution s'est trouvée en vous jus- « qu'ici, sacrifions-la avec la négligence et courons « comme des fous, non-seulement vers Dieu, mais « encore vers le prochain, qui est le centre où « aboutit ce que nous pouvons donner à Dieu qui « n'a nullement besoin de nous. »

Conformément à cette prompte et ferme résolution de faire le bien, le vénérable Antoine-Marie désirait que chacun, selon son pouvoir, fît tous les jours quelques progrès dans la vertu et se rendît meilleur. Voici à ce propos ce qu'il écrivait aux Angéliques : « O mes filles chéries! déployez vos « bannières. Bientôt le Crucifié vous enverra an- « noncer partout la vie de la grâce et l'Esprit vivi- « fiant. En attendant, pour me satisfaire, rivalisez, « je vous prie, de zèle et de ferveur, afin que lors- « que je viendrai au milieu de vous, je trouve que « vous avez avancé à l'envi dans la pratique de toutes « les vertus. Je désirerais que celle-ci eût acquis « une telle fermeté et une persévérance si fervente « dans les exercices spirituels, qu'elle ne subît ja- « mais plus l'influence de l'inconstance, d'une cer- « taine mobilité d'esprit, c'est-à-dire de l'ardeur et « de la lenteur tour à tour, mais qu'elle possédât « une ferveur sainte, stable et une force toujours « nouvelle. Que celle-là, ayant reçu le don d'une « grande foi, trouvât très-faciles les choses les plus

« difficiles, d'après la certitude où elle est que sa « confiance ne pourra être trompée ni par la pré- « somption ni par la vaine gloire. Qu'une autre « crût pouvoir arriver à la perfection dans les choses « extérieures, bien que de peu d'importance, en s'y « appliquant avec soin et les accomplissant dans la « seule vue de Dieu, sans se laisser abattre par la « fatigue, et sans se croire avilie par la bassesse de « ses œuvres. Qu'une autre s'oubliât totalement elle- « même, n'ayant en vue que le bien du prochain, « méprisant son propre intérêt et ne recherchant « que celui des autres. Que d'autres enfin s'appli- « quassent tour à tour à dompter une tristesse dénuée « de fondement, à réprimer leur susceptibilité, à « bannir leur crainte excessive de ne faire aucun « progrès, à ne pas perdre courage sous le poids « des remords, à vaincre l'entêtement, à repousser « les distractions volontaires et tout ce qui est un » empêchement à leur avancement. Qu'il me soit « donc donné de reconnaître que vous avez reçu « Celui qui donne la charité, la sainteté, la perfec- « tion ; je parle de l'Esprit Paraclet, qui ne per- « mettra pas que vous vous trompiez, car il vous « enseignera lui-même toutes choses. Rien ne vous « manquera, parce qu'il sera constamment avec « vous. Vous n'éprouverez aucun besoin, il pour- « voira à tout et vous procurera le repos éternel, « grâce à l'humiliante croix dont vous vous serez « chargées vous-mêmes, et à votre vie conforme à « celle de Jésus-Christ d'après l'imitation des grands

« saints, en sorte que vous puissiez dire comme « votre père : Soyez mes imitateurs comme je le « suis moi-même de Jésus-Christ. »

CHAPITRE VIII.

Avis sur l'oraison et la mortification.

Prier, mortifier ses propres passions, dompter surtout l'orgueil, voilà, outre la fréquentation des sacrements, les principaux moyens que le vénérable Antoine-Marie conseillait pour arriver à la perfection chrétienne. Il recommandait surtout l'oraison mentale. « L'oraison mentale, écrivait-il dans ses « Constitutions, est d'une telle nécessité pour qui« conque veut progresser, que chacun de vous peut « dire indubitablement, que celui qui ne s'y adonne « pas et n'y trouve pas de joie intérieure, ne fera au« cun progrès dans la vertu, bien qu'il consacre des « jours entiers à réciter une longue suite de psaumes « et de prières. Sachez, mes frères, que l'oraison « mentale est la nourriture de ceux qui sont dans « le chemin de la perfection. Si vous ne vous en « nourrissez pas, vous sentirez nécessairement vos « forces s'épuiser. La prière vocale, en effet, qui ne « conduit pas à l'oraison mentale n'est qu'une « ombre, un simulacre de la véritable oraison et de « la véritable nourriture spirituelle. Il est facile de « comprendre cette vérité. Dès que vous négligez « l'oraison, vous restez toujours les mêmes : légers,

« par exemple dans la conversation, négligents dans « l'action et imparfaits en toutes choses. » Ce n'est pas qu'il dépréciât la prière vocale, car il la recommandait aussi ; mais c'est que « la prière vocale, « disait-il, a pour but d'exciter en nous le goût et le « sentiment de l'oraison mentale. » Afin que personne ne puisse s'excuser, en disant qu'il ne sait pas faire l'oraison mentale ou n'y trouve aucun goût, il ajoute : « Assurément, mes frères, on aurait à s'é- « tonner si quelqu'un d'entre vous disait : Je ne sais « pas prier mentalement. Voulez-vous l'apprendre? « Mettez un frein à votre langue pour taire ce « qu'il est superflu et parfois ce qu'il serait néces- « saire de dire. Vous commencerez ainsi à pouvoir « converser avec Dieu comme avec un de vos amis. « Évitez encore les distractions, les curiosités et la « satisfaction des sens. Quelqu'un de vous dira peut- « être : L'oraison mentale n'a dès le début aucun « attrait pour moi. Je réponds à cela : Étudiez-vous « à faire naître dans votre esprit des pensées capa- « bles d'émouvoir, par exemple celles du touchant « spectacle de la passion et de la mort de Jésus- « Christ, et des douleurs de la sainte Vierge. Si vous « ne pouvez, avec ces moyens, fixer votre esprit, de- « meurez fermes de volonté et faites preuve de con- « stance, parce que, nonobstant les délais, vous re- « cevrez ce que vous désirez, en vous humiliant tou- « jours vous-mêmes et vous considérant comme in- « dignes d'une telle grâce. Retenez bien ceci, mes « frères, si vous voulez vous livrer facilement à l'o-

« raison mentale, faites de pieuses lectures, mé« ditez-les, aimez toujours à nourrir votre esprit de « bonnes et saintes pensées. »

Outre l'oraison mentale, qui consiste principalement dans l'exercice des trois facultés de l'âme, et qui s'appelle communément méditation, Antoine-Marie recommandait aussi beaucoup l'oraison dite de prière, lors même qu'elle ne serait faite qu'intérieurement. Écrivant sur ce sujet, il disait : « Ex« posez et demandez à Dieu mentalement ce dont « vous avez besoin, ce qu'il juge être le plus utile « pour vous, pour vos amis, pour l'Église univer« selle. Offrez-lui, pour être plus facilement exau« cés, le prix du sang de Jésus et les mérites de « tous les saints; offrez-lui l'amour qu'il porte au « genre humain. » Il ajoute ces paroles remarquables, qui font voir ce que le serviteur de Dieu éprouvait lui-même. « Vous pourrez de cette manière « parvenir enfin à cet état d'oraison qui provient « de l'intention, de la dévotion et de l'expérience, et « qui consiste à rendre toujours grâces à Dieu. Vous « reconnaîtrez, quand vous serez arrivés là, que vous « êtes exaucés avant d'avoir prié; vous reconnaîtrez « que vous avez même plus reçu que vous n'aviez « demandé. » Comme bien peu d'âmes se trouvent dans cet état, et que beaucoup ne prient pas avec les conditions voulues pour être exaucés, il continue : « Vous direz encore : Nous voudrions obtenir ce « que nous demandons. Je vous réponds : Croyez, « et vous l'obtiendrez, ou vous obtiendrez de plus

« grandes choses ; mais ne cessez pas de demander, « parce que quiconque s'arrête ou renonce à la « prière, ne peut obtenir ce qu'il désire. Je vais « même plus loin : voulez-vous être exaucés ? con- « formez votre vie à vos demandes. Ainsi, voulez- « vous la componction ? évitez les distractions. « Voulez-vous l'humilité ? embrassez volontiers les « opprobres, aimez le mépris, faites-en vos délices, « réjouissez-vous de rester inconnus. Voulez-vous « la patience ? désirez les tribulations et les peines, « parce qu'on ne peut obtenir la patience sans « elles. »

Il recommandait au maître des novices de leur enseigner à prier avec ferveur, disant que « le dé- « mon a coutume de souiller les prières des dor- « meurs, comme les mouches souillent les viandes « froides, afin que de telles prières déplaisent à « Dieu. » Il lui disait aussi de les avertir qu'autre chose est la ferveur et dévotion extérieure qu'il appelle *fureur ;* autre chose est la véritable ferveur et la véritable dévotion intérieure. Voilà pourquoi il ajoute : « Que le maître des novices ne leur laisse « pas ignorer que souvent Dieu, dans sa sagesse, « fait disparaître, pour diverses causes, cette fu- « reur, cette dévotion extérieure, afin que l'homme « sente, par exemple, son impuissance, comprenne « qu'il doit tout à la munificence d'un autre être, « c'est-à-dire de Dieu, et pour cette raison s'hu- « milie davantage ; afin qu'il apprenne à mar- « cher par lui-même, à rechercher et à voir, par le

« moyen de l'intelligence, la faute qui a banni de « son cœur cette dévotion extérieure; afin qu'il « s'habitue encore à être compatissant envers ceux « qui paraîtront peut-être extérieurement manquer « de dévotion, et qu'il apprenne la vertu de discré- « tion, la fuite de la dissipation et des autres causes « de ce mal; afin qu'il examine si, dans le temps de « l'aridité, il agit moins que dans le temps de cette « ferveur extérieure; ou bien plutôt si, pendant cette « même ferveur, il fait réellement de plus grands « progrès dans la vertu et dans la véritable ferveur. « Si quelqu'un devient tiède à cause du manque de « cette ferveur, de cette componction extérieure, « vous pouvez conclure, croyez-le bien, qu'il n'a « jamais été véritablement fervent. Novices, si vous « aspirez à la vraie dévotion, qui consiste dans une « volonté prompte pour les choses spirituelles plu- « tôt que dans une douceur extérieure et sensible, « vous deviendrez à la fin si fervents, que vous serez « dans l'heureuse nécessité d'agir toujours selon le « bon plaisir de Dieu. Bien loin de vous contrister, « l'adversité aura pour vous des charmes; votre es- « prit sera tellement absorbé en Dieu, que vous « mépriserez toutes les choses si viles de la terre. « Ayez une grande attention sur vous-mêmes au « temps de l'aridité, et tant qu'elle durera, ayez « soin de bien conserver au dedans de vous-mêmes « une bonne volonté. Ne vous troublez pas dans cet « état; ne soyez point pusillanimes, parce que vous « êtes privés de la componction extérieure, et,

« comme l'on dit, de la dévotion sensible. Dieu est « avec vous plus réellement et d'une manière plus « amoureuse que chez une foule de personnes au « cœur satisfait. Il appartient aux âmes magna- « nimes de servir sans récompense et de combattre « sans ration ni solde. Persuadez-vous bien qu'en « persévérant ainsi, vous grandirez réellement en « piété et en véritable ferveur. »

Il existe une autre sorte d'oraison, qui tient de la méditation et de la prière, et qu'Antoine-Marie recommandait aussi beaucoup comme très-importante pour le progrès spirituel : c'est la fréquente élévation de l'âme à Dieu et la conversation intérieure avec lui en tout temps, en tout lieu et au milieu des occupations du jour. Voici comment il termine le chapitre des Constitutions qui traite de l'oraison : « Soit que nous priions, soit « que nous mangions, soit que nous travaillions, « élevons toujours notre cœur vers Dieu; don- « nons intérieurement accès à une bonne pensée. « Mais comment, direz-vous peut-être, la main et « l'esprit peuvent-ils en même temps se livrer à des « opérations diverses? Je vous répondrai : Voulez- « vous comprendre ceci? observez un peu ou plu- « tôt touchez du bout du doigt cette vérité. Lorsque « vous étiez encore dans le monde, que vous est-il « arrivé, soit en mangeant, soit en travaillant des « mains? Votre esprit songeait alors ou à quelque. « joie, ou à une vengeance, ou à toute autre chose. « Il est donc évident que vous pouvez faire volontai-

« rement et pour une bonne fin, ce que vous faisiez « autrefois par mauvaise habitude ou par négli- « gence. »

C'est à ce sujet qu'Antoine-Marie écrivit une fort belle lettre à l'un de ses amis appelé Charles Magno, qui était un avocat distingué de Crémone. Bien qu'elle soit un peu longue, je veux la reproduire intégralement, parce qu'elle renferme une multitude de leçons très-utiles à quiconque veut réellement avancer dans la vertu. « Très-cher et très- « honoré frère en Jésus-Christ, salut. Je répondrai « à votre lettre du 23 de ce mois, après avoir mé- « dité longuement pour vous devant le crucifix, « qui, j'espère, me communiquera ce que je veux « moi-même vous enseigner. J'aurais peut-être pris « le parti de me taire, sans vos instances aussi vives « que pleines d'amitié. Ainsi engagé, je bégaierai « ce que je ne sais pas bien exprimer. Très-cher « frère en Jésus-Christ, puisque votre exercice dans « l'oraison date d'un bien grand nombre d'années, « je dois nécessairement adopter avec vous un « genre qui vous convienne. Je voudrais donc que « vous missiez en pratique les trois recommanda- « tions suivantes. Exercez-vous d'abord à l'oraison, « non-seulement le matin et le soir, mais encore à « toutes les autres heures de la journée, surtout « avant vos principales actions, et cela d'une ma- « nière réglée ou sans ordre, et pendant le temps « court ou long que Dieu vous accorde. Entretenez- « vous avec Jésus-Christ sur vos doutes, sur vos

« difficultés et principalement dans les incertitudes « pénibles. Proposez-lui, le plus brièvement pos« sible tous les aspects divers de la chose; ex« primez-lui ingénument le parti que vous jugez à « propos de prendre à ce sujet, ou bien recherchez « encore son propre sentiment, qu'il ne vous refu« sera certainement pas, si vous le lui demandez « avec instance. Pour moi, je vous déclare et vous « assure qu'il se laissera faire violence, pourvu que « vous le vouliez; il m'est impossible de ne pas « être convaincu qu'on est beaucoup mieux instruit « sur les lois humaines par le législateur lui-même « que par les autres, surtout par ce législateur qui « contient en lui toute règle et tout modèle, et sait « expliquer et anéantir les sophismes des démons; « combien saura-t-il, à plus forte raison, détruire « ceux des hommes. Quiconque ne voit pas cela, « montre peu de confiance en Dieu, qui a pour nous « une si grande sollicitude qu'il ne laisse pas tom« ber, sans sa volonté, un seul cheveu de notre « tête; il croit peu que Dieu est assez sage pour mon« trer que tous les sages de ce monde sont des insen« sés, des ignorants. Très-cher frère en Jésus-Christ, « faites maintenant tous vos efforts pour consacrer « tous vos moments disponibles à vous entretenir « avec le crucifix, aussi familièrement qu'avec moi« même, afin de recevoir ses conseils, soit sur vos « affaires spirituelles, soit sur les affaires tempo« relles, non-seulement pour vous, mais aussi pour « les autres. Si vous agissez ainsi, je vous certifie

« qu'avec le temps vous en retirerez un très-grand « avantage, et que vous sentirez naître entre vous « et Jésus-Christ plus d'union et d'amour. Je n'ai « sur ce point aucune autre raison à vous alléguer, « parce que je vois que l'expérience vous suffira.

« La fréquente élévation de l'âme à Dieu est la « seconde chose qui contribuera, avec la précédente, « à vous obtenir de Jésus une plus grande abon- « dance de grâces. Elle vous est nécessaire, mon « très-cher ami, car plus le péril est grand et plus « les choses sont importantes, plus vous avez be- « soin de montrer d'activité et de prévoyance. « Il est malheureusement difficile à l'homme d'être « continuellement uni à Dieu, parce que son esprit « errant çà et là ne peut se fixer dans une seule « et même chose. Celui, en outre, qui a la mau- « vaise habitude d'être toujours distrait, contracte « plus difficilement encore une pareille union. Mais « il est surtout très-difficile de ne pas être distrait « par des choses qui selon nous distraient par elles- « mêmes. Qui donc jugerait possible de rester dans « l'eau sans se mouiller? Ceci est impossible, il est « vrai; mais ce qui nous paraît en soi impossible, « devient facile avec l'aide de Dieu, pourvu que « nous y apportions la ferveur, le zèle et les efforts « que Dieu exige. Voulons-nous donc être avec Dieu « et bien faire, bien dire, bien penser, bien juger les « choses qui se présentent? Élevons souvent vers « Dieu notre pensée, comme ferait un ami qui ne « pouvant s'arrêter à parler avec son ami, à cause

« d'affaires importantes qu'il aurait à expédier alors,
« lui dirait d'abord : Vous me pardonnerez si je ne
« puis vous tenir compagnie, j'ai à faire telle et telle
« chose ; dès que je serai libre, nous parlerons en-
« semble, si cela vous est agréable ; puis, écrivant, il
« lèverait parfois les yeux vers son ami, lui dirait de
« temps en temps un petit mot de ses affaires ac-
« tuelles ; ou bien encore : Je suis près de finir.
« Agissant ainsi, il plairait à cet ami, bien qu'il ne
« pût lui donner beaucoup de temps ; et cependant
« le travail ne serait pas du tout ou presque point
« entravé par cet entretien. C'est ainsi, mon cher
« ami, que vous devez agir ; vous avez très-peu de
« temps à donner à Dieu pendant vos études et vos af-
« faires. Avant de vous y livrer, dites à Jésus-Christ
« le peu que vous voudrez. Ensuite, pendant le tra-
« vail, élevez souvent votre esprit à Dieu ; vous reti-
« rerez de cette pratique un grand profit. Si vous pre-
« nez ce moyen, vous vous habituerez à faire orai-
« son facilement et sans aucun préjudice pour vos
« occupations et votre santé. Vous serez tellement
« uni à Dieu que vous ferez oraison, en mangeant,
« en travaillant, en parlant, en étudiant, en écri-
« vant, etc., et que l'action extérieure n'empêchera
« pas l'élévation de l'âme, ni de même l'action
« intérieure les actes extérieurs. Agissant autre-
« ment, vous pourriez être honnête homme, mais
« nullement bon chrétien, tel que Dieu désire que
« vous soyez et qu'il vous invite à le devenir ; ce
« que vous comprendrez facilement, si vous exami-

« nez bien le moyen qu'il a employé pour vous ra-
« mener à lui... O mon bien cher ami, si mes pa-
« roles ont auprès de vous quelque prix, je vous
« prie, je vous conjure, je vous contrains en Jésus-
« Christ et par Jésus-Christ, d'ouvrir les yeux, d'ob-
« server ce que je vous ai écrit. Je vous promets,
« en toute vérité, que vous deviendrez tout autre que
« vous n'êtes, et tel que vous avez besoin d'être, por-
« tant le fardeau que Dieu vous a mis et vous mettra
« de diverses manières sur les épaules. Si vous agissez
« autrement, vous ne remplirez pas les obligations
« que vous avez envers Dieu et le prochain. Loin
« d'être excusé, vous serez puni comme prévaricateur.

« La troisième chose consiste à rechercher, dans
« vos méditations, vos principaux défauts, surtout
« votre défaut dominant. Que votre but principal
« soit de l'extirper. Efforcez-vous encore de dé-
« truire tous les autres à mesure qu'ils se présen-
« tent, imitant en cela celui qui veut tuer un géné-
« ral d'armée placé au milieu des troupes. Déter-
« miné à l'atteindre et ayant constamment les yeux
« fixés sur lui, comme sur le plus éminent, il se fraie
« un passage le fer à la main et massacre tout ce
« qu'il rencontre. C'est ainsi que vous devez traiter
« vos défauts. Si vous me demandez quel est le vice
« qui domine en vous, je vous répondrai : La sen-
« sualité, dans le sens que je l'entends ici, n'est
« pas votre vice capital ; c'est plutôt la colère et le
« trouble enfantés par l'orgueil, fruit de l'étude et
« des connaissances. Voilà, ô mon ami, si vous y

« réfléchissez, ce qui vous rend irascible, vous « trouble et vous fait sortir des convenances dans « vos paroles et dans vos manières. Cette racine de « l'orgueil produit en vous d'autres fruits mauvais. « Je vous ai signalé votre mal, en désignant la mère « de vos vices; tuez-la donc afin qu'elle n'enfante « plus. Recherchez vous-même pour cela le moyen « et le remède. Si cela est nécessaire, je vous « les ferai peut-être connaître une autre fois, par « écrit ou de vive voix. Si votre défaut capital n'est « pas le vice en question, bien que plusieurs rai- « sons me démontrent que je suis dans le vrai sur « ce point, tâchez de le trouver vous-même, afin « de le faire disparaître au plus tôt. Si vous suivez « ces conseils, vous irez sans peine à Jésus-Christ « crucifié. Toute autre méthode vous en éloignerait. « Telle est la conduite que je désire vous voir tenir, « vous que j'aime et que je souhaite voir éternelle- « ment uni à Jésus crucifié. »

La fin de cette lettre montre évidemment que le Vénérable voulait que l'on joignît à l'oraison la mortification des passions, surtout de celles qui paraissent prédominantes. Il me semble utile de rapporter quelques autres de ses maximes sur ce sujet. Voici ce qu'il dit dans ses Constitutions relativement à la mortification de la gourmandise. « Que « chacun évite, en tout temps et en tout lieu, de « manger quoi que ce soit hors des repas, et même « pendant les repas, pour le seul plaisir du goût. « Celui qui est esclave de ce vice ne fera jamais au-

« cun progrès dans la perfection. Bien plus, il de-
« viendra aussi esclave des autres vices. Si vous « n'êtes pas encore parvenu à manger sans plaisir, « gardez-vous du moins de manger pour le seul plai- « sir, observant toujours si le poison de la sensualité « ne se cache pas sous l'apparence de la nécessité. « Celui qui à l'aide de la discrétion vaincra la gour- « mandise et l'orgueil, ne pourra manquer de faire « des progrès. » Quant à l'orgueil, voici ce que le Vénérable recommandait au maître des novices : « Enseignez-leur que l'humilité, mère et gardienne « des autres vertus, ne sera pas consolidée dans les « cœurs, tant qu'ils n'auront pas souffert avec un « grand amour et un vif désir les persécutions, les « railleries, les humiliations. Parce que celui qui « fuira les opprobres et les peines demeurera néces- « sairement dans la tiédeur. Qu'on se rappelle qu'il « n'y a pas d'humilité possible sans souffrir de nom- « breux opprobres. Que ceux qui rougissent de la « compagnie des frères pauvres, d'un vêtement gros- « sier ou d'une habitation incommode, sachent qu'il « ne leur reste pas le plus petit espoir d'acquérir la « perfection, tant qu'un pareil sentiment existera en « eux. » C'est dans les mêmes termes qu'Antoine-Marie parle ensuite au maître des novices des moyens de mortifier la volonté propre en général. « Qu'il leur « enseigne, dit-il, à rompre à propos leur volonté, « de telle sorte qu'ils s'affligent en agissant selon leur « manière de voir, qu'ils se réjouissent et se glori- « fient, au contraire, avec raison, de se conformer à

« la volonté d'autrui, tant qu'elle n'est pas évidem-« ment mauvaise. Qu'il leur enseigne à avoir tou-« jours de la complaisance pour les autres, même « contre leur gré, et à sacrifier en tout et partout « leur manière de voir, sans oser jamais dire ou « simplement proférer cette parole : Je le veux, je « ne le veux pas ; devant dire, au contraire : Je « veux ce que vous voulez, je ne veux pas ce que « vous ne voulez pas. Qu'il persuade bien aux no-« vices qu'en demandant à Dieu, avec persévérance, « de vouloir rompre entièrement leur propre vo-« lonté, ils verront leur prière exaucée, pourvu qu'ils « conforment leur conduite à leur demande. »

On peut voir dans ce que le Vénérable écrit à propos du sacrement de pénitence, de quelle manière il persiste à recommander la mortification comme un puissant moyen de détruire les causes des péchés. En rappelant au maître des novices ce qu'il doit leur enseigner sur la manière de bien se confesser, il conclut ainsi : « Qu'il leur enseigne que « se confesser sans faire autre chose, est une œuvre « semblable à celle des villageois lorsqu'ils se con-« tentent de tailler les petites branches des arbres, « car ils en auront toujours à tailler. Mais de même « que les villageois, lorsqu'ils arrachent les racines « des mauvaises herbes et les excroissances des « arbres, cessent un jour de tailler et recueillent « ensuite avec peu de fatigue les fruits, de même « ceux qui se confessent doivent s'appliquer à dé-« raciner leurs vices. L'orgueil, qui est la source

« de tout péché, disparaît au moyen de l'humilité « profonde de celui qui a soif des opprobres et des « railleries. Le vice de la gourmandise sera désarmé « par la pauvreté volontaire qui se contente du né- « cessaire. Plus vous vous efforcerez de déraciner « et de détruire entièrement la cause et le principe « du péché, moins les épines du péché viendront « vous assaillir, moins votre conscience sera souil- « lée, et plus vous recueillerez au sein de la paix, « autant qu'il est possible en cette vie, le fruit d'une « âme pure. »

CHAPITRE IX.

Des qualités d'un réformateur.

Les instructions d'Antoine-Marie, que nous avons ait connaître jusqu'ici, concernent les moyens principaux d'acquérir la perfection chrétienne; c'est pourquoi elles peuvent s'appliquer à toutes sortes de personnes. Il me reste maintenant à en faire connaître quelques-unes destinées à ceux qui veulent non-seulement pratiquer eux-mêmes la vertu, mais encore la faire aimer et pratiquer aux autres, comme les religieux et les ecclésiastiques. Quiconque les considérera avec attention, les trouvera pleines de cette prudence céleste qui est le propre des saints. Il reconnaîtra en même temps que notre Vénérable a fait, sans s'en apercevoir, le plus beau

portrait de lui-même, en décrivant les qualités du réformateur des mœurs. Voici ce qu'il dit dans ses Constitutions. « Quand vous verrez mépriser les « bonnes mœurs et faire l'éloge de la tiédeur, soyez « alors plus zélés pour la gloire de Dieu et le salut « des âmes, cherchant, si vous le pouvez, à contri- « buer de quelque manière à l'amélioration des « mœurs. Mais réfléchissez d'abord sur les condi- « tions indiquées plus bas, afin que vous sachiez ce « que doit être le réformateur des mœurs. Si vous « avez les qualités requises, élevez alors, sans or- « gueil pourtant et sans présomption, car il est fa- « cile de tomber dans ce défaut, élevez alors la « voix bien haut, autant que vous le pourrez, pour « flétrir la tiédeur, dans l'intérêt du bien. Au con- « traire, si vous n'avez pas en vous les qualités que « nous demandons, étudiez ces mêmes qualités in- « diquées plus bas, vous montrant moins découragé « pour ce que vous n'avez pas, que plein du désir « d'acquérir ce qui vous manque. Faites attention « qu'on tente vainement de réformer les mœurs « sans l'intervention de la grâce de Dieu, qui a « promis d'être avec nous jusqu'à la fin du monde, « et qui est si prompt à nous aider que, bien loin « de nous donner lieu de nous plaindre d'un défaut « d'assistance, il nous impute à crime notre dé- « fiance, et nous regarde comme coupables lorsque « nous n'osons pas entreprendre de grandes choses « pour lui.

« Il faut, premièrement, qu'à l'aide de la vertu de

« discrétion, vous sachiez choisir l'opportunité, le « temps, le lieu et les autres conditions nécessaires « pour atteindre le but de la réforme. Si ces choses « vous manquent, tâchez de les acquérir, en vous « efforçant de faire naître autour de vous tout ce « qui peut inspirer les bonnes mœurs, et en pres- « sentant toujours quel peut être le succès ou la « ruine de l'entreprise. La prudence est si néces- « saire au réformateur, qu'il doit être tout yeux « afin de voir devant et derrière; il ne sera donc ni « précipité, ni trop lent, grâce à cette vertu de dis- « crétion; mais il joindra à propos, sans aucune hé- « sitation, le commencement à la fin qu'il projette. « Vous avez besoin, en second lieu, d'être doué « d'un grand courage et d'une grande fermeté, « parce que cette entreprise présente des obstacles « si grands, si nombreux, qu'ils ont coutume d'é- « branler et même de décourager les esprits faibles. « A cette œuvre s'opposent non-seulement les dé- « mons invisibles, mais plus encore les démons vi- « sibles, c'est-à-dire les âmes tièdes dont le nombre « est incalculable. Dieu le permet ainsi, afin que la « vertu soit éprouvée par les contradictions et brille « d'un plus vif éclat. J'oserais dire que la vertu, « affranchie d'entraves, est nulle ou de peu de va- « leur. Plus elle a d'obstacles à surmonter, plus « elle devient solide et précieuse. Il est nécessaire, « en troisième lieu, que vous persévériez dans votre « entreprise; car plusieurs, après avoir bien com- « mencé, se laissent vaincre à la longue. Que celui

« qui est rebuté par les obstacles et ennuyé par la « longueur de l'ouvrage, sache qu'il cède la victoire « à son ennemi avant même d'avoir combattu. A « quoi bon bien commencer et mal finir? Ce n'est « autre chose que se fatiguer vainement. Aujour-« d'hui tout paraîtra prospère à vos regards, ne « vous réjouissez point; demain, au contraire, tout « vous paraîtra dans une situation fâcheuse; bannis-« sez de votre esprit la tristesse, continuez d'un « pas égal votre route, car bientôt vous parviendrez « au terme de votre course. Les cœurs inconstants « déplaisent souverainement à Dieu, parce qu'ils « sont enclins à l'infidélité. Vous devrez, en qua-« trième lieu, faire preuve d'une humilité profonde. « Le rôle de réformateur ne saurait convenir à qui-« conque n'aime pas à se nourrir d'opprobres, à « s'abreuver d'amertume et de railleries, à recher-« cher avec le plus grand empressement l'humilia-« tion, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée. Il n'y a point « d'humilité sans affronts longuement désirés, « parce que l'humilité a toujours eu le mépris pour « cortége. C'est au moyen de l'humilité que l'homme « se reconnaît pécheur, incapable de tout bien et « digne du mépris de tout le monde. Celui qui se « montre vraiment humble, affable et reconnaissant « envers tous, est éminemment propre à l'œuvre « de la réforme. Nous trouvons encore en lui ce qui « est surtout nécessaire pour aider les imparfaits, « c'est-à-dire une tolérance pleine de compassion « pour les défauts d'autrui. Vous devez, en cin-

« quième lieu, être un homme d'oraison. La médi-
« tation et l'oraison enseignent avec le temps à
« mettre à propos la main à l'œuvre pour diriger
« les autres dans la voie qu'ils doivent suivre. L'o-
« raison éclaire celui qui désire entrer et marcher
« dans la voie de la perfection et conduit avec bon-
« heur celui qui veut y faire des progrès. L'oraison
« et la méditation ayant la vertu d'éclairer l'intelli-
« gence, celui qui ne s'y adonne pas ne doit point
« se charger de conduire les autres, car, je le ré-
« pète, c'est par la méditation et l'oraison que
« l'homme peut avoir accès auprès du trône de
« Dieu et qu'il apprend ce qu'il faut faire ou éviter.
« Que l'aveugle ne songe pas à conduire un autre
« aveugle, car ils tomberont tous les deux dans la
« même fosse. Il faut, en sixième lieu, que vous
« soyez inspiré par une intention bonne et droite.
« Quiconque sera dépourvu d'une bonne volonté et
« d'une intention droite, ne pourra réformer les
« mœurs. Car il ne suffit pas de posséder ces deux
« précieuses qualités, il faut les avoir à un degré
« tout à fait éminent. C'est donc à celui qui se dis-
« tingue le plus par une volonté bonne et par une
« intention droite qu'il est donné de réformer les
« autres. Plusieurs ont échoué dans cette entreprise,
« parce qu'ils ont manqué surtout de ces dernières
« qualités. Que l'intention soit donc droite, ne se
« proposant que la plus grande gloire de Dieu et
« l'utilité des âmes; qu'elle soit ferme et stable,
« par le mépris de soi-même. Le réformateur doit,

« en septième lieu, marcher toujours en avant et « aspirer sans cesse au plus parfait. Avez-vous ja- « mais vu des lois qui se bornent à punir? Avec de « pareilles lois, l'homme ne fait aucun progrès dans « l'amendement de sa vie, attendu qu'il reste tou- « jours intérieurement ce qu'il était et qu'il conti- « nuera de faire le mal dès que la punition viendra « à cesser. Avez-vous encore jamais vu une loi qui « défend à quelques-uns de s'efforcer de tendre « au plus parfait? Ceux qui s'arrêtent se rendent « donc coupables, parce que rester stationnaire, « c'est manquer son but. Si vous agissez ainsi, sachez « que vous ne tarderez pas à tomber dans la tiédeur. « Voulez-vous donc vraiment réformer les mœurs? « Cherchez toujours à augmenter le bien que vous « aurez commencé en vous et dans les autres, parce « que le degré le plus élevé de la perfection est in- « fini. Loin de vous la pensée de vous reposer com- « plaisamment dans le peu que vous aurez fait. Il « vous servira peu de réformer les mœurs mauvaises, « et même de rendre meilleures celles qui sont déjà « bonnes, si vous ne vous efforcez en même temps « de les rendre parfaites. Il faut, en huitième lieu, « vous confier pleinement et toujours dans la pro- « tection de Dieu; l'expérience vous montrera qu'il « ne vous fera pas défaut. Les hommes saints « peuvent seuls traiter les choses saintes. Le réfor- « mateur doit être saint et divin, pour ainsi dire, et « savoir par sa propre expérience que Dieu ne lui a « jamais manqué dans ses besoins et au milieu de

« ses bons désirs; bien qu'il tarde souvent de don-
« ner ce qu'on demande, pour se montrer ensuite
« plus libéral et condescendre avec bonté aux prières
« qui lui sont adressées. »

CHAPITRE X.

Quelques règlements du vénérable Antoine-Marie pour le bien de son ordre. Du choix et de l'épreuve des novices. De la correction des coupables et des signes de relâchement.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques autres conseils donnés par notre Vénérable dans ses Constitutions. Quoiqu'ils aient uniquement pour but le bien de son ordre, je crois cependant utile de les publier, afin de mieux faire connaître l'esprit qui animait le serviteur de Dieu pour l'avancement des siens. Il est évident que le bien d'un ordre religieux dépend du bon choix et de l'éducation soignée des sujets qu'on y admet. «Nous voulons, dit le
« serviteur de Dieu à ce propos, que vous ne rece-
« viez que ceux qui peuvent être utiles à eux-mêmes
« et aux autres. Si des postulants d'une intelligence
« peu élevée, mais d'une volonté qui ne laisse rien à
« désirer, se présentent pour être reçus, admettez-
« les, sans pourtant les laisser prendre part à la
« société des autres et aux délibérations secrètes.
« Ne recevez à aucun prix des hommes doués de
« talent, mais dépourvus d'une bonne volonté. De
« tels hommes font un bien immense quand ils

« sont bons. Ont-ils un naturel méchant, ils se « perdent eux-mêmes et perdent les autres en même « temps. Vous remarquerez, mes frères, que ce qui « introduit dans les communautés ou les congréga- « tions, les murmures, la tiédeur et la désunion, « n'est autre chose que le manque de lumières dans « les sujets de peu de capacité, et le manque de « ferveur dans ceux qui ont beaucoup de talent. « Étudiez attentivement et comprenez bien ces deux « natures différentes. Il vous sera plus avantageux « de recevoir des sujets peu nombreux mais bons, « que beaucoup qui seraient mauvais. » C'est dans les humiliations et les mortifications qu'il voulait voir principalement la preuve de la bonne volonté des postulants. Il ajoutait donc : « Soyez assez pru- « dents, mes frères, pour éprouver par beaucoup « d'injures et d'humiliations réelles les postulants, « ceux même qui se présenteront ayant de bonnes, « et d'excellentes garanties. Employez même parfois, « comme épreuve, le refus d'admission. Éprouvez- « les longuement par ces exercices et d'autres sem- « blables, sans négliger ceux qu'employaient aussi « les saints Pères. Si vous les voyez disposés au « murmure, à la paresse ou à la colère, ne les re- « cevez point. » Mais comme ce n'est pas assez de choisir de bons sujets, et qu'il faut encore un maître capable de les diriger et de les former pour la vie religieuse, voici les sages règles que le vénérable Antoine-Marie donnait à ce sujet. « Vous « savez, mes frères, que toute la prospérité ou la

« ruine des ordres religieux dépend de la bonne « ou de la mauvaise éducation des novices. Nous « voulons et ordonnons pour ce motif, que vous « instruisiez les novices de tous les pays dans un « seul lieu, et sous le même maître principal. « Pourquoi agir ainsi, direz-vous? Voici ma ré« ponse. Nous agissons de cette manière, parce que « des disciples de différentes nations, formés par des « maîtres divers, suivraient en sens divers les sen« tiers de la vertu, seraient instruits différemment « et ne pourraient s'accorder entre eux. L'un mé« priserait peut-être l'autre, parce qu'il n'a pas « suivi la même voie, et de là des dissensions et des « divisions. Nous le voulons encore, parce que bien « peu sont assez parfaits pour conduire les autres « au sommet de la perfection. Si vous voulez un « maître qui instruise bien les novices, choisissez« en un qui ait les qualités suivantes : Qu'il soit « d'une vie éprouvée et irrépréhensible, d'une dis« crétion éminemment pratique, habile à démêler « les supercheries et les tentations du démon, d'une « vraie sagacité pour découvrir les particularités « des vices et des vertus, d'une sainteté extraordi« naire et d'une grande capacité naturelle. Un tel « maître fera certainement des disciples semblables « à lui. Ne croyez pas qu'il puisse communiquer la « patience à ses disciples, s'il est lui-même dominé « par la colère ; il ne leur communiquera pas non « plus l'humilité, s'il est vaniteux en quelque ma« nière ; ni la sobriété, ni l'amour du silence, ni les

« autres vertus, s'il ne les a pas lui-même. Com« ment voulez-vous que quelqu'un puisse agir au « delà de ses forces. Si vous voyez un mauvais « maître parvenir à faire un bon disciple, dites à ce « maître de ne pas se glorifier de la perfection de « ce disciple, parce que ses progrès spirituels pro« viennent non de sa propre industrie, mais de la « vertu de l'Esprit saint. »

Quand les sujets admis dans un ordre religieux sont bien éprouvés et formés à la vie religieuse, il reste à conserver en eux et à faire croître, par des moyens convenables, la ferveur qu'ils ont acquise dès le principe. C'est dans ce but que le Vénérable prescrit et recommande à tous l'oraison mentale, la fréquentation des sacrements, l'exercice de la mortification et l'usage des conférences spirituelles. Ces moyens suffiraient certainement pour faire avancer de plus en plus chacun dans la perfection religieuse. Mais persuadé qu'un homme, même doué de bonne volonté, peut tomber dans quelque faute, et que, malgré tous les moyens de perfection, un ordre religieux peut renfermer quelquefois dans son sein quelque sujet qui, par malice ou par négligence, s'éloigne de l'esprit de sa vocation, Antoine-Marie, pour empêcher que le mal d'un membre ne s'aggrave et ne se communique au corps entier, propose deux remèdes divers, selon la différence des fautes et des coupables. Le premier concerne ceux qui pèchent en matière légère et ont la volonté sincère de se corriger. Ils doivent, comme remède,

accuser spontanément leur faute dès qu'ils la connaissent eux-mêmes, ou, si elle leur est inconnue, en recevoir la correction des supérieurs et en faire une pénitence convenable. Voici ce que le serviteur de Dieu disait à ce sujet : « Il existe évidemment deux « sortes de fautes. L'une comprend celles qui se « commettent au fond du cœur ou en secret. C'est « par la confession sacramentelle et la contrition du « cœur que de telles fautes s'expient. On parviendra « à les déraciner par l'aveu qu'on en fera à ceux « qui savent guérir les blessures au moyen du fer « ou de l'huile. Sachez, mes frères, sachez bien, « que tous ceux d'entre vous qui hésiteront à ma- « nifester leur infirmité, soit par honte, soit parce « qu'ils soupçonnent un peu les médecins d'inca- « pacité, soit qu'ils espèrent vainement s'en con- « fesser ensuite, tomberont dans des fautes plus « graves et extérieures. L'autre espèce comprend les « fautes que quelques-uns commettent sous les yeux « des autres ou de manière qu'elles leur soient con- « nues. Vous devez punir ces fautes, selon les di- « verses circonstances de péché, de lieu, de scan- « dale, etc. Mais ne pensez pas et ne cherchez nul- « lement à provoquer dans les autres l'amour de la « vertu, par le moyen de la prison ou des tortures « physiques; pour nous, nous ne trouvons rien de « plus détestable qu'un pareil moyen. La vertu n'est, « en effet, que l'œuvre de l'homme de bonne vo- « lonté; le simulacre de la vertu rend l'homme hy- « pocrite. Que celui donc qui pèche ouvertement

« s'accuse ouvertement, embrasse la pénitence, la « choisisse lui-même, et regarde toute peine in-« fligée par les autres comme légère, relativement « à celle dont il s'est cru et jugé digne. Si quelqu'un « ne découvre pas sa faute et qu'il use de dissimu-« lation pour la cacher de quelque manière, admo-« nestez-le par l'expulsion. » Et c'est là l'autre remède qu'Antoine-Marie propose pour les fautes graves, ou même pour les fautes légères, lorsque les coupables ne s'efforcent pas de s'en corriger. Il prescrit pour le maintien de son ordre une sévérité qu'aucun autre fondateur d'ordre religieux n'a peut-être jamais employée. « Que ceux, dit-il, que vous « jugerez propres à être reçus ou à faire profession « ne puissent, conformément à ma volonté, tirer « parti de leur profession religieuse, dans le cas où « ils seraient dignes d'être expulsés. Qu'aucun de « vous ne fasse profession avant l'année du noviciat « accomplie, ni avant l'âge de vingt-cinq ans ré-« volus. Que personne ne pense être profès, si l'é-« poque de sa profession a été différée, et que per-« sonne ne se croie définitivement lié à l'ordre avant « la profession publique et solennelle. Faites-la avec « cette clause que, dans le cas d'expulsion ou de fuite « volontaire, vous renoncerez à toute jouissance « de nos priviléges, que vous considérerez l'ordre « comme totalement dégagé à votre égard de tout « lien, de toute obligation, et que vous êtes remis « sous la juridiction de l'ordinance. »

Parlant plus particulièrement des causes pour

lesquelles on doit être banni de la congrégation, voici en quels termes il s'exprime : « Qu'il n'y ait, « mes frères, parmi vous, ni prison, ni aucun autre « genre de torture. Je crois qu'il est inutile de punir « ceux d'entre nous qui se laissent dominer par la « crainte du jugement divin ou humain, plutôt que « par l'amour de Dieu et de la vertu ; car, nous vou- « lons vous donner une loi d'amour et non une loi « de crainte. Que quiconque ne se corrigera pas au « troisième avertissement, soit après quelque temps « expulsé à jamais de la congrégation. Tout cela « doit être soumis cependant au jugement des dis- « crets, c'est-à-dire des conseillers du supérieur, « qui seront jugés indiscrets et destructeurs de « l'ordre et de l'honneur de Jésus-Christ aux yeux « de Dieu et des hommes, s'ils laissent défigurer, par « des fautes ou par une négligence notable, la beauté « de l'ordre religieux. L'expulsion ne nous est pas « inspirée par une passion quelconque, mais seu- « lement par un grand esprit de charité, afin que « les expulsés n'entraînent pas la ruine des autres « par la contagion de l'exemple. » Pour que les discrets ne se laissent point vaincre par une fausse pitié qui les empêcherait de bannir les indignes, le Vénérable veut qu'on les prive de leur charge, dès qu'ils viendront à faiblir. « Si vous trouvez, « dit-il, que les discrets se soient laissés séduire « par les apparences d'une pitié qui n'est en réalité « qu'une cruauté, punissez-les en les privant de leur « charge. S'ils s'affligent de cette mesure, bannis-

« sez-les de l'ordre ; car les supérieurs doivent par « affection chercher le bien de leurs sujets, en ac- « complissant les devoirs qu'impose la règle. » De peur que pour ce motif il ne vienne à surgir des divisions et qu'il n'y ait des assemblées sans chef légitime, il ordonne qu'après l'élection des discrets, le supérieur et les autres profès restés sans emploi choisissent l'un des plus zélés de l'ordre qui puisse, quand il le jugera à propos, réunir tous les profès, pour voir si quelqu'un des discrets ou le supérieur se sont montrés négligents ou coupables, en ne bannissant pas les indignes. Dès que le fait aura été constaté à la pluralité des voix, on le notifiera à celui qui devait être et qui sera par là même expulsé. « Car vous devez, conclut le Vénérable, sacrifier en- « tièrement les sujets indignes qui n'ont aucun zèle « pour le bien de l'ordre et pour la gloire de Dieu. « Malheur à nous ! s'il nous fallait dire : Seigneur « vous avez multiplié le peuple ; mais vous n'avez « pas multiplié la joie. »

Presque tous ces règlements furent en vigueur jusqu'en 1579, où l'on publia solennellement les Constitutions, dans lesquelles on jugea plus convenable de s'en tenir aux dispositions du droit commun.

Mais bien qu'un ordre religieux soit pourvu de moyens propres à le maintenir florissant, on ne doit pas présumer qu'il ne puisse à la longue, comme toutes les choses humaines, décliner peu à peu et s'éloigner de cette perfection qu'il avait dès le prin-

cipe. Convaincu de cette vérité, Antoine-Marie jugea à propos d'indiquer certains signes principaux de relâchement, afin que si jamais un tel fait se produisait dans le sein de son ordre, on pût facilement le connaître et y remédier. Je reproduis ici textuellement les paroles du serviteur de Dieu. « Afin, dit-« il, que personne n'ignore les commencements et « les progrès du relâchement et de la tiédeur, nous « avons voulu faire remarquer les signes suivants : « Le premier signe consiste dans la multiplication « des préceptes et des choses qui obligent sous « peine de péché. Sachez que la règle n'a pas pour « but de surcharger, mais de soulager et de con-« duire plus loin que la loi, plutôt par l'amour que « par la force. C'est par de tels préceptes ou plutôt « de tels précipices que vous apprendrez à connaître « le relâchement dans l'obéissance qui est le premier « vœu de religion. Quand vous verrez l'instabilité « des lieux, des lois, des prescriptions de ceux qui « font et qui défont ; quand vous verrez qu'on sera « obligé de contraindre les religieux pour les déter-« miner à se rendre aux exercices de la commu-« nauté ; ces choses et d'autres de ce genre vous « révèlent le même symptôme. Quand vous verrez, « en outre, que quelques-uns font toutes leurs vo-« lontés, et disent : Je veux ou je ne veux pas ; « quand vous entendrez les supérieurs se plaindre « de ce qu'ils n'ont personne à qui ils puissent se « confier ; sachez que l'obéissance est altérée. Vous « aurez un autre signe de relâchement quand on

« multipliera les clefs, les fortes serrures, les cof-
« fres-forts et les portes; concluez de là que l'amour
« de la pauvreté a disparu, car c'est l'abondance
« des biens qui suscite toutes ces précautions;
« lorsqu'en effet on possède des choses peu nom-
« breuses et viles, ces sortes de moyens sont né-
« gligés et méprisés. Quand vous entendrez quel-
« ques-uns murmurer et se plaindre qu'il leur
« manque bien des choses; quand vous verrez ré-
« gler les comptes avec soupçon et parcimonie;
« quand vous entendrez répéter : ceci est mien, ceci
« est tien, dites que le vœu de pauvreté est près de
« disparaître. Le troisième signe, vous l'aurez le jour
« où vous verrez les jeunes profès et les plus âgés
« rechercher fréquemment les entretiens au dehors
« et les prolonger indéfiniment sans en être jamais
« rassasiés, se mortifier entre eux par leurs paroles
« où leurs actions, se livrer aux jeux, aimer à élever
« des oiseaux et à cultiver des fleurs; dites alors que
« le premier éclat de la chasteté a commencé de
« se ternir. Quand vous verrez que l'on mettra un
« soin minutieux pour apprêter différents mets ex-
« traordinaires, que vous entendrez murmurer au
« sujet de la nourriture, et qu'on manifestera le
« désir de vins recherchés, concluez que le démon
« veut perdre ces âmes par la gourmandise. Quand
« vous verrez les supérieurs s'excuser de leurs dé-
« fauts, exiger qu'on les leur pardonne, et montrer
« au contraire une grande sévérité pour les défauts
« de leurs inférieurs et leur refuser tout pardon;

« quand vous les verrez en outre céder à la « crainte, et ne pas reprendre les défauts des infé- « rieurs, soyez persuadés que la justice, et la crainte « de Dieu sont bien affaiblies. Quand plusieurs, les « supérieurs surtout, feront entendre ces paroles : « c'est assez de faire cela, ne recherchons pas une « si haute perfection ; ou bien : notre ordre est re- « lâché ; quand vous verrez les supérieurs plus oc- « cupés à combattre les conséquences et les effets « des vices qu'à en détruire les racines, qui sont « l'amour-propre et les autres passions ; quand vous « verrez les supérieurs et les inférieurs craindre de « déplaire au monde et chercher à condescendre à « ses désirs ; quand, dans les sermons et les confé- « rences, on ne traitera que des matières purement « spéculatives et nullement pratiques ; quand les « élections des supérieurs seront orageuses, et qu'on « cherchera les grades et les dignités ; quand les « sujets indignes se multiplieront dans l'ordre ; « quand vous verrez ces choses et beaucoup d'autres « qu'il serait trop long d'énumérer, vous pourrez « penser que la première vigueur de la discipline « s'est affaiblie. Pour vous, qui voulez être fervents, « gardez-vous de participer à cette tiédeur. »

CHAPITRE XI.

Vertus des compagnons d'Antoine-Marie. — Estime particulière de plusieurs saints pour son ordre.

Puisque nous avons vu comment le vénérable Antoine Marie dirigea ses premiers enfants dans la voie de la perfection religieuse, par son exemple et sa doctrine, qu'il me soit permis, pour confirmer ce qui vient d'être dit, de faire connaître brièvement combien ces enfants excellèrent dans la vertu sous un tel maître. De même que les fruits font connaître la bonté de l'arbre, de même les vertus des disciples serviront à montrer plus clairement la sainteté du maître. Je serais trop long si je voulais rapporter en détail ce qui a été dit non-seulement par les historiens de l'ordre des Barnabites, mais encore par d'autres, sur les vertus éminentes des vénérables Barthélemy Ferrari et Jacques Morigia, premiers compagnons du serviteur de Dieu. Je rapporterai seulement deux témoignages. Le premier est de l'Angélique Paule Sfondrati qui les eut pour directeurs dans le monastère de Saint-Paul, dont elle retrace l'origine dans son histoire, écrite avec autant d'ingénuité que de fidélité. Voici ce qu'elle dit au sujet de Barthélemy Ferrari, qui succéda immédiatement au vénérable Zaccaria dans la direction des Angéliques : « Il était vénéré et très-estimé « dans toute la ville de Milan ; ses mœurs le faisaient

« regarder de tous comme un ange. On admirait en « lui une modestie rare, un naturel très-doux, une « bienveillance, une affabilité très-grandes. Il cher- « chait à être utile et à faire du bien à tous, et se « distinguait par un jugement sûr. Les dons d'orai- « son, de chasteté, d'obéissance et de résignation « brillaient en lui du plus vif éclat. En un mot, on dé- « couvrait en lui tant d'humilité, de droiture selon « Dieu, de dédain et de détachement des choses du « monde, qu'il faisait l'admiration de tous ceux qui « le connaissaient. » La même religieuse s'exprimait ensuite en ces termes, au sujet du vénérable Morigia : « C'était un prêtre très-estimable qui jouis- « sait d'une grande renommée dans toute la ville; il « n'aspirait qu'à la vie cachée et méprisée, s'esti- « mant heureux de cacher par les actions les plus « humbles, et son nom et la haute estime dont il « jouissait. C'était un miroir d'obéissance, un homme « adonné à la solitude, aux macérations et à une « fréquente oraison.» Puis, parlant en même temps de tous les deux ainsi que du vénérable Zaccaria, elle s'exprime ainsi : « Ils furent trois compagnons « inséparables pendant bien des années, et montrè- « rent dans le service de Dieu l'union la plus étroite « et une droiture d'intention extraordinaire. Tout « le monde se plaisait à les honorer. Malgré la dif- « férence et la variété de leurs dons, du tempéra- « ment et du caractère, ils ne formaient, pour ainsi « dire, qu'un seul homme éminemment parfait, « agréable et édifiant pour tous. »

Un hommage non moins honorable est rendu aux vénérables Ferrari et Morigia par Laurent Davidico, qui fut leur compagnon pendant plusieurs années. Dans un ouvrage intitulé : *Anatomie des vices*, répondant à ceux qui affirmaient que le temps des saints Pères n'était plus : il dit qu'il a été lui-même contemporain de grands serviteurs de Dieu ; il rappelle le souvenir de quelques-uns que la mort avait déjà moissonnés, parmi lesquels figurent, à côté du vénérable Zaccaria, le père Jacques-Antoine Morigia, qu'il nomme une lumière toute intérieure, et Barthélemy Ferrari au cœur embrasé de l'amour divin. Ces deux serviteurs de Dieu étaient, en effet, tellement vénérés à Milan et dans d'autres villes pour leur sainteté, qu'ils furent après leur mort unanimement proclamés saints ; ce qui nous est attesté par le titre de bienheureux mis au bas de plusieurs de leurs portraits tant sur toile que sur cuivre ; puis par la mention de leurs noms sur quelques catalogues de saints et de bienheureux milanais. Il est incontestable qu'avant de se joindre au vénérable Zaccaria, ces hommes étaient déjà d'une grande piété ; mais il n'en est pas moins vrai que ce fut par ses conseils et ses exemples qu'ils parvinrent ensuite à un si haut degré de perfection.

Les six autres premiers compagnons du Vénérable montrèrent également une vertu plus qu'ordinaire. Ils sont dépeints comme des hommes éminemment vertueux dans les biographies qu'en a faites le Barnabite Spinola, qui fut plus tard évêque de Vin-

timiglia et de Sarzana. Ces personnages, si distingués par la noblesse de leur origine, durent être, en effet, d'une vertu extraordinaire pour supporter les rudes épreuves que leur fit subir Antoine-Marie, soit par la pauvreté, soit par les humiliations. Tous jouissaient d'une estime singulière, ainsi que l'attestent les éloges que plusieurs auteurs contemporains leur ont décernés. Paul Morigia les appelle : religieux d'une grande ferveur, pleins du désir d'être crucifiés au monde et de vivre par Jésus-Christ. Le P. Gaspard Bugatto, dominicain, leur décerne le titre de prêtres vraiment religieux et d'une vie toute apostolique. Bonsignor Cacciaguerra les nomme religieux parfaits pour la direction des âmes, et leur donne le titre de Sainte Compagnie. Le prêtre Laurent Davidico, dans l'ouvrage cité plus haut, parlant d'une manière générale des Pères de Saint-Barnabé, s'exprime ainsi : « On trouve dans cette com-
« munauté de Saint-Paul, des esprits si élevés, si ja-
« loux de procurer la gloire de Dieu, si éprouvés
« dans toutes les vertus solides, si fermement éta-
« blis sur la vraie pierre de la croix, et si forts en
« Jésus crucifié, qu'ils étonnent quiconque vient à
« considérer la sainteté angélique de leur vie. »

Non-seulement cet esprit de sainteté se maintint du temps du vénérable Antoine-Marie et de ses premiers compagnons, mais il continua de se faire remarquer ensuite dans l'ordre des Barnabites. Ce serait trop m'éloigner de mon but que de parler ici de cette foule de saints religieux qui fleurirent

dans le premier siècle après la mort du vénérable fondateur, tels que le bienheureux Alexandre Sauli, évêque d'Alérie, puis de Pavie, surnommé l'apôtre de la Corse; le vénérable Charles Bascapé, évêque de Novare, et appelé un autre saint Charles-Borromée par le pape Innocent XI; le vénérable Côme Dosséna, évêque de Tortone, ami intime de saint Philippe de Néri et de saint Camille de Lellis; le P. Juste Guérin lié d'une étroite amitié avec saint François de Sales dont il fut le successeur à l'évêché de Genève; le P. Constantin Palamolla confident intime de saint Joseph Calasanze; les PP. Jacques-Marie Berna, Jean-Pierre Besozzi, Jérôme Marta, Dominique Boerio, Augustin Tornielli et plusieurs autres qui furent tous extrêmement chers à saint Charles Borromée.

Je crois plus utile de parler un peu de l'estime dont l'ordre des Barnabites fut honoré par quelques personnages d'une grande sainteté, et qui furent à même de le connaître de près. Je nommerai d'abord le Pape saint Pie V, qui était à Milan inquisiteur du saint office, lorsque l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul prit naissance; assidu aux conférences spirituelles que faisait le vénérable Zaccaria, il se lia d'amitié avec lui et avec ses compagnons, et montra une si grande estime pour leur ordre, que lorsqu'il fut devenu commissaire du saint-office à Rome, il accueillit avec une bonté extraordinaire les PP. Besozzi et Melso envoyés dans cette ville pour défendre l'ordre des Barnabites contre les ac-

cusations dont il était de nouveau l'objet. L'examen qu'il dut en faire le confirma de plus en plus dans la haute estime qu'il avait déjà pour les Pères de Saint-Barnabé et ne fit qu'accroître la vive affection qu'il leur portait. Devenu Pape, il les protégea d'une manière particulière, et de concert avec saint Charles Borromée, il leur accorda de s'établir à Crémone, à Monza et à Verceil. Il voulut même les établir en Portugal où il les fit appeler; mais comme ils n'étaient encore qu'en petit nombre, ils ne crurent pas pouvoir accepter. Enfin ce saint Pape donna tant de marques d'intérêt et de bienveillance à l'ordre des Barnabites, que ces religieux reconnaissants le comptèrent au nombre de leurs principaux bienfaiteurs.

Un autre saint qui se montra plein d'estime et de bienveillance pour les Clercs réguliers de Saint-Paul, fut saint Ignace de Loyola. Voici ce qu'a écrit à ce sujet le P. Orlandini, historien de la compagnie de Jésus. « Ignace avait, à juste titre, la meilleure « opinion de la vertu et de la sainteté des Pères de « Saint-Paul et de Saint-Barnabé, et il honorait d'un « amour et d'une bienveillance toute particulière « leur congrégation établie à Milan.» Ce fut probablement à Vicence que saint Ignace lia une étroite amitié avec le Vénérable, qui y donnait la mission en 1537. Les annales de l'ordre rapportent aussi qu'en 1552 les Clercs réguliers de Saint-Paul s'estimèrent heureux de recevoir comme hôte, dans leur communauté de Saint-Barnabé, le P. Miana, confesseur

de saint Ignace; et que la même année saint Ignace lui-même offrit une hospitalité bienveillante dans sa maison de Rome aux PP. Melso et Besozzi, auxquels il fut d'un très-grand secours pour la défense de notre ordre calomnié auprès du saint Siége. Aussi, à sa mort, les PP. de Saint-Barnabé écrivirent aux P. du Gesù, à Rome, une lettre de condoléance que l'on peut voir dans la vie de saint Ignace, par le P. Bartoli. En leur répondant, le P. Lainez, après avoir rappelé tout l'intérêt et la vive affection que saint Ignace avait portés à l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, ajoutait : « Nous ne doutons pas « que celui qui pendant sa vie aima constamment « votre ordre et offrit à Dieu pour lui de si ferventes « prières, ne continue de le faire avec plus de fer- « veur encore et d'efficacité dans la patrie céleste. »

L'aimable saint Philippe de Néri honora aussi de l'amitié la plus vive l'ordre des Barnabites. Il fut non-seulement l'ami intime du bienheureux Alexandre Sauli ; mais il entretint encore les relations les plus amicales avec les autres Barnabites qui se trouvaient à Rome de son temps. Il estimait au plus haut point leur esprit d'humilité et de simplicité uni à un grand zèle pour le salut des âmes, et il en faisait souvent l'éloge devant ses amis ; ce qui ne contribua pas peu à accroître la réputation de ces religieux auprès des personnes les plus illustres de Rome. Il leur souhaitait de ses vœux les plus ardents une maison plus vaste et plus commode que ne l'était celle de Saint-Blaise, à l'Anello ; il prédit même

qu'ils bâtiraient dans la suite une autre maison à saint Paul, à la Colonna. Quand quelqu'un lui demandait conseil pour embrasser la vie religieuse, il l'adressait ordinairement aux Clercs réguliers de Saint-Paul. La maison de Rome ayant demandé en 1577, au supérieur général de l'ordre, le privilége de recevoir des novices, la demande fut accordée, « mais à condition, disait le décret, que notre bien « cher ami, le révérend P. Philippe de Néri, sera « préalablement consulté.» Cette affection si grande que saint Philippe eut pour les Clercs réguliers de Saint-Paul, il est naturel que nous la retrouvions aussi chez ses enfants. Je ne puis me dispenser ici d'en nommer deux des plus illustres. Le premier est le vénérable cardinal César Baronius qui fut lié de l'amitié la plus étroite avec les PP. Dosséna, Gavantus et le vénérable Bascapé. Celui-ci ayant appris que Baronius entreprenait d'écrire les Annales de l'histoire ecclésiastique, se hâta de lui envoyer tous les documents qu'il avait déjà préparés sur cette matière. L'autre est le vénérable Juvénal Ancina, qui depuis fut évêque de Saluzzo ; ce fut lui qui, d'après saint François de Sales, conseilla au jeune Parisien, Guillaume Cramoysi, d'entrer dans l'ordre des Barnabites, en l'assurant qu'il y trouverait les plus grands moyens d'arriver à la perfection religieuse.

Mais le saint à qui l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul croit devoir surtout l'expression de sa reconnaissance, pour les preuves nombreuses d'estime et de bienveillance qu'il en a reçues, c'est saint

Charles Borromée. Lorsque le saint archevêque vint à Milan, il trouva que les Barnabites, depuis trente ans déjà, cherchaient par tous les moyens d'opérer la réforme qu'il se proposait d'accomplir. Ce fut avec bonheur qu'il se servit du pieux concours de ces ouvriers, qui, dans la mesure de leurs forces, lui avaient aplani le terrain, et dans lesquels il trouva de puissants auxiliaires à cause de la conformité de leur esprit avec le sien. Il tira tout de suite parti de leur dévouement et de leurs conseils. Pendant tout le temps de son administration, il se servit d'eux dans les synodes, dans les congrégations particulières et dans les visites pastorales. Il les employa aussi pour la réforme des religieux et des religieuses, pour la direction des séminaires et des colléges et pour la prédication de la parole de Dieu, soit parmi les catholiques, soit au milieu des hérétiques. Il les délégua même parfois auprès des princes. Il les honora enfin de la direction de sa propre conscience, qu'il confia spécialement au bienheureux Alexandre Sauli, sous la conduite duquel il affirmait avoir commencé à entrer dans la voie de la perfection. On ne saurait dire toute l'estime et la bienveillance que ce grand archevêque témoigna aux religieux Barnabites, quand il vit avec quelle promptitude ils s'efforçaient de lui prêter leur concours partout où il était nécessaire, et cela avec toute l'habileté et le zèle ardent qu'ils puisaient dans l'esprit de leur institut. Il fut également très-édifié de les voir, dans l'intérêt des âmes, ex-

poser leur vie avec une générosité exemplaire, pendant que le fléau de la peste ravageait Milan. On peut voir dans plusieurs de ses lettres avec quelles expressions de louange et d'affection il parlait d'eux. Voici comment il s'exprime dans l'extrait d'une lettre adressée à Mgr Ormanetto, son agent à Rome : « Vous savez, disait-il, combien Dieu est aimé dans « cette église des PP. de Saint-Barnabé et quelle « protection il m'accorde, grâce à leur vie irrépro- « chable et à leurs saints exercices. » Puis, après l'avoir chargé d'une commission qui les concernait, il concluait ainsi : « Sa Sainteté ne peut assuré- « ment m'accorder, pendant mon administration, « une faveur plus grande et un secours plus désirable « Je ne puis aussi recevoir de vous un plus grand ser- « vice.» Il se rendait souvent à Saint-Barnabé, tantôt pour y officier, tantôt pour ranimer sa ferveur en s'entretenant avec les religieux, qu'il daignait appeler ses Pères. Il prit même pour quelque temps dans son palais le P. Grégoire Asinari en qualité de conseiller et de compagnon. C'est encore à Saint-Barnabé qu'il se retirait chaque année pour y vaquer pendant quelques jours aux exercices de la retraite. Le noviciat de Monza avait aussi la faveur de recevoir le saint archevêque, qui se montrait alors joyeux de pratiquer la vie commune des religieux, assistant à leurs oraisons, à leurs conférences spirituelles, partageant leurs repas, et dans son humilité, s'associant à eux dans les plus bas emplois de la maison. On conserve encore aujourd'hui avec

beaucoup de vénération, telles qu'elles étaient alors, les cellules qu'il habitait à Saint-Barnabé, les pauvres meubles dont il se servait, et même la pierre sur laquelle il lavait la vaisselle. Pour donner à ces religieux un gage de la vive affection qu'il leur portait, le saint légua à leur église un reliquaire précieux, dont le pape Pie IV, son oncle, lui avait fait don. Mais il leur témoigna surtout sa bienveillance par la sollicitude avec laquelle il s'efforça, comme délégué apostolique, de les aider dans la rédaction de leurs Constitutions, et de travailler de tout son pouvoir au développement de leur ordre, leur procurant dans ce but les maisons de Monza, de Crémone et de Verceil. En un mot, il les protégea si bien, que quelques-uns les nommaient *prêtres de Saint-Charles*. Saint Charles ne fut point le fondateur des Barnabites; mais il est certain que par son affection et ses bienfaits il fut pour eux un second père. Ils ne firent donc que céder à un sentiment filial de reconnaissance en demandant les premiers sa canonisation, et en le choisissant dans la suite, après saint Paul, pour leur protecteur principal.

Les Barnabites témoignèrent une égale gratitude et une égale confiance au très-doux saint François de Sales, pour l'estime et l'affection particulière dont il les avait honorés, comme saint Charles. Ils furent les premiers à faire des démarches pour sa béatification, et voulurent le vénérer d'une manière particulière, comme protecteur de leur ordre. Voici

l'occasion qui permit aux Barnabites d'être particulièrement connus et ensuite favorisés au plus haut point par le saint évêque. En 1613, saint François de Sales fit un voyage à Turin et à Milan, avec l'intention, entre autres choses, d'offrir aux Barnabites la direction du collége Chapuisien d'Annecy, qui était alors en très-mauvais état. Le duc de Savoie, Charles Emmanuel Ier, non content de donner son autorisation aux Barnabites, leur prodigua encore les plus vifs encouragements et leur promit sa protection. Ce fut à Turin que saint François se mit en rapport avec le P. Juste Guérin [1], alors supérieur des Barnabites dans cette ville. Puis, pour conclure plus promptement l'affaire en question, il se rendit auprès du supérieur général, à Milan, où il fut très-heureux de vénérer les précieux restes de saint Charles. A son arrivée, le cardinal Frédéric Borromée et le gouverneur de Milan lui offrirent avec instances leurs palais pour résidence, mais le saint se rendit plus volontiers à l'offre que lui firent les Barnabites d'habiter la cellule qu'avait occupée saint Charles pendant les jours où il vaquait aux exercices spirituels. Dans le court séjour qu'il fit au milieu des Barnabites, saint François fut extrêmement édifié de leurs vertus. De retour à Annecy, et après avoir obtenu d'eux tout ce qu'il désirait

1 Nous nous proposons de publier bientôt sa vie, qui est comme un complément de la Vie de saint François de Sales et de sainte Chantal, sur lesquels elle contient un grand nombre de détails très-importants. (*Note de l'éditeur.*)

pour son collége, il répondit ainsi aux administrateurs de la ville et à ceux qui désiraient connaître les Barnabites : « Ces religieux méritent les plus grands « éloges ; ils sont propres à l'enseignement, à la pré- « dication, à la direction des âmes ; ils prêtent leur « assistance partout où ils sont appelés, aux évêques « et aux curés ; ils remplissent parfaitement les deux « emplois de Marie et de Marthe; je les trouve fort « bien sous tous les rapports. » Lorsque vainqueurs des obstacles que certains envieux avaient cherché à leur opposer, les Barnabites vinrent à Annecy prendre la direction du collége, le saint voulut les y installer lui-même et prononça à cette occasion devant les personnes les plus distinguées de la ville un discours des plus remarquables, où d'après le récit d'Auguste de Sales, « il fit le plus pompeux éloge de « ces religieux et de leur ordre. Il dit si bien, qu'ils « furent reçus dans la ville aux applaudissements « universels, quoique, dans la suite, ils aient eu à sou- « tenir une guerre acharnée de la part de quelques « malveillants. » Mais après avoir vu leur vertu et leur zèle à l'épreuve, le saint eut encore pour eux une plus haute estime et une plus grande bienveillance. Voici comment il s'exprime dans une lettre adressée à un gentilhomme : « Disons un mot de nos pères Barna- « bites... Ce sont des hommes d'une piété fort solide, « d'une douceur, d'un zèle incomparables, incessam- « ment appliqués au salut du prochain, pour lequel « ils se montrent admirables non moins qu'infati- « gables. » Les Barnabites ne se bornaient pas, en

effet, à enseigner à la jeunesse les belles-lettres, la philosophie et la théologie; ils se livraient en même temps à l'exercice du saint ministère. Le saint les employait comme conseillers pour les affaires de son diocèse, pour les missions, pour la direction de plusieurs monastères, et surtout de celui de la Visitation. Le P. Guérin fut même très-utile aux premières mères de la Visitation pour la rédaction de leurs règles et de leur formulaire. Il fit deux fois le voyage de Rome pour obtenir du Pape l'approbation et la confirmation de leur institut. Ce fut pour cette raison et sa grande intimité avec saint François de Sales qu'il devint si cher à sainte Chantal, qui lui donnait les titres, tantôt de *bien-aimé père*, tantôt de *son bien cher et unique père*. La vive affection que le saint évêque avait pour les Barnabites, et la familiarité avec laquelle il les traitait étaient vraiment telles qu'on eût pu les désirer, s'il eût été leur père ou leur frère, comme il daignait se nommer lui-même. « L'excel-« cellent évêque, écrit Auguste de Sales, aimait sin-« gulièrement à se trouver au milieu des Barnabites; « il s'asseyait parfois à leur table, les appelait très-« souvent auprès de lui, allait offrir le saint sacrifice « de la messe, prêcher, enseigner même le caté-« chisme dans leurs églises, et s'appelait lui-même « naïvement Barnabite, c'est-à-dire fils de consola-« tion. » Il avait été, en effet, à sa grande satisfaction, affilié à leur ordre par le Père général Boério. Non content de les posséder à Annecy, le saint se

concerta avec le duc de Savoie pour leur confier encore la maison de Thonon, et procura de nouveaux revenus à cet établissement, dans le but d'y créer un noviciat, pour que l'ordre pût ainsi plus facilement se répandre en Savoie et en France, où la haute estime que le saint avait pour eux ne contribua pas peu à les faire appeler [1].

Le peu que je viens de dire des vertus des compagnons du vénérable Antoine-Marie et de l'estime que firent de son ordre ces grands saints, suffira pour faire apprécier les grandes vertus du serviteur de Dieu, qui par son exemple et sa parole sut former de si vertueux disciples, et jeter des fondements si solides de la perfection religieuse dans son ordre. J'ai rapporté ces faits d'autant plus volontiers qu'ils font non-seulement honneur au vénérable Zaccaria, mais parce qu'ils serviront aussi, je l'espère, à augmenter de plus en plus dans mes confrères l'estime et l'amour qu'ils ont déjà pour leur institut, et à les exciter à devenir les dignes fils de Pères si vénérables. Il ne nous reste plus maintenant pour couronner le récit des vertus du vénérable Zaccaria, qu'à exposer succinctement les dons surnaturels dont la bonté divine se plut à l'orner.

[1] A ces saints nous ajouterons saint Vincent de Paul qui, dans ses moments les plus difficiles, se rendait dans la maison des Barnabites à Paris pour y consulter le P. Maurice Marin; il fut aussi un des amis de Mgr Juste Guérin. Voy. *Vie de saint Vincent*, par Abelly. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XII

Dons surnaturels du vénérable Antoine-Marie.

Bien que les dons surnaturels ne constituent par eux-mêmes ni l'essence, ni la mesure de la sainteté dont ils peuvent être parfois séparés, ils en sont pourtant un bel ornement dont Dieu se sert souvent, tantôt plus, tantôt moins, selon sa volonté, pour rendre plus salutaires aux autres les exemples et les œuvres de ses saints. Or, Dieu voulut prodiguer d'une manière merveilleuse à son serviteur Antoine-Marie ces dons que l'apôtre saint Paul énumère dans le deuxième chapitre de sa première lettre aux Corinthiens.

Le don, appelé par l'Apôtre *le langage de la sagesse et de la science,* fut celui qu'il obtint en premier lieu. Nous le voyons se manifester surtout dans le privilége qu'il avait d'émouvoir les cœurs et de les porter à la vertu par des paroles simples et concises. Personne ne s'adressait à lui sans se retirer meilleur, extrêmement édifié et le cœur contrit. Sa parole avait un si grand charme, une telle efficacité, qu'elle arrêtait, faisait disparaître même toute tentation, aplanissait toute difficulté, éclaircissait toute espèce de doute et soulageait tout genre d'affliction. Une simple exhortation de sa part suffisait pour déterminer tout de suite et volontairement ses fils spirituels à embrasser généreusement les choses

les plus difficiles, celles qui répugnent le plus à la faiblesse humaine, telles que la vie austère, les humiliations, les persécutions, la mort même, au besoin, pour l'amour de Jésus-Christ. J'ai rapporté ailleurs l'effet admirable que produisit, sur l'esprit de ses disciples, le discours que le serviteur de Dieu leur fit à l'époque où la persécution sévissait contre eux. On a vu les fruits merveilleux de ses prédications, les conversions nombreuses et éclatantes que Dieu opéra par son ministère. Il fut proclamé, comme Moïse, puissant par la parole, et l'on disait qu'il avait une éloquence céleste. Personne assurément n'alléguera que cette grâce provenait de ses études dans l'art de bien dire, car le serviteur de Dieu s'en souciait fort peu, pour ne pas dire nullement. C'était plutôt du ciel que lui venait cette éloquence, qui était un don spécial, et que le Vénérable puisait dans la prière, dans la lecture des Épîtres de saint Paul, et dans l'amour ardent qu'il avait pour Jésus crucifié. On lui appliqua ces paroles du grand Apôtre aux Corinthiens: «Pour moi, « mes frères, lorsque je suis venu près de vous, je « n'y suis point venu avec les discours élevés d'une « éloquence et d'une sagesse humaines : car je n'ai « point fait profession de savoir autre chose parmi « vous que Jésus-Christ et Jésus crucifié... Je n'ai « point employé, en vous parlant et en vous prêchant, « les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais « les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de « Dieu. » (I. Cor., II.) Paroles par lesquelles l'Apôtre,

selon Benoît XIV, fait allusion au langage de la sagesse et de la science, dont le Seigneur l'avait favorisé. Nous avons assurément une preuve de ce don dans le vénérable Antoine-Marie, par les quelques extraits de ses écrits que j'ai produits plus haut. Bien qu'on y découvre peu de recherche et peu d'étude, ils sont pleins de force et d'esprit apostolique. Mais ce qui prouve plus encore ce don merveilleux de sagesse et de science que possédait Antoine-Marie, c'est l'esprit de sainteté qu'il a laissé dans ses deux ordres des Clercs réguliers de Saint-Paul et des Angéliques.

Quant aux miracles, il n'est pas certain que le Vénérable en ait opéré pendant sa vie; car ce n'est qu'après sa mort qu'eurent lieu ces guérisons surprenantes des corps, dont nous parlerons plus loin. Mais il posséda le don beaucoup plus important de guérir les âmes malades, soit par la puissance de sa parole, soit par l'efficacité de ses prières. L'Angélique Paule Sfondrati affirme que tous les pénitents du vénérable Antoine-Marie rendaient hommage au secours qu'ils recevaient de ses prières. A Vicence, il convertit d'une manière admirable un jeune homme nommé Tite d'Alessi. L'ayant un jour rencontré par hasard, le Vénérable lui fit un signe de croix sur le front; à l'instant une flamme céleste sembla descendre dans le cœur de ce jeune homme, il se sentit embrasé du saint amour et fut tellement transformé qu'après s'être adonné à la piété sous la direction du vénérable Ferrari, il finit par se consacrer entièrement au service de Dieu dans l'ordre

des Barnabites, où il devint un homme d'une grande vertu, fut le premier supérieur de la maison de Rome, et l'un des amis les plus intimes de saint Philippe de Néri. On peut encore regarder comme miraculeux l'empire que le Vénérable exerçait sur les démons. Le P. Sorésina racontait souvent le fait suivant, dont il avait été lui-même témoin. Une des maisons habitées par les Pères se trouvait infestée par le malin esprit qui troublait jour et nuit le repos des religieux, par toute espèce de vexations et de tracasseries. Tous les moyens pour le chasser avaient été employés sans succès. Le P. Sorésina s'adressa enfin au vénérable Zaccaria pour qu'il priât Dieu de chasser de la communauté un hôte si méchant et si opiniâtre. Le serviteur de Dieu se mit en prière, puis il dit au Père : « Allez, ô mon fils, et plein de confiance dites de « ma part au démon de s'éloigner de la maison, au « nom de Jésus-Christ, et de ne plus tourmenter « qui que ce soit. » Le Père n'eut pas plus tôt obéi, que la communauté cessa d'être affligée par les artifices du malin esprit.

Antoine-Marie eut encore le don de prophétie, comme nous le voyons dans la prédiction qu'il fit de la mort prochaine d'un jeune homme qu'il rencontra à Guastalla. Il prédit qu'il mourrait lui-même dans l'octave des saints apôtres Pierre et Paul ; et près de mourir il révéla les épreuves et les consolations que Dieu réservait à la congrégation des Barnabites. Au don de prophétie se rattache le don

de pénétrer le fond des cœurs, que possédait aussi le serviteur de Dieu, à un tel point, qu'il pouvait dire à ses disciples les pensées qui les animaient, et si jamais leurs pensées étaient mauvaises, il les corrigeait et leur en suggérait de meilleures. Il allait parfois jusqu'à découvrir à ses pénitents leurs péchés. Le P. Sorésina, cité plus haut, racontait que tandis qu'il était encore novice, il avait fait au vénérable Zaccaria une confession générale ; le serviteur de Dieu, avant de l'absoudre, lui dit de se confesser encore d'un péché qu'il avait oublié et que le Vénérable ne pouvait connaître que par révélation. Un frère convers affirmait aussi que la même chose lui était arrivée. C'est encore en vertu de ce don que le vénérable Zaccaria indiquait aux Angéliques les fautes qu'elles commettaient, soit dans la vie commune, soit dans la vie privée, avec autant de précision que s'il eût été toujours près d'elles. Quand il prêchait en public ou qu'il faisait quelque exhortation en particulier, il semblait deviner les pensées, les sentiments et les mœurs de chacun. C'est ce qu'affirmaient plusieurs personnes distinguées qui l'avaient entendu à Crémone.

Notre Vénérable fut aussi doué du discernement des esprits. Voici ce que le P. Sorésina disait à ce sujet : « Il paraissait être tout esprit et avoir la « lumière céleste pour discerner les esprits ; il aver- « tissait ainsi les Pères : Ayez soin de celui-ci, « laissez celui-là, nous indiquant ceux qui ne fe- « raient pas de progrès dans la vertu. » Ce Père

avait pris la direction de deux jeunes gens. Tandis qu'il s'occupait de ce devoir de charité, le vénérable Antoine-Marie survint un jour, et après avoir jeté un coup d'œil sur ces jeunes gens, il prit le Père à part et lui dit : Donnez à Fabrice toute votre attention; quant à Jean-Baptiste (c'est ainsi que se nommait le second), vous ne pouvez pas y compter beaucoup. L'expérience prouva que le serviteur de Dieu avait dit vrai [1].

Outre ces dons que nous venons de mentionner, Dieu se plut encore à favoriser son serviteur du don de la contemplation, des larmes, des extases,

1 Il paraît aussi qu'il avait prévu la prévarication de la sœur Paule Négri, qui après la mort du Vénérable se laissa séduire par l'esprit d'orgueil, bien qu'auparavant elle eût montré une grande vertu. Dans une lettre qu'Antoine-Marie écrivit aux Angéliques peu avant sa dernière maladie, il s'efforçait de faire naître dans le cœur de cette malheureuse une salutaire terreur. Voici ses paroles : « Si cela vous plaît, chère mère, je voudrais user à « votre égard de cette liberté dont se servent parfois les grands « saints, en nous montrant que ce qui est en eux une marque de « haute perfection et le signe certain d'une sainteté consommée, « sera en vous l'occasion d'une ruine évidente, ou bien attestera « que nous n'avons pas encore renoncé à nos anciennes habi- « tudes. » Puis ayant dit d'avance qu'il voulait parler à la sœur Paule seulement de choses qui pussent être comprises également par les autres Angéliques, *lui laissant toutefois le soin de réfléchir intérieurement sur le reste,* il en vient à spécifier certains défauts que l'on remarque parfois dans les personnes renommées par leur sainteté et signale précisément les vices qui plus tard se manifestèrent dans la sœur Négri. Il tache enfin, indirectement et d'une manière adroite, de lui recommander de bien veiller sur elle-même, et il la charge d'exhorter vivement les autres à ne pas se donner trop de liberté, parce que, au lieu de croître dans une *grande perfection, elles tomberaient peut-être dans l'enfer de l'imperfection.* (*Note de l'éditeur.*)

des ravissements, des révélations et apparitions célestes. Nous avons déjà vu qu'il était tellement adonné à l'oraison, qu'il y consacrait non-seulement plusieurs heures du jour, mais parfois encore la nuit entière. Ce qu'il ne pouvait faire assurément sans un don spécial de contemplation, en vertu duquel son esprit détaché des choses terrestres, se plongeait entièrement et restait doucement absorbé dans les choses du ciel. C'est donc à juste titre qu'on a dit de lui que, dans le temps de l'oraison, il était très-souvent transporté hors de lui et ravi en extase; parfois aussi on vit son corps soulevé de terre. De là provenait le don des larmes qui inondèrent bien souvent son visage, pendant qu'il célébrait la sainte messe, ou lorsqu'il faisait son exhortation accoutumée avant d'administrer la sainte eucharistie. Il pleurait encore très-souvent de compassion sur le malheureux état des pécheurs en entendant leurs confessions. Quant aux révélations et apparitions célestes, nous avons rapporté ailleurs l'apparition des anges à sa première messe, et celle du grand apôtre saint Paul qui, peu avant sa mort, l'invitait à monter au ciel, et lui révéla plusieurs choses qui devaient arriver à son ordre.

CHAPITRE XIII.

Réputation de sainteté que le vénérable Antoine-Marie eut pendant sa vie et après sa mort. — Introduction de la cause de sa béatification.

Le vénérable Zaccaria dut à tous ces dons surnaturels que Dieu lui accorda, et beaucoup plus encore aux rares vertus qui brillaient en lui, la haute réputation de sainteté dont il jouissait auprès de tous pendant sa vie, et dont il jouit encore aujourd'hui. On a vu que dès son jeune âge il mérita d'être surnommé l'*Ange de Dieu,* et que plus tard tous les habitants de Crémone le proclamèrent unanimement le *Père de la patrie.* Mais, outre les Crémonais, une multitude de personnes accouraient vers lui des villes et des lieux circonvoisins, attirées par la réputation de ses vertus. Nous savons que la comtesse de Guastalla, animée des mêmes sentiments, mit tout en œuvre afin de l'avoir pour directeur et de le déterminer à se rendre avec elle à Milan, où il fut bientôt considéré comme un homme d'un rare mérite et d'une grande sainteté. Enfin l'Angélique Paule Sfondrati affirme qu'*Antoine-Marie était réputé saint par tous ceux qui le connaissaient*, *grâce à son amour ardent pour la perfection et à l'exemple qu'il en offrait lui-même.* A peine la nouvelle de sa mort fut-elle répandue que toute la ville de Crémone le proclama unanimement *Bienheureux*, et l'honora comme un saint.

Les honneurs que lui rendirent les populations sur la route quand son corps fut transporté à Milan, les larmes et les regrets que sa mort causa aux Milanais et à une foule d'autres personnes, firent ressortir avec plus d'évidence cette haute estime qu'on avait universellement pour sa sainteté. Loin de diminuer, cette estime a grandi de plus en plus jusqu'à nos jours, à cause des grâces nombreuses et des prodiges remarquables obtenus par l'intercession du serviteur de Dieu. J'ai déjà dit ailleurs avec quelle dévotion les premières Angéliques honorèrent le corps de leur bien-aimé fondateur. Celles qui leur succédèrent eurent souvent recours à lui avec une confiance vraiment filiale, soit pour les besoins généraux de la communauté, soit pour leurs nécessités particulières; et plus d'une fois elles éprouvèrent l'heureux effet de son intercession.

Le vénérable Zaccaria ne fut pas moins honoré par les Barnabites, au milieu desquels sa mémoire est toujours restée en bénédiction. Dans les premiers temps, ils s'unissaient aux Angéliques pour vénérer son corps, et célébrer chaque année, dans l'église de Saint-Paul, le jour anniversaire de sa mort; ils cherchaient d'avoir en tous lieux les images et les reliques de leur vénérable Père; et ils commencèrent bientôt à donner son nom, comme le nom d'un saint, tantôt à leurs disciples, tantôt aux Angéliques. Depuis, les Barnabites ont toujours montré pour leur vénérable fondateur la vénération qu'on a pour les saints, en recourant à

sa protection avec une pieuse confiance. Je me bornerai à citer, dans notre siècle, le vénérable François-Xavier Bianchi, que nous espérons voir bientôt sur les autels, et les quatre illustres cardinaux, Gerdil, Fontana, Lambruschini et Cadolini, qui tous se distinguèrent par une dévotion spéciale à leur vénérable Père.

La réputation de sa sainteté se répandit également de plus en plus parmi les fidèles. Nous en voyons une preuve dans les magnifiques éloges qu'une foule d'historiens de tous temps lui ont décernés. Voici de quelle manière le savant Gaëtan Bugatti s'exprime à ce sujet dans le procès relatif à la béatification du serviteur de Dieu : « J'aurais à « remplir un fort gros volume, si je voulais rap- « porter ici, par ordre chronologique, tous les « les éloges qui lui ont été successivement donnés « jusqu'à nos jours. Il suffit de dire ici que tous « les écrivains qui ont eu à parler de lui, théolo- « giens, jurisconsultes, historiens, compilateurs « des annales ecclésiastiques, historiens des ordres « religieux, auteurs d'histoires particulières, se « sont montrés unanimes pour louer sa grande « sainteté. » Il serait superflu de rapporter ici en détail, même quelques-uns seulement de ces éloges, mais je ne puis m'empêcher de reproduire l'inscription que la ville de Crémone, sa patrie, fit graver en son honneur sur une colonne. Voici en quels termes elle était conçue :

ANTONIUM MARIAM ZACCARIAM,
ANGELUM HUMANUM, HOMINEM ANGELICUM,
CLERICORUM REGULARIUM S. PAULI, ANGELICARUM VIRGINUM,
ET PIARUM SOCIETATUM FUNDATOREM,
VIRUM VITIORUM VIRUS, PUDICITIÆ CULTOREM,
DIVINI CULTUS REPARATOREM,
SALUTIS ANIMARUM FERVENTISSIMUM PROCURATOREM,
VERBI DEI SATOREM, PAULI SUI FIDELISSIMUM SECTATOREM,
OPERARIUM IN VINEA DOMINI DILIGENTISSIMUM,
MUNDI CARNISQUE, HOSTIUM, PERPETUUM OPPUGNATOREM,
DÆMONIS EXPUGNATOREM,
ÆTERNI FLAMINIS IN CHARITATE FLAMMAM ARDENTISSIMAM,
COELI OLIM INCOLAM, NUNC ACCOLAM,
CIVITAS CREMONENSIS, SUIS FILIIS FAVENS, FILIOS FOVENS,
CIVEM SUUM ANGELORUM CONCIVEM ADMIRATA,
DE TANTIS AB EO GESTIS, LÆTANTIS ANIMI ERGO,
SIBI SEMPER IN FUTURUM LÆTABUNDA GRATULATUR.

Nous voyons une autre preuve de la vénération publique pour Antoine-Marie dans le soin et l'empressement que l'on a mis à reproduire son image, et il faut remarquer que toutes celles qui furent peintes ou gravées avant les décrets d'Urbain VIII, représentent toujours le serviteur de Dieu avec le titre de Bienheureux. Tous les écrivains qui ont parlé de lui avant ce décret lui donnent également ce même titre. On peut dire que le vénérable Antoine-Marie fut honoré comme Bienheureux pendant 95 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où Urbain VIII défendit de donner aucune marque de

culte public à quiconque n'était pas en possession de ce culte de temps immémorial, ou bien n'en aurait pas été déclaré digne par le Saint-Siége. Fidèles enfants de l'Église, les Barnabites, pour se conformer à la décision de Rome s'abstinrent de tout culte public envers leur fondateur, ce qui ne refroidit pas néanmoins la dévotion des peuples, qui continuèrent de vénérer avec respect et confiance les précieux restes du serviteur de Dieu. Les concitoyens du vénérable Zaccaria, non contents de leur dévotion particulière pour lui, pressèrent encore les Barnabites d'introduire auprès du Saint-Siége la cause de sa béatification. On mit dans la maison paternelle d'Antoine-Marie une inscription pour rappeler à la postérité que le serviteur de Dieu y était mort en odeur de sainteté. Mais le Vénérable n'a joui nulle part d'une plus grande réputation de sainteté que dans la ville de Crême, où même au siècle dernier les Barnabites étaient vulgairement appelés les *Pères du Bienheureux Antoine*. Enfin, quand il fut question, au commencement de de ce siècle, d'introduire la cause de la béatification du serviteur de Dieu, on vit les personnes les plus distinguées de Milan et d'autres villes d'Italie en manifester une joie bien vive et un ardent désir. Une foule de suppliques furent adressées à cet effet au Souverain-Pontife par des cardinaux, des évêques et plusieurs autres membres distingués de l'Église.

Plusieurs raisons ont fait différer jusqu'à cette

époque l'introduction de la cause du serviteur de Dieu. D'abord tant que vécurent les vénérables Ferrari et Morigia, leur humilité s'opposa constamment à toute espèce de procédure sur les vertus du vénérable Zaccaria, parce que leur vie avait été trop intimement liée à la sienne. Après leur mort, l'ordre des Clercs réguliers de Saint-Paul, encore naissant, eut à supporter, pendant de longues années, des tribulations si grandes et si nombreuses que, malgré son désir, il n'eut ni le temps, ni les moyens de s'occuper de la canonisation de son Vénérable fondateur. Quand la tranquillité commençait à renaître, et que, du côté des Barnabites, les circonstances semblaient favorables pour présenter la cause, alors parurent, en 1625, les premiers décrets d'Urbain VIII, qui apportèrent des obstacles d'une autre nature. Puis survint l'affreuse épidémie de 1630, pendant laquelle les Barnabites, imitant la charité de leurs premiers Pères pour le soin des malades dans les hôpitaux, firent des pertes glorieuses, sans doute, mais difficiles et longues à réparer. Le P. Ambroise Mazenta, vicaire général de l'ordre, écrivait au procureur général à Rome, au mois de février 1631 : « Terrible a été le coup qui, « en dehors des malheurs publics, est venu frapper « l'ordre, le privant, depuis le mois de mai, dans « la seule province de Lombardie, de plus de cent « ouvriers, aussi recommandables par leurs vertus « que distingués par leurs talents. » Cependant en 1660, on revint au projet d'introduire la cause

de la béatification du vénérable Zaccaria, bien que l'ordre, après ses pertes récentes, suffit à peine aux frais de la béatification du bienheureux Alexandre Sauli. Mais comment trouver, cent vingt ans après la mort du Vénérable, ces témoins qu'exigeaient les décrets d'Urbain VIII? Le succès de la cause parut donc presque impossible, jusqu'à ce que Benoit XIV déclarât, dans son décret du 13 avril 1741, que pour les causes de béatification où, attendu un laps de temps trop considérable, l'on ne pouvait se procurer les preuves directes, les preuves indirectes et subsidiaires suffisaient, pourvu qu'elles fussent parfaites dans leur genre. A peine ce décret eut-il paru, que les Barnabites s'empressèrent de recueillir les documents contemporains au vénérable Zaccaria. Les PP. Ange et Pierre-Marie Cortenovis et l'illustre P. Fontana déployèrent tant de zèle, que les preuves demandées, bien loin de manquer, surabondèrent. Les procédures ordinaires commencèrent immédiatement. Après que la sacrée congrégation des Rites eut examiné et discuté les pièces, le pape Pie VII donna enfin, le 20 septembre 1806, l'autorisation d'introduire la cause de la béatification du serviteur de Dieu. Toutes les questions préliminaires résolues, la sacrée congrégation réunie en assemblée générale présidée par le Pape Grégoire XVI, le 20 juin 1833, se prononça *affirmativement* sur les vertus du vénérable Zaccaria pratiquées à un degré héroïque. Le Pape, pour des raisons qu'il ne nous appartient point de discuter, ne voulut pas donner

sa décision dans cette circonstance. Il laissa à la congrégation des Rites un mémoire cacheté, qui ne pouvait être ouvert que par l'ordre de son successeur, et où il déclarait entre autres choses : « Que « son silence ne pouvait ni ne devait nuire à la cause, « et que rien dans les actes ne s'y opposait au fond « en aucune manière. » Dès que Pie IX, actuellement régnant, fut assis sur le trône pontifical, il examina lui-même les actes de la cause, et les vœux presque unanimes des cardinaux et des consulteurs de la congrégation des Rites, exprimés déjà sous le pontificat de Grégoire XVI ; puis, il publia le décret désiré depuis si longtemps, dans le moment où on l'attendait le moins. L'illustre Victime était alors en exil à Gaëte ; le jour solennel de la purification de Marie en 1849, après avoir célébré la messe pontificale dans la cathédrale, il se rendit à la sacristie, et là, en présence du roi et de la reine de Naples, de quelques cardinaux et d'autres personnages illustres, il fit lire le décret par lequel il déclarait que le vénérable Antoine-Marie Zaccaria avait pratiqué les vertus à un degré héroïque. C'est ainsi que la sainteté du vénérable Zaccaria a été authentiquée par l'oracle du vicaire de Jésus-Christ. Pour que le serviteur de Dieu puisse être admis maintenant à être honoré sur les autels, il suffit que le Saint-Siége reconnaisse que les miracles exigés pour cela ont été opérés par son intercession.

CHAPITRE XIV.

Miracles opérés par l'intercession du vénérable Zaccaria après sa mort.

On ne peut, il me semble, révoquer en doute que Dieu se soit plu, immédiatement après la mort du vénérable Antoine-Marie, à manifester par de nombreux et éclatants miracles la sainteté de son serviteur. Outre le trait merveilleux de sainte pudeur observé deux fois sur le corps du vénérable Zaccaria, qui se recouvrit de lui-même; outre son incorruptibilité constante pendant les nombreuses années qu'il demeura exposé sur terre, comme nous l'avons dit ailleurs, plusieurs autres miracles opérés par lui nous sont attestés par des auteurs contemporains et très-dignes de foi. Je rapporterai d'abord, en suivant simplement l'ordre des temps, quelques miracles plus anciens dont le souvenir s'est conservé; puis je ferai un choix des plus récents, surtout de ceux qui sont arrivés en si grand nombre à Crême, sans exclure quelques autres grâces qui, malgré leur peu d'éclat, méritent cependant, sous certains rapports, d'être rappelées.

Il y avait dans le monastère des Angéliques de Milan une religieuse d'une grande vertu, nommée Anne-Marie Pirovano qui, depuis longtemps, souffrait beaucoup d'un mal de dents, dont aucun remède n'avait pu la délivrer. Elle avait eu recours à

plusieurs saints sans obtenir aucun soulagement ; mais dès qu'elle se fut recommandée aux prières du Vénérable, elle se trouva sur le champ et parfaitement guérie.

Dans le même monastère il y avait une sœur converse, appelée Véronique, qu'une plaie incurable à la jambe faisait souffrir horriblement, et rendait incapable de tout emploi. Elle eut recours avec confiance au vénérable Zaccaria ; non-seulement la douleur cessa presque aussitôt, mais la plaie fut entièrement cicatrisée, de manière que la religieuse put reprendre ses fonctions à la cuisine, où elle resta jusqu'à un âge avancé, sans souffrir de sa jambe. C'est pourquoi elle disait qu'elle avait obtenu du vénérable Zaccaria plus qu'elle ne lui avait demandé.

Vers la moitié du dix-septième siècle vivait parmi les Angéliques de Saint-Paul à Milan, une autre converse d'une grande piété, nommée sœur Dorothée Antoniola, qui avait pour le Vénérable une dévotion toute particulière. Dans ses nombreuses peines d'esprit et de corps, elle ne cessait de recourir avec confiance au patronage de son bienheureux Père, comme elle avait coutume de l'appeler. Plus sa confiance pour lui augmentait, plus elle se sentait consolée et portée à la patience. Comme elle ne pouvait réconcilier deux de ses proches, ennemis mortels l'un de l'autre, elle eut recours à son vénéré Père, et visita dans ce but sa tombe, pendant neuf jours. La neuvaine ne fut plus tôt terminée que les

deux parents devinrent subitement amis, comme si aucune inimitié n'eut jamais existé entre eux. La grande dévotion de sœur Dorothée pour le vénérable Zaccaria, la facilité avec laquelle elle obtenait de lui ce qu'elle demandait, déterminaient les autres religieuses à s'adresser à elle, quand elles désiraient obtenir de Dieu quelque faveur particulière par les mérites du Vénérable. Ainsi, lorsque l'armée française eut envahi le Milanais en 1658, la prieure, qui craignait de voir dévaster les propriétés du monastère par les soldats, ordonna à sœur Dorothée de prier le bienheureux Père de protéger ses propres filles. La religieuse obéit, et par la protection du vénérable Zaccaria, tandis que les propriétés voisines étaient ravagées, celles du monastère demeurèrent intactes, bien que les soldats y eussent pénétré. Dieu voulut par un autre miracle et pour la consolation de la même religieuse, confirmer au vénérable Antoine-Marie le titre de bienheureux qu'on lui donnait communément. Au-dessus du lieu où reposait le corps du serviteur de Dieu, sœur Dorothée avait placé une image du Vénérable, devant laquelle elle venait souvent prier. Une autre Angélique, nommée sœur Hyppolite-Marie, soit dans l'intention bizarre d'exercer un peu la vertu de sa sœur, soit pour tout autre motif, effaça de l'image la lettre B, qui précédait le nom d'Antoine-Marie, et qui indiquait le titre de bienheureux. Sœur Dorothée en fut vivement affligée ; mais Dieu la consola en faisant reparaître miraculeusement sur l'image endom-

magée le titre de bienheureux. L'Angélique Hyppolite n'ajouta pas foi à ce qui s'était passé. Soupçonnant la sœur Dorothée d'avoir remplacé l'image par une autre, elle déchira de nouveau le titre de bienheureux, et examina attentivement si l'image subissait quelque changement. Elle renouvela plusieurs fois la même expérience, jusqu'à ce qu'enfin elle fût forcée d'avouer elle-même qu'il y avait là un vrai miracle.

Pendant qu'on était occupé, le 14 novembre 1664, à retirer du souterrain les précieux restes du Vénérable, une Angélique, qui souffrait habituellement de maux de tête, paraissait souffrir ce jour-là plus qu'à l'ordinaire, et se disposait à garder la cellule. Les autres religieuses qui se rendaient au réfectoire l'engagèrent à visiter le corps de leur bienreureux Père qui venait d'être exhumé. La malade accueillit d'abord cette proposition avec indifférence, mais elle céda ensuite aux instances réitérées de ses compagnes. Chemin faisant, elle sentit naître en elle l'espoir d'être délivrée de son mal, si c'étaient là les restes précieux du bienheureux. Dès qu'elle fut en effet devant les saintes reliques, elle cessa de souffrir. Après avoir témoigné sa reconnaissance au Vénérable, elle vint toute joyeuse se mettre à table avec les autres, et n'eut plus dans la suite aucune nouvelle atteinte de son mal.

La princesse Anne Colonna, duchesse de Sesto, se rendit au couvent le même jour; elle était profondément affligée de ce que Dieu lui avait donné

sept filles, sans lui accorder un fils. Elle supplia donc la prieure du monastère de recourir pour elle à quelque dévotion particulière, afin que le Seigneur exauçât ses vœux. La prieure exhorta ses religieuses à demander cette faveur à leur bienheureux Père. Un an après, Dieu montra la puissance de l'intercession du vénérable Zaccaria, en accordant à la duchesse le fils qu'elle désirait. Il fut appelé Philippe-Antoine-Marie.

L'Angélique anonyme, auteur de l'*Abrégé de la vie du vénérable Zaccaria*, et l'Angélique Agathe d'Este, auteur des *Annales du monastère de Saint-Paul*, nous ont transmis le récit naïf de ces miracles ou grâces, comme étant arrivés de leur temps dans leur monastère. Quant aux faits qui concernent l'Angélique Dorothée, ils se trouvent enregistrés dans des mémoires écrits à l'époque où elle vivait, et conservés dans les archives du monastère. Le prodige relatif à l'image est constaté, en outre, par le R. P. Rasario, homme d'une piété éminente, qui affirme dans une lettre l'avoir appris de la prieure des Angéliques, témoin oculaire du fait. Passons maintenant à quelques miracles plus récents.

CHAPITRE XV.

Miracles opérés à Crême.

Catherine Visgiola de Montodine, près de Crême, fit, en 1736, une chute dans laquelle l'os de la cuisse gauche fut fracturé de telle sorte, qu'il devint impossible d'en réunir les fragments pour les remettre à leur place. Après un traitement de plus de deux mois, elle se leva de son lit, mais la jambe était raccourcie de quatre doigts et le pied tourné en dedans. Elle ne pouvait marcher sans béquilles. Il y avait trois ans qu'elle se traînait ainsi, lorsque le 25 juin 1744, le P. Faustin-Joseph Prémoli, son confesseur, l'exhorta à faire une neuvaine en l'honneur du vénérable Zaccaria pour célébrer le jour anniversaire de sa mort. La neuvaine terminée, Catherine se rendit à l'aide de ses béquilles, le matin du 5 juillet, à l'église des Barnabites pour y faire la sainte communion. Après la messe, elle pria le Seigneur de vouloir bien la guérir par les mérites du Vénérable. Soudain l'os de la cuisse sembla remuer, la jambe s'allongea à l'égal de l'autre, de manière qu'après son action de grâces, Catherine porta au P. Prémoli ses béquilles comme preuve de sa guérison, et regagna promptement et librement sa demeure.

Joseph Occhioni, natif de Monza, et demeurant à Crême, souffrait depuis quatorze ans d'une rétention

d'urine, qui plusieurs fois par an lui causait les plus affreuses douleurs. Pendant une de ses crises, il reçut, en 1745, le jour de l'Ascension, la visite d'un ami, nommé Jean Pisotti, qui lui conseilla de se faire bénir avec une relique du bienheureux Antoine-Marie. Il lui raconta qu'après avoir souffert sept ans de la même infirmité il avait obtenu ainsi sa guérison. Joseph, encouragé par ce récit, se transporta comme il put à la maison des Barnabites, et sollicita la grâce d'être béni avec une relique du Vénérable. A peine eut-il reçu la bénédiction, qu'il se sentit entièrement guéri de son mal.

Le miracle suivant, arrivé le 25 septembre de la même année 1745, dans la même ville de Crême, est encore plus admirable. Une femme, nommée Catherine Ferrari, épouse de Paul Barlasconi, avait déjà fait quatre couches très-malheureuses. On dut recourir la première fois aux moyens extraordinaires pour qu'elle pût enfanter. Il ne résulta des trois couches suivantes qu'une créature sans vie. Redevenue enceinte, elle s'aperçut que son état n'était pas moins périlleux que par le passé. Elle se voua au vénérable Zaccaria, lui recommandant de lui obtenir de Dieu la faveur d'un heureux enfantement. Après s'être confessée et avoir communié, elle se fit bénir avec une relique du Vénérable et la grossesse continua ensuite heureusement. L'enfantement, bien que laborieux, fut sans péril; mais le nouveau-né offrait les traits d'une créature toute noire, ne don-

nait aucun signe de vie, et avait une figure monstrueuse. Persuadée que ce pauvre enfant était mort, la sage-femme le mit à l'écart et ne s'en occupa plus. Il y avait déjà deux heures qu'il était abandonné sans donner aucun signe de vie, lorsque la mère en demanda des nouvelles et voulut le voir. La sage-femme lui ayant dit que l'enfant était mort, elle pria le vénérable Antoine-Marie de ne pas permettre que cette pauvre créature fut ainsi privée du bonheur du ciel, et le conjura d'user de son pouvoir auprès de Dieu pour la lui rendre vivante. Aussitôt l'enfant se mit à pousser des vagissements; on s'empressa de le présenter à sa mère. A la vue de ce visage révélant à peine une forme humaine, cette mère affligée pria de nouveau le Vénérable de compléter la grâce en lui rendant son enfant, non-seulement plein de vie, mais encore sous forme humaine ordinaire. Tout à coup les traits de l'enfant prirent immédiatement une couleur naturelle et les belles proportions qu'il conserva toute sa vie. Pour témoigner sa reconnaissance au serviteur de Dieu qui lui avait accordé une si grande faveur, Catherine donna à son enfant le nom d'Antoine-Marie.

Il y avait dans le district de Crême, en un lieu appelé Saint-Michel, un enfant nommé Paul Maccabelli, qui, à l'âge de huit à neuf ans, sentit son gosier s'enfler, durcir et présenter les symptômes d'un goître naissant. Sa mère affligée employa tous les remèdes qui étaient en son pou-

voir, mais ce fut toujours en vain. Loin de diminuer, le goître ne faisait que grossir. Convaincue du peu d'efficacité des remèdes, cette femme n'en employa plus aucun pendant trois ans; mais le pauvre jeune homme se trouva tellement défiguré par cette tumeur toujours croissante qu'il ne pouvait parler et respirer qu'avec beaucoup de peine. Le bruit des nombreux miracles que Dieu opérait à Crême, par l'intercession d'Antoine-Marie, étant parvenu à Saint-Michel, le jeune Paul vint à la maison des Barnabites, pour s'y faire bénir avec une relique du Vénérable. On lui conseilla de faire une neuvaine en son honneur, d'y ajouter un jeûne, la confession et la sainte communion, ce qu'il fit de bon cœur; et, à la fin de la neuvaine, il fut si bien guéri de son goître, qu'il paraissait n'en avoir jamais eu.

Mais un miracle des plus frappants fut celui qui s'opéra au sujet de l'image du serviteur de Dieu, qui était exposée dans le parloir de la maison des Barnabites, à Crême. Le P. Prémoli, supérieur de la maison, s'affligeait de ce que le vénérable fondateur n'avait pas encore obtenu l'honneur des autels. S'étant mis en prière le soir du 15 juillet 1747 devant l'image du Vénérable, il supplia le Seigneur de glorifier son serviteur par un miracle nouveau et de nature à faire obtenir plus facilement du Souverain-Pontife la béatification désirée. Il ne tarda pas d'être exaucé, car tandis qu'il bénissait, le lendemain matin, avec une relique du Vénérable, quel-

ques personnes prosternées devant l'image, on la vit tout à coup briller d'un éclat céleste, puis la main gauche, qui tenait un lis [1], se mouvoir de manière que le lis quittant sa position presque verticale s'inclinât du côté de l'épaule gauche et se fixât vers le milieu du bras. L'inclinaison du lis, qui devint à l'instant même plus blanc que la neige, ayant rendu libre la main droite qui en supportait la tige, on vit cette main se détacher de la poitrine et se lever pour bénir les assistants. L'éclat dont brillait l'image disparut, dès que la main eut repris sa première place sur la poitrine. Pendant l'apparition, le P. Prémoli, qui avait le dos tourné à l'image, remarqua une stupéfaction extraordinaire dans les yeux des assistants. Il en demanda la cause, mais personne ne répondait, tant les regards étaient fixés sur l'image merveilleuse. L'apparition n'eut pas plutôt cessé que tous s'écrièrent : *Ah Dieu! quel miracle! quel miracle éclatant nous avons vu aujourd'hui dans l'image du Bienheureux Antoine!* Et ils racontèrent de point en point ce qu'ils avaient vu. L'image conserva elle-même une preuve constante du miracle. Non-seulement la main gauche du Vénérable et le lis qu'elle tenait n'occupèrent plus leur place primitive; mais ils conservèrent la position qu'on leur vit prendre au moment de l'apparition, comme le fait à été vérifié, non-seulement par le P. Pré-

[1] Le portrait du Vénérable qui précède quelques exemplaires de cette vie a été tiré de cette image. (*Note de l'éditeur.*)

moli, mais encore par plusieurs autres personnes qui se rappelaient les anciens traits de l'image. On cite entre autres le peintre Thomas Picénardi qui en avait fait quelques copies.

Angèle-Térèse Bottoni, de Crême, quatre ou cinq ans après avoir pris l'habit des Ursulines, à Monza, commença à souffrir beaucoup de plusieurs hémorragies du nez. Elles étaient si fréquentes que, de florissante et de robuste qu'elle avait été, elle se vit réduite à une faiblesse extrême. Ses parents la ramenèrent à Crême, dans l'espérance que l'air natal lui procurerait quelque soulagement. Comme les hémorragies continuaient, une des parentes de la malade la conduisit à la maison des Barnabites, pour que le P. Prémoli la bénît avec une relique du Vénérable. Après avoir été bénie ainsi, elle se trouva parfaitement guérie et reprit ses forces premières.

Mais voici un nouveau miracle, plus remarquable encore. De retour à son monastère, où elle continuait à jouir d'une santé parfaite, il lui vint en pensée qu'elle était peut-être redevable de sa guérison à l'influence de l'air natal. A peine eut-elle formulé ce doute, que l'hémorragie reparut. Reconnaissant sa faute, elle se recommanda au Vénérable, et aussitôt le sang s'arrêta. Malgré cette leçon, il lui arriva encore souvent de douter; à chaque fois l'hémorragie reparaissait et ne cessait que lorsque la malade repentante s'adressait de nouveau au Vénérable. Une fois, ayant encore consenti au

même doute, elle fut prise d'une hémorragie si abondante, qu'elle se sentit défaillir et entendit en même temps une voix intérieure lui reprocher cette facilité à retomber dans le doute. Saisie d'une grande frayeur, elle se recommanda immédiatement au vénérable Antoine-Marie, lui demanda pardon de son obstination et de son ingratitude, en protestant qu'elle croyait véritablement et croirait toujours à l'avenir avoir été guérie uniquement par son intercession. « Daignez encore me secourir main-« tenant, ajoutait-elle, j'irai à Milan vénérer votre « tombeau en reconnaissance de cette nouvelle « grâce, je célébrerai chaque année le jour anni-« versaire de votre mort, en jeûnant la veille et en « entretenant le jour une lampe allumée devant « votre image.» Sa prière fut exaucée, l'hémorragie disparut pour ne plus reparaître.

Tous ces miracles, qui se sont opérés successivement à Crême, sont attestés avec serment et revêtus d'une forme authentique par les personnes guéries ou par des témoins oculaires. Les miracles que Dieu a opérés à Crême après 1750, par l'intercession de son serviteur, sont encore bien plus nombreux. J'en rapporterai seulement quelques-uns en les choisissant parmi ceux qui n'ont pas été ensevelis dans l'oubli, comme tant d'autres.

Camille Cattoglio de Modignano, toujours malade de la fièvre, sentit ses forces diminuer à un tel point, qu'il se vit réduit à la dernière extrémité. On lui conseilla de recourir au vénérable Antoine-Marie.

Il le fit avec une foi très-vive, et vit, la même nuit, le Vénérable s'approcher de son lit pour lui rendre la santé. Aussitôt il demanda à manger, puis, après avoir dormi d'un profond sommeil le reste de la nuit, il se leva plein de santé le lendemain matin.

Jacques-Antoine Fazolo, natif de Crémone, souffrait depuis dix-huit ans du mal caduc, qui empirait tous les jours. Dès qu'on l'eut béni avec une relique du Vénérable, les symptômes de son mal cessèrent pour ne plus reparaître.

Lucie Palivera, de Crême, qui depuis dix mois éprouvait d'horribles contractions de nerfs aux mains, aux pieds, à la figure et surtout aux yeux, devint tellement défigurée qu'elle faisait pitié à voir. A peine fut-elle bénie avec une relique du Vénérable, que son infirmité disparut complétement.

Un nommé Pierre Léva, de Crême, se trouvait réduit à l'extrémité par suite de blessures qu'il avait reçues. On lui avait administré les derniers sacrements et il avait déjà perdu la parole, lorsqu'on le fit bénir avec une relique du *Bienheureux* Antoine. A peine fut-il béni qu'il recouvra la parole et qu'il se leva pour souper gaiement. Peu de jours après, une fièvre violente le reprit, parce qu'il avait bu du vin, sans égard à l'état de faiblesse où il se trouvait encore. Il perdit la parole une seconde fois, et fit craindre de nouveau pour sa vie. On le bénit avec la même relique et il se leva de son lit parfaitement guéri.

Paul Pezzotti avait depuis trois ans au genou une

tumeur qui lui causait une douleur violente. Après qu'il eût été béni avec une relique du Vénérable, sans l'emploi d'aucun autre remède, la tumeur disparut, dans l'espace de quelques heures, d'une manière si prodigieuse, qu'il n'en resta aucune trace. Une pareille faveur également due aux mérites du serviteur de Dieu fut accordée à Madeleine Bandovale d'Ombiano, qui depuis près de quarante ans souffrait au genou d'un mal semblable.

Une épidémie contre laquelle tous les remèdes étaient impuissants enlevait les bœufs aux environs de Crême. Témoin de ses ravages, Barthélemy Franceschini de Saint-Michel, qui possédait un grand nombre de bœufs, prit le parti de se recommander au vénérable Antoine-Marie, afin d'obtenir la cessation du fléau. Ce ne fut pas en vain. Il vit un jour qu'on traînait quatorze bœufs, tous infectés et plus morts que vifs. On allait les jeter dans une fosse qui leur était destinée. A peine eut-il mis autour de leur cou un lien bénit avec une relique du Vénérable, et invoqué sur eux le nom du serviteur de Dieu, qu'ils se levèrent tous pleins de vigueur. Le bruit de ce miracle s'étant répandu, une foule de personnes dont les bœufs étaient atteints du même fléau suivirent l'exemple de Barthélemy et furent également récompensées de leur confiance.

Il y avait dans un monastère de Crême une religieuse appelée sœur Marie-Félix Rémitéli. Elle souffrait depuis huit ans d'un flux de sang opiniâtre qui la rendait impropre à toute fonction. Abandonnée

des médecins, elle s'adressa avec une grande confiance au Vénérable, le suppliant de lui obtenir la santé, si telle était la volonté de Dieu. Subitement exaucée, elle se leva du lit, et reprit sans aucune peine tous ses exercices, qu'elle avait dû abandonner depuis tant d'années.

Un enfant, nommé Jean Bacchetti, n'avait jamais pu articuler un mot, bien qu'il eût déjà dépassé sa troisième année. Ses parents le firent bénir avec une relique du vénérable Antoine-Marie, et l'enfant commença à parler distinctement.

Dans le monastère de Sainte-Claire, à Crême, se trouvait une religieuse, qui depuis sept ans avait de fréquentes et fortes convulsions qui lui troublaient les sens de telle sorte qu'elle restait souvent plus de dix jours de suite sans pouvoir articuler un seul mot. Une fluxion l'avait en outre privée de l'œil gauche depuis quinze mois et elle était exposée à perdre l'autre. D'autres maux qui lui étaient survenus l'avaient réduite à un tel état, que depuis quatre jours elle ne pouvait prendre ni nourriture ni repos, et était condamnée par les médecins. Ayant appris, le 17 mai 1745, que le P. Prémoli était venu au monastère pour bénir avec une relique du vénérable Zaccaria quelques religieuses qui l'en avaient prié, elle voulut aussi recourir au même moyen pour obtenir sa guérison, si tel était le bon plaisir de Dieu. Malgré l'extrême faiblesse où elle se trouvait et bien qu'on lui eût tiré du sang une heure auparavant, elle se leva courageusement du lit, et vint, avec une grande

confiance, supplier elle-même le Père de la bénir avec la relique du *Bienheureux*. Aussitôt qu'elle eut reçu la bénédiction, elle recouvra non-seulement la vue d'une manière parfaite, mais elle fut encore si bien guérie de ses autres maux, qu'elle put vaquer à ses occupations comme si elle n'eût jamais souffert aucun mal.

Il y avait dans le même monastère une autre religieuse appelée sœur Térèse-Françoise Albergoni, qui depuis plus d'un an était sujette au délire. Tous les remèdes furent employés sans succès. On eut enfin recours à un remède surnaturel, en la faisant bénir avec une relique du vénérable Antoine-Marie. Elle recouvra immédiatement l'usage de sa raison, à la satisfaction indicible de ses sœurs.

Un enfant, nommé Pierre-Antoine Sabbia, souffrait depuis un mois et demi de grandes douleurs de tête, occasionnées par un abcès qui s'y était formé intérieurement. Le chirurgien qui le traitait, voyant son art impuissant pour le guérir, crut devoir avouer aux parents qu'il n'y avait plus aucun espoir de guérison. Ils portèrent alors leur enfant à la maison des Barnabites, afin de l'y faire bénir avec une relique du vénérable Zaccaria, et sans autre remède, ils eurent la consolation de le voir immédiatement guéri.

La mère d'un autre petit enfant malade nommé François Mocco n'éprouva pas une moindre consolation. Son enfant avait voulu manger une cerise qu'une petite fille lui avait présentée étourdiment.

Le noyau du fruit avait glissé au bas du gosier, de manière que l'enfant ne pouvait ni l'avaler ni le rejeter malgré toute l'adresse du médecin. Alors la mère, à qui l'on conseilla de le recommander au *Bienheureux* Antoine, le porta à la maison des Barnabites. Là, prosternée devant l'image du serviteur de Dieu, elle le conjura de toute son âme de sauver son enfant. A peine eut-elle terminé sa prière, qu'elle vit son petit enfant tout joyeux, complétement revenu de l'agonie qu'il souffrait depuis cinq heures, et le gosier entièrement libre.

Un enfant de huit ans, nommé Jean-Antoine Mauro, se trouvait par son obstination exposé à perdre la vie. Atteint d'une fièvre dangereuse, il la supporta dix-sept jours, sans que médecins ni parents pussent le déterminer à prendre le moindre remède et surtout à se laisser saigner. Comme ses parents désespéraient de vaincre son obstination et de le guérir par des moyens humains, ils eurent recours aux moyens surnaturels, et songèrent à le faire bénir avec une relique du vénérable Antoine-Marie. A cette nouvelle, l'enfant tressaillit de joie, en pensant qu'il guérirait sans subir aucun traitement. Dès qu'il eut reçu, en effet, la bénédiction, il se trouva entièrement rétabli et si bien portant qu'il put, le matin même, descendre les escaliers et se mettre à table avec sa famille, au grand étonnement de tout le monde, et spécialement des médecins, qui affirmaient qu'une guérison si prompte et si parfaite n'était possible que par un miracle.

Vincent Baccinoni, âgé de quatre ans, était atteint d'une fièvre aiguë et maligne qui l'avait rendu sourd et muet, et l'empêchait, depuis six jours, de prendre aucune nourriture; il recouvra tout-à-coup, grâce à la bénédiction qui lui fut donnée avec une relique du Vénérable, l'ouïe et la parole, put manger et se lever le jour-même, comme s'il n'eût jamais éprouvé de mal.

Angèle Bregonzio était depuis plus de trois jours en mal d'enfant, et souffrait d'inexprimables douleurs qui faisaient craindre pour sa vie. Elle se fit bénir avec une relique du Vénérable, et deux heures après, elle accoucha plus heureusement et avec moins de souffrances que les autres fois. Elle commença même à jouir sur le champ d'une santé si parfaite qu'elle se serait levée de son lit le même jour.

Une pauvre villageoise de la commune de Saint-Bernardin, appelée Catherine Bonetta, était depuis douze ans épileptique, au point qu'elle croyait parfois ressentir un déchirement d'entrailles, et tombait par terre comme morte. Elle se rendit enfin à Crême, où elle eut recours au vénérable Antoine-Marie, en se faisant bénir avec une de ses reliques. Une parfaite guérison fut la récompense de son pèlerinage. Pénétrée de gratitude envers le Vénérable, et n'ayant rien à lui offrir à cause de sa pauvreté, elle se mit à demander l'aumône dans son pays, et vint offrir au *Bienheureux* ce qu'elle put recueillir, en reconnaissance de la grâce reçue.

Anne-Marie Gervasoni, jeune personne de vingt-deux ans, atteinte d'une fièvre lente et continue qui lui faisait éprouver, depuis trois mois, des douleurs de tête et d'estomac, fut réduite à une si grande faiblesse et à une telle maigreur qu'on la regardait déjà comme poitrinaire. Voyant qu'il n'y avait pour elle aucun remède, elle désira d'être bénie avec une des reliques du vénérable Zaccaria, dont elle avait entendu publier les nombreux miracles. Sur ces entrefaites, elle reçut la visite du père Prémoli qui lui raconta plusieurs guérisons miraculeuses que Dieu avait opérées à Crême par l'intercession d'Antoine-Marie. Il la bénit et lui demanda ensuite si elle croyait sincèrement que le *Bienheureux* Antoine eût auprès de Dieu assez de crédit pour obtenir tout de suite sa guérison. « Oui, certainement, répondit-elle.» « S'il en est ainsi, ajouta le Père, reposez tranquillement cette nuit, et soyez assurée que vous vous lèverez demain bien portante.» « Moi, reprit-elle, me lever demain bien portante! » « Oui, n'en doutez pas, répondit le Père; si vous vous recommandez du fond du cœur au *Bienheureux* Antoine, vous vous lèverez demain bien portante.» C'est en effet ce qui arriva; elle se sentit guérie le soir même et se leva en pleine santé le lendemain matin au grand étonnement de tout le monde et surtout du médecin.

Antoine Scarpa, fortement tourmenté par une fièvre maligne, causa une agréable surprise à un père Barnabite (probablement encore au P. Prémoli).

Il était dangereusement malade, se confessa et aurait même reçu le saint viatique, si de fréquents vomissements ne l'en eussent empêché. Le Père vint le bénir avec une relique du serviteur de Dieu. Quelques instants après, tandis qu'il se retirait, le malade courut après lui dans les escaliers pour lui apporter la nouvelle de sa guérison. Il était accompagné de sa fille nommée Lucie, qui avait depuis un mois la fièvre. Bénie dans la même circonstance avec la relique du Vénérable, elle avait recouvré aussi la santé au même moment.

Anne Bernardi obtint du serviteur de Dieu une grâce plus remarquable encore. Espérant guérir par son intercession d'une fièvre opiniâtre qui la tourmentait depuis trois mois, elle se fit bénir avec une de ses reliques; son vœu fut exaucé le jour même, mais elle obtint, en outre, une grâce à laquelle elle ne songeait peut-être pas. Elle fut guérie en même temps d'une infirmité qu'elle avait aux jambes, et qui ne lui permettait de marcher que très-difficilement.

Le père Prémoli fut invité à se rendre à l'hôpital de Crême pour bénir, avec une relique du vénérable Antoine-Marie, une jeune personne qui s'était rompu et presque entièrement brisé l'os d'une jambe. Il s'y rendit, et donna la bénédiction non-seulement à cette jeune fille, mais à dix autres personnes qui la lui demandèrent pareillement. Il revint le lendemain pour voir si la bénédiction avait été salutaire pour ces pauvres malades. La jeune

personne dont la jambe avait été fracturée, était en voie de guérison. Bien que le chirurgien eût enlevé des parcelles de l'os fracturé, elle n'éprouvait aucune douleur par suite de cette opération. Parmi les dix autres, six étaient sorties la veille de l'hôpital parfaitement guéries; trois, qu'il trouva assises sur leur lit, l'assurèrent qu'elles y étaient restées seulement à cause d'un reste de faiblesse, mais qu'elles se sentaient beaucoup mieux, grâce à l'intercession du Vénérable. Une seule paraissait ne pas éprouver de soulagement; le Père demanda à ceux qui l'entouraient quelle était sa maladie. Dès qu'il eut appris qu'elle avait été frappée d'une attaque d'apoplexie, qui, en lui ôtant l'usage de la parole, avait paralysé le côté droit du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, il fit un signe de croix sur son front avec la relique du Vénérable, lui recommandant de l'appeler à son secours avec une foi vive. La pauvre malade s'efforça de le faire, mais il lui était impossible d'articuler un mot. Ce ne fut qu'à la troisième exhortation de ce genre, qu'elle proféra ces deux paroles : « Bienheureux Antoine. » A peine fut-elle bénie de nouveau sur la partie malade qu'elle se mit aussitôt à remuer les doigts, puis le bras, et, dans le même jour, le pied. Deux jours après elle sortit de l'hôpital parfaitement guérie.

Le feu avait pris à la paille d'une grange des frères Bottoni, située en face de la maison des Barnabites, à Crême; le P. Prémoli se mit à la fenêtre de sa cellule, tenant à la main une relique du Véné-

rable, et commanda au feu, au nom du serviteur de Dieu, de cesser ces ravages. Le feu, qui se trouvait à peine éloigné de trois palmes d'une énorme quantité de foin, sembla obéir à l'ordre qu'il avait reçu en restant concentré seulement dans la paille sans s'étendre plus loin. Tous ceux qui furent témoins de ce fait, le regardèrent comme un miracle que Dieu avait opéré par l'intercession de son serviteur.

Les miracles que nous venons de rapporter ont été extraits de trois mémoires et d'une lettre conservée à Rome, dans les archives de l'Ordre. Le tout a été écrit par les Barnabites qui se trouvaient à Crême, dans le temps où les faits racontés se passèrent. Ils en ont été les témoins oculaires, ou du moins ils les ont appris de témoins oculaires, parmi lesquels je dois nommer le P. Faustin Prémoli, souvent cité, auquel les malades s'adressaient ordinairement. Passons maintenant à quelques miracles opérés dans des temps plus rapprochés de nous.

CHAPITRE XVI.

Miracles ou grâces remarquables obtenues en divers lieux.

Je crois devoir rapporter d'abord le témoignage rendu dans le procès de béatification par le docteur Gaëtan Bugatti : « Je croirais, dit-il, manquer à la « reconnaissance due au serviteur de Dieu, si je ne « révélais dans cet examen les grâces particulières

« que j'ai reçues moi-même, pour mes affaires tem-« porelles dont je ne m'occupais nullement, à l'é-« poque où la cause de sa béatification était l'objet « de ma sollicitude. Je laissais pour ainsi dire à Dieu, « tout en me recommandant à lui, le soin d'y pour-« voir par lui-même, s'il était de sa gloire que je « contribuasse à faire triompher la cause de son ser-« viteur, sans altérer la vérité. » La grâce dont il se félicitait se trouvait, selon lui, manifestée de la manière la plus sensible dans la renonciation inattendue que quelques-uns de ses adversaires firent à un procès intenté contre lui devant les tribunaux pour une somme considérable. Ces derniers s'étaient d'abord prévalus de ses revers passés, et comptaient sur de puissantes protections.

Venons maintenant à quelques grâces d'un plus haut prix. Le père Paul Castelli, barnabite, qui se trouvait à Naples vers la fin du dernier siècle, se vit atteint d'une maladie contagieuse si maligne, qu'abandonné des médecins il ne s'attendait plus qu'à mourir. Un frère convers, qui le servait, lui inspira la pensée de recourir à l'intercession du Vénérable fondateur. A peine le malade eut-il invoqué le serviteur de Dieu, qu'il fut en état de prendre un peu de nourriture, tandis qu'il ne pouvait le faire auparavant. La fièvre ayant cessé de suite, il recouvra entièrement la santé, et il ne douta point qu'il ne fût redevable de cette grâce à l'intercession du vénérable Zaccaria.

Une grâce d'un autre genre fut obtenue, à l'ar-

ticle de la mort, par le cardinal Gerdil, qui avait pour le serviteur de Dieu, dont il était le digne enfant et le fidèle imitateur, une dévotion toute particulière. Frappé d'apoplexie, il perdit à la fois la parole et l'usage de ses facultés intellectuelles. Tous les pères de la maison de Rome voyaient avec un sentiment de douleur profonde, qu'un personnage aussi éminent par sa piété que par son savoir fût exposé à mourir sans le secours des derniers sacrements. Le P. Scati, confesseur du cardinal et assistant du supérieur général qui était absent, fit adresser au vénérable fondateur des prières spéciales, afin qu'il obtînt de Dieu pour le malade la grâce de recouvrer l'usage des sens. Il vint ensuite lui-même le bénir avec une relique du Vénérable. Cinq ou six minutes s'étaient à peine écoulées que le cardinal recouvra la parole et la lucidité de son esprit. Le P. Scati lui ayant révélé la cause de cette faveur, il manifesta par un sourire la satisfaction bien vive qu'il en éprouvait. Il demanda et reçut aussitôt les derniers sacrements, et conserva l'entier usage de ses facultés intellectuelles jusqu'à son dernier soupir qu'il rendit en baisant dévotement le crucifix.

Une grâce non moins remarquable fut accordée, par l'intercession du vénérable Zaccaria, au P. Félix Caronni, barnabite, au commencement de ce siècle. Il se rendait de Palerme à Naples, lorsque le navire qui le transportait fut assailli par les corsaires. Dès qu'il eut compris l'imminence du danger, il supplia le vénérable Antoine-Marie de le secourir dans une

situation si critique, et de le délivrer des dangers auxquels son caractère sacerdotal allait l'exposer. Un saint courage et une vive confiance en Dieu pénétrèrent immédiatement dans son cœur, à un tel point que ses compagnons, au nombre de dix-sept, se trouvèrent aussi pleinement rassurés. Les corsaires capturèrent le bâtiment et le conduisirent à Tunis avec tout l'équipage. Pendant les trois mois que le P. Caronni resta dans cette ville au pouvoir des barbares, sa foi eut à soutenir de nombreux et de rudes combats. Ce fut, dit-il, grâce à l'appui tout-puissant du Seigneur qu'il pût vaincre ses ennemis spirituels et le péril imminent auquel sa vertu fut exposée. Il reconnaissait qu'il devait cette grâce extraordinaire et d'autres encore, dans une position si difficile, au soin qu'il avait eu de recourir au vénérable fondateur.

Une femme avait commencé, dès l'âge de 14 ans, à être tentée de la manière la plus terrible par l'esprit impur. A l'âge de dix-sept ans, elle entra dans le monastère des capucines de Milan, où elle fut religieuse converse. Elle espérait, à force de prières et d'austérités, faire cesser ou du moins voir diminuer les assauts que l'enfer lui livrait. Mais plus elle s'efforçait de mortifier sa chair par la pénitence, plus le démon s'acharnait contre elle. Il arriva ensuite que le gouvernement supprima son monastère et dispersa les religieuses. On ne manqua pas alors, sous l'apparence de la pitié, d'essayer de la séduire par de magnifiques promesses. Mais repoussant avec

dédain celui qui lui tendait des piéges, elle continua de vivre religieusement dans le monastère des bénédictines de Saint-Vincent. Lorsque ce monastère eut été pareillement supprimé, elle se réfugia dans un autre, où, même après l'abolition des Ordres religieux, elle continua de vivre retirée avec quelques autres religieuses. Les années n'affaiblirent point en elle l'aiguillon de la chair, comme elle l'espérait. Plus il se faisait sentir, plus l'infortunée, craignant d'offenser Dieu, se croyait près de tomber en enfer. Outre les combats des sens, elle eut encore à repousser les plus horribles tentations contre Dieu, dont elle se croyait abandonnée. Vainement ses confesseurs lui suggéraient la pensée de recourir à la sainte Vierge, à saint Louis de Gonzague et à d'autres saints, pour être enfin délivrée d'un si douloureux état. Dieu voulait, d'un côté, augmenter ses mérites, et réserver, de l'autre, au vénérable Antoine-Marie l'honneur de lui obtenir par ses prières le soulagement si longtemps désiré. Voici ce qui eut lieu, en effet, en 1807 : elle se trouvait alors dans la soixantième année de son âge, lorsqu'un jour, souffrant plus que de coutume, elle alla trouver son confesseur, le P. Henri Barelli, barnabite, pour lui demander conseil. Celui-ci, plein de compassion pour l'état de l'âme de sa pénitente, et ne sachant plus quel remède lui conseiller, lui suggéra de réciter tous les jours trois *Gloria Patri* en l'honneur du vénérable Zaccaria qu'il était question alors de placer sur les autels. Elle obéit avec humi-

lité et confiance, et récita le matin même, après la communion, les trois *Gloria Patri* en l'honneur du serviteur de Dieu. A l'instant même cessèrent en elle tous les tourments de la chair et toutes les pensées diaboliques qui venaient parfois l'assaillir, même pendant qu'elle s'approchait de la table sainte. Et, comme si la chair fût morte en elle, et que le démon eût perdu contre elle toute son audace, elle n'éprouva jamais dans la suite aucune tentation ni aucune peine d'esprit au sujet de la vertu angélique.

Une vertueuse jeune fille de Milan, appelée Angèle Polli, âgée de quatorze ans, fut, par suite d'une grande frayeur, atteinte d'une épilepsie qui la tourmenta continuellement, pendant huit ans, par des chutes et des évanouissements fréquents. Cette infirmité lui occasionna encore, dans le péricarde, un anévrisme qui lui causa plus ou moins de douleur jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. A l'âge de vingt-quatre ans, elle éprouva une forte contusion au sein gauche, et eut à souffrir de diverses tumeurs qui s'y formèrent et qui gagnèrent le bras. Après avoir supporté pendant quelques mois cette douleur, sans éprouver de soulagement, elle résolut de se faire visiter par les chirurgiens de l'hôpital général de Milan. Ceux-ci reconnurent bientôt qu'outre l'anévrisme, elle avait dans le sein un cancer qui ne pouvait être guéri que par une incision. La jeune personne refusa de subir une telle opération, à cause du péril qu'offrait l'anévrisme,

et crut moins pénible de continuer quelques autres remèdes suggérés par les chirurgiens. Elle supporta ainsi patiemment son mal pendant quelques années, jusqu'à ce qu'elle faillît, à deux fois, au commencement de 1806, succomber à une maladie qui provenait des pustules dont ses poumons étaient couverts. Ce fut alors qu'un prêtre milanais, distingué par sa piété et nommé Ignace Brambilla, fit le signe de la croix sur elle avec l'image du vénérable Zaccaria. Son infirmité disparut ensuite peu à peu totalement. Comme elle attribuait cette grâce à l'intercession du serviteur de Dieu, et qu'elle se trouvait depuis plus d'un an entièrement guérie des poumons, son confesseur, qui était oblat de Saint-Charles, espéra avec grande confiance que le vénérable Zaccaria la délivrerait aussi de ses autres maux, surtout de l'anévrisme. Il lui prescrivit donc d'accomplir dans ce but, pendant trois mois, quelques dévotions particulières en l'honneur du serviteur de Dieu. Elle obéit un peu malgré elle, parce qu'il ne lui semblait pas, à cause de la patience à laquelle elle s'était exercée depuis longtemps, qu'il fût plus avantageux pour l'âme d'être affranchie des maux du corps. Cette vertueuse personne se confirma davantage dans cette opinion, lorsque après l'accomplissement des dévotions prescrites elle n'éprouva aucune amélioration. Cependant, peu de temps après, son confesseur lui prescrivit de renouveler, pendant trois mois, ses prières au vénérable Antoine-Marie, pour en obtenir sa guéri-

son. Elle obéit de nouveau. Elle avait repris depuis plus d'un mois ses dévotions, lorsque, le soir du 16 janvier 1808, elle pria le Vénérable de lui obtenir, au lieu de sa guérison corporelle, la guérison spirituelle de deux personnes qu'elle affectionnait beaucoup et dont elle désirait depuis longtemps la conversion. En récompense de sa charité, elle reçut la santé dont elle venait de faire le sacrifice; à peine fut-elle couchée, qu'elle put déjà reposer sur le côté gauche, et le matin elle se trouva parfaitement guérie de son mal.

Ce miracle donna lieu à un autre dans la ville de Milan, la même année 1808, en faveur de Marie Gonzales, déjà religieuse professe dans le monastère des Augustines de Sainte-Catherine. A l'âge de vingt-deux ans, peu de mois après sa profession, elle avait contracté une hernie au côté droit, à la suite d'un effort qu'elle fit en servant une de ses sœurs malades. Bien qu'elle cherchât à opposer au mal des remèdes convenables, elle ne cessa pourtant d'éprouver de violentes douleurs et de fréquentes défaillances. Après qu'elle eut passé six ans dans ce triste état, une seconde hernie se manifesta du côté gauche. Les nouvelles souffrances qu'elle éprouva la jetaient parfois dans le délire. Elle avait déjà quelque dévotion pour le vénérable Zaccaria, dont elle disait avoir reçu autrefois une grâce spirituelle; mais elle n'avait jamais pensé à l'invoquer pour obtenir sa guérison corporelle. Dans les premiers jours de juillet de 1808, ayant entendu

parler de la guérison miraculeuse d'Angèle Polli, elle espéra d'obtenir, elle aussi, par l'intercession du serviteur de Dieu la guérison de son mal. Le matin, 5 juillet, sachant que c'était le jour anniversaire de la mort du Vénérable, elle se transporta dans l'église des Angéliques de Saint-Paul, pour se recommander à lui et voir en même temps Angèle Polli, qui devait y faire sa communion d'actions de grâces. Elle y retourna le jour suivant, bien qu'elle eût été, la nuit même, fortement tourmentée par son infirmité. Enfin, le soir du 14 du même mois, ne pouvant presque plus résister aux douleurs qui se renouvelaient plus fortes que jamais, elle eut recours au vénérable Antoine-Marie avec une grande confiance, lui disant qu'elle souffrait au delà de ce qu'elle pouvait supporter, qu'elle se confiait entièrement à lui, et qu'elle en attendait absolument un adoucissement à ses souffrances. Elle récita ensuite quelques *Gloria Patri* en l'honneur du serviteur de Dieu, avec la ferme persuasion d'avoir été exaucée, se releva et délia immédiatement le bandage qui la faisait souffrir. Elle était en effet totalement guérie de ses deux hernies, à un tel point qu'elle put reprendre sans difficulté ses occupations accoutumées. On trouve dans les procès relatifs à la béatification du serviteur de Dieu les attestations confirmées par serment de toutes les grâces ou miracles rapportés dans ce chapitre.

CHAPITRE XVII.

Autres grâces et miracles plus récents.

Au mois d'août 1826, il y avait à Rome dans la paroisse de Saint-Charles, à Catinari, desservie par les PP. Barnabites, une jeune fille nommée Térèse Hamarani, dangereusement malade et abandonnée des médecins, à la suite d'une affection au cœur dont elle souffrait depuis deux ans. Tandis qu'on faisait à la paroisse des prières pour obtenir sa guérison par l'intercession du vénérable Zaccaria, son confesseur lui dit d'avoir elle-même une grande confiance dans le serviteur de Dieu. Cependant, la voyant de plus en plus mal, il l'exhorta à offrir au Seigneur le sacrifice de sa vie. Elle fit comprendre à son confesseur, par un signe de la main, son désir de posséder la relique du Vénérable qu'elle lui voyait suspendue au cou. Dès qu'elle l'eut, elle l'embrassa dévotement plusieurs fois et fit signe au même ecclésiastique de la bénir avec cette relique sur le côté gauche où le mal s'était concentré. Aussitôt qu'elle eût été bénie, elle se leva en disant : « Je suis guérie, le Vénérable m'a « obtenu cette grâce. » Les supplications qui devaient se faire à l'église de la paroisse furent changées en actions de grâces.

Au mois de décembre 1832, le vicaire de la même paroisse de Saint-Charles fut appelé pour adminis-

trer les derniers sacrements à une jeune dame dangereusement malade. Il lui apporta deux images : l'une représentant la Mère des douleurs, l'autre le vénérable Zaccaria, dans lequel il lui conseilla d'avoir une grande confiance. Pendant trois jours la malade fut dans une continuelle léthargie et articulait à peine quelques paroles. Soudain, la troisième nuit, vers les quatre heures, elle s'assit sur son lit, se tourna tout étonnée vers son confesseur en s'écriant : « Oh ! qu'ai-je vu et entendu ! ah ! « quelles grandes choses j'ai à révéler ! Le saint « dont vous m'avez apporté l'image est venu me « visiter. Il était en votre compagnie ; que de choses « il m'a dites ! Ah ! priez, priez pour moi. Oh ! « Dieu !..... » A ces mots, le prêtre se mit à prier pour elle, et invita ceux qui l'entouraient à suivre son exemple. S'étant ensuite approché auprès de la malade, assise sur son lit, en proie à l'agitation, il lui demanda ce qu'elle avait vu et entendu. Elle répondit brusquement : *Je ne veux pas, je ne puis pas le dire ;* puis elle retomba sur son lit. Persuadé alors que la malade se trouvait sous l'influence du délire, le prêtre fit peu d'attention à cet incident. Comme il n'avait pas pris de repos depuis trois nuits, il s'assit sur une chaise pour y reposer un peu. A peine fut-il assis, qu'il se sentit intérieurement agité. Il lui semblait entendre une voix qui lui reprochait de ne pas s'enquérir avec assez de sollicitude de ce qui avait troublé sa malade. Après qu'il eut combattu quelques instants cette agitation

intérieure, en essayant de reposer, ce remords cuisant et continuel le força enfin de se lever. Il s'approcha de la malade et la pria de lui révéler ce qu'elle avait entendu et vu, selon la promesse qu'elle lui avait faite de le lui découvrir. Mais elle lui répéta plusieurs fois ces paroles : *Je ne puis pas, je ne veux pas.* Ce fut pour la seconde fois qu'elle ajouta ensuite : *Priez pour moi.* Le prêtre le fit et revint vers elle pour l'engager de nouveau à révéler ce qui lui était arrivé; mais ses efforts furent inutiles, elle persistait dans son silence. Ayant alors aperçu sur le lit un crucifix, il le prit et le présenta à la malade en disant : « Persistez-vous à ne vou-« loir pas parler et à taire la vérité en présence de « ce Christ qui sera bientôt votre juge? » A ces mots, la malade s'écria : « Ah Dieu ! voilà bien les « paroles que m'a dites le saint qui est venu me « visiter avec vous ! » — « Eh bien donc, reprit le « prêtre, ce Jésus crucifié, qui a répandu tout son « sang pour sauver nos âmes, vous prie par ma « bouche de ne plus taire la vérité. Vous êtes sur « le bord de l'enfer. Déjà vous êtes sur le point d'y « tomber. Voulez-vous vous y précipiter? » La malade répéta de nouveau que le saint lui avait dit encore les mêmes choses. « Si un saint, comme « vous l'appelez, bien qu'il soit seulement véné-« rable, répliqua le prêtre, vous a tenu un langage « conforme au mien, vous voyez évidemment que « Dieu veut que vous me découvriez ce que le Vé-« nérable lui-même vous a dit. » Mais la malade

demeurait toujours obstinée, cherchant à se persuader que le vicaire s'était trouvé avec le vénérable Zaccaria, lorsque celui-ci était venu vers elle. et qu'il avait tout entendu. Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, le prêtre se mit à verser un torrent de larmes. C'est alors que la malade commença à s'écrier en le regardant fixement : « Hélas ! vous « pleurez ! et moi qui suis une grande pécheresse, « ne me sentirai-je pas émue? Pousserai-je moi « seule la dureté jusqu'à ce point? » A ces paroles le vicaire soupçonna qu'elle avait caché quelque péché en confession. L'ayant interrogée sur ce point, elle répondit affirmativement par un signe de tête. Dès qu'il l'eut consolée et mise en voie de tout dire par des questions opportunés, elle sentit son courage renaître, et dit les larmes aux yeux : « Sachez, ô mon père, que je commençai dès « mon enfance à commettre certains péchés que « la honte m'empêcha toujours de confesser, et « l'époque de ma première communion, qui pour « tant d'autres est si heureuse et si désirable, fut « pour moi une cause de mort. Je tus alors, par « l'effet de la honte, ces mêmes péchés, et je pro- « fanai le sacrement de l'eucharistie. Entassant « sacriléges sur sacriléges, je passai toutes les an- « nées de ma jeunesse toujours accablée et déchi- « rée par les remords de la conscience. J'aurais « bien voulu obtenir la paix de l'âme à l'époque de « mon mariage, mais la honte me fermait encore « la bouche. Alors, je m'abandonnai entièrement

« au péché, bien que ce ne fût pas sans un senti-
« ment d'horreur. Je continuai ainsi à cacher tou-
« jours mes péchés à mon confesseur, au point de
« vous tromper vous-même dans ma dernière con-
« fession ; quand vous m'avez interrogée avec toute
« la charité possible sur l'état de ma conscience,
« je vous répondis hardiment que je n'éprouvais
« là-dessus aucun remords. Voilà ce qu'est venu
« me reprocher le saint que vous m'avez apporté. Il
« m'a engagée à me confesser de tout immédiament
« et sans délai, si je ne veux être précipitée en enfer.
« Il m'a déclaré qu'il ne pouvait m'obtenir la grâce
« de la santé du corps et que je devais accepter
« celle qu'il m'offrait pour le salut de mon âme. A
« peine le saint a-t-il eu disparu que je me suis trou-
« vée assise sur mon lit tout effrayée, et que j'ai
« dit à haute voix les paroles que vous avez d'abord
« entendues. » Elle se mit alors de nouveau à pleurer amèrement. Mais le confesseur la consola en l'aidant à renouveler ses confessions passées. La douleur que lui faisaient éprouver ses péchés était si grande, qu'après avoir reçu l'absolution elle exprimait le regret de mourir si vite, sans avoir plus de temps pour faire une pénitence convenable. « Mal-
« heureuse que je suis ! s'écriait-elle, j'ai souffert
« dix-huit mois pour le démon, au milieu des ma-
« ladies, des misères et des angoisses ; aujourd'hui,
« guérie ou malade, je veux souffrir pour mon
« Dieu, je veux faire pénitence. » Le confesseur ne

parvint à la calmer qu'en l'assurant qu'elle pouvait suppléer à la brièveté du temps par la bonne volonté de souffrir, pour l'amour de Dieu, toutes les peines par lesquelles il plairait à Dieu de la purifier dans les derniers instants de sa vie. Il arriva, en effet, qu'elle éprouva les douleurs les plus vives, pendant les trois jours qu'elle vécut encore. Elle les supporta avec une patience admirable. Elle demanda le saint viatique, afin d'avoir, au moins une fois avant de mourir, la consolation de recevoir, pour le salut de son âme, Jésus dans le sacrement de son amour. Cette faveur lui fut facilement accordée, parce qu'on trouva moyen de le faire sans scandale. Pleine de confiance, et pénétrée d'amour pour Dieu, levant les yeux au Ciel, elle expira presque le sourire sur les lèvres. Elle aurait voulu avant de mourir qu'on fît venir un notaire, afin qu'il reçût d'elle, d'une manière authentique, l'attestation de la grâce qu'elle avait reçue. Mais le vicaire s'y opposa et ne voulut pas non plus qu'elle racontât à ceux de la maison ce qui lui était arrivé. Ce fut alors qu'elle le pria de publier partout le fait avec toutes les circonstances qui l'accompagnaient, sans taire même son propre nom. « Est-ce que cette « grâce éclatante que m'a faite votre saint, disait-« elle, devra rester cachée et inconnue? « Le vicaire promit de satisfaire ses désirs, tout en se conformant aux règles de la prudence. Il tint parole: non-seulement il raconta le fait, en cachant pourtant le

nom de la personne, mais il en a laissé encore le souvenir dans un écrit, d'où j'ai extrait fidèlement mon récit.

Le professeur Adrien Lorenzoni, de Bologne, était depuis dix-huit ans fortement incommodé par l'intermittence subite du pouls, par de fortes palpitations au cœur et une grande difficulté de respirer. Au commencement de l'année 1833, son mal s'aggrava de telle sorte qu'il se voyait forcé d'être continuellement assis, le jour sur une chaise, la nuit sur le lit, sans pouvoir dormir ni reposer en aucune façon sur le côté gauche. Le P. Ramenghi, barnabite, l'engagea à se recommander au vénérable Zaccaria et le bénit avec une de ses reliques. Loin de diminuer, le mal alla toujours croissant, au point que le malade ne pouvait souffrir aucun remède, et que le 24 juin au soir il se trouva réduit à la dernière extrémité. Lorsqu'il eut congédié ses amis avec la persuasion qu'il ne les reverrait plus, le P. Ramenghi l'exhorta de nouveau à se confier pleinement aux mérites du vénérable Antoine-Marie. Lorsqu'ils eurent récité ensemble quelques prières, il lui donna la bénédiction avec la relique du serviteur de Dieu, en lui disant qu'il le bénissait avec la ferme confiance que le vénérable Zaccaria lui obtiendrait sa guérison. « Je la reçois aussi avec cette confiance, » répondit le malade. Cette bénédiction lui fit éprouver une tranquillité d'esprit extraordinaire. Il s'étendit ensuite sur son lit, dormit sept heures, et, le lendemain matin, il se trouva hors de danger. Le 27 au matin il put se lever

et marcher. Quarante-huit heures suffirent pour lui donner plus de forces qu'il n'en avait avant sa maladie. C'est à Lorenzoni lui-même que nous empruntons la relation détaillée de ce fait.

Je terminerai par un miracle arrivé à Turin en 1850. Térèse Bordino, pauvre mais vertueuse fille, demeurant dans la paroisse de Saint-Dalmace, desservie par les PP. Barnabites, commença en 1837 à ressentir des inflammations à l'estomac, des douleurs de tête, des fièvres, des vomissements, des hémorragies, des tremblements nerveux, causés en elle par d'excessives fatigues, de cuisants chagrins, de grandes et subites terreurs. A ces maux vint s'ajouter une paralysie générale qui la mit en grand danger. Elle échappa néanmoins à la mort; mais les premières infirmités ne disparurent point. Ses jambes continuèrent d'éprouver une faiblesse, une inertie qu'on pouvait en partie assimiler à la paralysie. Pendant douze ans, elle fut toujours malade, sujette aux mêmes indispositions qu'auparavant, forcée de garder le lit presque continuellement et dans l'impuissance de marcher, même dans sa chambre, sans béquilles. Enfin, en 1850, elle fut prise d'une gastrite aiguë contre laquelle tous les remèdes furent impuissants. Résignée à la mort, elle demanda les derniers sacrements. Le P. Paul Ravelli, barnabite, son curé, lui inspira alors la pensée de se recommander au vénérable Zaccaria, lui promettant de lui faire parvenir une image du serviteur de Dieu. Le matin du 24 février, la malade, en

possession de l'image, sentit naître en elle la ferme confiance que le serviteur de Dieu lui obtiendrait sa guérison. Mais, doutant s'il y aurait avantage pour son âme, elle lui recommanda en même temps son corps et son âme. A peine eut-elle formulé cette prière, qu'elle se sentit remplie d'une vigueur nouvelle, de sorte que se voyant guérie elle sortit de son lit, se promena facilement sans béquilles dans sa chambre, mangea de bon appétit, se tint levée tout le jour, et aida même sa sœur à refaire le lit. Depuis ce moment elle n'eut plus besoin de béquilles pour sortir, et ne ressentit rien de tous les maux dont elle souffrait depuis douze ans.

Pour tous les miracles que je viens de rapporter, je n'entends pas qu'on y ajoute d'autre foi que celle qu'ils peuvent mériter, humainement parlant. Je désire ici, comme dans tout ce que j'ai écrit, me conformer pleinement au décret d'Urbain VIII, voulant me soumettre en tout et pour tout, sans restriction, au jugement infaillible de l'Église catholique romaine, que je vénère comme mère et maîtresse de la vérité et épouse immaculée de Jésus-Christ, à qui tout honneur et toute gloire doivent être rendus dans tous les siècles.

FIN.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Paris. — Imp. Divry et Ce, rue N.-D. des Champs, 49.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

VIE DU BIENHEUREUX ALEXANDRE SAULI, Barnabite, apôtre de la Corse, par le cardinal GERDIL, du même Ordre. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

« Cette vie, dit le cardinal Fontana, tant pour son propre mérite « que pour celui de l'auteur, peut être lue même par un philo- « sophe. Il trouvera dans ce récit toutes les qualités du style histo- « rique, et dans le sujet toutes les vertus sociales dans un degré « éminent. » Le bienheureux y est peint comme un miroir de perfection chrétienne et religieuse, et comme un modèle de prudence, de doctrine et d'éloquence.

MA CONVERSION ET MA VOCATION,, par le R. P. SCHOUVALOFF, Barnabite. 1 vol. in-8°. 6 fr.

L'accueil qui a été fait à cet ouvrage a surpassé notre attente. Dans les quelques jours que l'auteur a survécu à sa publication, il a reçu les éloges les plus flatteurs de nos littérateurs les plus distingués et de plusieurs Prélats. La traduction, faite en différentes langues, a été accueillie avec non moins de bienveillance.

DIRECTION POUR RASSURER DANS LEURS DOUTES LES AMES TIMORÉES, et Direction pratique et morale pour vivre chrétiennement ; par le R. P. QUADRUPANI, Barnabite. Traduction nouvelle. 4e édition. 80 c.

LE MOIS DE MARIE AU VILLAGE, précédé d'une Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans. 1 vol. in-18. 1 fr.

(Se vend au profit de la construction d'une église.)

MOIS DE MARIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, par A. GRATRY, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. 1 beau vol. in-18. 2 fr. 50

LACORDAIRE (le Père), par le comte DE MONTALEMBERT, l'un des quarante de l'Académie française. 1 volume in-8°. 5 fr.

— Le même. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

LETTRES DU R. P. LACORDAIRE A DES JEUNES GENS, recueillies et publiées par M. l'abbé Henri PERREYVE, chanoine honoraire d'Orléans et professeur à la Sorbonne. 1 beau vol. in-8°. 6 fr.

— Le même. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

... rue N.-D. des Champs, 39.